TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 929 DERNIÈRE ÉDITION MERCREDI 19 MARS 1980

Le gouvernement reporte le débat sur la peine de mort

Lire page 48 l'article de BERTRAND LE GENDRE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

M. Berlinguer invité à Pékin

Au terme d'un très lent processus de petits gestes et d'allusions, le comité central du parti communiste chinois a franchi un pas important en invitant officiellement M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du parti communiste italien, à se rendre à Pékin au mois d'avril à la tête d'une délégation.

« Les diversités, les contrastes et les polémiques subsistent, sur des points non secondaires », mais cela n'empêche pas « les échanges d'expériences et la volonté de collaboration pour la défense de la paix », a indiqué M. Giancarlo Pajetta au nom du P.C.I., en ajoutant que cette initiative « n'était dirigée contre aucun autre parti communiste ou pays socialiste ».

Il est bien évident qu'entre Pékin et Moscou le choix du P.C.I. est fait ; le voyage de M. Berlinguer reste dans les limites de l'autonomie de son parti et des possibilités qu'il a de tenir la très inconfortable situation de partisan du dialogue entre les deux grands partis communistes. Au moins Pékin consent-il maintenant à l'entendre dans ce rôle.

La grande rupture date du X[e] congrès du P.C. italien, en décembre 1962 : Palmiro Togliatti, secrétaire général, y polémiqua longuement contre la ligne chinoise ; « le Quotidien du peuple » lui répondit de façon acerbe, puis tout contact fut rompu. Les tentatives de quelques francs-tireurs, journalistes ou députés communistes italiens, pour les renouer, furent découragées par Pékin, qui accordait cependant des visas et désavouait à Rome. En novembre 1971, M. Santiago Carrillo avait été chargé de transmettre un message de bonne volonté, mais il n'y eut pas de réponse.

C'est en fait la mort de Mao qui a permis le dégel. Le premier signe en apparut en avril 1979 lorsque, pour la première fois depuis vingt ans, la presse chinoise fit allusion au congrès du P.C.I. auquel assista l'ambassadeur de Chine à Rome, M. Zhang Yue. En novembre, M. Enrico Berlinguer rencontra le président Hua Guofeng au cours du voyage officiel de celui-ci en Italie. Dans l'intervalle, des délégations officiellement communistes se rendaient en Chine : des journalistes, un député, un groupe des Jeunesses. En janvier 1980, M. Bruno Trentin, secrétaire général de la C.G.I.L., mais aussi militant communiste, a séjourné à Pékin avec les représentants de deux autres centrales syndicales.

Il n'y eut d'ailleurs pas à ce moment d'ouverture spéciale vers le P.C.I., puisque, dans le même temps, les autres P.C. occidentaux ont cessé d'être considérés publiquement comme « révisionnistes » et « asservis à l'Union soviétique ». Ils ont pu envoyer, eux aussi, des représentants, même si ce n'a pas toujours été en qualité de militants communistes.

L'évolution chinoise a fini par aboutir, en janvier 1980, à un éditorial du « Quotidien du peuple » vantant « les thèses relativement attrayantes » de l'eurocommunisme, rempart contre « la mainmise et l'intervention » du P.C. soviétique et instrument d'« une voie socialiste s'adaptant à l'originalité de chaque nation ». Cela, d'ailleurs, quand ce concept avait commencé à s'étioler depuis des mois.

Le seul privilège de M. Berlinguer, c'est d'être le premier dirigeant communiste occidental à faire le voyage de Pékin après avoir à plusieurs reprises pris des positions nettement critiques envers Moscou, votant en faveur du rétablissement « de la pleine indépendance et souveraineté » de l'Afghanistan, ou condamnant le traitement infligé à M. André Sakharov. Il n'est pas impossible que des dirigeants d'autres partis suivent prochainement.

Ce n'est pas le doctrinaire du compromis historique qui est convié en la personne de M. Berlinguer, mais le représentant du seul parti communiste d'Europe occidentale qui ait quelque chance de participer au pouvoir, même si l'échéance n'en est pas prévisible.

La violence au Salvador

La mise en œuvre de la réforme agraire donne lieu à des incidents sanglants

L'escalade de la violence se poursuit au Salvador depuis l'instauration de l'état de siège, le 6 mars. Durant la seule journée du 17 mars, plus de soixante personnes ont été tuées par les forces de l'ordre. L'un des plus graves incidents a eu lieu à la Colima, à 50 kilomètres au nord de la capitale, dans une ferme touchée par la réforme agraire. Une vingtaine de paysans y auraient trouvé la mort lors d'affrontements avec des forces de sécurité.

A Londres, Amnesty International a protesté contre ce qu'elle dénomme une « campagne de meurtres et d'enlèvements », *liée à la réforme agraire. Amnesty International a, de surcroît, fait savoir qu'elle avait écrit à M. Warren Christopher, sous-secrétaire d'Etat américain, pour s'inquiéter de la destination de l'aide américaine récemment accordée au Salvador. Les Etats-Unis viennent, en effet, de mettre 7 millions de dollars à la disposition de la junte de San Salvador. L'organisation humanitaire de Londres craint que cette somme ne serve à l'équipement des forces de l'ordre, et puisse, de ce fait, conduire à une aggravation des violations des droits de l'homme au Salvador.*

« *Une terre irriguée avec du sang n'est pas très productive* », a déclaré Mgr Oscar Romero, archevêque de San-Salvador, dans son homélie du dimanche 16 mars. Dès le lendemain, des affrontements entre la police et les paysans faisaient un nombre important de morts dans une exploitation agricole (la Colima), touchée par la réforme agraire, décrétée le 6 mars dernier par la junte de gouvernement. Les forces de sécurité affirment qu'une fusillade a été déclenchée, à une cinquantaine de kilomètres au nord de San-Salvador, alors qu'un « *groupe d'éléments subversifs, qui se sont fait passer pour des paysans, se sont emparés de l'exploitation sucrière pour y provoquer des désordres* ».

(Lire la suite page 3.)

Page 4 :
PORTO-RICO UN PEU PLUS PRÈS DES ÉTATS-UNIS
un reportage de JEAN-PIERRE CLERC.

AU JOUR LE JOUR

La bévue

S'il y a encore des éditeurs pour la publier et des libraires pour la vendre, il serait sans doute temps de relire la lettre que Diderot écrivit, il y a plus de deux siècles, sur le commerce de la librairie.

Il y est dit, en particulier que conduire une entreprise d'édition comme une manufacture de soierie est une bévue fatale.

Cette vérité a été plusieurs fois affirmée à l'époque contemporaine, mais les économistes savent-ils lire autre chose que les manuels d'économie ? On peut en douter quand on entend parler de « biens culturels » à propos de livres et quand le « book business » remplace ce qui est l'intelligence, la mémoire, la sensibilité des peuples libres, ce qui permet le dialogue par lequel ils construisent leur identité. N'importe quel savon lave un homme, n'importe quel tissu l'habille, mais ce n'est pas n'importe quel livre qui lui donne sa liberté.

ROBERT ESCARPIT.

La hausse du dollar

Les marchés des changes continuent à réagir favorablement au plan Carter

Mardi matin 18 mars, les marchés des changes ont continué à réagir favorablement au nouveau plan Carter de lutte contre l'inflation. Si à l'ouverture les cours du dollar s'établissaient légèrement en dessous de leur niveau maximal de la veille, ils ont ensuite progressé pour se retrouver, mardi en fin de matinée, légèrement au-dessus, et même, à Paris — où la devise américaine était cotée 4,39 francs — assez sensiblement en hausse. Quant à l'or, il était coté, par opposition, à Londres, 474 dollars l'once (contre 484 dollars lundi après-midi) et à Paris, le lingot est tombé à 66 000 francs (contre 69 200 francs) tandis que le napoléon revenait de 650 à 621 francs. Dans un discours prononcé, à Washington, le président Carter s'est déclaré satisfait de cet accueil, estimant que « son message a été reçu ».

Mais au Congrès et dans les milieux d'affaires, le programme suscite des jugements souvent plus réservés. Le président de la commission bancaire du Sénat, M. Williams Proxmire, a déclaré pour sa part qu' « il était trop faible et ne comportait pas de mesures véritablement radicales ».

Une situation chaotique

C'est du côté des changes que les réactions au nouveau plan de M. Carter de lutte contre l'inflation ont été les plus spectaculaires. Pour les pays européens, c'est aussi la hausse du dollar qui apparaît, au moins dans l'immédiat, comme le phénomène le plus gros de conséquences pour eux.

Cette hausse aura pour effet mécanique de renchérir d'autant la « facture » pétrolière (ce qui est déflationniste pour l'activité économique), tout en poussant encore un peu plus vers le haut le niveau général des prix. La revalorisation de la devise américaine risque en particulier d'aggraver les problèmes nouveaux de financement du déficit extérieur qui se posent à la R.F.A., dont le ministre des finances vient de se rendre en Arabie Saoudite pour essayer d'obtenir un prêt direct de l'OPEP de 10 milliards de deutschemarks environ.

La remontée du dollar et la chute de l'or qui l'accompagne ne sont cependant qu'un des aspects de la situation, à maints égards nouvelle, qui se présente aujourd'hui, au lendemain des décisions prises à Washington. Depuis quinze mois, chaque fois que les autorités américaines ont été amenées — toujours au dernier moment — à essayer de reprendre le contrôle des événements, elles sont au moins parvenues à stopper la glissade de leur monnaie et, le plus souvent, à amorcer son redressement.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 46.)

LA MARÉE NOIRE EN BRETAGNE

« Ne nous affolons pas... »

par FRANÇOIS GROSRICHARD

Selon la composition actuelle du gouvernement, on ne compte pas moins d'une dizaine de ministres directement ou indirectement concernés par les graves événements qui, de Roscoff à Saint-Brieuc, infligent à la Bretagne une nouvelle épreuve. Citons-les : MM. Joël Le Theule, ministre des transports, Yvon Bourges, ministre de la défense et maire de Dinard, Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, Christian Bonnet, ministre de l'intérieur et maire de Carnac, Marc Bécam, secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur, maire de Quimper qui fut, après le naufrage de *l'Amoco-Cadiz*, il y a deux ans, le coordinateur sur place des actions décidées par les pouvoirs publics.

Depuis le 7 mars, jour du naufrage du pétrolier malgache *Tanio* dans les eaux internationales, aucune de ces personnalités n'est venue, ne serait-ce qu'une demi-journée, sur les lieux de la catastrophe, non pour mettre les pieds dans le fuel répandu sur les plages, mais, au moins, pour se rendre compte de l'étendue des dégâts et réconforter les populations et leurs maires.

M. Aymar Achille-Fould, président de la mission interministérielle de la mer, n'a pas, lui non plus, jugé bon de faire le voyage de Bretagne. M. Bourges part pour la Polynésie, M. d'Ornano visite Le Mont-Saint-Michel (qui est en Basse-Normandie, ne confondons pas), M. Le Theule parle des routes à Périgueux et des transports fluviaux à Paris...

Que MM. les préfets maritimes et les autorités « déconcentrées » prennent les dispositions adéquates ! Et s'il est démontré que le préfet des Côtes-du-Nord a déclenché trop tard le plan Polmar pour ne pas affoler les populations et ne pas hypothéquer la saison touristique, il sera changé, ce qui, après tout, est le sort des préfets, notamment en Bretagne.

« *Ne pas affoler l'opinion, telle est la consigne officielle.* » Les attachés de presse ministériels conseillent de ne pas publier trop de chiffres, trop de dates ; les informations précises risqueraient de gêner l'Etat français lorsqu'il demandera aux assureurs ou aux tribunaux réparation des préjudices. « *Vous êtes en face de vos responsabilités* », a lancé récemment aux journalistes M. Achille-Fould.

D'ailleurs, les ostréiculteurs, les éleveurs de moules, les pêcheurs de coquilles Saint-Jacques, les casayeurs, les goémoniers, ne sont pas nombreux et représentent un électorat presque négligeable. Il y a trois ministres pour les agriculteurs, et lorsque la guerre du mouton fait rage, le président de la République lui-même en parle au conseil des ministres ou au sommet des chefs d'Etat européens. Les pêcheurs, eux, ne prennent pas d'assaut les sous-préfectures ; d'ailleurs, ils ont un directeur des pêches qui, au demeurant, gère convenablement son département.

De quoi se plaignent donc les Bretons, dont le littoral est souillé par la marée noire ? Mille trois cents soldats sont à pied d'œuvre avec pelles et seaux, pour récolter 6 000 tonnes de fuel au moins. C'est presque deux fois plus que le nombre des gendarmes mobiles et des C.R.S. qui protégeaient, lundi soir, le palais de justice de Quimper...

(Lire nos informations page 43.)

PAGE 11 :
IL Y A TOUJOURS DES MILITANTS...
LE P.S. : « TENIR BON », par Jean-Marie Colombani
PAGE 41 :
UN ENTRETIEN AVEC M. PIERRE MAUROY
président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais

L'Élysée et l'« affaire Marchais »

M. Valéry Giscard d'Estaing est intervenu lundi soir 17 mars dans l'« affaire Marchais » en condamnant les « attaques personnelles » visant les hommes politiques. Le chef de l'Etat a souligné qu'il existe « des problèmes suffisamment graves (...) et des choix suffisamment importants pour que (...) l'action des hommes politiques soit jugée en fonction de ceux-ci ».

Cette initiative, qui va dans le même sens que celle de nombreux responsables depuis qu'ont été relancées les accusations contre le secrétaire général du P.C.F., est jugée « ambiguë » et « dangereuse » par l'Humanité.

Politesse empoisonnée

M. Valéry Giscard d'Estaing a fait, lundi soir, une politesse empoisonnée à M. Georges Marchais.

D'un côté des diamants, de l'autre un passé incertain : il est des solidarités encombrantes. En agrégeant le secrétaire général du P.C.F. à une sorte d'amicale des hommes politiques visés par des attaques personnelles, en lui manifestant indirectement une compréhension embarrassante, le président de la République n'a sûrement pas voulu lui rendre service, ni étendre vers lui une aile protectrice. Les sentences absolutoires des anciens papes n'étaient pas toutes prononcées innocemment...

Certes, M. Giscard d'Estaing s'est appliqué à donner à son action une portée générale, conforme à l'image de sa fonction : premier homme politique du pays, il rappelle que la politique ne doit pas laisser la place aux basses manœuvres visant les hommes et leur vie privée ; chef de l'Etat en charge des responsabilités suprêmes, il souligne qu'il existe des problèmes suffisamment graves et des choix autrement importants qui méritent de mobiliser l'attention des acteurs publics. Mais, ce faisant, et comme à l'accoutumée, son intervention n'est pas univoque : il y a le geste protocolaire et le geste... politique. Le second n'est pas un cadeau !

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 10.)

LE MARXISME TEL QU'EN LUI-MÊME...

Les orangers de Duverger

Plus du tiers des humains vivent aujourd'hui sous l'autorité de régimes se réclamant du marxisme, c'est-à-dire d'une doctrine politique, économique et sociale qui se présente comme une science, comme « *l'énigme résolue de l'histoire* ». Prenant exemple sur Benedetto Croce, qui avait entrepris de déterminer « *ce qui est mort et ce qui est vivant dans la philosophie de Hegel* », Maurice Duverger s'essaye, dans son dernier livre, à distinguer, à la lumière de son application pratique, ce qui est mort et ce qui est vivant dans la science sociale de Marx.

Le titre du livre intrigue : *les Orangers du lac Balaton.* Il a été inspiré à l'auteur par un épisode de l'histoire de la Hongrie stalinienne. Rakosi, le dictateur de l'époque, avait décidé de faire planter des orangers sur cette vaste étendue d'eau au climat fort peu méditerranéen. L'agronome à qui avait été confiée la tâche eut beau la déclarer chimérique, il ne se vit pas moins contraint de la mener à bien. Et lorsque, comme on pouvait le prévoir, les orangers eurent gelé, il fut condamné pour sabotage.

L'apologue résume bien la folle ambition d'une théorie qui avait posé en principe que tout devenait possible à l'homme, y compris d'oublier la nature, physique et humaine, dès lors qu'il aurait brisé les chaînes de l'exploitation capitaliste. Il ferait sourire si des dizaines de millions de morts n'étaient là, de l'U.R.S.S. à l'Afghanistan, pour montrer à quelle aberration criminelle peut mener la volonté de faire le bonheur des gens malgré eux.

Pourquoi cette déviation monstrueuse d'une doctrine qui fut d'abord, l'auteur a raison de le rappeler, « *une espérance* » ? Parce que, en « *érigeant en lois invariables des assertions de nature hypothétique, Marx a glissé de la science au scientisme* ». Assuré de détenir le monopole de la vérité, la clé qui ouvre toutes les serrures des rapports sociaux, il ne peut pas accepter « *le débat, la concertation, le compromis... Camouflant son idéologie derrière sa sociologie, puis dogmatisant celle-ci, le socialisme prétendu scientifique devient un socialisme religieux* ». Mais cette religion nouvelle est plus totalisante, plus totalitaire que l'ancienne. Duverger résume bien leur différence en citant un mot très profond d'Alain Besançon : « *Le chrétien sait qu'il croit, le marxiste croit qu'il sait.* »

ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 2.)

MARXISME

Philosophie de la terreur ou terreur de la philosophie

par MAXIMILIEN RUBEL (*)

LE cas d'Antonio Negri — comme celui de tels autres intellectuels italiens qui partagent avec lui le sort de l'arrestation préventive — est exemplaire parce que la justice italienne croit avoir trouvé en la personne de ce penseur marxiste l'auteur — ou un des auteurs — dont l'enseignement serait lié aux crimes des Brigades rouges. Empêcher Negri ou ses collègues d'enseigner un marxisme révolutionnaire — au demeurant le contraire d'une doctrine de la terreur individuelle, — c'est contribuer à créer une situation où l'existence dans la terreur risque de devenir l'état permanent d'une société secouée par les crimes quotidiens de la terreur et de la contre-terreur.

Gilles Deleuze a dit que si les juges de Negri connaissaient le dernier ouvrage de cet intellectuel prétendument terroriste ils comprendraient leur erreur, à moins de pouvoir prouver, ce qu'ils n'ont pas fait après dix mois de détention, qu'il s'agit là d'un cas de schizophrénie caractérisée : d'une part, l'auteur d'un livre — certes passablement obscur et écrit dans un style de redondance quasi insupportable — où la théorie de la révolution est exposée de manière à se situer dans la proximité de l'utopie plutôt que du « socialisme scientifique » ; d'autre part, le complice de tueurs d'hommes, instructeur spécialisé dans le maniement d'armes à feu.

Car si les thèses marxistes de Negri prêtent à discussion (ne serait-ce qu'au plan du langage frôlant le charabia « dialectique »), il est impossible de déceler la moindre indication susceptible d'être comprise comme une incitation au meurtre politique dans son dernier livre sur les *Grundrisse*, texte de Marx qu'il convient de situer.

C'est seulement en 1932 que furent publiés les manuscrits dits « parisiens ». En 1939-1940, l'Institut Marx-Engels-Lénine de Moscou édita un travail de Marx, dont personne, pas même Engels, ne semble avoir soupçonné l'existence : les *Grundrisse* (Principes de la critique de l'économie politique). Rédigés en 1857-1858, ils ont suscité, depuis leur réédition en 1953, le même intérêt que jadis les manuscrits parisiens dits « économico - philosophiques » ; c'est à leur analyse qu'Antonio Negri a consacré un séminaire de neuf leçons à l'Ecole normale supérieure de Paris, non sans afficher ouvertement son dessein d'aller, avec Marx, plus loin que Marx, ce qui devrait être la règle dans toute entreprise de critique scientifique des modes de pensée et d'action soumis aux déterminations socio-économiques de l'histoire.

Après un certain nombre de chercheurs — dont l'auteur des notes présentes et Roman Rosdolsky, qui publia en 1968 une étude sérieuse sur les *Grundrisse*, — Negri s'est avisé qu'un problème fondamental se pose d'entrée lorsqu'on aborde l'œuvre de Marx avec l'idée préconçue qu'on se trouve devant un « système de pensée », une *Weltanschauung*, digne de se mesurer avec d'autres philosophies.

En fait, dans les milliers de pages publiées ou léguées par Marx, on ne trouvera pas une ligne qui permette de lui attribuer ne fût-ce qu'une velléité de fondation de système, ce système fût-il le « marxisme ». Après d'autres, Negri fut confronté à l'avertissement formel de Marx qu'en livrant au public le « premier cahier » de sa *Critique de l'économie politique* (1859), il préparait une œuvre de *critique* systématique suivant un plan méthodiquement conçu en ses six parties ou « rubriques » : capital, propriété foncière, travail salarié, Etat, commerce extérieur, marché mondial (crise). Negri devait donc s'interroger, ainsi que ses prédécesseurs en cette recherche, sur la portée et la réalisation effective d'un projet scientifique dont le sens avait échappé à des générations de lecteurs, marxistes ou non, à commencer par Engels, héritier désigné de la masse d'écrits inédits de son ami défunt. Or, le manuscrit des *Grundrisse* livre le secret du plan révélé en 1859 par Marx : avant tout, ce travail met fin à la légende d'une « modification de plan » prétendument décidée par Marx dans les débuts des années 1860 (1).

Le recours à la subjectivité

Le lecteur des neuf leçons de Negri sur les *Grundrisse* cherchera en vain une prise de position sérieuse en face de ce problème du plan de 1859, qui remet en question la validité de l'ensemble des interprétations et exégèses accumulées au cours d'un siècle de controverses autour du « vrai sens » de l'enseignement marxien et de la « bonne manière » de le faire passer dans la réalité.

Negri ne s'est arrêté qu'à cette première lacune dans le « système » de Marx : l'absence du « chapitre », voire du « livre sur le salaire ». Et de « déplorer » *cette lacune, étant donné que* « ç'aurait été un chapitre sur la classe ouvrière, sur les niveaux des besoins, de jouissance, de lutte, de travail nécessaire ». Mû par l'ambition d'aller avec Marx au-delà de Marx, Negri prétend « développer une théorie de la subjectivité de la classe ouvrière — éventuellement sous la figure du salaire », — et retrouver ce que les *Grundrisse* « cherchent », à savoir « une théorie de la subjectivité ouvrière tournée contre la théorie toute de profit de la subjectivité capitaliste ».

Ce recours à la subjectivité prolétarienne ne serait-il pas un emprunt inavoué à ce que nous appelons la motivation éthique du socialisme marxien ? Exprimons à notre tour un « regret » : c'est que Negri, tout en notant que « le discours sur le marché mondial se présente chez Marx, dans les *Grundrisse*, comme indication d'un travail à faire », ne déplore pas le moins du monde cette autre « absence » — pourtant de taille — dans le « système » marxien, lacune sur laquelle il ne tarit pas : « Chaque fois, la référence au marché mondial sert à conclure le projet de travail marxien, un projet de travail qui devrait s'articuler sur plusieurs livres et rassembler l'ensemble de l'œuvre de destruction théorique de la société du capital. *Du marché mondial vers la crise.* »

Pourtant, quelques lignes plus loin, Negri se ressaisit, comme s'il prenait la mesure de cette deuxième lacune : « C'est un effet optique que cette disproportion entre l'indication et le contenu de la recherche qui, maintenant, nous laissent insatisfaits devant la proposition marxienne d'analyser le lien marché mondial-crise. « Negri, par conséquent, ira combler une nouvelle fois une grave lacune — que dis-je, une simple « proposition » de Marx ; et il remplira « de façon très marxienne » la « forme des contenus théoriques que des siècles de lutte de classes au niveau mondial ont accumulés... » *(ibid.).*

Donc Marx aurait esquissé un livre sur le marché mondial et la crise : affirmation sans la moindre preuve, alors qu'en connaisseurs des inédits de Marx, Negri doit savoir que Marx était parfaitement conscient de l'état fragmentaire dans lequel il allait laisser son œuvre, au point de répondre à Kautsky qui l'interrogeait sur ses œuvres complètes : « *Ces œuvres il faudrait d'abord les écrire complètes* », (Karl Kautsky, 1935).

Blâmant Rosdolsky de n'avoir su expliquer pourquoi Marx a laissé tomber le livre particulier sur le travail salarié, Negri parvient à se consoler de ses regrets initiaux : « *Mais, à présent, nous voilà en mesure de montrer que cet'? ambiguïté a certes fait trébucher la quasi-totalité des interprètes de Marx, mais pas Marx.* »

Rosdolsky eut du moins le mérite de tenter une explication du sens méthodologique du plan primitif de Marx. Sans entrer ici dans le détail des erreurs commises par l'auteur contesté par Negri, rappelons que le premier n'a pu éviter de trébucher pour une raison très simple : il a confondu travail salarié *(Lohnarbeit*, titre donné par Marx à la troisième rubrique de la première triade) et salaire *(Arbeitslohn*, section VI du livre premier du *Capital)*. La même confusion que se permet le critique de Rosdolsky finit par obscurcir le postulat central de ses leçons de séminaire : la constitution du prolétariat moderne en sujet révolutionnaire, en puissance négatrice du capital et du salariat, en force d'abolition de l'Etat politique, en totalité humaine signifiant la fin de la préhistoire barbare et le commencement de l'histoire humaine : cet au-delà, c'est l'utopie marxienne présente dans l'esprit de ceux dont Marx fut le disciple avoué, dans l'esprit de Saint-Simon, Owen, Fourier, Pierre Leroux, dans l'esprit de nombreux auteurs d'origine plus humble qui ont trouvé en Marx un disciple d'abord et un critique ensuite, tel un Proudhon, un Hess, un Weitling, sans parler du mouvement chartiste.

Marx a rêvé d'un mouvement ouvrier « autonome » où l'on verrait l'« immense majorité » combattre « dans l'intérêt de l'immense majorité » : il rêvait d'une humanité ayant la volonté consciente de survivre à ses réussites scientifiques et techniques et de créer, « *à la place de l'ancienne société bourgeoise, avec ses classes et ses conflits de classes, une association où le libre épanouissement de chacun sera la condition du libre épanouissement de tous* ». Antonio Negri partage, avec Marx, ce rêve dans la mesure même où il rend plus explicite dans son livre l'impératif de subjectivité qui sous-tend l'œuvre du maître.

★ *Marx au-delà de Marx*. Cahiers de travail sur les *Grundrisse*, d'Antonio Negri. Collection « Cibles », Christian Bourgois, 1979. Traduit de l'italien par Roxane Silberman.

(1) Voir M. Rubel, Plan et méthode de « l'Economie », *Etudes de marxologie*, octobre 1973, repris dans *Marx critique du marxisme*, Payot, 1974, pp. 369-401.

(*) Editeur de Marx dans la bibliothèque de la Pléiade.

Paysage après la sécheresse

par ELISABETH GUIBERT-SIEDZIEWSKI (*)

ON a cru, voulu croire, voulu faire croire que la grande sécheresse avait tout dévasté. Plus d'idées. Plus de sources. Les grandes plantations du marxisme s'en seraient trouvées toutes fripées, soudainement noyautées de dissidences — de jaunissements... Et beaucoup ont alors pensé que le marxisme n'avait pas volé ce coup de vieux, lui qui contribuait depuis des années à épuiser la bonne terre et la culture moussue de nos vieux paysages intellectuels. Le marxisme a commencé par être réputé « moribond » par les enfin-penseurs ; ces derniers ont convié le public et la presse à assister à leur petit-lever : émergence boudeuse hors du sommeil dogmatique, du « nouveau ! », etc. On a dit ensuite que le marxisme avait laissé de sales habitudes, que finalement il était toujours debout.

Il est peut-être temps d'imaginer une seconde que les idées ne sont pas des choses sans vie, déplaçables, façonnables et démodables à merci. Le marxisme n'est pas une lubie dont la lubie suivante s'étonnera qu'elle ait existé. Les courants qui s'expriment à rebours du marxisme — nouvelle philosophie, nouvelle droite, quant à eux, ne valent rien s'ils ne sont que des décors contraires, « redécouvrant » ceci ou cela, et insistant un peu trop sur leur fameuse « nouveauté » pour prendre la peine de réfléchir vraiment sur le lien qu'ils entretiennent en profondeur avec d'autres courants du siècle — marxisme y compris.

Une société mérite ce qui se pense en elle, comme un sol mérite les arbres qu'il produit. Le principal défaut des « nouvelles » philosophies est d'être rigoureusement incapables de réfléchir leur enracinement, leur propre rapport théorique et historique aux courants qu'elles dénigrent, en préférant se réfugier dans un discours qui est celui de la mode : « Assez de marxisme » ; « Assez de couleurs tristes » ou « de flou » ; parce qu'on en assez vu, c'est tout. La différence devrait être grande, pourtant. Il n'est pas grave de dire « assez de flou », dans la mesure où l'on pourra toujours dire « assez d'étriqué » l'année d'après. Il est grave, en revanche, et peu d'un philosophe de tomber à bras raccourcis sur un système de pensée sans être capable de produire la définition de ses limites conceptuelles et aussi de ce qu'on lui doit.

D'abord définir. Le marxisme que les arbitres de l'élégance intellectuelle mettent aujourd'hui au feu, n'a jamais existé. Ou plutôt, c'est celui qui existe dans les fantasmes d'un grand public bien dressé par les bruitages d'une information qui n'a pas coutume de faire de détail : « régime marxiste » pour régime socialiste, « économie marxiste » pour appropriation collective partielle des moyens de production, « égalitarisme marxiste » pour hiérarchie bureaucratique, voilà parmi tant d'autres les concepts fantômes qui se culbutent en sifflant dans la tour de folie érigée par des médias.

S'installer là-dedans pour dénoncer « la pensée marxiste » c'est forcément entretenir la confusion, spontanée chez le public non-spécialiste, *entre une méthode d'investigation* scientifique ou philosophique — en sciences humaines, par exemple, — et un type local d'organisation socio-politique — un régime ou un bloc historique ; c'est entretenir *délibérément* la confusion entre l'utilisation du concept de classe en histoire médiévale et le Goulag. Si certains marxistes peuvent revendiquer de tout confondre, et tel philosophe se *targuer* de contribuer, par chacune de ses interventions sur la science ou sur l'histoire, à la cause du mouvement communiste international, le travail du penseur non marxiste ne serait-il pas d'interroger ces équations tapageuses, d'en faire la critique, d'en montrer les ressorts ?

Or voilà que des penseurs « nouveaux », se gardant bien d'effectuer un semblable *travail* théorique, laissent les choses en l'état et appuient plutôt dans le sens de la confusion. Leur humanisme antipolitique commence par le péché politique absolu, qu'on laisse à la seule politique la *responsabilité de justifier : consentir* sciemment à une erreur ; ne pas faire un geste pour la dissiper ; la reconduire, miser sur elle ; disons le mot : en profiter.

Quelle nouveauté ?

La définition claire et distincte de l'idée qu'on critique ne suffit pas. Il faut aussi l'effort de préciser d'où l'on critique, et comment la critique s'est imposée : autrement que par une lassitude de mode, ou un vertige d'humeur. Une philosophie se distingue d'une opinion en cela seul qu'elle réfléchit sa propre démarche et tâche, à chaque pas, d'en rendre raison. Un philosophe ne claque pas la porte au nez des philosophes qu'il remet en question, avec des « y en a marre » et des coups de pathos. Ou bien ce n'est pas un philosophe. Et il serait injuste de soupçonner Bernard-Henry Lévy de ne l'être pas. Lui en tout cas. Mais il dit « y en a marre ». C'est le sophiste grognon qui tourne *le dos à Socrate en marmonnant : à mort !*

Comment peut-on imaginer qu'une philosophie moderne, fût-elle parfaitement anti-marxiste — et force nous est de réunir ici nouvelle philosophie et nouvelle droite, — ne doive *rien* aux concepts ou aux méthodes du matérialisme dialectique, et puisse se passer de réfléchir sur ce rapport ? Imagine-t-on une psychologie ou une psychiatrie qui ne s'inscriraient qu'en faux contre les *travaux* de Freud ? Sartre a consenti à passer au crible de la confrontation avec le marxisme une vision du monde toute centrée sur les déchirements de l'individu. Courage de philosophe. Les penseurs majeurs de notre époque — dont il est bon de rappeler qu'ils ne sont pas marxistes ! — soit Lévi-Strauss, Aron, Foucault, n'ont jamais cru pouvoir faire l'économie de cette confrontation.

Il en est résulté une plus grande efficacité dans *la critique*, et une plus grande maîtrise dans les *éventuelles* filiations. Seul le dogmatisme surgit *ex nihilo*, tout armé pour un combat qu'il voudrait bien définitif. Si la pensée marxiste — plutôt que Marx lui-même, si soucieux de se marquer de grands ancêtres parmi ceux qu'il comptait néanmoins dépasser, — si donc la pensée marxiste a de *solides penchants vers le* dogmatisme, la solution est-elle de lui opposer la table rase et le déni racial ? Bref, on ne peut rompre avec le dogme qu'en lui refusant de fonctionner comme un dogme : en ne le prenant pas comme il se donne volontiers, c'est-à-dire *en bloc*. Au « *tout ou rien* » que propose trop souvent un marxisme systématique, répondre « *rien* » est un parti tout autant systématique, qui ne fait que retourner le manichéisme initialement dénoncé.

Une génération a souffert du mirage dogmatique : *vouloir* tout expliquer, en une seule fois. Que lui vienne, avec la trentaine, l'idée qu'il n'y a pas d'explication unique ni de « *théorie toute-puissante parce qu'elle est vraie* », comme le clamaient noir sur rouge les *Cahiers marxistes - léninistes* de l'avant - 68, voilà certes le début d'une sagesse. Mais c'est déraison de vouloir, à l'instar de Lénine, tout régler et tout absoudre « *en tordant le bâton dans l'autre sens* ». La seule réponse *décente* et *vraiment* philosophique qu'il convienne de faire au marxisme consiste à suspecter sa cohérence : à le traiter comme le contraire du dogme qu'il pourrait se plaire à être, soit, comme une pensée ouverte, inachevée, impuissante à se clore elle-même, et qu'il appartient à des pensées *diverses* et *adverses* de développer.

(*) Docteur ès lettres, professeur agrégé de philosophie au lycée de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne), ancienne élève de l'E.N.S. de Fontenay-aux-Roses.

Les orangers de Duverger

(Suite de la première page.)

Or il sait mal, ou en tout cas pas assez. Quand la réalité refuse de s'adapter à ses schémas, il cogne dessus, tout naturellement, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à l'y faire entrer.

Duverger, ayant dit, se défend de porter contre cette doctrine, que son essence prédispose à la déviation *totalitaire, une condamnation totale.* Il y a plusieurs lectures de Marx, et on ne le trahit pas plus en prenant sa pensée « *comme un fil conducteur et une méthode* » qu'en « *l'interprétant de manière dogmatique* ». A ses yeux, elle constitue même « *le moins mauvais schéma d'exploration des sociétés humaines dont nous disposons* », surtout si on l'utilise pour expliquer le milieu dans lequel elle a été élaborée : autrement dit, les sociétés occidentales du XIX[e] siècle. Le tort de Marx et de son ami Engels a été de « *généraliser cette situation singulière en l'élevant* [le matérialisme historique] *à la dignité d'un modèle applicable à tous les temps passés et futurs* ». Cette appréciation nous vaut un brillant parallèle entre « *le siècle de Marx* » — « *jamais l'argent n'avait si complètement dominé les hommes* » — et le nôtre, où l'Etat est devenu « *une gigantesque pompe qui aspire et redistribue une part considérable du revenu national* », où les « *organisations* », nouveaux « *dinosaures* », considèrent de haut les « *bipèdes* » que nous sommes. En un mot comme en cent, la lutte des classes n'est plus ce qu'elle était.

En réalité, « *comme le corps de Lénine dans son cercueil de verre, la pensée de Marx est embaumée* » et « *la foi se meurt dans les pays de l'Est* ». Mais le marxisme n'a pas qu'une face, celle qui « *transforme le socialisme en science, cette science en dogme, ce dogme en religion, cette religion en tyrannie* ». L'autre, écrit Duverger, en paraphrasant un passage célèbre entre tous de *la Critique de la philosophie du droit de Hegel*, est « *l'âme d'un monde sans cœur, l'esprit d'une époque sans esprit* ».

Le mythe de la révolution

Il faut se pénétrer de cette évidence pour comprendre la somme d'enthousiasmes, de dévouements, de sacrifices qu'a suscités et que suscite encore, d'un pôle à l'autre, l'idéal socialiste, dont l'auteur entreprend, en plusieurs chapitres denses, de décrire, sur le double plan de la théorie et de la pratique, les deux incarnations, social-démocrate et léniniste, réformiste et totalitaire. Une « *troisième voie* » est-elle possible ? Qu'elle n'existe pas à l'heure actuelle, sauf dans le discours, ne veut pas dire qu'elle ne soit pas concevable. Tout un chacun rêve d'associer socialisme et pluralisme. Mais il reste à donner à l'entreprise, pour la rendre convaincante, un contenu concret. Maurice Duverger, après avoir mis en lumière les évidentes limites de la notion d'autogestion, conclut légitimement : « *Pour que la troisième voie soit praticable, il faut des partis libérés des fantasmes qui les hantent. Rien n'est plus dangereux que les visions d'utopie entretenues par l'incompétence des militants et la démagogie des dirigeants.* »

L'auteur, vers la fin de son livre, revient, dans un chapitre intitulé, d'après le vers d'Aragon, « Un jour couleur d'orange », sur le contenu religieux du marxisme, non seulement sur la transposition terrestre du mythe du paradis qui est au centre de sa prédication, mais aussi sur un aspect moins souvent souligné : le mythe de la révolution serait lui aussi, à l'en croire, un héritage judéo-chrétien, quitte à « *transformer l'exigence d'une conversion personnelle en un bouleversement collectif* ». On laissera aux théologiens le soin de trancher ce point, mais nous serions plutôt tenté, pour notre part, de voir là une rupture déclarée et même décisive avec les religions révélées. Celles-ci enseignent à chacun à lutter contre lui-même, contre le mal qui est en lui. Marx, qui croit, dans la lignée de Rousseau, à l'innocence profonde de l'homme, l'appelle à lutter contre ceux des hommes que la société a pervertis et arrachés en quelque sorte à leur humanité. Ce n'est pas lui qui dirait à Pierre de remettre l'épée au fourreau.

Reste que, comme l'écrit Duverger, « *l'idéologie de la révolution n'est pas séparable du mythe de la société parfaite* ». Reste aussi que, malheureusement, « *à supposer qu'on puisse construire une société conforme aux visions édéniques de Marx et d'Engels, elle ne serait pas un paradis terrestre* ». Reste encore que, contrairement à ce qu'ils croyaient tous deux, il n'y a pas de nécessité historique qui conduise à l'avènement de la démocratie et du socialisme. Celui-ci ne peut résulter que d'un choix, d'un choix difficile. La nature biologique de l'homme étant ce qu'elle est, avec ses instincts, ses pulsions, on peut même dire, avec Duverger, que démocratie et socialisme « *portent à son apogée la contradiction entre culture et nature* ».

Marx, après tant d'autres, a voulu introduire la raison dans l'histoire. Mais « *l'histoire s'écrit dans le style de Shakespeare plus que dans celui de Descartes* ». Homme de gauche, l'auteur aurait bien aimé « *que les orangers s'épanouissent au bord du Balaton* ». Et c'est sans joie aucune qu'il reconnaît le « *pessimisme de ses conclusions* ». Raison de plus pour en apprécier l'honnêteté. Trop souvent, le marxisme n'est pour ceux qui en traitent qu'occasion *de réquisitoire ou de dithyrambe*. Au discours des certitudes, Duverger, interprète d'une « science » politique très consciente de ses limites, a préféré l'observation sans parti pris. C'est ce qui rend si attachant et si nécessaire ce livre écrit d'une plume alerte, certes, mais néanmoins austère, et dont on devine, malgré son ton désabusé, quelle somme de travail il a demandée à son auteur.

ANDRÉ FONTAINE.

★ Maurice Duverger, *les Orangers du lac Balaton*, un vol. de 254 pages aux éditions du Seuil, coll. « L'histoire immédiate », environ 57 F.

Paysage
la sécheresse

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Canada

SELON UN NOUVEAU SONDAGE

Une majorité de Québécois se prononceraient en faveur de la souveraineté-association

Montréal. — La prise de position des dirigeants de la plus importante centrale syndicale du Québec et les résultats d'un nouveau sondage publié le dimanche 16 mars, ont rasséréné le gouvernement québécois, qui est activement engagé dans la campagne référendaire sur la souveraineté-association (la souveraineté politique du Québec assortie d'une association économique avec le Canada). Selon le sondage réalisé, entre le 7 et le 11 mars, par l'Institut québécois d'opinion publique (ICOP), 47,4 % des Québécois voteraient oui au référendum, qui aura lieu vraisemblablement dans la première quinzaine du mois de juin ; 43,6 % des 738 personnes interrogées voteraient non et 9 % d'entre elles ne se prononcent pas.

De notre correspondant

Les résultats de ce sondage constituent un renversement de la tendance constatée au cours de toutes les enquêtes précédentes qui avaient toujours dégagé une majorité de personnes opposées à la souveraineté-association. Le 7 mars dernier encore, un sondage commandé par la radio-télévision nationale Radio-Canada donnait 52 % au « non » et 41 % seulement au « oui ». La progression du « oui » est encore plus rapide si l'on isole les francophones qui répondent « oui » à la question posée au référendum (*« Accordez-vous au gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada ? »* dans une proportion de 55,4 %, alors qu'elle n'était que de 48 % quelques semaines auparavant. Mais surtout, les francophones ne sont plus que 35 % à vouloir voter « non ». Ils étaient 46 % le 7 mars dernier. Quant aux anglophones, ils se prononcent toujours aussi massivement pour le « non » : 77 %.

L'organisme de sondage donne plusieurs explications à cet étonnant revirement survenu en si peu de temps. L'enquête précédente, souligne l'ICOP, avait été réalisée au cours de la campagne pour les élections générales. Depuis, les Québécois ont décidé de la couleur du gouvernement fédéral en votant massivement pour les libéraux de M. Pierre-Elliott Trudeau. Ayant assuré leurs arrières, ils pourraient maintenant se permettre de prendre des risques qui sont par ailleurs limités par l'engagement répété du gouvernement québécois d'organiser un deuxième référendum pour soumettre à la population *« tout changement de statut politique »* relevant des négociations avec Ottawa.

Parmi les autres raisons invoquées, on relève le fait que les Québécois ont pu juger suspectes les propositions constitutionnelles du parti libéral provincial qui a tenu son congrès au début de mars. Les résultats du sondage sembleraient donc indiquer que le document libéral intitulé « Une nouvelle fédération canadienne » n'a pas répondu aux attentes de l'électorat. Enfin, l'ouverture du débat référendaire à l'Assemblée nationale, intégralement retransmis par la télévision, aurait donné l'avantage au parti québécois.

Un fédéralisme rénové

Dans leurs commentaires, plusieurs députés libéraux acceptent les explications données par l'ICOP, mais ils attribuent également le succès du parti québécois à l'ambiguïté de la question, qui, affirment-ils, est une *« question piège »* dans la mesure où le gouvernement *« tente de camoufler son objectif ultime, l'indépendance »*. Les libéraux trouvent cependant un motif de satisfaction dans le fait que, selon le sondage ICOP, le *« fédéralisme rénové »* qu'ils préconisent reste l'option constitutionnelle la plus populaire (51,6 %), suivie de la souveraineté-association (45,8 %). Ces derniers pourcentages ne sont qu'en apparence en contradiction avec ceux qui donnent une majorité relative de « oui » au référendum. La question posée au référendum porte en effet sur un *« mandat de négocier »* la souveraineté-association et n'offre pas la possibilité de se prononcer sur une autre option constitutionnelle.

L'enquête ICOP confirme d'autre part la progression constante de l'option défendue par le parti québécois depuis son arrivée au pouvoir en novembre 1976. En septembre 1978, moins de 37 % des personnes interrogées étaient favorables à la souveraineté-association, contre près de 46 % aujourd'hui. Enfin, le résultat le plus étonnant de ce sondage révèle que plus de 28 % de Québécois seraient favorables à l'indépendance pure et simple, alors que le pourcentage n'avait jamais dépassé 23 % auparavant. Les prochaines enquêtes permettront de déterminer si ce bond spectaculaire n'était qu'un accident.

Dans le débat référendaire qui s'est brusquement accéléré au cours des deux dernières semaines, le parti québécois a également marqué des points auprès du monde syndical. La direction de la Fédération des travailleurs du Québec, qui regroupe trois cent vingt mille adhérents, s'est prononcée samedi en faveur du « oui » au référendum et a confirmé la tenue d'un congrès spécial sur le sujet le 19 avril prochain. Le président de la F.T.Q., M. Louis Laberge, a expliqué sa position en disant que si le Québec avait deux fois plus de chômeurs que la province voisine de l'Ontario, il fallait en chercher les causes dans l' *« échec de l'actuel système fédéral »*. Il a cependant précisé que la position de la F.T.Q. *« ne constituait pas un appui au gouvernement du parti québécois, mais reflétait plutôt la voix du mouvement ouvrier dans l'affirmation du peuple québécois »*.

Le mot tabou

Les trois autres centrales syndicales ne se sont pas prononcées pour l'instant, mais il semble peu probable que leurs dirigeants recommandent à leurs membres de voter dans un sens ou dans l'autre. Pour sa part, la principale organisation regroupant les dirigeants d'netreprise, le Conseil du patronat du Québec, mène une campagne discrète pour le « non », diffusant des brochures sur le thème : *« Deux pays juridiquement égaux, deux politiques indépendantes, deux économies inégales et une seule monnaie : c'est la quadrature du cercle. »*

A cette vision de la souveraineté-association répond celle du ministre québécois des finances, M. Jacques Parizot, considéré comme le plus indépendantiste des membres du gouvernement, et qui déclarait la semaine dernière devant l'Assemblée nationale : *« Le référendum est une marche de plus sur cet escalier qui nous rapproche petit à petit de l'objectif. »* Le mot tabou n'a pas été prononcé, mais tout le monde a compris qu'il s'agissait de l'indépendance. M. Parizot, qui aurait préféré la création d'une monnaie québécoise distincte, n'en est pas moins favorable au maintien de *« l'espace économique canadien* [car il] *présente sur le plan industriel, commercial et financier des avantages pour les deux parties »*.

BERTRAND DE LA GRANGE.

États-Unis

La Maison Blanche a refusé de recevoir M. Poniatowski

Washington (*A.F.P.*). — M. Michel Poniatowski, ancien ministre, s'est plaint lundi 17 mars d'avoir été *« piégé »* par l'hebdomadaire allemand *Stern* à l'occasion de la publication d'une interview qui lui a fermé la porte de la Maison Blanche.

De passage pour vingt-quatre heures à Washington au cours d'un voyage d'études sur les problèmes de l'énergie, M. Poniatowski n'a pas été reçu, comme il devait l'être, par M. Brzezinski, conseiller de M. Carter.

La décision de la Maison Blanche est la conséquence de la publication d'une interview dans laquelle l'ancien ministre critique la politique étrangère de M. Carter. Il est notamment cité comme ayant dit : *« Cet homme a agi comme un imbécile, a tout laissé tomber, cédé partout et s'est comporté comme un baptiste politique »* (le *Monde* du 13 mars).

« J'ai protesté auprès de la direction de Stern, a dit M. Poniatowski à des journalistes français. *Je ne me souviens absolument pas d'avoir utilisé des mots pareils dans la conversation de près de deux heures que j'ai eue avec son représentant. Il était entendu que l'interview ne serait publiée qu'après que j'eus eu l'occasion de relire le texte, ce qui n'a pas été fait. »*

La venue de l'ancien ministre à Washington et la visite projetée à la Maison Blanche avaient un moment laissé penser qu'il était porteur d'un message de M. Giscard d'Estaing pour M. Carter. Il a affirmé lundi 17 mars qu'il n'en était rien.

Une séance de travail que la délégation conduite par M. Poniatowski devait avoir lundi matin au département de l'énergie a également été annulée au dernier moment à la demande des Américains. L'ancien ministre a néanmoins rencontré M. McNamara, président de la Banque mondiale, M. Jacques de Larosière, directeur exécutif du Fonds monétaire international, et le sénateur Jackson, président de la commission de l'énergie.

M. Poniatowski et sa délégation devaient quitter Washington mardi matin pour la Californie, où ils devaient visiter plusieurs centres de recherche avant de regagner Paris vendredi.

A TRAVERS LE MONDE

Colombie

● APRÈS L'ÉVASION DE L'AMBASSADEUR D'URUGUAY de l'enceinte diplomatique de la République Dominicaine à Bogota, onze ambassadeurs restent détenus par les guérilleros du M 19 : le nonce apostolique et les représentants des Etats-Unis, d'Israël, de Suisse, d'Egypte, du Mexique, du Venezuela, du Brésil, de République Dominicaine, de Haïti et du Guatemala. Parmi les vingt et un autres otages figurent huit diplomates de moindre rang, un citoyen espagnol et des ressortissants de divers pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Les autorités colombiennes ont, d'autre part, révélé que Cuba avait proposé à la Colombie d'accueillir les diplomates pris en otages, les soixante-dix prisonniers politiques dont les guérilleros du M 19 demandent la libération au cas où cette exigence serait satisfaite, ainsi que les occupants de l'ambassade de Santo-Domingo. — (*A.F.P.*)

Tunisie

● LA SANTÉ DE M. NOUIRA. — Le premier ministre tunisien sera en mesure de quitter dans les prochains jours l'hôpital de la Salpêtrière, où il est en traitement depuis trois semaines, a-t-on annoncé lundi 17 mars dans les milieux diplomatiques tunisiens. Bien que les médecins aient recommandé à leur patient de ne pas recevoir de visites, M. Nouira, dont l'état de santé *« évolue dans le meilleur sens possible »*, se remet progressivement selon les mêmes sources *« au courant des affaires de l'Etat »*.

Cuba

HEBERTO PADILLA AUTORISÉ A QUITTER LA HAVANE

Le poète Heberto Padilla a été autorisé à vivre hors de Cuba pendant plus de trois ans. Il a quitté, le dimanche 16 mars, La Havane pour Montréal. M. Padilla doit ensuite s'installer aux Etats-Unis, à Miami, où vit depuis environ un an son épouse, la poétesse Belkys Cuza Male. Le passeport qui lui a été délivré lui donne la possibilité de rentrer à Cuba et d'en sortir quand il le désire.

Heberto Padilla avait obtenu en 1968 le Prix de poésie de l'Union des écrivains et artistes cubains et avait été, à cette occasion, sévèrement attaqué par des organismes officiels. Par la suite, il avait critiqué l'activité de différentes institutions politiques et culturelles cubaines, ainsi que certains aspects du système socialiste. Arrêté en 1971 et remis rapidement en liberté, Heberto Padilla s'était alors rétracté publiquement. Sa situation avait, à l'époque, préoccupé de nombreux intellectuels en Europe et en Amérique. — (*A.F.P.*)

El Salvador

La mise en œuvre de la réforme agraire

(Suite de la première page.)

Le communiqué militaire précise que, lorsque les forces de sécurité sont arrivées sur place, elles ont été reçues par des coups de feu, et qu'au cours de la fusillade dix-sept des « envahisseurs » ont été tués. Le chiffre total des morts pourrait, toutefois, s'élever à quarante-six. Nombre de victimes seraient des travailleurs de la Colima, appartenant à la Fédération chrétienne des paysans du Salvador (FECCAS) et à l'Union des travailleurs agricoles, membre du Bloc populaire révolutionnaire (B.P.R., extrême gauche).

Amnesty International a lancé le 17 mars, à Londres, un appel au gouvernement du Salvador lui demandant de mettre un terme *« à une campagne de meurtres et d'enlèvements déclenchée contre les paysans salvadoriens à la suite de l'annonce de la réforme agraire »*. Citant différents exemples de répression depuis le 6 mars, Amnesty fait état de quatre-vingts morts, dont au moins vingt-huit enfants, dans le département du Cuscatlan. Elle indique également que l'armée aurait allumé un cercle de feu autour d'un village du département de Chalatenango pour empêcher les paysans de s'enfuir. Quarante personnes auraient trouvé la mort lors de cette action. Amnesty International accuse une organisation paramilitaire d'extrême droite, ORDEN (en principe dissoute, mais qui se serait reconstituée sous le nom de « Front national démocratique »), de participer à la destruction de villages

D'autres affrontements sanglants ont marqué la journée du lundi 17 mars. Ce jour-là, une grève générale, déclenchée à l'appel de la Coordination révolutionnaire de masses (qui regroupe vingt-cinq syndicats et les principales organisations d'opposition à la junte) a pratiquement paralysé le pays.

Les transports en commun ne fonctionnaient pas dans la capitale, et les commerces étaient fermés. San-Salvador était sillonnée par les patrouilles militaires et survolée par des hélicoptères.

L'université a été le théâtre d'une fusillade de deux heures et demie entre des étudiants et des militaires appuyés par des voitures blindées. Différents témoignages font état de morts et de blessés sans que leur nombre soit connu.

Au moins cinq personnes ont péri un peu plus tôt dans la journée lorsque la police fiscale et des agents en civil, appuyés par des blindés, ont attaqué une usine américaine occupée depuis vingt jours, la Beckman Instrument Co. Les survivants ont déclaré que les assaillants ont fait irruption dans les bâtiments et se sont emparés d'une trentaine de travailleurs. Toujours d'après les survivants, encore sous le choc, les policiers se seraient attaqués aux travailleurs avec des machettes. Cinq d'entre eux ont été tués.

On signale, d'autre part, l'occupation par des militants du B.P.R. du siège de la compagnie de distribution des eaux. Ils exigent une meilleure distribution d'eau potable dans les bidonvilles de la capitale. Une bombe artisanale que portait l'un des occupants a explosé accidentellement, faisant au moins un mort et quatre blessés graves. Une autre bombe a endommagé les locaux du ministère de l'agriculture. Cet attentat serait le fait des forces d'extrême droite, manifestant ainsi leur hostilité à la réforme agraire.

Il semble enfin que plusieurs affrontements se soient déroulés aux alentours de la capitale entre militants de gauche et forces de sécurité. L'armée, d'après un communiqué officiel, aurait tué dix-sept jeunes insurgés qui élevaient des barricades dans la ville de San-Martin, à 19 kilomètres au nord de San-Salvador.

Paraguay

D'APRÈS LA PRESSE BRÉSILIENNE

Les forces de l'ordre traquent un mouvement de guérilla

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Un mouvement de guérilla vient de faire son apparition au Paraguay, rapporte le grand quotidien brésilien *O Estado de Sao-Paulo* dans son édition du dimanche 16 mars. Après avoir mené une première action, les révolutionnaires seraient désormais combattus par d'importantes forces militaires. D'abord révélée par un journal de la ville de Curitiba, située à 600 kilomètres de la frontière paraguayenne, l'affaire a fait l'objet d'un communiqué du ministère de l'intérieur paraguayen, qui parle d'un affrontement entre l'armée et un groupe de « malfaiteurs ».

Le 13 mars, le *Correio de Noticais* de Curitiba indiquait qu'un groupe d'une trentaine de personnes armées, s'affirmant d'opposition au régime du général Stroessner, s'étaient emparées, le 8 mars, d'un autobus près de la ville de Caaguazu, sur la route qui relie la capitale, Asuncion, à Puerto-Stroessner, à la frontière du Brésil. Au premier poste de contrôle eut lieu un affrontement avec la police. Dès le lendemain, d'importantes forces militaires poursuivaient les assaillants qui s'étaient réfugiés dans la forêt environnante.

Une opération importante

Les détails apportés postérieurement par le *Correio de Noticias* puis par l'*Estado de Sao-Paulo* témoignent de l'ampleur de l'opération. Des habitants de la région, interrogés par les journalistes, parlent de plusieurs centaines de guérilleros combattus par quelque cinq mille hommes, membres des milices du parti gouvernemental, et des militaires. Les forces officielles feraient usage d'hélicoptères et même d'avions. Les militaires, qui seraient commandés par le général Benitez Juanes Serrano, ont installé leur quartier général dans une usine de boissons gazeuses de Caaguazu. Un nouvel affrontement, le 14 mars, aurait provoqué la mort de seize guérilleros, et une centaine de personnes seraient détenues. Les journalistes brésiliens qui s'étaient rendus dans la région ont été expulsés vers Foz-de-Iguazu.

Le groupe de guérilleros serait dirigé par le « commandant Vito », surnom de M. Vitorino Centurion, un paysan autrefois membre des Ligues paysannes, proches des secteurs progressistes de l'Eglise paraguayenne, qui aurait par la suite créé un groupe clandestin plus radical, la Ligue agraire paysanne du Paraguay. M. Centurion avait participé en 1972 à l'occupation d'une église à Caaguazu, ce qui lui avait valu trois ans de prison.

La seule réaction officielle des autorités d'Asuncion à l'affaire a été un communiqué du ministère de l'intérieur reproduit, le 15 mars, par la presse paraguayenne, qui reconnaît la mort de dix personnes au cours d'un affrontement avec un groupe de « malfaiteurs ». L'ampleur de l'opération militaire et le nombre de pertes de part et d'autre ne permettent guère, cependant, de croire qu'il s'agit d'une affaire de droit commun. La vigueur de la riposte du gouvernemnt pourrait certes couper court au mouvement de guérilla naissant. S'il se consolidait, cela préoccuperait non seulement les autorités d'Asuncion, mais aussi celles de Brasilia : l'opération militaire a été menée à moins de 200 kilomètres du grand barrage d'Itaipu, construit conjointement par le Brésil et le Paraguay, à leur frontière commune.

THIERRY MALINIAK.

AMÉRIQUES

PORTO-RICO, UN PEU PLUS PRÈS DES ÉTATS-UNIS

I. — La « libre association » à bout de souffle

Le président Carter l'a emporté, à une très faible majorité, sur M. Kennedy, lors des « primaires » démocrates organisées le 16 mars à Porto-Rico : il aura vingt et un délégués à la convention de New-York, cet été, contre vingt à son rival.

Ce résultat est considéré comme une nouvelle victoire de ceux qui dans l'« Etat libre associé », sont partisans de voir l'île caraïbe devenir le cinquante et unième Etat de l'Union. Les tenants de l'actuel statut institutionnel, ainsi que les indépendantistes, peu nombreux mais résolus à toutes les extrémités pour empêcher l'« annexion », étaient en effet plus favorables à M. Kennedy.

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

San-Juan. — « *Nous voulons sensibiliser l'opinion publique* [insulaire] *au fait que Porto-Rico est partie intégrante des Etats-Unis.* » M. Carlo Romero Barcelo, gouverneur de Porto-Rico, ne tente pas de se cacher derrière son doigt : l'organisation des primaires républicaines et démocrates, les 17 février et 16 mars, a été une nouvelle petite victoire remportée par les *estadistas* (partisans de la transformation de l'Etat libre associé de Porto-Rico en un cinquante et unième Etat de l'Union) sur leurs adversaires : aussi bien les *populares* du P.P.D. (parti populaire démocratique, partisan de conserver, en l'améliorant, l'actuel statut de *commonwealth)* que les champions de l'indépendance.

Les Portoricains, en effet, ne sont fondamentalement d'accord que sur un point : la situation, unanimement qualifiée de « coloniale », ne peut plus durer. Citoyens des Etats-Unis et appelés, à ce titre, à participer à la défense de l'Union et à ses aventures belliqueuses (comme au Vietnam, où ils ont été nombreux à se battre), ils n'ont, pourtant, ni représentants ni sénateurs à Washington. Dépendant des décisions fédérales pour tout ce qui touche aux affaires étrangères, au commerce extérieur, aux douanes, à la monnaie, aux communications, aux migrations, à la justice, et pour quelques autres secteurs encore, les habitants de Porto-Rico ne participent cependant pas à l'élection du président de l'Union. En sens inverse, bénéficiant, plus qu'aucun Etat de l'Union peut-être, des aides fédérales, ils sont exemptés d'impôts fédéraux. Si ce n'est point là du colonialisme, cela ressemble fort à une situation de protectorat...

Ainsi en dispose le statut d'Etat libre associé, adopté en 1952, et confirmé en 1967 par 60 % des votants. Les Portoricains, qui élisent leur gouverneur et leur propre législatif, ont, pour les représenter auprès de Washington, un « commissaire » — personnage capital de la vie publique de l'île, puisque son rôle consiste à obtenir des Etats-Unis le maximum de subsides pour ses concitoyens. L'actuel commissaire, M. Baltazar Corrada del Rio, s'est, ainsi, taillé une solide réputation d'efficacité en obtenant, après le rigoureux hiver 1978, que Porto-Rico ne soit pas écarté du bénéfice des fonds fédéraux affectés à la réfection des routes endommagées par... le gel (1).

L'histoire explique évidemment les ambiguïtés actuelles. Porto-Rico a été cédé en 1898 par l'Espagne aux Etats-Unis — en même temps que les Philippines et l'île de Guam, dans le Pacifique. C'est donc par un acte d'impérialisme pur que cette « grande Caraïbe » est entrée dans le giron américain. Au fil des décennies, Washington a progressivement rectifié les aspects les plus colonialistes de la situation, accordant en particulier la citoyenneté américaine aux Portoricains en 1917. La persistance du sentiment national insulaire empêchait, cependant, une intégration pure et simple. Une cote mal taillée fut donc trouvée sous l'égide du grand leader du parti populaire démocratique Luis Muñoz Marin, qui forgea et fit adopter par ses concitoyens, en 1952, la formule du *commonwealth*, définie comme une « *troisième voie vers la liberté* » — ni intégration ni indépendance immédiate, mais décolonisation graduelle et paisible...

Le bon vouloir de Washington

Le parti néo-progressiste (P.N.P.) au pouvoir, qui tient haut la bannière de l'intégration aux Etats-Unis, a peu à peu rogné la base populaire des tenants de l'actuel statut — au point d'apparaître, désormais, comme capable d'imposer sa solution.

Le gouverneur Romero Barcelo, *estadista* convaincu, a promis, s'il est réélu à la fin de cette année, d'organiser en 1981, un référendum sur le statut de l'île. S'il a lancé ce défi, c'est, évidemment, qu'il s'estime en mesure de le gagner. Il a assuré que, même vainqueur de quelques voix seulement, il demanderait l'intégration.

Le grave danger est que les *independantistas*, peu nombreux en termes électoraux, mais extrêmement déterminés, sont décidés à s'opposer avec l'énergie du désespoir à une évolution du statut insulaire, qui aurait le grave inconvénient d'être pratiquement irréversible par rapport à l'actuelle « association ».

Le parti populaire démocratique, qui, depuis 1940, a associé sa fortune politique à la promotion, puis à la défense, du statut de *commonwealth* parviendra-t-il à arrêter son lent, mais incessant déclin, et à reprendre l'avantage, à la fin de cette année, sur les néo-progressistes ? Le P.P.D. a, dans ce but, formulé, l'été dernier, une plate-forme électorale susceptible de redorer le blason de l' « association ».

Son chef, M. Rafael Hernandez Colon, ancien gouverneur de l'île (1972-1976), préconise une nouvelle répartition des compétences, renforçant la position de San-Juan par rapport à Washington. Il réclame, en particulier, que le contrôle des très importantes aides fédérales accordées à Porto-Rico, comme les *food stamps* (tickets de nourriture, accordés à la moitié de la population) soit transférées aux autorités insulaires ; que San-Juan puisse édicter ses propres règles, en matière de salaire minimum, de relations du travail, de limitation de la pollution, de surveillance de l'immigration ; que le *commonwealth* puisse négocier des accords commerciaux internationaux, établir ses propres barrières douanières, délimiter une zone économique maritime de 300 milles, dont les ressources, pétrolières notamment, seraient siennes, etc.

En bref, le P.P.D. réclame la plupart des prérogatives de l'indépendance, hormis la défense et un siège aux Nations unies ! La faiblesse de ce programme est que sa réalisation dépend entièrement du bon vouloir de Washington. Or, il est peu probable que le pouvoir fédéral soit disposé à créer au profit d'un Etat, fût-il « librement associé », ce qui pourrait passer pour un dangereux précédent, alors même que le parti pro-américain est plus fort que jamais à Porto-Rico...

L'érosion continue des positions du P.P.D. est évidemment due, pour l'essentiel, à l'essoufflement de la formule même de *commonwealth*. Lancé d'abord comme une solution d'attente — fortifier l'économie, les structures, les capacités de l'île pour préparer l'indépendance — l'Etat libre associé a, sans conteste, tiré Porto-Rico de sa misère des années 30 pour en faire, au début des années 70, le territoire le plus riche d'Amérique latine, avec le premier revenu annuel par habitant du sous-continent, des infrastructures développées, une industrie prospère, un niveau de protection sociale et d'instruction publique sans équivalent dans les autres pays de langue, d'histoire, de culture et de traditions hispaniques de la région..

Le bâton et la carotte

Mais les failles du système apparurent avant même la crise de 1974-1975 : avec la hausse des salaires et des prix insulaires consécutive à l'alignement progressif, dans de nombreux domaines, des conditions portoricaines sur celles des cinquante Etats de l'Union, les implantations industrielles se sont ralenties ; le tourisme a piétiné. Cependant, on s'apercevait que l'agriculture traditionnelle, fondée sur la canne à sucre, était moribonde — faute d'avoir pu offrir aux *jibaros* (ruraux) l'équivalent tangible du mirage des grandes cités américaines, où se déversaient des centaines de milliers d'émigrés portoricains. Plus gravement encore, le boom économique laissait officiellement 20 % de la main-d'œuvre locale en chômage — 40 à 45 %, selon des estimations plus crédibles : des taux tout à fait latino-américains !

L'effritement du P.P.D. (aggravé par des dissensions internes), le désenchantement à l'égard de la formule du *commonwealth*, laissent donc face à face deux forces inégales, mais également décidées à sortir par des moyens radicaux de la situation « coloniale » où se trouve l'île aujourd'hui : les *estadistas* du P.N.P. sont bien décidés à exploiter leur avantage de parti au pouvoir pour amener définitivement Porto-Rico dans le giron des Etats-Unis ; et les *independantistas* proclament que c'est sur leur cadavre qu'il faudra passer pour constituer l'*estado libre asociado* en cinquante et unième Etat de l'Union.

La clientèle des néo-progressistes est double. Elle comprend, d'une part, les Portoricains qui, nombreux, ont profité du boom économique de ce dernier quart de siècle et pensent que sa poursuite, ou sa reprise, n'est concevable que sous l'égide du tuteur américain ; il y a, d'autre part, celle, plus traditionnelle, des pauvres — ces laissés-pour-compte de la prospérité, à qui l'Etat fédéral assure désormais de providentiels subsides et qui craignent de se retrouver démunis de tout s'ils ne manifestent pas allégeance au protecteur. Le P.N.P. joue, auprès de la population, tantôt du bâton, tantôt de la carotte. Ainsi sussure-t-il que, si Washington était amené à se désintéresser de Porto-Rico, les pensions de très nombreux vétérans de la guerre du Vietnam pourraient bien ne plus être payées. Mais il affirme aussi que, devenu un nouvel Etat de l'Union, l'île garderait ses privilèges, comme l'espagnol, langue obligatoire de scolarisation.

Le P.N.P. n'a pratiquement pas cessé de progresser dans les sept élections qui ont eu lieu depuis 1952, date de la création de l'Etat libre associé, passant de moins de 13 à plus de 48 % des voix. Il est donc très proche du seuil des 50 % au-delà duquel il considère que Porto-Rico doit devenir partie intégrante de l'Union. Il approfondit une implantation politique multiforme.

Le dernier en date de ses succès est sa mainmise, au printemps 1979, sur l'appareil local du parti démocrate. Depuis 1940, date à laquelle le grand dirigeant « populaire » Luis Muñoz Marin accéda, pour près de trois décennies, aux commandes de la vie politique insulaire, il existait un lien apparemment indissoluble entre les démocrates américains et le P.P.D. Les néo-progressistes, et leurs prédécesseurs sur l'échiquier politique, étaient, quant à eux, affiliés depuis le début du siècle, aux républicains. Désormais, les partisans de l'intégration aux États-Unis ont donc le contrôle des machines portoricaines des deux grands partis américains traditionnels.

Le parti néo-progressiste proclame que, à la différence des *populares*, qui, sauf lors de la grande crise de 1954 (2), ont toujours ménagé les indépendantistes, il n'hésiterait pas à se colleter avec eux. Il y a là tous les germes d'une grave crise, à propos de laquelle les pessimistes emploient le terme de « guerre civile », anticipant des développements comparables à ceux du Pays basque espagnol, ou de l'Irlande du Nord.

(1) Porto-Rico, rappelons-le, est situé par 18 degrés de latitude nord, et jouit d'un climat tropical !

(2) De très nombreuses arrestations avaient été opérées dans les milieux indépendantistes de Porto-Rico après la fusillade déclenchée le 1er mars 1954 au Congrès de Washington contre des représentants américains.

Prochain article :

« L'INDÉPENDANCE N'EST PAS NÉGOCIABLE »

AFRIQUE

Algérie

A Tizi-Ouzou l'interdiction d'une conférence sur la poésie berbère a provoqué des manifestations d'étudiants

De notre envoyé spécial

Tizi-Ouzou. — La capitale de la Kabylie a connu, la semaine dernière, une petite poussée de fièvre, à la suite de l'interdiction par les autorités locales d'une conférence de l'écrivain Mouloud Mammeri sur « La poésie kabyle ancienne » (1). Cette décision, qualifiée par beaucoup de « *maladroite* », a suscité un émoi particulièrement vif dans la communauté universitaire qui avait invité M. Mammeri et qui n'a pas voulu s'incliner sans protester devant le fait accompli

Dans la nuit du dimanche 9 au lundi 10 mars, l'écrivain a reçu un appel téléphonique : une personne se faisant passer pour le recteur du centre universitaire de Tizi-Ouzou lui a annoncé que la conférence prévue pour l'après-midi était annulée et lui a recommandé de ne pas se déplacer. Le recteur, M. Arab, ayant démenti, dans la matinée de lundi, être l'auteur de cette communication, M. Mammeri a pris la route, en compagnie d'un ami. Son véhicule a été stoppé par un barrage à Dra Ben Khedda, localité située à une dizaine de kilomètres de Tizi-Ouzou, et un policier lui a demandé de le suivre chez le wali (préfet). « *J'ai été reçu*, nous a dit M. Mammeri, *par le chef de cabinet, qui m'a expliqué fort courtoisement que ma conférence risquait de déclencher des troubles de l'ordre public et m'a dit qu'il valait mieux y renoncer. Je me suis incliné en formulant le vœu que cette réunion puisse se tenir ultérieurement. Après avoir informé le recteur et les étudiants membres du comité qui m'avait invité, j'ai regagné Alger.* »

« *M. Mammeri*, nous a dit l'un des professeurs de l'université de Tizi-Ouzou, *a décliné l'offre que lui faisaient les étudiants d'assurer eux-mêmes le service d'ordre de la conférence, assurant qu'il ne voulait pénétrer dans le centre universitaire « que par la grande » porte* ».

Refusant d'accepter le « diktat » des autorités locales, les étudiants ont riposté le lendemain en organisant dans les rues de la ville un défilé. Plusieurs centaines d'entre eux ont marché deux heures durant en arborant des banderoles proclamant notamment : « *Halte à la répression culturelle* » et « *Culture berbère, culture algérienne* », et en scandant en kabyle des slogans sur les thèmes : « *Nous en avons assez de l'injustice* », et « *Le berbère est notre langue* ».

« *L'interdiction de la conférence*, nous a dit un étudiant, *constitue un maillon nouveau d'une longue chaîne de brimades culturelles. Le centre universitaire de Tizi-Ouzou en est à sa troisième année d'existence. La première année, on nous a empêchés de faire venir un chanteur kabyle, Aït Menguellat. On nous a interdit, l'année suivante, de monter la pièce de Kateb Yacine*, la Guerre de deux mille ans. *Tout cela s'inscrit dans le droit-fil d'une politique constamment répressive à l'égard de la culture berbère, qui est niée alors qu'elle est l'une des composantes fondamentales de la personnalité algérienne. M. Mouloud Mammeri est, à ce titre, particulièrement visé puisqu'en 1973 on a supprimé d'un trait de plume le cours de langue berbère qu'il donnait à l'université d'Alger.* »

Les étudiants ont écrit au chef de l'Etat ainsi qu'à de nombreuses personnalités pour leur exposer les faits, demander un fonctionnement démocratique de l'université, dénoncer les immixtions des instances locales du parti et des autorités administratives dans la vie culturelle de l'université et réclamer la possibilité d'apprendre le berbère à l'école comme deuxième langue nationale.

Les événements ont pris, dans la nuit de mercredi à jeudi, un tour plus politique avec l'apparition dans la région, notamment sur la route d'Alger à Boudouaou et Tizi-Ouzou, de nombreuses inscriptions en français peintes sur les murs et sur les panneaux de signalisation routière, dues, semble-t-il, à des militants du F.F.S. (Front des forces socialistes) de M. Aït Ahmed, qui manifeste depuis quelques mois un léger regain d'existence après une longue période d'éclipse. Elles prenaient pour cible le F.L.N. et portaient : « *Démocratie* » et « *Aït Ahmed au pays* ». Elles ont été rapidement badigeonnées. Cette campagne a été dénoncée en termes durs par les comités étudiants de Tizi-Ouzou, qui accusent « *les révolutionnaires de salon du F.F.S.* » de vouloir « *récupérer* » leur action « *alors qu'elle a*, disent-ils, *un caractère strictement culturel et local* ».

« *Le forcing fait par les partisans de l'arabisation depuis quelques mois devait inévitablement entraîner des réactions*, nous a dit un étudiant. *Il est significatif de constater que le concept de culture berbère est devenu populaire ces dernières années en Kabylie alors qu'il était circonscrit auparavant à quelques cercles intellectuels.* » Il est de fait que le mouvement de protestation de Tizi-Ouzou a trouvé quelque écho dans la région puisque, dimanche 16 mars encore, les lycéens de l'Arbat-Naït-Irathen (ex-Fort national) auraient fait grève pour soutenir les étudiants de Tizi-Ouzou.

DANIEL JUNQUA.

(1) Il a publié récemment *les Isefra*, poèmes de Si Mohand ou Mhand, éd. Maspero, 480 pages, Paris, 1978, et *Poèmes kabyles anciens*, Ed. Maspero, coll. « Voix », 472 pages, Paris, 1980.

Sénégal

Deux dirigeants de l'opposition illégale sont interpellés

De notre correspondant

Dakar. — Deux leaders de la fraction dite « *clandestine* » du Parti africain de l'indépendance (P.A.I., formation d'extrême gauche sénégalaise, dont une autre branche jouit par contre d'un statut légal), MM. Amath Dansokho et Maguelé Thiam, ainsi que six de leurs partisans, ont été déférés lundi 17 mars au parquet de Dakar par la police, qui les avait appréhendés à la fin de la semaine dernière pour, semble-t-il, reconstitution de ligue dissoute. Ils devaient être remis dès mardi en liberté provisoire, dans l'attente d'un éventuel procès, la sanction prévue étant de deux mois de prison au maximum.

Depuis plusieurs années, M. Amath Dansokho vit le plus souvent à Prague, où il collabore à *la Nouvelle Revue internationale*. M. Maguete Thiam, agrégé de physique, enseigne à l'université de Dakar ; il joue par ailleurs un rôle très actif au sein du Syndicat unique et démocratique des enseignants du Sénégal (SUDES) ; il dirige enfin, avec M. Mamadou Dia, le mensuel d'opposition *Andé Sopi* (« S'unir pour lutter »).

Les prévenus auraient incité publiquement à la grève, la semaine dernière, en leur qualité de militants d'un parti politique non reconnu, les ouvriers d'une entreprise industrielle de la banlieue dakaroise.

En octobre dernier, le professeur Cheikh Anta Diop, dirigeant d'une autre formation illégale, le Rassemblement national démocratique (R.N.D.), avait fait l'objet d'une mesure identique pour des motifs analogues. A ce jour, cependant, son procès n'est pas encore venu, et M. Diop, tout en demeurant sous le coup d'une inculpation, a pu récemment se rendre en voyage à l'étranger.

P. B.

Le conflit saharien

RABAT CONFIRME L'IMPORTANCE DES COMBATS QUI « SE POURSUIVENT »

Rabat (*A.F.P.*). — Le Maroc a confirmé, lundi 17 mars, les affrontements qui s'étaient déroulés ces derniers jours dans le Sud marocain et qui ont été annoncés par le Front Polisario (*le Monde* du 18 mars). Le communiqué officiel publié à Rabat ne fournit pas de bilan précis. Il déclare que les opérations de « *ratissage et de nettoyage* » se sont déroulées dans la région de l'oued Tighzert et sur l'axe allant de Ngueb à Zak « *en vue de la destruction des caches dans lesquelles se sont infiltrés les mercenaires* ».

« *L'aviation royale est intervenue, au cours de ces combats, détruisant un important matériel ennemi composé de dizaines de pièces d'artillerie et de véhicules* », affirme le communiqué qui précise : « *Les opérations se poursuivent encore sans répit afin de pourchasser les survivants en fuite vers leurs bases de départ.* »

Ouganda

AFFRONTEMENT A KAMPALA ENTRE SOLDATS TANZANIENS ET CIVILS

Une fusillade nourrie s'est poursuivie pendant trois heures, lundi 17 mars, dans le quartier de Kibule, à la périphérie de Kampala. Elle aurait opposé des militaires tanzaniens à des civils ougandais à la suite du meurtre, la veille, d'un officier tanzanien. Des rapports non confirmés font état de six civils ougandais tués. « *La situation est très grave* », selon un officier de police ougandais. Les Tanzaniens auraient mis le feu à trois habitations et pillé plusieurs échoppes.

Par ailleurs, le propriétaire de l'hebdomadaire *Ngabo* (favorable à l'ancien président Lule) a été assassiné samedi. Un agent de la circulation aurait été battu à mort, à Kampala, par des soldats tanzaniens, lesquels auraient également tiré sur les policiers ougandais dépêchés sur les lieux. *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Rhodésie

LORD SOAMES S'ENTRETIENT A LONDRES DE L'AIDE BRITANNIQUE AU ZIMBABWE

Arrivé lundi 17 mars à Londres, lord Soames, gouverneur de la Rhodésie, devait être reçu par Mme Thatcher ce mardi et regagner Salisbury mercredi. Il s'est déjà entretenu avec lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, de l'aide que Londres fournira au Zimbabwe après la proclamation de l'indépendance, le 18 avril.

Sur place, la réorganisation des services de radio et de télévision par M. Mugabe a provoqué la démission des huit membres — tous européens — du conseil d'administration de la Rhodesian Broadcasting Corporation. Alors que les derniers éléments de la force de contrôle du Commonwealth évacuaient dimanche le pays, les autorités britanniques ont annoncé qu'elles détacheraient des conseillers militaires auprès des forces armées du Zimbabwe, dont le commandement demeure entre les mains du général Peter Walls. — *(Reuter, U.P.I.)*

DIPLOMATIE

A La Haye

« L'AFFAIRE DE LA POLLUTION DU RHIN DOIT ÊTRE RÉGLÉE PAR DES MOYENS INTERNATIONAUX » estiment MM. Barre et François-Poncet

La question de la pollution des eaux du Rhin, les problèmes communautaires et la préparation du sommet des Neuf à la fin du mois, à Bruxelles, sont au centre des entretiens que le premier ministre, M. Raymond Barre, et le ministre des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, ont ce mardi 18 mars à La Haye.

L'affaire de la pollution du Rhin par le sel doit être réglée, selon le gouvernement français, par des moyens internationaux. En 1976, les Etats riverains du Rhin avaient signé à Bonn une convention prévoyant qu'une partie des rejets des Mines de potasse d'Alsace, actuellement déversés dans le Rhin, soit injectée dans le sous-sol afin de faire baisser la salinité du fleuve, mais M. Barre a retiré le projet de ratification de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, car il aurait été repoussé par les parlementaires français en raison d'une coalition sur ce sujet entre le R.P.R. (gaullistes), les socialistes et les communistes.

Paris s'est, depuis, engagé à proposer des solutions réalisables en s'inspirant, dans toute la mesure du possible, des préoccupations manifestées par l'opinion et les parlementaires.

Le prochain sommet de Bruxelles est, d'autre part, jugé crucial pour l'avenir de la C.E.E. Il fera l'objet d'entretiens que M. François-Poncet doit avoir mercredi à Copenhague avec le ministre danois des affaires étrangères, M. Olesen, et a été au centre des entretiens qu'ont eus dimanche à Hambourg MM. Giscard d'Estaing et Schmidt. M. Poirier, le porte-parole de l'Elysée, a déclaré à ce sujet lundi 17 mars que cet échange de vues avait aussi porté « *sur les problèmes qu'abordera le prochain conseil européen. La France a la volonté politique d'aboutir à une solution équitable (et conforme aux principes d'organisation de la Communauté) de l'ensemble des questions dont dépend la poursuite des progrès de l'Europe. Mais, pour aboutir, il faut évidemment que cette volonté politique soit partagée.* »







ASIE

LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES PROLONGEMENTS

Les troupes soviétiques poursuivent leur action dans les provinces limitrophes du Pakistan

Les citoyens afghans qui ont fui leur pays ont un délai d'un mois pour rentrer et reprendre possession des biens qui leur ont été *« illégalement confisqués par le régime Amin »*, a annoncé lundi 17 mars l'agence Tass, se référant à une décision du ministère des finances de Kaboul. Cette mesure, écrit l'agence, ne pourra profiter qu'aux *« personnes qui ont été égarées par la propagande hostile, mais qui ont pris conscience de leur erreur. En revanche*, poursuit-elle, *les citoyens qui ont quitté leur patrie et qui se dressent contre les intérêts nationaux du peuple afghan ne récupéreront pas leurs biens confisqués, qui deviendront propriété de l'Etat. »*

L'agence Tass a, d'autre part, avancé une nouvelle thèse pour expliquer la mort de l'ancien président Hafizullah Amin au moment où les troupes soviétiques, à la fin de décembre, débarquaient à Kaboul. Il ne s'agirait là, selon l'agence, que d'une *« pure coïncidence »*. Jusqu'à présent, plusieurs versions ont circulé au sujet de la mort d'Amin, l'une d'elles étant que l'ancien chef du parti avait été tué au cours des premiers combats opposant le corps d'intervention de l'armée rouge aux troupes afghanes.

Tel n'est pas l'avis de M. Youri Kornilov, le commentateur de l'agence Tass, selon lequel le président Amin a été tué par les *« forces saines »* de son parti. *« Le fait que cela se soit produit pendant le début du processus d'entrée de contingents militaires soviétiques en République démocratique afghane n'est qu'une pure coïncidence »*, écrit-il.

Cependant qu'à Kaboul les autorités poursuivent leur campagne contre les *« éléments subversifs et les espions »*, après l'arrestation la semaine dernière d'un citoyen égyptien qualifié d'*« agent de l'ennemi »*, les combats continuent dans les provinces proches du Pakistan entre troupes soviétiques et des éléments de l'armée afghane, d'une part, et la résistance islamique, d'autre part. Les Soviétiques paraissent s'être assurés, bien que l'on ait signalé quelques escarmouches, le contrôle d'une grande partie de la province de Khunar, au nord-est, et en particulier de la route reliant la ville de Khunar à la frontière pakistanaise. Dans cette région, le *Times* fait état du bombardement des récoltes par l'aviation. Aussi les Soviétiques semblent-ils faire porter actuellement le poids principal de leur action dans la province de Paktia, plus au sud. Selon le mouvement Jamiat Islami, les combattants se replient dans la montage tout en infligeant des pertes aux assaillants. Des ralliements de soldats de l'armée régulière sont annoncés en divers points.

Malgré le pilonnage dont ils sont l'objet, les résistants n'hésitent pas à entreprendre des actions jusqu'aux abords de la capitale. L'agence U.P.I. signale ainsi qu'un groupe de guérilleros a repoussé ces jours derniers un convoi soviéto-afghan à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Kaboul.

● A PARIS, la situation en Asie centrale a été évoquée au cours des entretiens que M. François-Poncet a eus lundi avec M. Sham Sul Huk, ministre des affaires étrangères du Bangladesh. *« Nous sommes d'accord*, a déclaré le ministre bengali, *sur le fait que nous devons faire tous les efforts possibles pour accélérer le retrait des forces soviétiques d'Afghanistan. »* La proposition de la Communauté d'une neutralisation a été discutée, mais *« les conséquences de cette proposition restent encore à définir »*, a indiqué M. Huk. On se refuse d'autre part, à Paris, à tout commentaire, dans les milieux officiels, sur les informations en provenance de New-Delhi sur la livraison d'avions de combat français au Pakistan.

● A BONN, où le ministre indien des affaires étrangères, M. Rao, est arrivé lundi, M. Klaus Boelling, porte-parole du gouvernement, a déclaré que les dirigeants occidentaux seront bientôt en mesure d'annoncer une riposte commune à l'intervention soviétique en Afghanistan. *« Je crois pouvoir dire que des progrès notables et substantiels sont susceptibles d'être accomplis dans le sens d'une position globale cohérente »*, a dit M. Boelling, qui rendait compte des entretiens qui ont eu lieu, dimanche à Hambourg, entre MM. Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt.

● A MOSCOU, l'agence Tass a relancé lundi la proposition faite par M. Brejnev demandant des *« garanties contre toute ingérence étrangère en Afghanistan »*. L'établissement de telles garanties *s'inscrirait absolument dans le droit fil de la charte de l'ONU »*, estime l'agence, qui précise que les Etats-Unis n'ont toujours pas répondu à cette proposition. Tass critique par ailleurs vivement M. Genscher, ministre *ouest-allemand* des affaires étrangères, pour son rôle d'« intermédiaire » dans les affaires afghanes et d'*« arbitre désigné par Washington »*.

● AU PAKISTAN, où de violentes manifestations antisoviétiques ont eu lieu à Lahore, la délégation militaire chinoise, qui effectue une visite de dix jours sous la conduite de M. Xiao Ke, vice-ministre de la défense, s'est rendu lundi au quartier général des forces aériennes pakistanaises à Peshawar et le long de la frontière pakistano-afghane.

● Enfin, à WASHINGTON, où M. Zhang Wenjin, vice-ministre chinois des affaires étrangères, s'est entretenu lundi avec M. Cyrus Vance, on estime qu'il y a peu de chances pour que les Soviétiques retirent prochainement leurs troupes d'Afghanistan. On indique que MM. Zhang et Vance ont examiné une série de mesures *« indépendantes et parallèles »* susceptibles d'être prises par les deux pays pour faire face à l'« expansionnisme » de Moscou. Le Pentagone, de son côté, a annoncé lundi l'arrivée dans l'Océan Indien de dix-huit cents *« marines »* venant de Singapour, et dont l'envoi avait été précédemment annoncé.

La crise a provoqué un refroidissement des relations entre Bonn et Varsovie

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Les événements d'Afghanistan ont lourdement pesé sur la visite en Pologne, dimanche 16 et lundi 17 mars, du ministre ouest-allemand de l'économie. Contrairement à ceux qu'avait menés dans une atmosphère chaleureuse, au début du mois, à Varsovie, le secrétaire d'Etat français, M. Stirn (*le Monde* du 6 mars), les entretiens de M. Lambsdorff avec les autorités polonaises ont été — pour reprendre la terminologie diplomatique — *francs*.

Dès son arrivée à Varsovie, le ministre ouest-allemand a rappelé que son pays condamnait l'intervention soviétique et affirmé — tout en se prononçant pour la poursuite de la politique de détente et de désarmement — que les relations entre les pays de l'Ouest et de l'Est avaient subi au début de l'année un *« contrecoup que la R.F.A. déplore »*.

Ajournée en janvier, précisément pour cette raison (ce que M. Lambsdorff a tenu à démentir pour la forme), cette visite n'aura finalement permis de souligner qu'un point d'accord — important, il est vrai, — la volonté des deux capitales de ne pas rompre les ponts et de ne pas laisser se distendre les liens tissés à la faveur de la détente.

Cela mis à part, les conversations du ministre ouest-allemand — qui aura été le premier dirigeant occidental à rencontrer le nouveau premier ministre polonais, M. Babiuch — ont surtout permis de dresser un constat de désaccord dans le domaine de la *politique étrangère. Si l'Allemagne* a accueilli « avec intérêt » la proposition de M. Gierek de convoquer une conférence européenne sur la détente militaire et le désarmement, a expliqué M. Lambsdorff à ses hôtes, elle considère aussi que les *« récents événements survenus sur la scène internationale sont à prendre en considération »*. Autrement dit, que la détente ne saurait être divisible géographiquement.

M. Lambsdorff a de surcroît souligné que les « convergences » entre la proposition de M. Gierek et celle de la France *« méritaient d'être approfondies »*, ce qui était, là aussi, manière de dire que l'« intérêt » de Bonn ne constitue en aucune façon une acceptation.

Pour ce qui est des relations économiques bilatérales, le ministre ouest-allemand a refusé de donner, comme le lui demandait Varsovie, la garantie de l'Allemagne fédérale pour un emprunt de 3 milliards de deutschemarks sur le marché allemand. (Cette garantie a été accordée à concurrence de 500 millions de deutschemarks.) M. Lambsdorff a enfin estimé que les *« possibilités à long terme »* de voir l'Allemagne augmenter ses importations de charbon polonais n'étaient pas d'actualité.

BERNARD GUETTA.

● RECTIFICATIF. — Une erreur d'impression dans l'article sur la mort du dirigeant indonésien Mohammed Hatta (*le Monde* daté 16-17 mars) a fait écrire que le président Suharto était disparu il y a dix ans. C'est, bien entendu, du président Sukarno qu'il s'agissait.

Pakistan

Le général Zia reconnaît qu'une tentative de coup d'État a bien eu lieu récemment

Islamabad *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*. — Le président Zia Ul-Ha, chef de l'État pakistanais, a adressé des reproches, le lundi 18 mars, à la presse étrangère sur la façon dont elle avait rendu compte d'une tentative de coup d'Etat, il y a une quinzaine de jours dans son pays (*le Monde* des 13 et 15 mars). Tout en cherchant à la minimiser, il a cependant admis qu'une telle action subversive avait bien eu lieu.

«En elle-même, cette opération n'avait pas de racines profondes, a déclaré le général Zia. *Seuls quelques individus ont essayé de violer la loi du pays. Les hommes qui sont responsables de ce mauvais coup seront traités selon les lois dont leurs actes relèvent. »* Jusqu'à présent, seule l'arrestation du général en retraite Tajammal Hussain Malik, après avoir été niée a été confirmée. Selon l'agence U.P.I., une vingtaine d'officiers auraient été impliqués dans cette affaire.

Le président pakistanais a estimé que la façon dont l'affaire avait été *« gonflée »* par la presse — comme si, a-t-il dit, le Pakistan *« en avait été bouleversé »* — montrait qu'il y avait derrière toute cette opération *« une main étrangère »*. Il n'a cité aucun pays précisément, mais a critiqué nommément la B.B.C. et la Voix de l'Amérique pour leurs commentaires.

Le général ZIA a d'autre part annoncé un remaniement à la tête de l'armée pakistanaise. Quatre gouverneurs provinciaux et deux ministres ont été relevés de leurs fonctions à la tête de corps d'armée. Cependant ces officiers conservent leur rang et leurs activités au sein du gouvernement. Ces changements, a précisé le chef de l'Etat, ont pour but de permettre aux militaires de se consacrer à leurs *« tâches civiles »*. Il a encore indiqué que d'autres remaniements étaient à attendre dans d'autres secteurs.

CORRESPONDANCE

« Timor, un drame oublié »

A la suite de la publication dans le Monde, *daté dimanche 9 et lundi 10 mars, du « Bulletin de l'étranger » sous le titre : « Timor, un drame oublié », nous avons reçu de M. Hugues-Jean de Dianoux, ancien chargé d'affaires en Guinée-Bissau et au Cap-Vert, une lettre dont nous publions les extraits suivants* :

La situation de Timor-Oriental, du point de vue du droit international, peut être incontestablement définie en tenant compte des données suivantes :

1) Jusqu'au 25 avril 1974 — date de la révolution portugaise, — *Timor-Oriental était une « province portugaise d'outre-mer »*, donc, théoriquement, une partie de l'Etat portugais dont la consistance multi-continentale était en fait reconnue, de bon ou de mauvais gré, par la communauté internationale (...).

2) A la suite de cette même révolution, le gouvernement de Lisbonne reconnut successivement l'indépendance de la Guinée-Bissau, du Mozambique, du Cap-Vert, de Sao-Tome et Principe et de l'Angola. Mais il n'en fit point de même avec Timor-Oriental, tout en y reconnaissant l'existence de trois mouvements de libération, dont le plus important était le FRETILIN, et en admettant le principe de l'octroi ultérieur de l'indépendance à la « province d'outre-mer », à condition que lesdits mouvements de libération se mettent d'accord (c'est d'ailleurs là la même position qu'adopta, dans un premier temps, Lisbonne en ce qui concernait l'Angola où, en 1974, trois mouvements étaient en concurrence). Par ailleurs, le Portugal conserva, et conserve toujours, Macao (autre « province d'outre-mer »), et, à la suite d'un accord avec l'Inde, admit l'inclusion dans ce pays de l'ex-« Estado da India » portugais (Goa, Damao, Diu, Dadra et Nagar-Aveli), déjà occupé militairement en totalité par le gouvernement de New-Delhi en 1962 (...).

3) Lisbonne était dans l'expectative à l'égard du futur statut à accorder à Timor-Oriental lorsque, à la fin de novembre 1975, l'un des mouvements de libération locaux — et celui qui disposait de la meilleure organisation et de la plus vaste audience sur place, — le FRETILIN, déclara unilatéralement l'indépendance. Le gouvernement portugais ne prit pas l'initiative de reconnaître l'indépendance proclamée par le FRETILIN et un nombre assez limité de pays reconnut celle-ci.

4) Là-dessus l'Indonésie intervint militairement à Timor-Oriental dès décembre 1975, et s'ensuivirent des combats, cependant que le gouvernement de Djakarta poursuivait une politique tendant à réunir Timor-Oriental à l'Indonésie. D'où la présente situation.

Du point de vue du droit international et de l'Organisation des Nations-Unies, il est manifeste que : Timor-Oriental doit être considéré comme une partie du territoire portugais (comme, par exemple, l'île de La Réunion, ou la Nouvelle-Calédonie, sont des parties — DOM ou TOM — du territoire français), à moins que l'ONU ne reconnaisse la République démocratique de Timor-Oriental proclamée par le FRETELIN comme un Etat indépendant ; en l'absence de reconnaissance, tant par Lisbonne que par l'ONU de l'indépendance de Timor-Oriental, la « province d'outre-mer » entre dans le cas d'une possession envahie par les forces armées d'un pays étranger (l'Indonésie) qui, au surplus a systématiquement ignoré, suivant un principe, internationalement admis, le respect des *« frontières issues de la colonisation »* (...). Le Portugal n'a nullement cédé Timor-Oriental à l'Indonésie et n'a pas, non plus, accepté officiellement le fait accompli comme il a fini de le faire pour ses ex-possessions indiennes.

On peut s'interroger sur les raisons pour lesquelles l'affaire de Timor-Oriental semble avoir été négligée par Lisbonne, intéressée au premier chef à la situation d'un territoire dont on ne peut lui contester juridiquement la possession. Et surtout on peut se demander pourquoi l'ensemble des pays du tiers-monde a si peu manifesté son intérêt et son soutien (mis à part les cinq pays africains libérés du régime colonial portugais d'antan) à la déclaration d'indépendance proclamée par le FRETILIN.

Il est très souhaitable que, en France, ce ne soient point seulement *« quelques esprits généreux »* qui s'intéressent au sort des habitants de Timor-Oriental, mais aussi des personnalités responsables et qui mesurent à la fois, certes, le poids politique et économique de l'Indonésie et les données de la présente politique australienne, mais qui, aussi, auraient avantage à ne pas oublier qu'à partir du moment où, par omission, on laisse un pays en envahir un autre, une maladie contagieuse se répand.

D'autre part, un lecteur nous a communiqué une lettre reçue de la partie indonésienne de Timor, au centre de l'île, non loin de la frontière avec Timor ex-portugais. Voici quelques extraits de cette lettre, écrite par un Indonésien il y a quelques semaines :

Je vous avais écrit à plusieurs reprises, mais vous ne m'avez pas répondu, et pour cette raison je vous expose à nouveau notre situation (1). Pour cette année 1980, la production de maïs, de riz et de légumes est catastrophique : les pluies ont été trop abondantes, le vent trop fort, et les récoltes ont été entièrement détruites. Comme le gouvernement ne nous aide pas, beaucoup de gens vont mourir de faim. La situation est d'autant plus grave que nous avons perdu nos biens en raison des troubles à Tim-Tim (abréviation indonésienne pour Timor-Oriental). Comment allons-nous parvenir à subsister comme auparavant ?

En ce qui concerne nos traditions, elles se dégradent chaque jour davantage, et d'ici un an ou deux elles auront complètement *disparu en raison des changements* de pouvoir au niveau local, parce que presque tous les vieux sont morts et parce que les gens se sont regroupés sans tenir compte des maisons (clans) auxquelles ils appartenaient. Tout ce qui est bon dans nos traditions est détruit. Le rituel de récolte du maïs qui existait encore, presque plus personne ne l'accomplit, parce que la plupart des vieux sont morts et que les jeunes ne s'en souviennent plus.

(1) Le courrier en provenance de Timor est généralement soumis à la censure (N.D.L.R.).

Qui peut entrer au Cambodge ?

A la suite de la publication d'une tribune internationale de M. Sim Var sur le Cambodge (le Monde du 4 mars), nous avons reçu de M. Pierre Max, responsable du Mouvement d'entraide pour le tiers-monde et la coopération, hôtel Méridien, porte Maillot, 75017 Paris, C.C.P. 34-625-10, la lettre suivante :

Dans l'article de M. Sim Var je relève une inexactitude : « Seuls les thuriféraires... favorables à leurs maîtres de Hanoï... ont le droit d'entrer au Cambodge ». Or M. Sim Var ne cite à l'appui de sa thèse que le seul « comité du docteur Follezou ». Il passe sous silence le fait que les grandes organisations internationales — Croix-Rouge internationale, UNICEF, etc. — qui sont « neutres » comme l'est mon organisation, sont en permanence au Cambodge : qu'il existe même un service aérien « quotidien » par l'action du C.I.C.R. entre Bangkok et Phnom-Penh, et qui transporte humanitaires neutres et secours. A qui ferait-on croire que la Croix-Rouge, l'UNICEF, etc., sont « aux ordres de Hanoï » ? Je suis moi-même allé porter sans problème des secours à l'intérieur du Cambodge et j'ai pu les distribuer librement à la population, j'ai pu obtenir *l'envoi d'une mission médicale* française, la libre circulation, par notre intermédiaire, des lettres entre familles khmères dispersées. A quoi sert de cacher la vérité ? Sinon de risquer de priver la population cambodgienne des secours occidentaux dont elle a besoin ?

[N.D.L.R. — En dépit de demandes répétées, aucun journaliste du « Monde » n'a reçu de visa pour le Cambodge, ni du régime de M. Pol Pot ni de celui de M. Heng Samrin.]

Chine

Mao Tse-toung serait prochainement reconnu responsable des excès de la révolution culturelle

Un proche collaborateur de l'ancien président de la République chinoise, Liu Shaoqi, M. An Ziwen, vient d'être nommé vice-président de l'école centrale du parti communiste chinois, rapporte le « Quotidien du peuple ».

M. An Ziwen, âgé de soixante-dix ans environ, directeur du département de l'organisation du comité central du parti, de 1957 jusqu'à la révolution culturelle, avait été démis de toutes ses fonctions en 1967. Il était alors accusé de faire partie du « quatrier général noir de Liu et Deng » (l'ancien président de la République Liu Shaoqi, qui vient d'être officiellement réhabilité, et l'actuel vice-premier ministre, M. Den Xiaoping).

Le « Quotidien du peuple » précise que M. An a passé en prison neuf années au cours desquelles sa santé s'est gravement détériorée.

Selon des informations circulant à Hongkong, Mao Tse-toung serait prochainement reconnu responsable des excès de la révolution culturelle.

Correspondance

Hongkong. — L'ensemble de la presse chinoise de Hongkong juge impossible une démaoïsation totale parce que cela impliquerait une remise en question du rôle de Chou En-lai. Or ce dernier a été un fidèle allié de Mao Tse-toung dans des circonstances extrêmement critiques pour ce dernier (notamment après l'échec du « grand bond en avant »).

Cela fait plus de trois ans que les services de propagande s'efforcent de donner de l'ex-premier ministre une image de quasi-sainteté. Il est beaucoup plus vraisemblable que les dirigeants chinois s'en tiendront à une démaoïsation partielle — visant la période de la révolution culturelle, dont Mao pourrait être prochainement reconnu responsable — qui n'entacherait pas le rôle du Grand Timonier comme fondateur de la République populaire de Chine. *« Mao est à la fois le Staline et le Lénine de la Chine moderne*, fait-on remarquer dans les milieux procommunistes de la colonie, *c'est pourquoi la Chine ne saurait se payer le luxe d'une démaoïsation totale, qui saperait les fondements de la légitimité du parti. »*

Il reste qu'un discours de M. Deng Xiaoping à Pékin, le 16 janvier, et reproduit récemment dans la presse de Hongkong, annonçait, pour cette année, *« la solution d'un certain nombre de problèmes de l'histoire du parti »*. Il s'agit sans doute d'abord du *« cas »* Kang Sheng, le chef de la police chinoise, décédé en 1975. Que la presse procommuniste de Hongkong dénonce actuellement son rôle *« malfaisant »* pendant la révolution culturelle semble indiquer qu'il sera prochainement assimilé à la « bande des quatre » de façon officielle. Mais il s'agit aussi, vraisemblablement, de la réévaluation du rôle de Mao pendant la révolution culturelle.

La plupart des observateurs de la politique chinoise à Hongkong pensent que, si cette tendance à la démaoïsation — fût-elle relative — se confirmait, le président Hua Guofeng se retrouverait, tôt ou tard, dans une position difficile. Les innombrables portraits de M. Hua Guofeng qui le représentent en compagnie du président Mao, dans tous les endroits publics en Chine, l'indiquent : le président Hua tient son pouvoir de Mao. Or, dès le mois d'octobre, la revue *Tendances (Dong Xiang)*, qui est l'un des porte-parole officieux de M. Deng Xiaoping dans la colonie, s'en prenait aux responsables de l'édition du tome 5 des *Œuvres choisies* de Mao Tse-toung, jugée politiquement suspecte. Le responsable, au plus haut niveau, de cette édition du tome 5 n'est autre que M. Hua Guofeng. Circonstance aggravante : cette édition comporte des notes de référence explicitement dirigées contre... Liu Shaoqi.

HENRI LEUWEN.

LE « JOURNAL DE L'ARMÉE » PRÉSENTE LES PRATIQUES RELIGIEUSES COMME UN « RETOUR EN ARRIÈRE »

Pékin *(A.F.P.)*. — L'armée chinoise s'en est pris, lundi 17 mars, avec une rare virulence au christianisme, dénoncé au même titre que le mode de vie *« décadant »* de l'Occident.

Le *Jiefang Junbao* (Journal de l'armée de libération), cité par le journal shanghaïen *Wenhui Bao*, a vivement critiqué les soldats qui *« ont pour idéal politique la fausse démocratie et les prétendus droits de l'homme, qui s'engagent dans l'anarchisme et l'ultra-individualisme et vont même jusqu'à croire au Christ ». « Il ne s'agit pas là de phénomènes permettant d'émanciper les esprits mais de retours en arrière qui ne peuvent que nuire à notre cause »*, ajoute le journal.

Cette dénonciation du christianisme survient paradoxalement alors que deux cardinaux catholiques, Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, et Mgr Franz Koenig, archevêque de Vienne, viennent de se succéder à Pékin, où ils ont eu des entretiens avec de hautes personnalités chinoises. La politique d'ouverture religieuse poursuivie par les autorités chinoises revêt une certaine ambiguïté, la doctrine officielle restant la propagation de l'athéisme.

Le journal de la jeunesse chinoise a récemment mis en garde les jeunes contre un renouveau de la religion et a rappelé qu'un membre de la Ligue de la jeunesse communiste, et *a fortiori* un membre du parti, n'était pas autorisé à pratiquer une religion.

Confirmant la remise au pas en cours au sein du parti et de la société chinoise en général, le *Jiefang Junbao* précise d'autre part que *« l'uniformité de vues est de rigueur »* en Chine sur le plan politique.

Taiwan

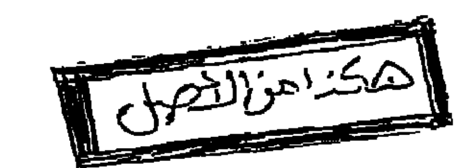
LE PROCÈS DES DIRIGEANTS DE LA REVUE « FORMOSA » S'OUVRE EN PRÉSENCE D'OBSERVATEURS ÉTRANGERS

Taipeh *(A.F.P.)*. — Un représentant de l'organisation Amnesty International, le docteur Michael Sander, est arrivé, lundi 17 mars, à Taipeh pour participer, ce mardi, au procès public des personnes accusées d'avoir suscité les émeutes de Kaohsiung, en décembre dernier.

M. Michael Sander est professeur de droit à l'université de Hongkong. Il fera partie des cent vingt observateurs admis au procès, dont la moitié sont journalistes et les autres des proches des accusés et des dirigeants religieux.

Les huit accusés sont inculpés de tentative de coup d'Etat et d'activités subversives. Les accusés, travaillant tous pour le mensuel taiwanais d'opposition *Formosa*, avaient organisé une manifestation à Kaohsiung, au sud de Taiwan, le 10 décembre 1979, dans le cadre de la journée internationale des droit de l'homme.

Cette manifestation, qui n'avait pas obtenu d'autorisation officielle, avait dégénéré en bagarres, faisant cent quatre-vingt-quatre blessés du côté des militaires et des forces de l'ordre, selon le gouvernement.



2ème SEMAINE DE LA JEUNESSE

22 MARS - 2 AVRIL 1980 - 12h/21h PARC DES EXPOSITIONS PORTE DE VERSAILLES PARIS

La 2e Semaine de la Jeunesse, placée sous le patronage du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs est pour les jeunes de 15 à 25 ans, pour les enseignants et les responsables socio-culturels, un espace privilégié d'information, d'animation, de rencontres, de loisirs.

Les organismes publics ou privés, les associations de jeunes, les fédérations sportives qui animent la 2e Semaine de la Jeunesse ont choisi des modes de communication vivants et dynamiques faisant largement appel à la participation active des jeunes.

PRINCIPAUX THEMES DE LA 2e SEMAINE DE LA JEUNESSE

A LES JEUNES ET LE MONDE DE L'AN 2000

- **l'énergie,**
- **les télécommunications,**
- **l'espace,**
- **l'informatique et la vie quotidienne (la maison, le bureau, l'atelier, les loisirs de l'an 2000),**
- **la biotechnologie,**
- **la recherche scientifique,**
- **les clubs scientifiques de jeunes,**
- **les jeux électroniques.**

L'informatique dans le système éducatif : sur les matériels mini ou micro-ordinateurs, tels que ceux existant aujourd'hui dans plus de cent établissements, les visiteurs pourront travailler sur des programmes d'enseignement de toutes disciplines, s'initier au maniement de ces machines en langage LSE ou BASIC, découvrir les réalisations logicielles et matérielles développées à la section "informatique et enseignement" de l'INRP : périphérique audio-visuel, terminal musical. Initiation aux possibilités d'utilisation d'un écran graphique et d'un automate en langage LOGO. (Stand du Ministère de l'Education).

B CHOISIR SON AVENIR PROFESSIONNEL

- **l'orientation scolaire et universitaire,**
- **l'orientation professionnelle,**
- **l'emploi,**
- **la création d'entreprise,**
- **le travail féminin,**
- **le commerce et l'artisanat.**

Plusieurs milliers d'emplois : pour les jeunes de 15 à 25 ans, et plus particulièrement pour ceux de plus de 18 ans, l'ANPE met en place dans le cadre de la 2e Semaine de la Jeunesse un dispositif important. L'ANPE propose plusieurs milliers d'emplois situés dans Paris et la région parisienne, elle met immédiatement en relation avec les employeurs les jeunes susceptibles de correspondre aux qualifications demandées, informe et conseille les jeunes en matière de formation professionnelle.
(Stand Agence Nationale pour l'Emploi).

C LES JEUNES ET L'INFORMATION

- **la presse,**
- **la radio,**
- **la télévision,**
- **les centres de documentation et d'information.**

Initiation au reportage en vidéo : des caméras vidéo seront mises à la disposition des jeunes, sous la conduite d'animateurs, pour effectuer des reportages sur la 2e Semaine de la Jeunesse.
(Stands Thomson CSF et Média Jeunesse).



- **rugby (*), hand-ball (*), football (*), basket (*), hockey (*), perche (*), saut en longueur (*), judo (*), karaté (*), gymnastique (*), haltérophilie (*), la boxe française (*), le ski de fond (*), la voile, le ski nautique, le canoë-kayak, le tir à ball (*), le tir à l'arc (*), l'escrime (*), l'équitation, le golf (*), le squash (*), le trampoline (*), le patinage sur roulettes (*), le skate-board (*), le tennis de table (*), la moto (*), (piste extérieure - 25 motos), le vol libre, la montagne, sauvetage et secourisme,**
- **la mission nationale antarctique,**
- **les volcans : mission Erebus.**

(Des installations sportives adaptées et le concours des fédérations permettront la pratique des sports marqués *).

De très nombreux champions sportifs se rendront sur les différents stands.

L'expédition nationale antarctique : l'expédition qui aura lieu de 1982 à 1984 a pour but d'atteindre le pôle sud et d'en revenir en utilisant la voile sur tout le parcours. Présentation de la maquette du voilier Mono-Cat de 24 m, qui servira à atteindre le continent antarctique, du nouveau voilier des glaces et de la préparation de l'expédition avec la participation de ses animateurs. (Stand A.N. 2000).

E LOISIRS ET CREATION

- **la musique, la danse (ateliers, spectacles, concours),**
- **le cinéma, la photo, la vidéo (ateliers, concours, projections de films),**
- **le livre,**
- **le théâtre,**
- **les marionnettes,**
- **le modélisme (ateliers, piscine extérieure d'évolution des bateaux),**
- **les jeux de l'esprit : les échecs, le bridge, les dames,**
- **la philatélie,**
- **la création artistique,**
- **le cirque,**
- **la bande dessinée,**
- **la formation des animateurs,**
- **l'archéologie,**
- **le labyrinthe de la couleur (Patrix),**
- **les métiers d'art.**

Culture et communication : les enseignements et les carrières - l'année du patrimoine - le théâtre - les lecteurs de micro-films et micro-fiches et deux terminaux d'ordinateurs (Musées et Archives) - ateliers de restauration et de moulage de sceaux (Archives) - ateliers de gravures et d'imprimerie (Livre) - animations archéologiques (Fouilles et Antiquités) - information sur les monuments historiques - démonstration de vidéo légère (CNC - OCAV) - présence d'un labo-bus - présentation expliquée de la maquette du musée de la Gare d'Orsay - mini studio T.V. (création et métiers artistiques). Sur le podium : concerts quotidiens. Dans la salle de projection : projections quotidiennes de films (Musique - Musées - Monuments historiques, etc). (Stand du Ministère de la Culture et de la Communication).

F LES JEUNES ET LA QUALITE DE LA VIE

- **la mer,**
- **la protection des eaux,**
- **la protection de l'environnement,**
- **la santé,**
- **la défense du consommateur,**
- **l'année du patrimoine,**
- **les jeunes et le bénévolat.**

Le patrimoine naturel et culturel : la protection de l'environnement, des mers, les énergies douces, la lutte contre la pollution de l'eau, la protection du patrimoine historique et sa restauration, autant de domaines dans lesquels les Associations de jeunes montreront comment elles ressentent ces problèmes et comment elles passent à l'action. (Stands : Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie (Groupe de Chamarande, Amicale des Elèves des Ponts et Chaussées), Mission de la Mer, Jeunesse et Marine, Club du Vieux Manoir, Remparts, Jeunesse et Reconstruction, Fédération des Jeunes pour la Nature "L'Arbre blanc").

G LES JEUNES FRANÇAIS ET LE MONDE

- **les échanges internationaux,**
- **les autres cultures,**
- **l'Europe,**
- **les voyages et le tourisme.**

Carrefour international : des jeunes d'autres pays en stage en France viendront dialoguer avec les jeunes français.

L'animation de certaines journées est construite autour d'un thème central illustré par la venue de personnalités, des débats, des concours, des projections de films, des spectacles...

- Journée de l'Aventure (lundi 24 mars).
- Journée du Futur (mardi 25 mars).
- Journée Internationale (mercredi 26 mars).
- Journée de la Moto (jeudi 27 mars).
- Journée de la Musique (vendredi 28 mars).
- Journée du Patrimoine (samedi 29 mars).
- Journée des Oscars de la Jeunesse (dimanche 30 mars), en vedette des jeunes qui se sont distingués dans les domaines suivants : protection de l'environnement et du patrimoine, sport et aventure, musique, invention.
- Journée de la Mer (lundi 31 mars).
- Journée de l'Humour (mardi 1er avril).

ACCES A LA 2e SEMAINE DE LA JEUNESSE

Ouverture du 22 mars au 2 avril 1980 de 12 h à 21 h, Parc des Expositions, Porte de Versailles, Paris, Bâtiment 8.
Entrée principale : Porte A - Porte de Versailles.
Prix d'entrée : 5 francs pour les entrées individuelles, gratuit au-dessous de 10 ans, **gratuit pour les groupes scolaires, les centres aérés, les clubs de jeunes** (à leur disposition le service "Accueil Groupe").

Secrétariat Général de la 2e Semaine de la Jeunesse : 14, boulevard Montmartre - 75009 Paris - Tél. 770.47.92 - 523.34.64

EUROPE

Yougoslavie

Alors que le président Tito lutte contre la mort la polémique rebondit entre Moscou et Belgrade

Le maréchal Tito souffre d'une « abondante hémorragie de l'estomac », ont annoncé ce mardi 18 mars ses médecins. Ils ont souligné, dans leur bulletin quotidien, que cette hémorragie était la principale cause de l'aggravation notée lundi. Pour évacuer le sang qui s'accumule dans l'estomac, les médecins sont contraints de pratiquer des ponctions. Toute intervention chirurgicale est exclue en raison de la faiblesse du malade.

Alors que la Yougoslavie s'attend au dénouement du combat que livrent contre la mort les médecins du président, la polémique rebondit entre Moscou et Belgrade, à propos de la crise internationale et du « modèle » socialiste.

De notre correspondant

Belgrade. — Déclenchée par les événements du Cambodge et poursuivie par ceux de l'Afghanistan, la polémique soviéto-yougoslave se développe progressivement. Elle ne portait encore que sur les désaccords politiques. Elle semble gagner le terrain idéologique. Les moyens d'information yougoslaves ont condamné l'intervention étrangère, dès que les blindés soviétiques sont arrivés à Kaboul. Et surtout, ils ont réagi vivement à un récent texte de la *Pravda*, qui reproduisait des accusations contre Belgrade du quotidien vietnamien *Quan Doi Nhan Dan*.

Qualifiées de « mensongères », *fourmillant de « falsifications »*, ces accusations sont considérées ici comme une tentative pour compromettre la politique d'indépendance de la Yougoslavie et « saper » ses positions au sein du mouvement des non-alignés. Elles constituent également une ingérence dans les affaires intérieures puisque le quotidien de Hanoï a recours à la méthode « primitive » de diviser les dirigeants, de « noircir » notamment le ministre des affaires étrangères, méthode qui rappelle celles auxquelles le Kominform avait eu recours en son temps et qu'on croyait définitivement révolues.

Après avoir reproduit de larges extraits de l'article de *Quan Doi Nhan Dan*, le journal *Politika* s'adresse directement à la *Pravda*. Il lui reconnaît le droit de se faire l'écho des points de vue vietnamiens, mais constate en même temps que l'organe central du parti soviétique n'a pas jusqu'à présent soufflé mot des déclarations autorisées yougoslaves sur les événements d'Afghanistan et du Cambodge. En procédant de cette manière, la *Pravda* fait siennes en réalité les « calomnies » du journal vietnamien.

Politika conclut : « *Il n'y a pas eu dans la presse soviétique de texte plus laid et plus mensonger sur la présentation de la politique étrangère yougoslave depuis au moins une décennie.* »

D'autre part, dans un long article de son correspondant dans la capitale soviétique, *Politika*, sans mâcher ses mots, conteste les thèses sur le « socialisme réel » développé dans *Kommounist*, par M. Souslov à l'occasion du cent dixième anniversaire de la naissance de Lénine. Le grand quotidien belgradois évoque à ce propos plusieurs désaccords idéologiques qui, depuis de nombreuses années, opposent les communistes yougoslaves et soviétiques. Il conteste entre autres les allégations de dirigeants soviétiques selon lesquelles le socialisme réel tel qu'il existerait en U.R.S.S. se « *reproduirait* » dans d'autres pays, conformément à une « *loi universelle* » dont la valeur n'est pas reconnue par les Yougoslaves.

Le journal ne dissimule pas non plus sa méfiance à l'égard du point de vue soviétique qui veut que les intérêts nationaux des pays communistes ne soient pas en opposition avec les « *intérêts internationalistes* » des travailleurs et avec « *l'internationalisme prolétarien* ». Ce point de vue souffre d'imprécision et il a été rejeté en 1976 à la conférence des partis communistes de Berlin. Le reproche est également fait à M. Souslov de vouloir généraliser l'« *expérience d'Octobre* », en réalité celle du parti soviétique. Sans le dire expressément, *Politika* laisse entendre que l'on se trouverait devant une nouvelle tentative d'imposer le modèle soviétique *aux autres partis communistes*, modèle que les Yougoslaves, en ce qui les concerne, ont rejeté depuis plus de trois décennies.

PAUL YANKOVITCH.

Suisse

Une réunion d'autonomistes jurassiens donne lieu à de violents affrontements

De notre correspondante

Genève. — L'affaire jurassienne n'est pas réglée. Il a suffi que le Rassemblement jurassien (R.J.-autonomiste) décide de tenir une réunion dans le petit village de Cortebert, situé dans le canton de Berne, dans le sud du Jura bernois, pour que la violence éclate. Sur le strict plan du droit, la réunion était légale, mais elle n'en a pas moins été ressentie comme une provocation par les antiséparatistes bernois.

L'assemblée du R.J. (quatre cents personnes environ) devait se tenir le dimanche 16 mars à l'hôtel de l'Ours, appartenant à des autonomistes. Les antiséparatistes ont manifesté leur fureur de voir les autonomistes du nouveau canton du Jura affluer en « terre bernoise » et les ont accueillis par des jets de pierres et de projectiles divers.

Le secrétaire adjoint du R.J., M. Gabriel Roy, a demandé à plusieurs reprises une protection policière, mais les forces de l'ordre sont restées passives, sinon pour effectuer des contrôles d'identité. Il y a eu des blessés dans les deux camps.

Alors que les participants à la réunion se barricadaient dans l'hôtel, des affrontements avaient lieu au dehors entre les « Béliers », groupe autonomiste extrémiste, et des « pro-Bernois ».

L'assemblée a pu cependant se tenir. Plusieurs membres de son comité directeur, dont son président, M. Bernard Mertenat, ont été élus.

ISABELLE VICHNIAC.



Italie

Une « crise dans le brouillard » menace d'éclater

De notre correspondant

Rome. — La crise gouvernementale qui couve à Rome depuis plusieurs semaines va éclater. A la demande des partis de gauche, le président du conseil, M. Francesco Cossiga se présentera le mercredi 19 mars devant la Chambre. Sachant qu'un vote de confiance lui serait défavorable, il pourrait donner sa démission sans attendre la rupture formelle de la majorité parlementaire. En effet, les socialistes et les républicains, dont l'abstention assurait l'existence de ce cabinet très fragile, ont fait savoir qu'ils rejoindraient le P.C.I. dans l'opposition.

Lors de sa formation, en août 1979, le gouvernement de M. Cossiga n'était pas appelé à durer. Il se présentait officiellement comme un « cabinet de trêve ». Faute d'une alliance plus large, les *démocrates-chrétiens n'avaient* pu partager les portefeuilles ministériels qu'avec les sociaux-démocrates et les libéraux. Ils attendaient la première occasion pour renouer avec les socialistes et les républicains, pour reformer une nouvelle majorité parlementaire avec les communistes. Comme la plupart des formules de transition, celle-ci dura plus longtemps que prévu.

Les ambitions de M. Craxi

La dégradation du climat politique est due à plusieurs facteurs : la victoire des conservateurs au congrès de la démocratie chrétienne ; l'attitude ambiguë des socialistes et la volonté de tous les partis d'arriver en position de force aux élections régionales, provinciales et municipales dont la date n'est pas encore fixée. Même les deux petits partis gouvernementaux, qui sont bien placés pour affronter la campagne électorale, *ont fini par s'agiter eux aussi*.

Selon la coutume, toutes les formations politiques — de la majorité, de l'opposition et de l'« abstention » — se prononçaient ces dernières semaines « *contre une crise dans le brouillard risquant de conduire à des élections anticipées* ». Et, selon la coutume, c'est bien une « *crise dans le brouillard* », c'est-à-dire sans solution de rechange préalable, qui menace d'éclater.

Les communistes se sont enfermés dans une attitude intransigeante. Ils ne veulent plus de formules moyennes et cela les oblige, concrètement, à rester dans l'opposition. Quant aux socialistes, ils se querellent au grand jour. Leur président, M. Riccardo Lombardi, chef de file du courant de gauche, vient de démissionner avec éclat. Selon lui, le secrétaire général, M. Bettino Craxi, est une girouette « *qui dit quelque chose le matin et le contraire l'après-midi* ».

N'a-t-il pas soutenu le cabinet Cossiga en faisant mine de l'attaquer ? « *conduit abusivement des guerres privées au nom du parti* » ? Le président démissionnaire ne fait pas seulement allusion au règlement de comptes que se livrent certains socialistes à travers le scandale pétrolier de l'ENI.

Il accuse indirectement le secrétaire général de chercher à réaliser son vieux projet : un gouvernement de centre-gauche qui ne serait plus dirigé par un démocrate-chrétien, mais par un socialiste — M. Craxi en l'occurrence — *au prix d'un maintien du P.C.I. dans l'opposition*.

M. Craxi peut répliquer que ses ambitions sont plus grandes encore. Ne vient-il pas de faire un appel du pied aux communistes en leur citant l'exemple de leurs camarades espagnols ? M. Carrillo a déclaré, en effet, que le P.C.E. soutiendrait un gouvernement présidé par M. Gonzalez. Pourquoi M. Berlinguer n'appuierait-il pas le premier gouvernement de la République italienne présidé par un socialiste ?

Mais il faudrait d'abord convaincre la démocratie-chrétienne de céder son fauteuil. Si le courant conservateur du parti gouvernemental, devenu majoritaire, veut plaire aux socialistes, c'est pour les couper du P.C.I. et non pour permettre à celui-ci de se rapprocher du pouvoir. Les petites formations laïques, quant à elles, n'ont aucune envie de voir les socialistes jouer un rôle-clé. Ce serait diminuer d'autant leur propre importance et les rendre très vite inutiles.

ROBERT SOLÉ.

● RECTIFICATIF. — Une ligne sautée *dans la conclusion* de la nécrologie de M. Manlio Brosio (*le Monde* daté 16-17 mars) a totalement renversé le sens de l'article. Il fallait lire en effet : « *Manlio Brosio a été le meilleur ambassadeur d'une Italie européenne*, opposée *à une Italie méditerranéenne. etc.* ».

UN MAGISTRAT EST ASSASSINÉ DANS UN AUTOBUS A ROME

(De notre correspondant.)

Rome. — Quarante-huit heures après l'assassinat à Salerne du procureur de la République, un autre magistrat italien — le douzième depuis 1971 — a été assassiné le mardi 18 mars à Rome. Il s'agit de M. Girolamo Minervini, substitut du procureur général de la Cour de cassation, abattu à coups de revolver alors qu'il se trouvait dans un autobus de la capitale. L'attentat devait être revendiqué par les Brigades rouges.

R. S.

PROCHE-ORIENT

Iran

Plus de la moitié des sièges seront pourvus au second tour des élections le 3 avril

Téhéran (*A.F.P.*). — Il faudra attendre le second tour des élections législatives, fixé au 3 avril prochain, pour connaître les véritables rapports de forces politiques en Iran, un peu plus d'un an après le déclenchement de la révolution islamique.

Dans une interview publiée lundi 17 mars dans le journal *Azadegan*, M. Soleimani Varedi, l'un des responsables du centre de dépouillement des élections au ministère de l'intérieur, a indiqué en effet que, selon les chiffres officiels, dans les cent dix centres de vote dont les résultats sont déjà connus, plus de la moitié des candidats ont été mis en ballottage.

La perspective d'une réunion du Parlement iranien avant le deuxième tour semble ainsi exclue. En effet, la Constitution iranienne prévoit que le Parlement peut se réunir sans attendre le deuxième tour de scrutin, seulement si les deux tiers des députés sont élus dès le premier tour. Ainsi l'Assemblée ne se réunira pas avant le mois de mai.

D'autre part, le Parti de la République islamique (P.R.I.), formation des intégristes religieux, semble avoir fait une percée : 24 sièges sur 66 lui sont déjà attribués.

Si la tendance actuellement favorable aux intégristes se confirmait, une nouvelle lutte pour le pouvoir risque d'opposer un Parlement iranien dominé par les religieux du P.R.I. et le président Bani Sadr. Le règlement de la question des otages serait une nouvelle fois remis : le P.R.I. a toujours réclamé l'extradition du chah avant toute libération des otages, alors que le président Bani Sadr a dans cette affaire une attitude apparemment plus conciliante.

● *Arrestation pour espionnage.* — Mme Victoria Bassiri, directrice adjointe du bureau des passeports au ministère iranien des affaires étrangères, a été arrêtée lundi 17 mars à Téhéran pour « *espionnage au profit des Etats-Unis* », a annoncé l'agence Pars. Selon les gardiens de la révolution, elle a reconnu qu'avant la prise de l'ambassade des *Etats-Unis elle transmettait* des informations au chargé de presse américain, M. William Bell Diarty, actuellement retenu comme otage à l'ambassade

LE PROBLÈME PALESTINIEN

Après les déclarations de M. Valéry Giscard d'Estaing

« Tribune juive » met en garde le chef de l'État contre un « retournement » de l'électorat juif

« Les juifs de France et Giscard ». Sous ce titre, qui barre sa couverture, l'hebdomadaire *Tribune juive* publie un éditorial d'Henri Smolarski commentant le voyage du chef de l'Etat dans les émirats.

Après avoir évoqué la conversion miraculeuse de Jean-Edern Hallier, pour qui le « *colin s'est fait archange* », (allusion au pamphlet de cet écrivain : « *le Colin froid* »), Henri Smolarski écrit : « *Lui aussi* [M. Giscard d'Estaing], *le rêveur, colin ou archange, veut être l'homme d'un immense destin. Sa patiente politique pro-arabe s'inscrit dans les visées les plus vastes. Prenant la tête de l'Europe, la France doit animer un continent qui tiendra superbement la balance entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis A ce mariage de la France avec l'Europe et la gloire, le souverain archange veut apporter, en dot, ses hauts protectorats arabes et africains, domaines de la couronne.*

» *L'Elysée distille sur les événements de ce monde un brouillard distingué et méprisant. Il y a certes des bavures qui font qu'à travers ce brouillard la société libérale avancée présente souvent un visage singulier Celui de Bokassa Ier, « notre parent », celui d'un marchand d'armes, le troisième au monde, celui si complaisant, si olympique vis-à-vis de l'U.R.S.S. et de ses chars à Kaboul, celui d'Israël sacrifié une sance qui tient pour rien, ou si peu, l'essentiel processus de paix engagé entre Israël et l'Egypte.*

» *Si M. Giscard d'Estaing assume ces bavures avec tant de sérénité c'est qu'il croit n'avoir rien à risquer de cette classe politique qui a besoin pour son rayonnement d'un colin-archange.* »

L'éditorialiste de *Tribune juive* estime que, « *convaincu de son futur triomphe* », M. Giscard d'Estaing compte pour peu les *fois de plus. Le visage d'une puis-* électeurs juifs, considérant, au demeurant, que ces électeurs feront « *passer leurs intérêts de classe sociale et leurs paniques avant la solidarité avec Israël* ».

M. Henri Smolarski conclut par une mise en garde. Il souligne que « *le voyage aux Emirats est un défi à la communauté juive de France* », que jamais la politique gouvernementale n'avait autant « *blessée* » « *La fameuse conscience juive*, déclare-t-il, *si elle aime la quiétude — elle est comme toutes les consciences — peut aussi, si elle est poussée dans ses derniers retranchements, opérer des retournements capables de surprendre le plus orgueilleux des archanges.* »

LE DROIT A L'AUTODÉTERMINATION DES... CORSES

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — *Pour protester contre les récentes prises de position françaises en faveur des Palestiniens, quelques dizaines de jeunes Israéliens ont manifesté le 17 mars devant l'ambassade de France à Tel-Aviv en réclamant l'*« autodétermination pour le peuple corse » *et la défense de ses* « droits légitimes ».

Avant de se disperser, les manifestants, qui appartiennent au mouvement de jeunesse extrémiste Betar, ont déposé à l'ambassade une lettre dans laquelle ils dénoncent l'attitude du gouvernement français, déclarant notamment que « la reconnaissance de l'O.L.P signifie la destruction d'Israël ».

F.C

Egypte

● PRECISION. — Dans l'article de notre correspondant au Caire (*le Monde* du 14 mars) sur la normalisation avec Israël, il fallait lire que les opposants s'élèvent contre le fait que « *les forces armées* (*égyptiennes* et non pas israéliennes) *ne jouissent dans la partie évacuée du Sinaï que d'une liberté de mouvement restreinte* ». D'autre part, le ministère égyptien du pétrole nous prie de préciser que la ristourne de 5 dollars par baril est consentie à tous ses clients et non pas seulement à Israël.

Dans l'article « L'art de la tracasserie administrative » (*le Monde* daté 16-17 mars), un membre de phrase a été placé par erreur à la fin du troisième paragraphe et non du cinquième. Il convient donc de rétablir : « *Le journaliste* (M. Lotfi el Kholi) *a été, ces jours-ci, autorisé à aller se faire soigner à Paris ; la veille de son départ, il a reçu ses arriérés de salaire.* »

BIBLIOGRAPHIE

LA PASSION DES CHRÉTIENS DU LIBAN

de Dominique Baudis

Ce n'est pas sans nostalgie que les lecteurs français ou libanais liront le livre que Dominique Baudis vient de consacrer au Liban. Journaliste, travaillant à la télévision, l'auteur connaît bien le Proche-Orient, et en particulier le Liban, qu'il a parcouru en tous sens. Dans les premières pages de son livre, il rappelle qu'à la tête d'une équipe de télévision il avait filmé sans le savoir encore des scènes qui devaient devenir les premières heures de l'affreuse guerre civile libanaise et entrer ainsi dans l'histoire (13 avril 1975).

Cette guerre civile ne peut se comprendre à moins d'avoir présentes à l'esprit les principales étapes de la création du Liban moderne, à l'initiative de la France. Ce sont ces étapes que Dominique Baudis retrace de façon très vivante. Il les ramène à trois, qui toutes, se terminent par une intervention française.

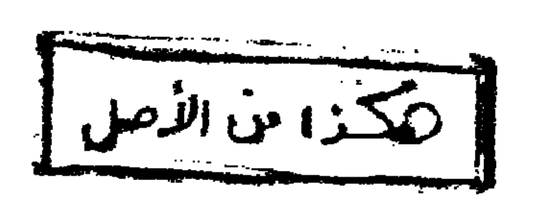
La première fois, les troupes françaises empêchent par leur débarquement à Beyrouth le massacre de la population chrétienne de se poursuivre jusqu'à l'extermination totale (1860). La deuxième fois, les troupes françaises débarquent au Liban en libératrices et en annonciatrices de l'indépendance du pays (1918). Mais cette espérance est déçue, et il faudra attendre la deuxième guerre mondiale pour voir les Libanais arracher à des autorités françaises réticentes, qu'elles soient vichyssoises (général Dentz) ou gaullistes (général Catroux), l'indépendance totale de leur pays.

Cette brève rétrospective du Liban moderne montre en somme une France partagée entre sa vocation de protectrice attitrée des chrétiens du Liban puis de fondatrice de l'Etat libanais et la tentation éternelle de prolonger l'« administration directe ». Vieille histoire ! Il n'en est pas moins émouvant de se remémorer l'immense confiance que les populations libanaises, en particulier chrétiennes, mais pas seulement elles, ont toujours placée dans la France.

C'est cette tradition d'amitié franco-libanaise tout à fait exceptionnelle qui explique encore pourquoi tant d'habitants de ce malheureux pays ont voulu croire qu'une intervention miraculeuse de la France pourrait mettre fin aux affres de la guerre civile. En fait, ce sont les troupes syriennes qui ont occupé le Liban sous le drapeau de la force arabe de dissuasion (FAD), sans parvenir à réunifier un pays déchiré en zones, chrétienne et musulmane, et réduit dans sa partie méridionale à servir de champ de bataille aux Palestiniens et aux Israéliens. En 1980, le Liban n'est plus qu'une entité politique et diplomatique dépourvue de tous les attributs d'une souveraineté réelle. Une chose est certaine, et Dominique Baudis le rappelle à la fin de son ouvrage : les Palestiniens, devenus une des composantes fondamentales de la réalité libanaise d'aujourd'hui, ne quitteront plus le pays avant qu'un accord général ait mis fin au conflit du Proche-Orient. Autant dire que le Liban attendra encore longtemps l'heure de sa renaissance.

ROLAND DELCOUR.

★ Edit. France-Empire, 250 pages.



DROITS DE L'HOMME

La commission des Nations unies s'est préoccupée pour la première fois de la situation dans les pays de l'Est et en Argentine

De notre correspondante

Genève. — La trente-sixième session de la commission des droits de l'homme de l'ONU, qui vient de terminer ses six semaines de travaux, s'est assez nettement démarquée des précédentes. Sans qu'il ait été vraiment mis fin à la politisation imposée à ce genre de réunion par la majorité automatique qui y règne, celle-ci s'est, par moments, fissurée. Pour la première fois, les pays de l'Est et la poignée de leurs alliés inconditionnels se sont trouvés, à plusieurs reprises, isolés, le tiers-monde ne formant plus un bloc compact à leurs côtés. En revanche, le groupe occidental a fait montre d'une cohérence spectaculaire, à une exception près : la France s'est abstenue lors du vote d'une résolution anti-israélienne particulièrement violente, tandis que les autres pays occidentaux s'y sont franchement opposés.

Bien qu'un grand nombre d'heures aient été consacrées à la « trinité maudite » formée par l'amalgame Afrique australe-Chili-Israël, d'autres Etats ont été mis sur la sellette, certains pour la première fois. C'est ainsi que l'affaire Sakharov a été au cœur de nombreux débats (le *Monde* des 8 février et 13 mars) et que l'intervention soviétique en Afghanistan a été condamnée (*le Monde* du 16 février) de même que les violations des droits de l'homme au Cambodge, aussi bien durant le régime Pol Pot que sous le gouvernement pro-vietnamien qui lui a succédé (*le Monde* du 13 mars).

La commission a aussi exprimé sa « *profonde préoccupation* » devant la situation des droits de l'homme au Guatémala et a demandé d'aider le gouvernement actuel de la Guinée équatoriale à rétablir les droits violés durant le régime précédent. Le gouvernement de Buenos-Aires, toujours protégé par l'Union soviétique, n'a pas été explicitement condamné mais la commission est parvenue à un accord sur la formation d'un groupe d'experts chargés d'examiner le douloureux problème des personnes disparues (*le Monde* daté 2-3 mars et du 15 mars). L'Argentine a ainsi fait partie des pays où les violations des droits de l'homme ont été examinées, mais à huis clos ; les huit autres pays qui ont fait l'objet d'examens à huis clos sont : la Bolivie, la République Centrafricaine, la Corée du Sud, l'Ethiopie, l'Indonésie, l'Ouganda, le Paraguay et l'Uruguay. Les décisions prises à l'encontre de ces pays resteront confidentielles, conformément à la résolution 1503 du Conseil économique et social des Nations unies. Mais leur cas, a décidé la commission, « *demeureront sous surveillance continue* ».

La commission a adopté une résolution concernant les exodes massifs qui « *résultent fréquemment de violations des droits de l'homme* ». Bien que ni l'Afghanistan, ni l'Ethiopie, ni l'Indochine, n'y soient nommément désignés, la Biélorussie et la Bulgarie ont vainement tenté d'en amender le texte, qui demande « *à tous les Etats et organisations inter-gouvernementales et humanitaires de réunir aide et assistance aux réfugiés (...) et de partager le fardeau imposé aux pays d'accueil* ».

La commission a également voté une résolution sur « *l'individualisation des poursuites et des peines* » afin que « *nul ne puisse être poursuivi ou persécuté du seul fait de ses liens, en particulier familiaux, avec un suspect, un accusé ou un condamné* ».

ISABELLE VICHNIAC.

● *Le bureau confédéral et l'union régionale parisienne de la C.G.T. « appellent les salariés à participer massivement »* à une manifestation, en faveur de James Mangé, condamné à mort le 15 novembre 1979, organisée le 20 mars, à 18 heures, devant l'ambassade d'Afrique du Sud à Paris.

● *« Nous n'accepterons plus aucune commission d'enquête »*, a déclaré le dimanche 16 mars à Buenos-Aires, le ministre argentin des affaires étrangères, M. Carlos Pastor. La commission des droits de l'homme de l'ONU vient de créer à Genève « *un mécanisme permanent d'examen des disparitions involontaires ou forcées en toute région du monde* ». Adopté fin février, ce projet prévoit, rappelle-t-on, la désignation pour un an, par le président de la commission des droits de l'homme de l'ONU, de « *cinq experts de compétence internationale reconnue (...) pour étudier et examiner tous rapports ou informations qui leur parviennent* » *au sujet des disparitions.* — *(A.F.P.)*

Six académiciens français veulent rendre visite à M. André Sakharov

Six académiciens français, MM. Jean Dieudonné, mathématicien ; François Gros, biologiste et directeur de l'Institut Pasteur ; Louis Michel, physicien et professeur à l'I.H.E.S. ; Jean-Claude Pecker, astronome et professeur au Collège de France ; Francis Perrin, physicien et professeur au Collège de France, et René Thom, mathématicien et professeur à l'I.H.E.S., ont adressé le 5 mars dernier à l'ambassadeur d'U.R.S.S. en France la lettre suivante : « *La communauté scientifique est gravement préoccupée par la situation de l'académicien André Sakharov, isolé scientifiquement et humainement de par sa relégation et les sanctions prises contre lui. Les droits élémentaires de la personne humaine et le principe de libre circulation des hommes et des idées sont parmi les plus anciennes traditions du monde scientifique. Au nom de ces traditions, nous demandons le droit de rendre visite à notre collègue André Sakharov dans les plus brefs délais.* »

La commission a également fait part de leur initiative à M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, et à M. Sakharov.

Le Comité des mathématiciens appelle tous ceux qui veulent appuyer cette action à adresser leurs signatures et leur soutien financier (1). MM. Michel Broué et Laurent Schwartz ont demandé le concours des quatre grandes centrales syndicales et d'organisations humanitaires. La Fédération internationale des droits de l'homme vient d'annoncer qu'elle appuie pleinement cette initiative. Les académiciens et le comité ont été reçus à la FEN et à F.O. et doivent rencontrer prochainement le président de la section française d'Amnesty International et le secrétaire général de la C.F.D.T. Les six académiciens français sont bien décidés à mener une campagne pour obtenir le droit de rendre visite à leur collègue, relégué depuis le 22 janvier à Gorki.

(1) A M. Henri Cartan, 95, boulevard Jourdan, 75014 Paris.

Neuf personnalités zaïroises souhaitent une enquête... dans les Fourons

De notre correspondant

Bruxelles. — *Parce que la Chambre des députés a exprimé le vœu la semaine dernière de voir le Zaïre accepter une enquête sur les massacres qui se seraient produits au Kasaï en juillet 1979* (le Monde des *27 février et 6 mars), neuf personnalités politiques zaïroises ont annoncé — non sans humour — que le Parlement de Kinshasa va demander à la Belgique d'accepter qu'une commission internationale puisse se rendre dans les Fourons, où des incidents graves se sont produits entre Flamands et Wallons, dimanche 9 mars* (le Monde *du 11 mars).*

Dans leur communiqué, trois membres du bureau politique du parti unique zaïrois, trois commissaires du peuple (députés) et trois chefs coutumiers expliquent qu'ils agissent en leur « qualité d'anciens ressortissants de l'ancienne métropole et par amitié vis-à-vis du peuple belge, dont ils ne veulent que le bonheur ».

Les neuf personnalités, qui font partie de la suite du président Mobutu, venu en Belgique donner une conférence sur la démocratie. (le Monde *du 14 mars), expriment leur inquiétude pour la situation des Fourons :* « Dans cette portion du territoire belge, les événements qui se succèdent portent atteinte à la vie et aux droits humains, ce qui doit mériter l'attention de la Fédération internationale pour la défense des droits de l'homme. » *Dès lors, les membres de la suite du président Mobutu ont déposé une motion au Parlement de leur pays recommandant qu'une commission internationale se rende dans les Fourons en même temps que celle qui doit aller au Kasaï* « à la suite des fausses accusations portées contre le Zaïre ». — P. de V.

LA POLÉMIQUE AUTOUR DU PASSÉ DE M. MARCHAIS

LE CHEF DE L'ÉTAT : une position constante...

M. Jean-Marie Poirier, porte-parole de l'Elysée, a déclaré, lundi 17 mars en fin d'après-midi, à propos des accusations dont est l'objet M. Georges Marchais : « *Le président de la République désapprouve les attaques personnelles dirigées contre les hommes politiques. Il s'agit d'une position constante du chef de l'Etat.*

» *Le président estime qu'il existe, à l'heure actuelle, des problèmes suffisamment graves dans le monde et des choix suffisamment importants à effectuer en France pour que l'attitude et l'action des hommes politiques ne soient appréciées et jugées qu'en fonction de ceux-ci.* »

« L'HUMANITÉ » : une position ambiguë et dangereuse.

René Andrieu commente, mardi 18 mars, dans l'éditorial de *l'Humanité*, les propos tenus lundi 17 mars par le porte-parole de l'Elysée.

« *La position du chef de l'Etat,* écrit-il, *n'est pas seulement ambiguë. Elle est dangereuse parce qu'elle vise à mettre l'éteignoir sur les véritables scandales dont la réalité, sous le système actuel, n'est pas à démontrer.*

» *Il ne s'agit pas de demander que les hommes politiques soient, par grâce d'Etat, épargnés par les attaques, personnelles ou non. Un homme public a pour vocation d'être transparent, nous n'avons jamais cessé de le dire, et il doit pouvoir rendre compte à tout moment de ses actes et de son passé devant l'opinion.*

» *Ce qui est intolérable, par contre, ce sont les attaques personnelles quand elles se fondent sur le mensonge et la calomnie, que la personne visée appartienne ou non aux cercles du pouvoir.* »

Après avoir dénoncé « *la collusion des hommes du pouvoir et de la presse proche du parti socialiste* » dans « *cette médiocre machination contre le parti communiste* », René Andrieu ajoute : « *Que l'on ne compte pas sur nous en tout cas pour nous prêter à la petite manœuvre de M. Giscard d'Estaing et de ses compagnons, au demeurant divers. Nous n'accepterons pas la politique de l'éteignoir, même si on essaie de la cacher derrière les grands sentiments.* »

La situation en Guadeloupe

UN « GROUPE DE LIBÉRATION ARMÉE » REVENDIQUE A NOUVEAU L'ATTENTAT CONTRE M. VIVIÈS

Le *Groupe guadeloupéen de libération armée*, qui avait revendiqué l'attentat dont avait été victime, le 6 mars à Pointe-à-Pitre, M. Raymond Viviès (modéré maj.), conseiller général (*le Monde* du 8 mars et du 13 mars), a adressé au *Monde* une déclaration photocopiée, ne portant aucune signature manuscrite, déclarant notamment :

« *C'est par une lutte de harcèlements que l'on viendra à bout du colonialisme français et c'est la seule voie possible du fait de la configuration du pays. L'attentat du 6 mars dirigé contre M. Viviès (...) a avant tout valeur de symbole : il constitue le fait qui prolonge les luttes de nos grands-parents tombés pour la liberté. M. Viviès est un béké, descendant direct des esclavagistes qui asservirent notre peuple.*

» *Il est inutile de se voiler la face, de dire que c'est du passé, car notre triste réalité d'aujourd'hui résulte directement de l'esclavage où les seuls rapports entre Blancs et Noirs étaient des rapports de dominants à dominés.*

» *M. Viviès n'était que le premier sur la liste D'autres suivront bientôt et avec peut-être moins de bonheur pour leur santé. Nous invitons les Français résidant en Guadeloupe à plier bagages avant le 31 décembre 1930. Ceux qui, à cette date, n'auront pas obtempéré seront considérés comme ennemis objectifs du peuple guadeloupéen et traités comme tels.* »

● *M. Edmond Lauret*, secrétaire de l'union départementale C.F.T.C., a été élu, samedi 15 mars, président du comité économique et social de la Réunion, au premier tour de scrutin, par vingt-huit voix contre six à M. Daniel Lallemand, dirigeant de la Confédération générale des travailleurs réunionnais (C.G.T.R.). Il succède à M. Frédéric Guène, représentant du comité de liaison des intérêts économiques de la Réunion (groupement patronal), qui ne se représentait pas. M. Lauret a trente-six ans ; *ingénieur agronome*, il est, depuis 1969, le directeur du service d'utilité agricole et de développement de la chambre d'agriculture départementale. — *(Corr.)*

« RIPOSTE » : le « cinéma » du P.C.

M. Georges Fillioud écrit mardi 18 mars dans *Riposte*, le quotidien « de poche » du P.S. qu'il dirige, dans un article intitulé « Transparence bien ordonnée commence par soi-même », que « *le cinéma des dirigeants communistes, de leur presse, depuis huit jours, touche à l'indécence* ».

Le député de la Drôme ajoute : « *C'est mal défendre celui des leurs qui se trouve accusé à tort ou à raison que d'accuser tout le monde. Comme si cela devait le disculper. (...) Les socialistes ont une autre idée des formes selon lesquelles il convient de conduire leur action politique. Ils excluent de ce champ les faits et gestes recherchés dans le passé vieux de quarante ans d'un homme qui n'exerçait à l'époque aucune responsabilité ni dans l'Etat ni dans son parti, et qui n'est devenu un personnage public que beaucoup plus tard.* »

M. Fillioud rappelle que les socialistes ont accepté la proposition de commission d'enquête de M. Marchais, « *bien qu'elle leur apparaisse comme une habileté de sa part pour éviter d'avoir lui-même à donner les explications qu'on lui réclame* ».

M. CHIRAC : aucun intérêt.

M. Chirac a déclaré, lundi 17 mars, à Antenne 2 : « *Le fait de savoir si M. Marchais était ici ou là en 1943 ou 1944, à mes yeux, n'a aucun intérêt, pour la France, pour les Français. J'ai, bien sûr, des choses à reprocher à M. Marchais. Je lui reproche la position strictement alignée sur la position soviétique qu'il a prise en ce qui concerne l'Afghanistan. Je lui reproche la forme qu'il donne aujourd'hui à ses interventions et le fait qu'il ne parle et ne pense qu'à faire la révolution : ce qui, le moins qu'on puisse en dire, n'est pas ce que les Français attendent d'un homme politique responsable. Je lui reproche, en somme, bien des choses, mais je n'ai pas la curiosité de savoir si, lorsqu'il avait vingt ou vingt-cinq ans, il se trouvait en France ou en Allemagne, à une époque trouble pour notre pays, et qui ne me concerne pas.*

» *Je trouve que ces arguments n'ont pas lieu d'être et ne grandissent pas ceux qui les utilisent.*

» *On ne va pas transformer le débat politique en une enquête permanente, pointilleuse, pour essayer de mettre en exergue tel ou tel défaut des personnalités. En revanche, pour ce qui concerne la transparence, et notamment l'honnêteté financière, j'y suis, naturellement, tout à fait favorable.* »

M. Chirac ne s'est pas montré partisan d'un *projet de financement* des partis politiques, préférant que soit établi « *un véritable contrôle sur le financement des campagnes électorales* ».

M. RENOUVIN : les « affaires » favorisent le clan giscardien.

Evoquant l'« affaire Marchais » dans le bimensuel *Royaliste*, organe de la Nouvelle Action royaliste (NAR), M. Bertrand Renouvin écrit notamment : « *Nous avons dit au moment de la mort de Robert Boulin que nous ne participerions à aucun règlement de comptes entre clans politiciens. L'« affaire Marchais » ne nous fera pas changer d'attitude, malgré notre désaccord fondamental sur la ligne actuelle du parti communiste.*

» *(...) Parce que dans la conjoncture présente les scandales qui éclatent et les « affaires » qui passionnent la presse favorisent évidemment le clan giscardien. Tour à tour les principaux dirigeants de l'opposition sont entraînés dans de basses polémiques ou éclaboussés par des enquêtes judiciaires : Georges Marchais est accusé d'avoir caché la vérité sur son séjour en Allemagne, Jacques Chirac voit son gaullisme contesté parce qu'il se réclame d'un homme — Georges Pompidou — qui aurait intrigué contre le général de Gaulle, et le fils de Michel Debré est inculpé de « complicité » dans une affaire de racket financier.*

» *Il ne faut certes pas voir des complots partout, mais, tout de même, ce climat rappelle celui de 1972 lorsque l'U.D.R. se voyait impliquée dans une série de scandales fiscaux et immobiliers. Cette tactique, qui a permis à Giscard d'Estaing d'arracher le pouvoir aux gaullistes, semble à nouveau utilisée cette fois contre l'opposition dans son ensemble.* »

● *M. Michel-Georges Micberth* a été réélu, à l'unanimité, directeur du bureau politique de la Nouvelle Droite française (N.D.F., anarchiste et monarchiste) par les membres de cette instance. MM. Daniel Decrauze, cadre commercial, R. Françoise, fonctionnaire, Mmes Madeleine Morcher, cadre juridique, Annick Morel, cadre commercial, MM. François Richard, écrivain, Pierre Vieillevie, fonctionnaire, ont été élus membres du bureau.

Une politesse empoisonnée

(Suite de la première page.)

Les communistes ne s'y sont d'ailleurs pas trompés, comme en témoignait, mardi matin, l'éditorial de René Andrieu dans *l'Humanité* : « *La position du chef de l'Etat n'est pas seulement ambiguë,* écrivait le directeur adjoint du quotidien du P.C., *elle est dangereuse parce qu'elle vise à mettre l'éteignoir sur les véritables scandales.* » Et voilà les communistes, qui avaient pourtant été si discrets au plus fort de la polémique sur les diamants de Bokassa, contraints de multiplier les allusions à une affaire qu'ils s'étaient pourtant gardés de monter en épingle. Leur secrétaire général n'avait-il pas déjà appuyé en partie sa contre-offensive, devant le Club de la presse d'Europe 1, en demandant que le jury d'honneur, chargé d'apprécier sa « transparence », s'intéresse aussi à tous les responsables et aux compromissions dont avait pu profiter l'ex-empereur de Centrafrique ? Un peu comme si la défense en forme d'esquive de l'Elysée face aux accusations du *Canard enchaîné*, en novembre dernier, entachait la condamnation des attaques personnelles prononcée lundi soir. Un peu comme si le chef de l'Etat avait dit : « *J'oppose un démenti catégorique et j'ajoute méprisant, aux accusations dont est l'objet le secrétaire général du parti communiste...* »

Si cette interprétation est outrée, ou si l'on se refuse à prêter une portée seconde à l'intervention du chef de l'Etat, on doit admettre que celle-ci apporte des arguments à ceux qui considèrent que l'Elysée a intérêt à ménager M. Marchais dans la perspective de 1981. Le secrétaire général du P.C.F. ne doit pas être trop « dévalorisé » d'ici à l'échéance présidentielle, si l'on souhaite qu'il prenne le plus de voix possible au candidat socialiste. Mais on n'est plus, là, dans le domaine du mesurable.

En revanche, et c'est là l'autre aspect de l'initiative de M. Giscard d'Estaing, la solidarité de la classe politique qui s'était manifestée dès le lendemain de la relance des accusations reçoit une consécration éclatante. Le 9 mars, M. Claude Estier avait assuré M. Marchais que le P.S. ne participerait pas à la « moindre campagne » contre lui. Le 15 mars, M. François Mitterrand s'était refusé à entrer dans la polémique (en soulignant toutefois qu'il est, pour sa part, prêt à fournir ses propres justifications sur ses activités à cette époque). M. Bernard Pons avait jugé cette affaire déplorable, et M. Poniatowski regrettait que des « torrents de boue » se déversent chaque fois qu'a lieu une élection importante. Enfin, M. Chirac, lundi soir à Antenne 2, a estimé que les arguments employés contre le leader communiste « *ne grandissent pas ceux qui les utilisent* ».

Il serait vain de croire que l'exigence de « transparence pour tous » proclamée dans tous les milieux politiques puisse de quelque manière être suivie d'effet. Il serait inutile d'attendre que l'on sache un jour quelles affaires sont fondées ou non sur une vérité, quels procès sont justifiés ou pas. Il suffira sans doute longtemps encore que l'on invoque la nullité de toute attaque personnelle, pour que l'opacité demeure. Il existe, en effet, un espace de neutralité que tous les hommes politiques s'accordent à respecter.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

● *M. Pierre Messmer*, ancien premier ministre, député R.P.R. de la Moselle, a été reçu lundi 17 mars pendant plus d'une heure par le président de la République. A sa sortie de l'Elysée, M. Messmer a seulement indiqué que son entretien avec le chef de l'Etat avait notamment porté sur les questions de défense.

TÉMOIGNAGE

Le fichier d'Augsbourg

M. Max Boudot, de Thonon (Haute-Savoie), nous a adressé, au sujet de la polémique sur le passé de M. Marchais, le témoignage suivant :

J'étais moi-même en Allemagne durant l'occupation, et j'intéressais les Allemands car *je parlais leur langue. Je n'étais* pas à Augsbourg chez Messerschmitt, mais à Berlin, à la Tobis-Filmkunst en qualité d'opérateur de prises de vues, mais, étant souvent requis comme interprète, je connais très bien les fiches publiées par *l'Express*.

Vous noterez, sur la fiche de M. Marchais, que les deux dates 10-5-43 et 10-4-44 sont rayées. Or ces dates ne sont pas apposées au moment où le désigné par la fiche s'est présenté, mais par le service du contrôle *des étrangers avant et de façon* à ce qu'il soit convoqué pour ces dates. On n'imagine pas, en effet, un Français se présentant à des dates précises sans convocation, et ce d'autant plus que la fiche dont il est question n'est pas en sa possession.

Le fait que les dates soient rayées indique que l'intéressé ne s'est pas présenté.

Je ne vous demande pas de *me croire sur parole*, même si je vous assure que je ne suis pas communiste et n'ai guère de sympathie pour M. Marchais. Certes, de nos jours, les dispositions administratives relatives aux étrangers ont changé en R.F.A., mais il doit bien se trouver encore des fonctionnaires ou anciens fonctionnaires qui ne pourront que confirmer mes dires à propos de ces fiches que je connais bien pour cette raison que j'ai vu de mes yeux le préposé de *l'Arbeit-Samt, de Berlin rayer les dates* de convocation des requis et même des volontaires qui, ayant « disparu », ne s'étaient pas présentés au contrôle.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Une « affaire » parmi d'autres ?

A en croire certains observateurs, l'« affaire » Marchais serait significative du ton de la campagne pour l'élection présidentielle de 1981. Ils redoutent que la compétition ne se déroule sur fond unique d'attaques personnelles.

Ainsi Henri Caro dans *LE PELERIN* écrit : « *Une fois de plus le débat politique en France risque de s'enfoncer dans le bourbier. A plus d'un an des présidentielles, ça promet. Cela peut-il vraiment servir le progrès et la justice dans notre pays ?*

» *Pour notre part, nous nous sommes tenus à l'écart de toutes les affaires (comme les diamants de Bokassa) qui surgissent comme par hasard à l'approche d'élections. Nous pensons que ceux qui aiment remuer la boue sont, eux aussi, éclaboussés. Nous sommes suffisamment opposés, au plan des idées et de la pratique, au parti communiste français, pour n'avoir pas besoin de nous réfugier dans les attaques personnelles contre son secrétaire général.* »

Sous le titre « Les présidentielles s'embourbent », Georges Montaron, dans *HEBDO-TC-TEMOIGNAGE CHRETIEN*, relève : « *Les otages de Téhéran, l'invasion de l'Afghanistan, le débat autour des Jeux olympiques, la campagne électorale américaine, ont détourné l'opinion française des problèmes intérieurs : l'inflation, le chômage, la vie chère, la baisse du pouvoir d'achat. Et c'est au moment où ces drames se situaient enfin à leur juste place que l'affaire Marchais éclate. Cela préfigure une bien triste campagne présidentielle.* »

Signant l'éditorial du numéro deux de l'hebdomadaire communiste *REVOLUTION*, Guy Hermier estime que s'est effondrée « *la véritable machination politique montée contre Georges Marchais par l'EXPRESS et son directeur, Jean-François Revel.* » Il juge cette « *manipulation avortée* » intolérable et révélatrice. Il explique : « *Intolérable parce que rien ne peut justifier que le premier hebdomadaire français et la quasi-totalité des moyens d'information recourent à la falsification, au mensonge, à la calomnie pour tenter d'abattre politiquement un homme et, à travers lui, un parti politique, les forces qui se reconnaissent en lui. Révélatrice aussi des méthodes de l'information dominante, de cette manière d'enfler démesurément une information non confirmée comme, hier, la présence de troupes soviétiques à Cuba, le refus par le Cambodge de l'aide internationale, ou la présence d'armes atomiques en Afghanistan, et de taire ensuite la vérité ou au mieux de la rétablir en partie, mais des semaines plus tard, au détour d'un discours, sans que cela se remarque. Souhaitons qu'on en tire leçon et qu'à la prochaine flambée anticommuniste on se souvienne que les grands moyens d'information sont capables de tout, c'est-à-dire du pire.* »

Après avoir rappelé que « *la biographie de Marchais est, de son propre aveu, désespérément vide* », Michel Thomas, dans *ROUGE*, hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), s'étonne : « *Ce « révolutionnaire » n'a violé aucune loi, n'a contrevenu à aucun règlement en trente-trois ans de vie militante !* ». Il conclut : « *Cette biographie de M. Tout-le-monde, exprime l'être profond du P.C.F. aujourd'hui : un parti réformiste qui n'aspire qu'à l'installation dans la société bourgeoise. Mais le P.C.F. doit couvrir cette réalité d'aujourd'hui de la caution de son passé. Il doit faire croire à une continuité héroïque et « révolutionnaire » depuis la scission de Tours. S'il s'identifie volontiers au présent petit-bourgeois de son secrétaire général, il doit cacher sa « bio » et accumuler, depuis 1970, mensonges et silences officiels.* »

Ces « *silences officiels* » sur la vie du secrétaire général du P.C.F., certains hebdomadaires, comme *PARIS-MATCH*, *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, *L'EXPRESS* et *LE POINT*, tentent de les rompre (*le Monde* du 18 mars).

Pour Claude Lorne, dans *RIVAROL*, « *la biographie de Marchais est peut-être « impossible » à faire pour les observateurs du dehors, mais elle est sans mystère pour le K.G.B. Et c'est justement parce que le Kremlin sait, qu'il a totalement barre sur le patron des moscoutaires français. Ainsi, après avoir été travailleur volontaire en Allemagne, Marchais est-il depuis lors l'otage de l'U.R.S.S. Mais c'est la France qui risque de payer — très cher — sa rançon.* »

Dans *L'EXPRESS*, Albert du Roy et Robert Schneider, avec Jacques Roure, font état de la « *confidence révélatrice* » d'un conseiller de l'Elysée, le vendredi 7 mars au soir, à la lecture de *L'EXPRESS* : « *Vous nous avez cassé notre joujou* », dit-il. Ils poursuivent : « *Faut-il comprendre que Marchais, là où il est et comme il est, joue le rôle que certains stratèges élyséens lui ont assigné d'ici à 1981 ? Le fait est que, à court terme, l'attitude du P.C. conforte le pouvoir. C'est tout ce jeu, subtil, souvent indécent, que le nouvel éclat de l'affaire Marchais est venu troubler. La difficile recherche de la vérité, décidément, est toujours dangereuse. Ou salutaire.* »

Michel Fromentoux, dans *ASPECTS DE LA FRANCE* (royaliste), souligne : « *Aujourd'hui Georges Marchais et le P.C. s'identifient l'un à l'autre, et le pouvoir a une occasion de mettre hors la loi non seulement un triste sire, mais avec lui tout un appareil dont l'essentielle vocation est de trahir la France. Mais la démocratie libérale osera-t-elle aller jusque-là ? Et M. Giscard d'Estaing aura-t-il la volonté de signifier la mort politique de Marchais, qu'il a tout intérêt à avoir face à lui au second tour des présidentielles de 1981 ?* »

Evoquant « *la logique du secret* », qui, dit-il, « *a toujours été très forte dans notre pays* », André Chambraud relève dans *LE POINT* : « *Ce n'est pas un hasard si, depuis des mois, malgré la crise économique et internationale, l'actualité française est surtout marquée par des « affaires » : l'affaire des diamants ; l'affaire Boulin ; l'affaire Marchais. Naturellement, à l'approche de la présidentielle, chacun s'en inquiète et déplore ce dévoiement de la démocratie. Mais ces protestations paraîtraient plus sincères si la confusion n'était pas trop facilement faite entre les secrets vulgaires, qui ne sont qu'une façon commode d'échapper à la loi commune, et les rares secrets qui doivent demeurer tels parce qu'ils relèvent de la raison d'Etat. Or cette raison d'Etat n'autorise nullement Marchais à se taire.* »

Dans *LUTTE OUVRIERE* (trotskiste), Arlette Laguiller affirme : « *Si un jour les travailleurs demandent des comptes à Marchais, ce ne sera pas sur ce qu'il a fait de sa vie à vingt ou vingt-cinq ans, mais bien sur la politique qu'il a défendue depuis qu'il est à la tête du parti communiste. Ce que la classe ouvrière lui reprochera, ce n'est pas d'avoir serré des boulons dans une usine allemande, c'est d'avoir été dans le camp de la bourgeoisie française en mai-juin 1968 et d'avoir systématiquement trahi toutes les aspirations de la classe ouvrière française, et d'avoir couvert, justifié nombre des crimes de la bureaucratie russe. Ce n'est pas d'avoir éventuellement menti sur son passé, c'est d'avoir menti aux travailleurs sur Mitterrand quand il était son allié, c'est d'avoir menti sur les crimes des armées russes, en Afghanistan ou ailleurs. C'est sur la politique de son parti que Marchais pourrait rendre des comptes.* »

Si M. Marchais veut répondre aux questions sur son passé et répliquer aux attaques sur la politique de son parti, il n'aura pas trop des treize mois qui le séparent de l'échéance présidentielle pour satisfaire toutes les curiosités. — A. Ch.

Il y a toujours des militants...

II. — Le P.S. : « tenir bon » dans l'attente de jours meilleurs

par JEAN-MARIE COLOMBANI

L'apparition d'un militantisme giscardien pourrait bien — tant le phénomène est nouveau — impliquer une remise en cause, après l'élection de 1981, de la nature même des partis qui lui ont préexisté (« le Monde » du 18 mars).

Nous continuons cette enquête sur le militantisme des quatre grandes formations politiques françaises par le cas du P.S.

Depuis 1971, le P.S. a plus que doublé ses effectifs, puisqu'il est passé de soixante-quinze mille adhérents à près de cent quatre-vingt mille. Trois militants sur quatre ont adhéré depuis le congrès d'Epinay-sur-Seine, qui avait marqué, cette année-là, la fusion du parti socialiste et, notamment, de la Convention des institutions républicaines (qu'animait alors M. Mitterrand). Le parti compte près de cinquante mille élus et a recueilli, *grosso modo*, lors des plus récentes consultations nationales, les faveurs de près d'un électeur sur quatre.

C'est donc une force considérable, qui semble aujourd'hui bloquée du fait de l'éloignement apparent d'une perspective d'arrivée au pouvoir. Dans ces conditions, en matière de militantisme, le mot d'ordre de la motion de M. Mitterrand au congrès de Metz — « *Tenir bon* » — illustre l'attitude de la direction.

Pour la seconde fois en moins d'un an, la direction du P.S. s'apprête à « mobiliser » les militants : après les rudes affrontements du congrès de Metz, au mois d'avril 1979, la nouvelle équipe avait, à l'automne, entrepris une campagne d'adhésions et de mobilisation à l'occasion de l'élaboration du « projet socialiste ». La mise au point de ce texte avait permis de maintenir l'activité dans une période difficile. Deux facteurs défavorables se conjuguaient en effet : le trouble dû aux tensions internes qui avaient suivi le congrès de Metz, et l'absence de perspective nationale en raison du désaccord croissant avec le P.C.

Les tensions internes apparues en 1979 ont aggravé une difficulté que le P.S. connaît depuis longtemps. La concurrence entre les différents courants socialistes a généralement pour effet de freiner le recrutement, ne serait-ce que parce que l'on attend d'un nouvel adhérent qu'il se détermine par rapport à telle ou telle tendance ou personnalité. Ce phénomène joue, il est vrai, en sens inverse à la veille d'un congrès ou d'une échéance importante : on assiste alors à un gonflement des adhésions, mais il s'agit d'un processus relativement artificiel et de courte durée.

Le second facteur de découragement, la désunion de la gauche, avait, dès le lendemain du scrutin législatif de mars 1978, provoqué un tarissement du militantisme et un scepticisme à l'égard de l'action politique. Tarissement et scepticisme tels que les auteurs du « projet socialiste » ont placé au centre de leur réflexion la nécessité d'une « *réforme intellectuelle et morale* » (l'expression est de M. Michel Charzat, membre du secrétariat national).

Aujourd'hui, si les difficultés du P.S. ne se traduisent guère en termes quantitatifs, en revanche l'état d'esprit des militants n'est plus celui d'une formation conquérante « *sûre d'elle-même* », selon le souhait de M. François Mitterrand.

L'évolution des effectifs socialistes ne semble pas significative d'une perte de substance. La baisse enregistrée en 1979, par rapport à 1978, varie entre 4 % et 8 % selon le critère adopté. Encore faut-il tenir compte du fait que la perspective du congrès avait entraîné, fin 1978, un gonflement évalué par la direction à 3 %. Même si la campagne d'adhésions lancée à l'automne 1979 n'a pas donné les résultats escomptés, il ne semble donc pas y avoir péril en la demeure en ce qui concerne le nombre des adhérents.

Cette évolution recouvre des situations différentes. Il apparaît en effet que les fédérations les plus atteintes par le reflux sont celles où le taux d'adhésions par rapport à la population est élevé. En revanche, là où ce taux est faible, le courant d'adhésions n'est pas interrompu. La direction du parti fait valoir que certaines fédérations, contrôlées par les amis de M. Michel Rocard, régressent sensiblement (telles celles des Yvelines ou du Morbihan) ; selon elle, le découragement proviendrait ici de la difficulté de gérer des positions minoritaires. Mais la fédération de Maine-et-Loire, qui compte parmi les plus favorables au député des Yvelines, échappe à ce constat. Il convient donc, sans doute, de faire là la part de la concurrence interne et, de toute manière, il paraît difficile d'établir une corrélation entre la couleur politique de la direction fédérale et le flux des adhésions ou des départs.

De leur côté, les minoritaires affirment que tel ou tel notable du P.S., proche du premier secrétaire, n'hésite pas à « gonfler » les effectifs de la fédération qu'il contrôle, en prévision d'une éventuelle « primaire » précédant la désignation du candidat socialiste. En tout état de cause, ils considèrent que les pertes annoncées par la direction sont inférieures à la réalité.

Les « grandes » fédérations

Deux des trois fédérations les plus importantes, les Bouches-du-Rhône et le Nord (1), ont connu une baisse assez sensible (de l'ordre de 10 %). La première, fief de M. Gaston Defferre, traverse une phase de transition délicate sous la conduite de M. Michel Pezet, membre du secrétariat national, qui a récemment remplacé M. Charles-Emile Loo au poste de premier secrétaire fédéral. Les antagonismes entre Marseille et le reste du département, entre les nouveaux élus et les plus anciens, ainsi qu'entre les courants, conjuguent ici leurs effets dans un contexte de recul électoral.

La fédération du Nord, fief de M. Pierre Mauroy, a paru repartir du bon pied lors de la réunion, au début du mois de janvier 1980, de la convention fédérale consacrée à l'examen du « projet socialiste ». A cette occasion, M. Mauroy est parvenu à restaurer la cohésion de ses troupes et à refaire une certaine unanimité.

Le temps est néanmoins révolu où ces deux puissantes fédérations dominaient l'ensemble du parti, et où « les Bouches-du-Nord » décidaient de l'issue d'un congrès. L'objectif de la direction est d'ailleurs d'obtenir que, d'une certaine façon, les gros bastions rentrent dans le rang. Depuis qu'il a pris en main le secrétariat national aux fédérations, M. Paul Quilès a entrepris un effort de centralisation de l'organisation du parti qui a abouti à l'adoption d'un mécanisme de péréquation financière : chaque fédération se verra dotée d'au moins un membre permanent.

Cette « *rationalisation* » s'accompagne d'une « *gestion* » politiquement efficace de l'appareil du parti. Ce « *verrouillage* », selon une expression couramment employée par les courants minoritaires du parti, explique, pour une part, le désintérêt ou le découragement de certains militants. Ainsi, dans le Nord et dans le Pas-de-Calais, nombreux sont ceux qui se sentent sinon exclus du P.S., du moins tenus à l'écart.

Toutefois, les querelles de courants, et surtout la rivalité entre MM. Mitterrand et Rocard en vue de l'échéance présidentielle avaient, après la convention nationale d'Alfortville consacrée à l'adoption du « projet socialiste », cédé le pas dans l'ordre des priorités aux questions internationales et à la nécessité de faire front, localement, aux attaques du P.C.F.

L'intervention télévisée de M. Rocard, le 25 février dernier, a certes relancé la question de la candidature ; mais, pour le moment, les positions des uns et des autres paraissent gelées : la préoccupation principale des responsables fédéraux reste de répliquer aux communistes. Le bureau exécutif du P.S. a d'ailleurs mis au point, à l'intention des militants un inventaire des « contre-vérités » de M. Marchais.

La désunion de la gauche entretient dans les rangs socialistes une certaine morosité. La direction préfère parler d' « *expectative* ». Le sentiment est en effet répandu que, d'ici à 1981, il faudra bien « *qu'il se passe quelque chose.* » »

Fatalisme et détermination

La tentation est grande, dans ces conditions, d'un repli sur les positions du pouvoir local qu'occupe le parti. Ainsi, à Grenoble, les socialistes s'efforcent de « *dépasser la morosité nationale en faisant apparaître des enjeux locaux* ». De même, à Rennes, la mobilisation se fait à l'occasion des réunions consacrées aux questions municipales, afin d'appuyer l'action d'une équipe vigoureusement combattue par la fédération communiste. Dans la région Rhône-Alpes, les sections les plus actives, et qui connaissent une affluence raisonnable, se trouvent dans les secteurs où le parti compte des élus.

D'une façon générale, le mot affluence est impropre pour rendre compte de la participation des militants aux débats internes.

En Loire-Atlantique, la direction fédérale ne paraît jouir que d'un faible pouvoir, alors que celui-ci est plus réel dans les mairies. Ces dernières sont toutefois victimes de la désaffection qui atteint le mouvement associatif. Les maires socialistes se sont tous, ou presque, engagés dans un programme de participation qui passe par d'innombrables relais, dans les quartiers, dans les secteurs d'activités, etc. Dès lors que ces relais font défaut, l'action et les promesses sont plus difficiles à tenir. La mobilisation, lorsque surgissent des conflits sociaux locaux, est cependant réelle : ce fut le cas, par exemple, lors du conflit Alsthom à Belfort, ou bien dans la région Rhône-Alpes (chez Merlin-Gérin et à Rhône-Poulenc, notamment).

Un autre handicap tient au reflux de personnalités (hauts fonctionnaires notamment) qui avaient adhéré dans les années 1976-1977 lorsque la gauche paraissait devoir l'emporter. Ce phénomène est toutefois compensé par le regain d'activités de clubs tels que Echanges et projets (qu'anime M. Jacques Delors), qui permettent à des chefs d'entreprise, cadres supérieurs ou hauts fonctionnaires de réfléchir dans une perspective socialiste, mais en marge du P.S. et en dehors des contraintes de la conjoncture.

Malgré ces difficultés, le P.S. trouve des ressources dans sa nature même : celle d'être encore, et assez largement, un parti électoraliste. Il demeure prompt à se mobiliser lorsque approche un scrutin. D'ores et déjà, nombre de sections paraissent surtout préoccupées de la préparation des élections sénatoriales ; ce qui ne va pas sans quelques remous.

Les dirigeants socialistes ne nourrissent donc pas d'inquiétude en vue de l'échéance de 1981. Ils ont décidé de mettre à profit l'année 1980 pour roder la nouvelle organisation, en sollicitant plus que de coutume les élus. Une véritable précampagne est donc lancée : elle est centrée sur le « projet socialiste » qu'il faut « *populariser* ».

A ceux qui objectent que la division très tranchée du parti entre une majorité et une minorité peut nuire à la campagne du candidat socialiste à l'élection présidentielle, quel qu'il soit, la direction réplique que les querelles s'effaceront dès lors que le candidat sera connu et la campagne lancée.

Elle souligne que les événements peuvent rapidement jouer en faveur du P.S., comme ils ont pu jouer en 1936 en faveur de Léon Blum. Enfin, les dirigeants misent sur la justesse de leur ligne politique à l'égard du P.C. et sur le trouble que cette ligne ne devrait pas manquer, selon eux, de susciter dans les rangs communistes, jusqu'à ramener M. Georges Marchais et son équipe à de meilleurs sentiments unitaires.

Ce mélange de fatalisme et de détermination n'est cependant pas de nature à effacer tous les doutes des militants de base.

---

(1) La troisième étant celle du Pas-de-Calais. Ces trois fédérations oscillent entre 13 000 et 15 000 adhérents. Du quatrième au dix-septième rang, les fédérations socialistes ont entre 5 000 et 2 000 adhérents. Toutes les autres ont moins de 2 000 membres.

Prochain article :

R.P.R. : LA MOBILISATION DES RÉSERVISTES

POLITIQUE

LES ÉLECTIONS CANTONALES PARTIELLES

« L'Humanité » : des résultats qui mettent en évidence la responsabilité du P.S.

Dans *l'Humanité* datée du 18 mars, Madeleine Vincent commente les résultats des élections cantonales, notamment de celles qui ont eu lieu dimanche 16 mars (*le Monde* du 18 mars). Après avoir indiqué qu'il conviendra que les organisations du parti communiste « *examinent attentivement le résultat* » dans le canton de Reims 7 (Marne), elle fait état de la perte enregistrée par le P.C. au premier tour dans d'autres cantons. Elle explique : « *Pour notre part, nous avions l'opinion qu'en cas d'invalidation, pour battre la droite, il était mieux que chaque parti motive son électorat en présentant un candidat au premier tour. Mais l'expérience montre que beaucoup d'électeurs considèrent qu'il s'agit, en fait, d'un troisième tour.* »

En ce qui concerne les résultats de seconds tours, qui, dit-elle, « *mettent en évidence la responsabilité du parti socialiste* », Madeleine Vincent écrit : « *Chaque fois que le candidat socialiste arrive en tête, il bénéficie au second tour des voix communistes. Force nous est de constater que cela est bien différent quand c'est le candidat communiste. Les exemples de Franconville* (1) (*le Monde* du 11 mars), *et de Gagny* (1) (*le Monde* du 18 mars), *sont probants. Dans les deux cas, un grand nombre d'électeurs socialistes ayant voté au premier tour se sont abstenus, ou ont voté nul, ou ont joint leurs suffrages à ceux de la droite au second tour. (...) Nul doute que François Mitterrand et les dirigeants du parti socialiste sont responsables de cette situation, d'abord, pour n'avoir admis l'union de la gauche que comme le moyen d'affaiblir le parti communiste français et de s'en servir comme d'un marchepied pour accéder au pouvoir. Ensuite pour n'avoir jamais fait l'effort nécessaire pour convaincre les électeurs socialistes des réformes profondes indispensables pour sortir le pays de la crise, y compris en reconnaissant franchement la place qui doit revenir au parti communiste dans la gestion des affaires du pays. Enfin, en brisant l'union de la gauche et en renonçant au programme commun en 1977.* »

(1) Au second tour du scrutin de Franconville, la candidate du P.C. avait obtenu 4 708 suffrages (45,69 %), soit 167 voix de plus que le total des voix de gauche du premier tour, qui n'était que de 4 542 (50,22 %).

A Gagny, le candidat communiste a recueilli 5 907 voix (48,25 %), soit 275 suffrages de moins que le total des voix de gauche du premier tour, qui était de 6 182 (55,84 %).

M. QUILÈS : la politique du P.S. porte ses fruits.

M. Paul Quilès, membre du secrétariat national du P.S., évoquant les résultats des récentes élections cantonales, a estimé, lundi 17 mars : « *La politique constante du P.S. qui consiste à « tenir bon » sur la ligne qu'il s'est fixée et à « être lui-même » dans ses réflexions, dans ses propositions et dans ses actions et la stratégie de rassemblement populaire autour du parti socialiste portent leurs fruits. Au contraire, l'attitude négative des dirigeants communistes apparaît lourdement condamnée par une fraction croissante de son électorat qui demeure parfaitement unitaire. Quant aux deux cent soixante-quinze voix de gauche du premier tour qui ont manqué au candidat communiste au second tour, à Gagny dans la Seine-Saint-Denis* (le Monde *du 18 mars) — au demeurant insuffisantes pour la victoire, — comment ne pas y voir, malheureusement, la conséquence des incessantes et injustes attaques antisocialistes de la direction du P.C.F. ?* »

● RECTIFICATIF. — Une « coquille » s'est glissée dans les résultats du second tour de l'élection cantonale de Créon (Gironde) dans nos éditions du 18 mars. Le candidat socialiste, M. Guy Trupin, a été élu non avec 6 110 voix mais avec 6 119.

M. CRÉPEAU CONFIRME QUE LE M.R.G. DÉSIGNERA UN CANDIDAT POUR 1981

M. Michel Crépeau, président du M.G.R., a confirmé, lundi 17 mars, que son parti désignera un candidat à l'élection présidentielle et que cette candidature sera fonction de celle du parti socialiste.

Dans une interview au quotidien *la Nouvelle République des Pyrénées*, M. Crépeau a répondu à la question de savoir s'il serait lui-même candidat si M. Michel Rocard l'était : « *Ce n'est pas en termes de personne que le problème se pose, c'est en termes de politique. Michel Rocard est aujourd'hui plus fort dans les sondages, mais il est peut-être fort parce qu'il ne s'est pas complètement exprimé. Nous constatons qu'il a approuvé le « projet socialiste ». C'est un premier problème, car ce projet nous apparaît à nous comme très insuffisamment novateur, c'est un peu une mouture du programme commun.* »

A propos de l'éventualité d'une candidature de M. Pierre Joxe, M. Crépeau a poursuivi : « *Dans la mesure où Michel Rocard représente un socialisme plus social-démocrate, évidemment les différences sont moins grandes entre lui et nous. Une candidature de Pierre Joxe laisserait au M.R.G. un créneau beaucoup plus large sur l'échiquier politique que Michel Rocard.*

M. MAUROY FAIT L'ÉLOGE DE M. ROCARD

M. Pierre Mauroy, membre du bureau exécutif du P.S., affirme dans un entretien publié mardi 18 mars par le quotidien *Midi Libre* que M. Michel Rocard « *a bien servi le P.S. devant l'opinion* » lors de sa récente intervention télévisée (*le Monde* du 27 février). Le maire de Lille estime : « *Les meilleures chances, non seulement pour le candidat socialiste à l'élection présidentielle mais aussi pour l'unité du P.S. tout entier, exigent que la désignation de ce candidat repose sur un large consensus.* »

Evoquant le congrès de Metz, M. Mauroy retient « *qu'il était possible, qu'il restait possible depuis lors de rassembler majoritaires et minoritaires* ». Il précise : « *La direction du parti socialiste n'a pas répondu à nos propositions en ce sens. Nous ne pouvons que le regretter.* »

Opposé à l'idée qu'il puisse y avoir « *plusieurs partis dans le parti socialiste* », M. Mauroy n'en constate pas moins que « *des divergences profondes existent dans la majorité actuelle du parti socialiste, trop composite et trop préoccupée présentement par des problèmes de pouvoir dans le P.S.* »

Le maire de Lille conclut en observent cependant que, « *sur le terrain, il n'y a bien qu'un seul P.S., qui se maintient fortement* ».

Une querelle budgétaire oppose communistes et socialistes corréziens

De notre correspondant

Tulle. — La dernière session du conseil général de la Corrèze a quelque peu ébranlé le climat de confiance qui régnait jusqu'alors au sein de la municipalité d'union de la gauche à Tulle (ville dont le maire est communiste). Après que le président de la commission des finances (socialiste) eut soumis le projet de budget au vote de l'assemblée départementale, le groupe communiste a présenté un contre-projet remettant tout en cause.

Le budget du département fut cependant voté par les conseillers socialistes et leurs collègues se réclamant de la majorité gouvernementale, ce qui amena le P.C.F. à lancer, dans son quotidien régional, quelques attaques contre les socialistes corréziens. Les responsables socialistes de la Corrèze, dont un adjoint au maire de Tulle, ont alors affirmé leur attachement à l'union de la gauche, tout en déplorant « *les attaques continuelles* » du parti communiste et en soulignant « *la singularité* » de la conduite du P.C.F. Ce dernier, ont indiqué les socialistes, se comporte de façon différente suivant qu'il s'agit du budget du département ou de celui de la ville de Tulle.

Le maire de Tulle, M. Jean Combasteil, et son premier adjoint, tous deux communistes, ont répondu en observant qu'il n'y a rien de commun entre le conseil municipal de Tulle, à majorité d'union de la gauche, et le conseil général, à majorité de droite ; ils ont reproché aux socialistes d'avoir « *cautionné* » la politique gouvernementale d'austérité en mêlant leurs voix à celles de la droite pour le vote du budget départemental. — A.V.

La plainte de la C.F.D.T. contre un responsable communiste

M. Edmond Maire accuse le P.C. d'avoir déclenché une « campagne d'insinuations et de dénigrement »

Les accusations de M. J.-M. Martin, secrétaire fédéral du P.C.F. pour le Territoire de Belfort, affirmant que « *François Mitterrand, Edmond Maire, André Henry (...) pacifiaient l'Algérie au lance-flammes* » « *ne sont pas un acte isolé* », ont expliqué, lundi 17 mars, les dirigeants de la C.F.D.T., en annonçant qu'ils portaient plainte contre le P.C.F. pour diffamation (*le Monde* du 18 mars).

Après avoir rappelé le refus du bureau politique du parti communiste de désavouer la déclaration de M. J.-M. Martin, MM. Edmond Maire et Lesire-Ogrel ont estimé que le P.C. avait déclenché une « *campagne d'insinuations et de dénigrement dans les entreprises et les localités, cherchant à porter atteinte à l'image de la C.F.D.T. en falsifiant l'histoire* ».

« *Un nombre considérable de tracts — trois fois par semaine dans certaines entreprises — sont diffusés par le P.C.*, a précisé M. Lesire-Ogrel. *Les thèmes abordés — six — font penser que des consignes ont été données. Ces tracts accusent la C.F.D.T. d'anticommunisme, d'amalgame avec la droite, d'immobilisme ; ils qualifient Edmond Maire d'« ami de M. Mitterrand » ; ils reprochent à la C.F.D.T. de défendre les libertés par éclipse ou reprennent les accusations de J.-M. Martin sur l'Algérie.* »

Pour M. Edmond Maire, ces attaques soulignent la volonté du P.C. de maintenir son hégémonie sur la classe ouvrière.

Sans préciser les modalités exactes de la plainte en diffamation contre M. J.-M. Martin, M. Edmond Maire a expliqué : « *C'est un problème de vérité et d'honneur. Tant que les auteurs de ces falsifications historiques ne seront pas condamnés, déshonorés, la C.F.D.T. restera atteinte dans son tréfonds, dans sa dignité, à travers la mise en cause de ce qui est peut-être la plus belle page de son histoire.* » Interrogés sur la C.G.T., les dirigeants cédétistes ont noté que celle-ci ne participait pas à cette campagne, ajoutant : « *Certains militants C.G.T. et même communistes seront à nos côtés.* »

On lit notamment dans *l'Humanité*, sous la plume de Michel Doumenc : « *La participation des dirigeants de la C.F.D.T. au concert anticommunisme actuel s'inscrit dans la logique de leurs choix politiques.*

» *Ce n'est pas nous qui avons inventé la stratégie du « recentrage ». Elle traduit sur le terrain syndical la volonté de mettre en place une gestion social-démocrate de la crise. Les discours des dirigeants de la C.F.D.T. et leurs actes ne cessent de confirmer cette volonté : du refus de l'action unie avec la C.G.T. au rapprochement avec les organisations de collaboration de classe, de l'abandon des grandes revendications communes à la recherche d'accords conclus à n'importe quel prix.* »

PRODUCTIONS ANIMALES : CENT TRENTE SÉNATEURS RÉCLAMENT UN RATTRAPAGE DES PRIX

Le groupe de l'élevage du Sénat, comprenant des élus de toutes tendances, s'est réuni à l'issue du débat sur la loi d'orientation agricole, adoptée jeudi par cette Assemblée, pour souligner que la portée de ce texte dépendra du niveau des prix agricoles.

« *Au nom de ses cent trente membres il a tenu à exprimer au ministre de l'agriculture son souhait que le gouvernement français prenne une position très énergique lors du conseil agricole communautaire qui se tiendra à Bruxelles le 31 mars 1980. (...) Les cours des productions animales*, affirme-t-il, *devront être établis afin d'assurer le rattrapage du retard subi par ce secteur mais aussi de garantir le revenu des éleveurs.* »

A « CARTES SUR TABLE »

Le bilan du septennat ne sera pas « brillant » prévoit M. Jacques Chirac

Bien qu'il ait donné rendez-vous aux électeurs vers la fin de l'année pour établir un pronostic et pour révéler ses intentions, M. Jacques Chirac a, dès lundi 17 mars, au cours de l'émission télévisée d'Antenne 2, « Cartes sur table », bien précisé les raisons et les domaines de ses désaccords avec le chef de l'Etat. Son raisonnement peut se transcrire sous la forme d'un syllogisme qui était implicite dans ses propos : « *Toute l'action politique est inspirée par le président de la République ; je conteste le bien-fondé de cette action ; je dois donc proposer de changer de président.* » Cette issue, les dirigeants et les militants du R.P.R. l'avaient souhaitée la veille (*le Monde* du 18 mars). M. Chirac est convaincu que dans de nombreuses catégories sociales on l'attend aussi.

Ayant résolu de modifier le ton de ses interventions depuis sa conférence de presse du 12 février dernier, M. Chirac a adressé à M. Giscard d'Estaing des *reproches qui semblaient d'autant plus fondamentaux* qu'ils étaient énoncés sur un mode serein et détendu. Sauf pour rappeler à ses interlocuteurs qu'ils s'étaient « *prêtés avec joie* » au « *mauvais procès* » que, selon lui, « *tel ou tel médiocre* » lui avait fait après son « *appel de Cochin* » du 6 décembre 1978.

Si M. Chirac a semblé approuver certaines initiatives de M. Giscard d'Estaing, il a aussitôt regretté qu'elles n'aient pas été assez fermes et rapides après l'intervention soviétique à Kaboul, qu'elles n'aient pas suffisamment tenu compte de l'Etat d'Israël après le voyage dans les Emirats, qu'elles s'orientent vers le compromis en matière européenne.

A travers la politique économique et sociale du gouvernement de M. Barre, qui, « *politiquement n'existe plus* », mais qui conduit la France « *à s'enfoncer chaque jour un peu plus* », c'est encore le procès de M. Giscard d'Estaing qui est instruit sans éclat, mais sévèrement.

M. Chirac s'est efforcé de présenter des solutions de rechange dans tous les domaines, et il a lancé, pour la première fois, l'idée d'une association pour la protection internationale des droits de l'homme, dont la France devrait prendre l'initiative.

Ayant dressé un bilan « *si peu brillant* » du septennat qui s'achève l'année prochaine, le président du R.P.R. s'est comporté, plus nettement que jamais, comme un contestataire et comme un concurrent potentiel du président sortant. — A. P.

M. Chirac, évoquant les événements d'Afghanistan, estime : « *J'aurais souhaité que, parallèlement à leur condamnation, soient réaffirmés très clairement les objectifs de notre politique de défense et soient probablement réexaminées les conditions mêmes de cette défense avec une affectation de crédits supplémentaires et des décisions nouvelles en ce qui concerne notre capacité de dissuasion. Voilà ce qui m'aurait paru une politique plus nette, plus ferme, qui n'a, en aucun cas, l'intention de remettre en cause la politique de détente, d'entente, de coopération, que nous entendons mener avec tous les pays du monde. (...) Le général de Gaulle et Georges Pompidou conduisaient une politique étrangère fermement, sans qu'il y ait de compromis, sans qu'il y ait de haut ni de bas, ni de changement de cap.*

» *Je ne suis pas absolument certain que ce soit le fond de notre inspiration aujourd'hui. On ne peut pas à la fois estimer que la France représente 1 % des nations dans le monde, on ne peut pas dire à la fois qu'elle est une puissance moyenne et affirmer par ailleurs qu'elle doit avoir un destin international, une vocation, qu'elle doit être exemplaire. Il y a une espèce de contradiction qui existe aujourd'hui, qui n'existait pas du temps du général de Gaulle.* »

A propos du problème palestinien, il déclare : « *Je n'ai aucune espèce de divergence de vues avec ce qui est fait actuellement. Je dirai simplement qu'il ne faut pas oublier qu'il y a aussi les autres, et que le peuple juif, l'Etat juif d'Israël, dans notre conviction, a toujours eu le droit d'exister à l'intérieur de ses frontières.*

» *Dire que la politique de la France est trop pro-arabe est une critique qu'on entend, notamment chez les tenants de l'école centriste, c'est-à-dire chez les hommes qui étaient atlantistes et pro-israéliens un peu par vocation. Ils ne parlent pas beaucoup en ce moment.* »

« *L'intérêt de la France et de l'Europe est de renforcer considérablement leurs liens avec l'ensemble des pays arabes* », dit M. Chirac, qui poursuit : « *L'Europe est très mal partie. La seule chose qui existe en Europe, c'est-à-dire la politique agricole commune, est mise en cause directement par la Grande-Bretagne et, je dirai, avec la complicité d'un certain nombre des partenaires européens.*

» *La bonne solution, c'est de dire aux Britanniques : « Vous ne voulez pas accepter les règles du jeu communautaire, vous avez voulu entrer dans un club, vous refusez de payer les droits d'entrée, vous refusez d'appliquer les règles du jeu, vous n'avez aucun fair play dans cette affaire, par conséquent, vous quittez la Communauté. » Cela ne peut se faire qu'à condition qu'il y ait un accord profond entre la France et l'Allemagne.*

» *Il faudrait que M. Giscard d'Estaing et M. Schmidt dans ce contexte aient à la fois la volonté et le caractère d'imposer une telle solution, je ne suis pas convaincu que ce sera le cas.* »

Le domaine réservé

A propos de la politique intérieure, M. Chirac déclare :

« *Il faudrait que l'on fasse une politique qui, sur le plan économique et social, soit tout à fait différente. Et je dois dire que je suis effectivement mal à l'aise dans la majorité.*

» *La première chose à faire c'est d'extirper cette espèce de cancer qui ronge notre société, notre niveau de vie, notre capacité pour demain et qui s'appelle le chômage. Or, je constate qu'il ne se passe rien à cet égard, que nous nous enfonçons chaque jour un petit peu plus. Regardez les indices, notre indice des prix, notre inflation, s'affirment de façon plus importante mois après mois.* »

M. Chirac conteste alors certaines déclarations de M. Barre en disant notamment : « *J'ai repris les statistiques de l'O.C.D.E. pour qu'il n'y ait pas de confusion : la France est au dernier rang pour les créations d'emplois de 1976 à 1980* », et il ajoute : « *Tant que nous suivrons la politique économique et sociale que nous suivons actuellement, alors la France continuera lentement mais sûrement à s'enfoncer. (...)*

» *Nous sommes dans un système politique qui aujourd'hui n'est plus celui que nous avons connu, dans les années 60, et même au début des années 70, c'est un système dans lequel tout est impulsé, décidé, par le président de la République qui, en réalité, assume la responsabilité de l'ensemble. Ce qui veut dire très clairement qu'il lui appartient, même après une crise politique, de désigner un homme, ou le même, qui conduira la même politique, puisque je veux croire qu'il adopte et qu'il approuve cette politique puisqu'elle est conduite, et qu'aujourd'hui, il n'y a pas, comme c'était le cas dans le passé, un ou deux domaines particulièrement éminents et qui seraient réservés à l'appréciation présidentielle, le gouvernement assumant ses responsabilités notamment dans le domaine économique et social. Aujourd'hui, il n'y a qu'un seul domaine réservé au chef de l'Etat, ce qui fait d'ailleurs que le gouvernement n'existe pratiquement plus politiquement.*

» *Alors, à quoi servirait de faire une crise politique ? A rien.* »

Comme on lui fait remarquer que le R.P.R. ne soutiendra pas le président actuel, M. Chirac répond : « *Cela me paraît probable ou alors il faudrait que les choses changent beaucoup.* » Il ajoute :

« *Si je faisais un bilan du septennat en tenant compte davantage des événements que de la personnalité du président de la République, bien entendu, je dirais que ce ne sera pas l'une des époques qui marquera notre histoire par une situation brillante pour notre pays. L'atonie actuelle, cette espèce d'anesthésie qui est provoquée dans l'opinion publique, masque difficilement une inquiétude profonde.* »

M. Chirac déclare ensuite : « *Il est frappant de constater que l'organisation internationale se dérègle et que l'ONU n'est plus respectée, que les nations ou les personnes ne sont plus respectées. (...). Je souhaiterais que soit créée en France une association nationale pour la protection internationale des droits de l'homme et qui pourrait réunir, quelles que soient leurs origines politiques, philosophiques, morales, religieuses, les personnalités les plus éminentes qui pourraient être ainsi la conscience de la France et parler au monde le langage que la France a toujours parlé.* »

L'appel de Cochin

Enfin, M. Chirac, interrogé sur son « appel de Cochin » répond : « *On m'a fait un mauvais procès auquel, d'ailleurs, un certain nombre de confrères et vous-mêmes vous êtes prêtés avec une espèce de joie sadique — je ne vous le reproche pas, — c'est dans la nature de certains hommes. Je ne regrette rien et je n'enlève rien à ce que j'ai dit. Je constate avec tristesse que bien souvent la France se réfère à des conceptions qui ne sont pas les siennes, qui ne sont pas conformes à ses traditions qui ne sont pas conformes à son histoire, et, par conséquent, cela doit être dénoncé. L'interprétation que tel ou tel médiocre peut ensuite donner à mes propos, c'est sa responsabilité, et la vérité c'est que mon ambition était beaucoup plus haute, croyez-le, que celle qu'on a bien voulu lui donner.* »

Un tour de force

Il est méconnaissable, Jacques Chirac. Que s'est-il donc passé ? Faut-il attribuer ce virage à 180 degrés au départ de ses conseillers ? Ou à des cours de rattrapage accélérés sur l'art et la manière de paraître « fiable » à la télévision ? Effacés, gommés, envolés ses emportements, ses éclats, ses excès. Il a trouvé, et il est le seul à l'avoir fait, le ton et l'attitude tranquilles de qui veut venir causer avec nous aujourd'hui. Non pas au coin du feu, ça, c'est dépassé, à la table de la salle à manger. Il s'est assis là, en face de nous, les coudes bien calés de chaque côté de son assiette, pardon, de ses dossiers. Au lieu de jouer avec sa fourchette, il a fait rouler d'un geste familier un stylo entre ses doigts discrets, ce qui accentuait habilement la concentration d'un regard tout à ses pensées. Ferme, net, ça il l'a toujours été, direct aussi, et il l'est resté.

Ce qui est nouveau, c'est, avec le sens de la nuance, l'art de l'effet contrasté. Rappelez-vous, au chapitre de la Grande-Bretagne, son refus de payer sa cotisation et d'appliquer les règles du jeu ; un homme de courage et de volonté, a-t-il dit à peu près, l'aurait exclue du club des Neuf. Il a lancé ça tout uniment, sans crier gare. Et il a ajouté en se redressant, le menton haut, l'œil lointain, au garde-à-vous sur sa chaise : si le général de Gaulle, si Georges Pompidou étaient là, ce serait fait.

Il a absolument refusé, on s'y attendait, de dévoiler ses calculs ou ses projets concernant la course à l'Elysée l'an prochain. Là, le sourire caustique est revenu, et il s'est assez bien tiré du piège qu'on lui avait tendu. Laissons là ces questions sans intérêt... M. Elkabach et M. Duhamel, comme il les appelle, allaient lasser le public et l'inciter à changer de chaîne.

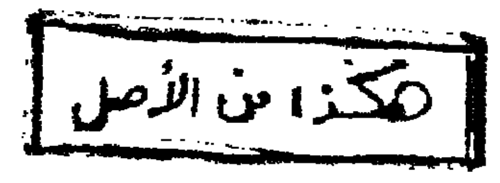
Sa prestation était d'autant plus délicate que son public ou plutôt ses publics représentent les deux extrêmes de l'éventail politique. Pas facile de s'adresser et aux communistes et aux gaullistes simultanément ou successivement sans risquer de mécontenter les uns et les autres. Avant cette émission, 51 % des Français trouvaient sympathique, à en croire un récent sondage, le maire de Paris, et, parmi eux, 64 % d'ouvriers. En revanche, 62 % des personnes interrogées le jugeaient ambitieux, et sans doute n'ont-ils pas tort. Quand on le voyait, on ne voyait que cela, l'appétit, la soif de pouvoir. Cette fois, la loupe de l'écran, redoutable révélateur, n'en a pourtant rien laissé paraître. Un vrai tour de force.

CLAUDE SARRAUTE.

LE NOUVEAU « CLUB DES RÉFORMISTES » VEUT RÉPONDRE AUX ASPIRATIONS DES SOCIALISTES ET DES « HOMMES DE PROGRÈS ».

Une nouvelle formation, le Club des réformistes, vient de se constituer et, au cours de sa première assemblée générale, qui s'est tenue le 15 mars, au palais du Luxembourg, a élu comme présidente, Mme Brigitte Gros, sénateur (non incrit) des Yvelines, maire de Meulan, sœur de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber.

Partant de la constatation que « *l'actuelle morosité renforcée par une certaine désillusion sur le plan politique* » est due, pour une part, à la « *pesanteur conservatrice* » de la majorité « *qui prend l'échec des autres pour son succès* », ce club se veut « *d'opposition* » et se donne pour mission, « *à partir de la définition d'un nouveau projet réformiste qui rejoindrait les aspirations des socialistes et celles des hommes de progrès mal à l'aise dans le bloc conservateur, de favoriser la création de nouvelles convergences* ».



HISTOIRE

L'ANNIVERSAIRE DU 19 MARS 1962

La commémoration, le 19 mars, du cessez-le-feu intervenu en Algérie, il y a dix-huit ans, provoque cette année une sérieuse controverse (« le Monde » du 5 mars).

Alors que la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, au Maroc et en Tunisie (FNACA) convie à une cérémonie du souvenir, à l'Etoile, le mercredi 19 mars, à 18 h. 30, comme l'annonce son président, M. Marek, dans la « Libre opinion » publiée ci-dessous, un Comité d'action pour le respect de la mémoire des civils et militaires morts pour l'Algérie française, créé il y a quelques mois, tiendra une conférence de presse, ce même jour, afin de dénoncer le « déshonneur » qu'il y a, selon lui, à commémorer une « défaite politique ».

Ce comité — qui rassemble des personnalités comme MM. Jacques Soustelle, ancien ministre, Léon Delbecque, ancien porte-parole du Comité de salut public, Pierre Poujade, président de l'U.D.C.A., et l'écrivain Michel de Saint-Pierre — lance un appel en faveur d'une contre-manifestation, le 22 mars, à l'Arc de triomphe (« le Monde » du 20 décembre).

C'est le moment choisi par un autre comité, le Comité du cent cinquantenaire, pour proposer de célébrer, à Toulon, en mai prochain, avec « un éclat tout particulier », l'anniversaire « du débarquement (en 1830), sur la côte algérienne, du corps expéditionnaire commandé par le général comte de Bourmont »...

Libres opinions

Une commémoration qui s'impose

par WLADISLAS MAREK (*)

« ...19 mars 1962, une date que nos enfants apprendront, plus tard, dans leur livre d'histoire... » C'est en ces termes que le journaliste d'une radio française commentait le cessez-le-feu appliqué en Algérie après les accords conclus la veille, à Evian.

Le 19 mars 1962, à midi, dix années de combats en Afrique du Nord s'achevaient officiellement sur un télégramme de quelques mots du commandant en chef des armées en Algérie. Dix années qui marquèrent à jamais toute une génération de jeunes soldats de métropole appelés à participer à une guerre qui cachait son nom derrière de prétendues « opérations de maintien de l'ordre ».

A l'heure des bilans, on déplorait la perte de près de trente mille militaires, la plupart des jeunes de vingt ans, tandis que deux cent cinquante mille autres étaient revenus blessés ou malades.

∴

Quelles qu'aient été les motivations de leur sacrifice, et quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir aujourd'hui à cet égard, la France doit se souvenir. Elle le doit d'abord aux familles à jamais inconsolables de la perte d'un fils, d'un père ou d'un époux. Elle le doit aussi par déférence à l'égard d'une génération de combattants longtemps rejetés et qui en ressentent encore toute l'amertume.

Après avoir dû réclamer pendant dix-sept années la reconnaissance pleine et entière de leur qualité de combattants, élément essentiel du droit à réparation, les anciens combattants en Afrique du Nord n'entendent pas accepter de constituer une génération réduite au silence ou à la discrétion.

La reconnaissance de la nation doit aussi s'exercer avec l'hommage annuel à la mémoire de ceux qui sont tombés sur la terre d'Afrique du Nord.

C'est pourquoi, depuis 1964, la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie — seule organisation spécifique de trois cent mille adhérents de toutes opinions et confessions, — célèbre chaque année l'anniversaire du cessez-le-feu officiel du 19 mars 1962, en y associant le souvenir des victimes civiles et en réaffirmant son attachement à la paix.

La FNACA regrette et condamne les tentatives d'agitation de quelques nostalgiques d'un passé déjà révolu, qui s'évertuent à contester le choix et la signification de cette date, n'hésitant pas, si peu de temps après, à renier l'engagement quasi unanime des Françaises et des Français qui approuvèrent la fin de la guerre d'Algérie par 90,7 % de « oui » au référendum du 8 avril 1962.

De telles prises de position, d'où qu'elles viennent, ne peuvent que ranger leurs auteurs aux côtés de ceux qui veulent faire supporter aux combattants l'issue de ce drame et couvrir de honte une génération dont le mérite aura été de s'opposer, par devoir et fidélité à la République, aux fossoyeurs de l'ordre établi.

∴

Encouragés par l'officialisation de leur journée du souvenir par plus de huit cents municipalités de toutes tendances qui se sont donné une rue ou une place du 19-Mars-1962 - Fin-de-la-guerre-d'Algérie, les anciens d'Afrique du Nord demandent à nouveau au gouvernement de faire un pas dans cette voie et appellent les Français à se joindre à eux le mercredi 19 mars, dans toutes les communes de France où se déroulera une cérémonie du souvenir.

(*) Président national de la FNACA.

CORRESPONDANCE

Une lettre du général Gras sur l'opération de Kolwezi

Nous avons reçu la lettre suivante du général Yves Gras, qui fut, avec le colonel Philippe Erulin, décédé depuis, responsable — comme attaché militaire de France à Kinshasa — de l'opération « Bonite » du 2e régiment étranger de parachutistes, en mai 1978, sur Kolwezi, au Zaïre :

Vous avez publié dans *le Monde* du 12 février dernier un article de M. Claude Bourdet, intitulé « Flic des autres », où cet éminent intellectuel condamne l'attitude et l'action du gouvernement français lors des incidents de Gafsa et, incidemment, dans l'affaire de Kolwezi.

(...) Que M. Bourdet exprime son opposition à la politique et aux interventions militaires de la France en Afrique, c'est son droit. Encore faudrait-il que, pour étayer son opinion, il ne présente pas des faits une relation aussi fantaisiste que celle qu'il nous donne de l'opération de Kolwezi. Sur ce plan, quoi qu'il en pense, c'est Pierre Sergent qui a fait le récit exact de l'événement (1). Lui ne s'est pas contenté des « *bonnes sources belges* ». Il est allé enquêter sur le terrain, au Shaba, il a interrogé tous les acteurs et les témoins du drame, notamment les Européens évacués de Kolwezi.

Au contraire, M. Bourdet, se référant uniquement à ses « *bonnes sources belges* », nous déclare avec assurance que « *l'opération giscardienne de Kolwezi (...) n'a pas sauvé les Européens de cette ville, mais en a, au contraire, voué un certain nombre à la mort en rendant impossibles les négociations demandées par le F.N.L.C. et en créant pendant de longues heures un vide militaire où les éléments incontrôlés, parmi lesquels les bandes de soudards de notre allié Mobutu, ont donné libre cours à leur goût du pillage et du meurtre* ».

Il faut admirer le tour de force qu'a réalisé M. Bourdet en accumulant autant de contre-vérités dans une seule phrase. On y reconnaît sans difficulté les thèmes de propagande lancés par le soi-disant F.N.L.C. à Bruxelles et complaisamment repris par les « *bonnes sources belges* » en question, soit par sottise, soit par malveillance. La chronologie des événements n'est malheureusement pas en accord avec ces judicieuses explications.

La décision d'intervenir à Kolwezi a été prise par le président de la République le jeudi 18 mai vers 0 h. 30. Le mouvement du 2e REP de Corse vers Kinshasa n'a commencé le même jour que vers midi. Or les exécutions et les massacres non seulement d'Européens, mais aussi d'Africains, ont commencé dès le dimanche 14 et se sont poursuivis jusqu'au jeudi. Le docteur Ruppol, chef de la mission médicale belge au Zaïre, qui a examiné les corps des cent vingt Européens tués à Kolwezi, a constaté que, chez tous sauf un, la mort était antérieure au vendredi 19, jour de l'opération. Le principal massacre, celui des trente-neuf personnes entassées dans une villa du quartier P2, a été perpétré le mercredi 17, à 10 heures. On voit mal, dans ces conditions, comment une opération qui n'était pas encore décidée aurait provoqué la mort d'« *un certain nombre d'Européens* ». Il est sûr, en revanche, que les tergiversations entraînées par certains espoirs fallacieux de négociations ont retardé la décision d'intervenir et contribué ainsi à augmenter le nombre des morts.

Rendre l'opération française responsable d'un vide militaire dont l'armée zaïroise aurait profité pour se livrer aux exactions et aux massacres qui ont été commis en réalité par les Katangais est tout simplement absurde. Les Katangais venus d'Angola par le territoire zambien — six bataillons réguliers parfaitement identifiés — se sont emparés de Kolwezi dans la journée du 13 mai en éliminant toutes les résistances zaïroises, à l'exception d'un point d'appui qui a tenu jusqu'au 17 mai. Lorsque le 2e REP a sauté le 19 mai à 15 h. 30, il a trouvé la ville occupée par environ deux mille Katangais armés. A 18 heures, il avait repris la « vieille ville » et une partie de la « ville nouvelle », où il devait patrouiller toute la nuit. Où est le vide militaire ? C'est plutôt d'un trop-plein qu'il faudrait parler ! Où et à quel moment les « *soudards de Mobutu* » auraient-ils eu le loisir de « *satisfaire leur goût du pillage et du meurtre* » ? Ce qu'écrit M. Bourdet relève de l'imagination et non de la réalité observée.

Cette réalité, les nombreux journalistes qui sont venus à Kolwezi le lendemain de l'opération ont pu la constater : une ville mise à sac, une population tant européenne qu'africaine sortant d'un cauchemar, cent vingt Européens et plus de quatre cents civils africains massacrés. Qui a commis ces forfaits ? Les « *soudards de Mobutu* » qui étaient tous morts ou en fuite depuis le samedi ? Ou les Katangais qui étaient maîtres de la ville depuis près d'une semaine ?

(1) *La légion saute sur Kolwezi*, de Pierre Sergent, Presses de la Cité. — (N.D.L.R.)

PUBLICATION JUDICIAIRE

ETUDE de Me ROBERT ARGELLIES, AVOUE PRES LA COUR D'APPEL DE MONTPELLIER
4, rue des Trésoriers-de-la-Bourse, MONTPELLIER

ARRET RENDU le 28 JANVIER 1980 DANS L'INSTANCE OPPOSANT Haroun TAZIEFF à Maurice MATTAUER, PAR LA COUR D'APPEL DE MONTPELLIER.

La Cour,

Reçoit comme réguliers en la forme les appels tant principal qu'incident et les dits l'un et l'autre partiellement justifiés ;

Emendant la décision déférée ;

Rejette l'exception d'incompétence soulevée par Maurice MATTAUER ;

Rejette comme non fondé le moyen tiré par celui-ci des dispositions de l'article 46 de la loi du 29 juillet 1881 ;

Dit et juge que Maurice MATTAUER, professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de MONTPELLIER et président en exercice de la Société Géologique de FRANCE a, par une lettre rendue publique en 1977, dans le cadre et à l'occasion de la controverse suscitée par la crise du volcan la SOUFRIERE survenue à la Guadeloupe en 1976, diffamé Haroun TAZIEFF ;

Dit et juge que Maurice MATTAUER a d'autre part, dans les mêmes circonstances et à l'aide des mêmes moyens, avec une légèreté blâmable et dans l'intention de lui nuire, en outrepassant les limites normales et raisonnables du droit de critique, dénigré gravement Haroun TAZIEFF ;

Dit et juge que Maurice MATTAUER a ainsi directement causé à Haroun TAZIEFF un préjudice dont celui-ci est fondé à demander réparation ;

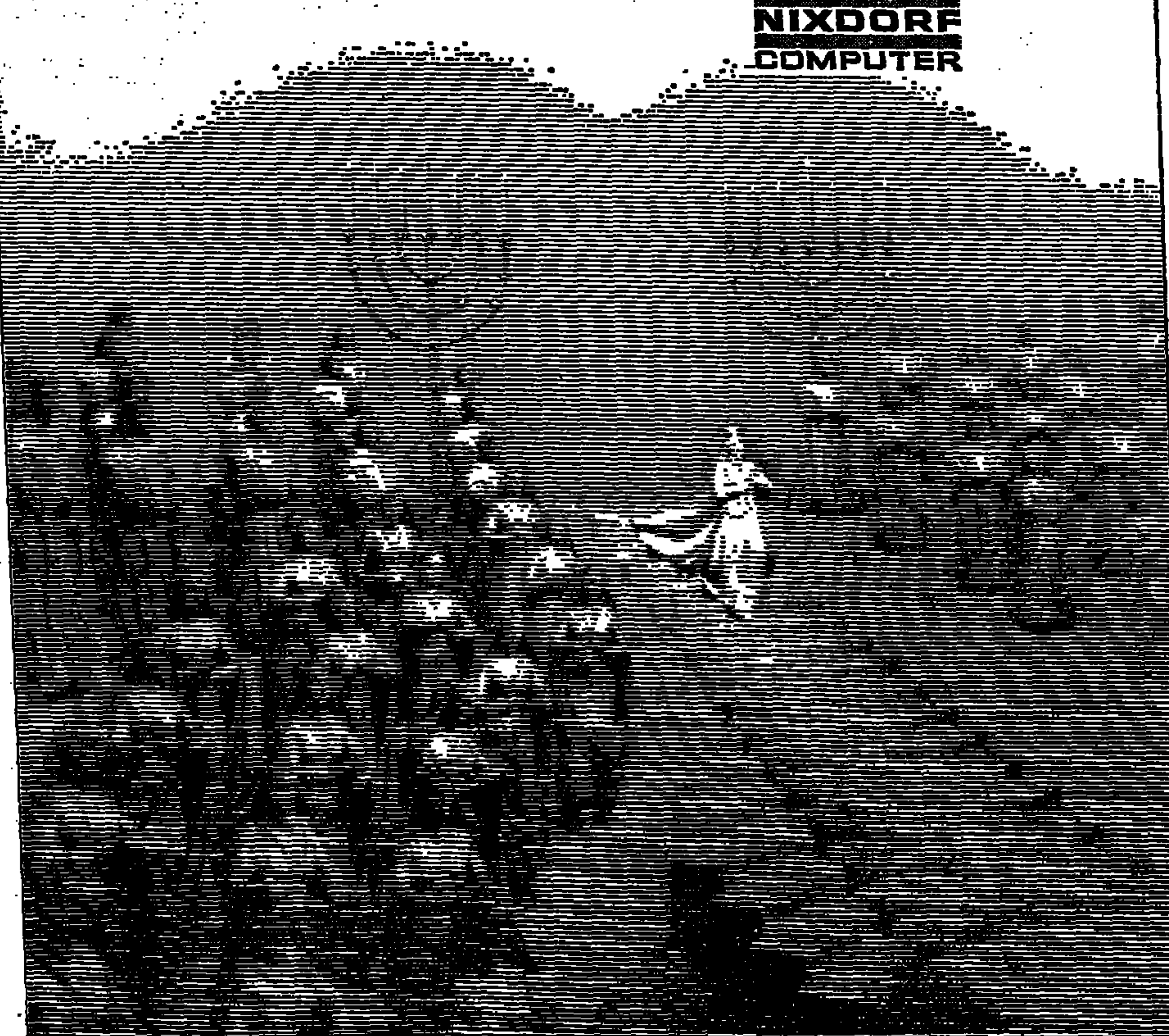
En conséquence, condamne Maurice MATTAUER à payer à Haroun TAZIEFF la somme de UN FRANC à titre de dommages et intérêts et ordonne que le dispositif du présent arrêt sera intégralement publié sous le seul titre suivant « ARRET RENDU le 28 janvier 1980 dans l'instance opposant Haroun TAZIEFF à Maurice MATTAUER par la Cour d'Appel de MONTPELLIER », aux frais de Maurice MATTAUER mais sans que le coût total de ces insertions excède la somme de CINQ MILLE FRANCS (5.000 F) dans quatre journaux ou revues du choix d'Haroun TAZIEFF ;

Rejette toutes prétentions plus amples ou contraires des parties ;

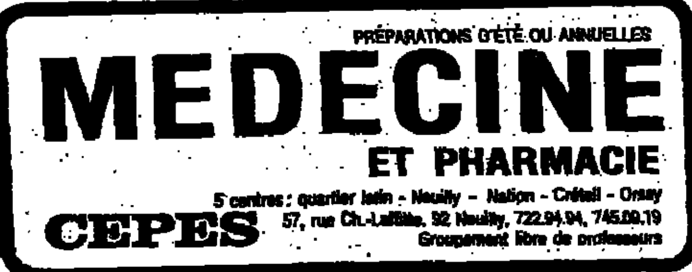
Faisant application de l'article 700 du Nouveau Code de Procédure Civile ;

Condamne Maurice MATTAUER à payer à Haroun TAZIEFF la somme de CINQ MILLE FRANCS (5.000 F) ;

Condamne Maurice MATTAUER aux dépens de première instance et d'appel et dit que Me ARGELLIES, avoué, pourra recouvrer directement contre lui les dépens d'appel dont il aura fait l'avance sans avoir reçu provision.







Le Monde

société

ÉDUCATION

Entre l'arrivée de l'administrateur provisoire et l'organisation d'élections à Vincennes

Le ministère des universités s'intéresse de près aux « gauchistes » susceptibles d'obtenir le pouvoir

A en croire les Vincennois, usagers et enseignants, le « pouvoir » a réussi son coup de force en nommant, après le démission le 12 mars de M. Pierre Merlin, un administrateur provisoire, M. Charles Elmary, chargé d'assurer « la continuité du service » (« le Monde » du 18 mars).

Epreuve de force maintes fois redoutée, monstre à mille têtes sans cesse brandi pour provoquer, dans une université divisée par les querelles internes, l'union sacrée contre *« l'ennemi extérieur »*, la recherche du contrôle par l'Etat de la plus rebelle des universités est désormais techniquement possible. Les Vincennois réagissent mal à cette désignation, mais il s'agit plutôt cette fois d'un écran de fumée. La nomination d'un administrateur provisoire venu de l'administration était de fait acceptée à Vincennes dès la démission de la majorité du conseil et de son président. Nul n'ignorait plus l'évidence. Et c'est sans animosité particulière qu'un conseiller de Mme Alice Saunier-Seïté la rappelle : la double démission a provoqué un vide institutionnel dans l'université. Pourtant jugés habiles techniciens, les Vincennois ont commis une bévue de taille. *« En démissionnant ensemble*, estime le conseiller ministériel, *la majorité du conseil et M. Pierre Merlin se privaient l'un ou l'autre de la possibilité d'assurer eux-mêmes la gestion provisoire de Vincennes et d'organiser les élections sans concours extérieur. »*

Légaliste en diable depuis la mise en place, en 1968, de la loi d'orientation, l'administration universitaire ne pouvait pas non plus accepter la proposition du président démissionnaire qui envisageait *« d'expédier les affaires courantes jusqu'au 30 avril »*... ou l'offre de service des seuls élus du conseil restant en fonction, c'est-à-dire la liste minoritaire. Dès lors, il ne restait plus logiquement que deux solutions : nommer à titre provisoire un enseignant de rang « A » (de rang magistral), voire même M. Merlin lui-même — *« mais*, précise-t-on dans l'entourage du ministre, *c'était le tuer politiquement et il aurait vraisemblablement refusé »*. Ou faire le travail soi-même Après l'erreur commise par Vincennes, il serait inélégant de reprocher au ministère des universités d'avoir ses petites préférences. Et de profiter de l'aubaine.

On se défend pourtant, au rectorat de Paris, d'avoir *« eu un comportement politique dans cette affaire »*. L'occasion ne serait qu'administrative : ainsi M. Elmary ne réglerait que *« les retards les plus criants »*, comme le dossier des assistants, le budget, les habilitations nationales d'enseignement, autant de dossiers que Vincennes rechigne, traditionnellement, à renvoyer aux dates prescrites et qui sont des sujets de conflits entre le rectorat et l'université. Et puis, *« comme il faut bien que quelqu'un s'en occupe »*, l'administrateur provisoire serait chargé de préparer les élections du futur conseil.

Elections partielles... et lointaines

Pas plus, pas moins, assure-t-on. *« Mais cet administrateur va tout faire pour retarder les élections et nous condamner au naufrage »*, se plaignent les Vincennois. Faux encore, répond le rectorat. C'est pour des raisons mécaniques, essentiellement juridiques — l'article 24 du décret du 12 novembre 1975 — que les élections ne pourront pas être organisées avant les vacances de Pâques. Toutes les élections universitaires sont soumises au contrôle d'une commission nationale, présidée par un magistrat du tribunal administratif, qui étudie les dossiers durant une période de quinze jours à compter de la clôture des listes de candidature.

Alors c'est vrai, Mme Saunier-Seïté n'a pas cherché à *« se venger de Vincennes »*, comme le croit un étudiant de seconde année, qui colle, sur un mur du campus, des affiches aux messages anxieux ? Pas même une petite vengeance, l'air de rien ? Il reste tout de même un point : M. Charles Elmory est aussi chargé *« d'organiser des élections pour remplacer les membres du conseil démissionnaires »*. Pas des élections générales.

Une fois encore, on avance une explication « administrative » : le ministère n'a pas le pouvoir de dissoudre le conseil de l'université, et il est impossible d'organiser des élections générales puisque la liste minoritaire est également élue et qu'elle n'envisage pas de démissionner.

Cet élément seul semble bloquer la situation de l'université depuis près d'une semaine. Les parties intéressées : ministère, majorité démissionnaire et minorité du conseil, le retournent en tous sens. Rien n'y fait : il résiste. Les conséquences des démissions et l'effet du comportement « administratif » du ministère font des « gauchistes » vincennois le groupe le plus à même de prendre le pouvoir dans le futur conseil.

Ils occupaient, en effet, dans l'ancienne assemblée, 18 sièges sur 54. Ils les conservent. S'ils présentent une liste lors des élections partielles, ces minoritaires peuvent escompter avec leur audience obtenir le même pourcentage de sièges qu'en 1979, c'est-à-dire le tiers. En cas de mobilisation étudiante en leur faveur, cette liste pourrait friser, peut-être même atteindre, la majorité absolue dans le conseil.

La majorité démissionnaire a-t-elle compris trop tard son erreur ? Le parti communiste a-t-il décidé de laisser faire ? Il est vrai qu'on prêtait au P.C. l'intention de laisser le socialiste Pierre Merlin assumer la tâche ingrate du transfert de l'université à Saint-Denis, puis de « récupérer » le pouvoir après. M. Pierre Merlin parti, cherche-t-on un autre groupe pour remplir ce rôle difficile ?

Le ministère s'est intéressé de près, ce week-end, aux carrières et aux personnalités des principales figures de la liste minoritaire dite Gardarem, et notamment à MM. Jean Gattegno, professeur de littérature anglaise, responsable national du Syndicat général de l'éducation nationale C.F.D.T. pour l'enseignement supérieur, et Joseph Arditty, maître assistant d'anglais. Des conseillers du ministre ont cherché des informations sur les intentions des deux listes alors que traditionnellement l'administration bornait son enquête aux relations entre le P.C. et le P.S. dans l'université...

Lorsque le P.C. brouille les cartes

« Nous ne ferons campagne que si nous sentons derrière nous une base réelle », note M. Jean Gattegno. Moins organisée que sa rivale, la liste Gardarem ne dispose pas de gros bataillons syndicaux (FEN, C.G.T.) parmi les personnels ni du soutien de la plupart des enseignants de rang A, davantage attirés par goût ou souci de l'ordre par le groupe influencé par le parti communiste. Gardarem, dont les membres éprouvent depuis quelques jours une étrange sensation, a peur du pouvoir. Pas tant parce que cette liste serait obligée en cas de victoire d'endosser la responsabilité du transfert à Saint-Denis, auquel ils se sont peu à peu résignés. Non, leur peur réside davantage dans la situation même, dans ces circonstances anachroniques, presque contre nature, de la proximité du pouvoir.

Car ce pouvoir à Vincennes ne peut échapper, quand les temps sont dits normaux, au P.C. ou, avec l'accord de celui-ci, à ses alliés. C'est lui qui d'habitude fait tourner les tables. C'est lui cette fois qui semble brouiller ses propres cartes.

On explique aussi à Vincennes que des divisions plus profondes existaient avant les récents événements. Des élus communistes affirmaient dès le mois de novembre 1979 qu'un transfert à Saint-Denis était désormais inévitable. Des enseignants proches du P.S. prirent le relais dans un tract intitulé « Ouvrons les yeux ! » Enfin, l'homme dont l'opinion a la plus grande influence dans Vincennes, le communiste Claude Frioux, professeur de russe et ancien président de l'université, apporta son soutien actif aux analyses favorables au réalisme. Or M. Pierre Merlin restait, lui, farouchement hostile à toute idée de transfert... Les démissions collectives ont au moins levé une hypothèque. Vincennes aura bientôt à sa tête un président qui, contraint et forcé, sera résolu au transfert.

Une « nouvelle morale »

Les voix favorables à une *« nouvelle morale »* de Vincennes sont désormais nombreuses : oui, disent-elles, l'université étouffe par surcharge ; oui, les étudiants étrangers sont trop nombreux, parfois même mal sélectionnés ; oui, il faut revoir, sans renoncer aux grands principes qui constituent l'originalité de l'expérience, les modes de délivrance des diplômes...

Depuis la démission de Pierre Merlin, des tentatives sont faites pour promouvoir une « liste large » autour, selon les jours, de M. Claude Frioux ou de Mme Madeleine Reberioux, enseignante d'histoire e tmembre de la Ligue des droits de l'homme. L'idéal, bien sûr, serait pour l'ancienne liste majoritaire de constituer un *« comité de salut public »* qui présenterait au ministre et à l'opinion publique un front uni et *« négocierait l'avenir de Vincennes »*. Hélas pour les propagandistes de ce rêve, Gardarem, jusqu'ici, ne veut pas entendre parler d'union sacrée. *« Cette solution a toujours dans l'histoire bénéficié à la majorité sortante »*, note un enseignant minoritaire. Et puis c'est oublier une réalité pratique : M. Charles Elmary est chargé d'organiser des élections partielles.

PHILIPPE BOGGIO.

TÉMOIGNAGES ET RÉACTIONS

Témoignages réactions, appels pour la défense de l'université de Paris-VIII - Vincennes nous sont parvenus depuis la démission de son président et d'une partie de son conseil. Nous publions les principaux extraits de ces textes.

M. Pierre Vidal-Naquet, historien, enseignant à l'Ecole pratique des hautes études et Sciences sociales.

Drogue, séquestration du président, démission de ce même président, à nouveau l'université de Paris-VIII occupe la une ; à nouveau, on se demande pour quelles raisons l'Etat continuerait à financer ce campus où ne sévissent que des trafiquants de drogue et des excités, ultimes survivants de mai 68. Reste pourtant l'essentiel dont on parle peu : Vincennes est un lieu d'accueil, accueil pour étrangers, accueil pour travailleurs, et il faut rendre cette justice à Pierre Merlin qu'il a beaucoup fait dans ce double domaine ; Vincennes est aussi un lieu où l'on enseigne et où l'on travaille. Je n'y enseigne pas, et je puis, par conséquent, en parler librement : dans le domaine qui est le mien, celui de l'enseignement de l'histoire, je pense que le département correspondant de Vincennes est probablement ce qu'il y a de meilleur, de plus diversifié et, plus novateur en France un des seuls lieux, par exemple, où les rapports entre l'histoire de l'art, qu'il s'agisse de la littérature ou du cinéma, soient abordés sérieusement, un des seuls lieux aussi, on permettra à un antiquiste de le dire, où une histoire ancienne désenclavée soit enseignée avec succès. Il ne faudrait tout de même pas que l' « actualité » masque cela.

Mme Adrienne Sabas-Sigonney, éducatrice spécialisée, psychopédagogue et mère de famille, nous a adressé un témoignage signé par près de quarante étudiants en « psychopathologie et délinquance ».

Femmes au foyer, mères de famille, militaires, cadres supérieurs, directeurs d'entreprise, infirmières, éducatrices spécialisées, travailleurs, français et étrangers, nous sommes des centaines, qui, le soir, après s'être acquittés d'au moins quarante heures de labeur hebdomadaire, courons dans les couloirs du métro, vers le bus 307, dans les couloirs des bâtiments, mordant précipitamment dans un sandwich ou un gâteau, car il n'est pas question de prendre le temps de s'arrêter. (...)

Nous sommes des centaines à étouffer, depuis des mois, bien malgré nous, la colère et l'indignation que crée systématiquement une campagne de presse à des fins délibérées.

Depuis 1968, Vincennes — seule faculté du genre — accueille travailleurs et étrangers, bacheliers et non-bacheliers. Nous qui sommes dans « les murs » et qui pouvons juger de ce que nous vivons, nous voulons dire que l'originalité de l'enseignement qui y est dispensé réside dans le fait que nos enseignants, souvent, sortent du type courant. Dotés d'un solide savoir, ils ne l'utilisent que rarement à des fins de pouvoir, si ce n'est pour communiquer leurs connaissances dans le respect de l'individualité d'autrui.

Leurs vues n'ont d'autres finalités que d'aider les étudiants à prendre conscience d'une réalité : L'intelligence des situations n'est pas nécessairement liée à l'accumulation des connaissances, bien que l'une et l'autre soient complémentaires.

Car, enfin, à quel titre, et de quel droit se permet-on de contester le droit d'une aspiration à une promotion intellectuelle ou sociale, le droit d'accéder à une culture, interdite jusque-là pour une raison d'inégalité de naissance, de maladie, de chaînes familiales ou existentielles ?

De quel droit rejette-t-on à présent ces « étrangers », accueillis si favorablement dans un souci de rentabilité économique, il y a quelques années ? (...)

Le sexe, la drogue, le viol, la prostitution : ce n'est pas à Vincennes qu'il faut les chercher. Mais plutôt dans ces milieux fermés que l'argent couvre et blanchit de tout. (...) Vincennes, c'est une perspective d'un meilleur possible, un espoir de vie plus juste pour tous, un ferment qui dérange certains, mais dont les « Vincennois » refusent de se passer.

DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Les revendications prennent une nouvelle ampleur

Le mouvement d'agitation et de revendications qui gagne tous les secteurs de l'éducation depuis le début du mois prend une nouvelle ampleur cette semaine. Lundi 17 mars, les personnels de surveillance étaient en grève, et des élèves des onze écoles normales d'instituteurs de la région parisienne ont manifesté à Paris. D'autre part, les grèves et occupations continuent dans beaucoup d'écoles parisiennes (notamment dans le centre, ainsi que dans les 13e, 18e, 19e et 20e arrondissements) et en banlieue (Val-d'Oise, Val-de-Marne, Hauts-de-Seine et Seine-Saint-Denis).

Le mouvement touche aussi certains départements de province et notamment le Gard. A Moyeuvre-Grande (Moselle), la population a organisé lundi une journée « ville morte » pour protester contre les fermetures de classes.

La section de Paris du Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.) a décidé d'appeler de nouveau à la grève le 27 mars, lorsque se réunira le conseil départemental de l'enseignement primaire, pour protester contre les fermetures de classes dans la capitale.

Le reste de la semaine en cours est marqué le 19 mars par la manifestation nationale des instituteurs à Paris ; le 20 mars par une grève dans tout le second degré, déjà commencée dans certains établissements ; le 21 mars par une grève dans les établissements privés.

Troisième semaine de grève dans certaines écoles parisiennes

Un mouvement « parti tout seul »

De part et d'autre de la place Jeanne-d'Arc, dans le treizième arrondissement de Paris, les murs des écoles parlent : *« Contre la fermeture des classes, pour la réduction des effectifs et la nomination de maîtres remplaçants, grève reconductible des enseignants. »* Ici on annonce que quatre maîtres ne feront pas cours lundi 17 mars ; là on prévient que six enseignants sont en grève, et on invite les parents à ne pas envoyer leurs enfants en classe.

A l'école de la rue Dunois, toute proche, on retrouve les mêmes avertissements. *« Le mouvement est parti tout seul*, explique le directeur, M. Cruat. *Lorsque tout est bloqué politiquement, il est difficile de retenir les gens. »* De fait, il a bien essayé de canaliser le mécontentement des enseignants et des parents, avec l'aide de son syndicat — le Syndicat national des instituteurs (S.N.I.-P.E.G.C.), — relayé par le conseil des parents d'élèves Cornec. Mais le Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.) et les parents « indépendants » ont débordé l'encadrement syndical traditionnel. Les instituteurs, qu'ils appartiennent au S.N.I. ou au S.G.E.N., et les parents Cornec — partagés entre « durs » et « modérés » — ont finalement mené la grève bien au-delà des deux journées prévues les 10 et 11 mars par le bureau national du S.N.I. Les débrayages se multiplient depuis le 28 février, avec des rebondissements quotidiens.

Et le lundi 17 mars — troisième semaine de grèves perlées dans le treizième arrondissement, — six instituteurs sont en grève à l'école de la rue Dunois. On peut voir au deuxième étage de l'établissement les enfants du cours préparatoire pris en charge par les femmes de service. Deux femmes pour une trentaine d'enfants, sagement assis quatre par table, tirant la langue au-dessus de leur feuille à dessin. Une chance : plus de la moitié des soixante-quinze élèves du cours préparatoire sont restés chez eux ou chez des voisins disponibles et complaisants, conformément aux mots d'ordre.

Mais que se passe-t-il donc dans ce treizième arrondissement, où le béton flambant neuf des « tours » et des « barres » remplace peu à peu les ateliers et entrepôts vétustes ? Supprime-t-on les classes au-delà de toute mesure ? Même pas. Avec le dix-neuvième arrondissement, le treizième est le seul secteur parisien où la carte scolaire prévoit plus d'ouvertures (neuf) que de fermetures (cinq). Car le rythme des constructions et l'arrivée massive de réfugiés indochinois obligent l'administration à ouvrir des classes. Mais pas assez au gré de parents et enseignants qui annoncent déjà des classes de trente-sept élèves à la prochaine rentrée et qui réclament des effectifs allégés pour absorber les nouveaux arrivants non francophones.

Aussi ont-ils décidé de se rendre tous en cortège à la mairie de leur arrondissement pour faire pression sur l'administration. A la sortie des classes, à 16 h. 30, les parents étaient nombreux à venir chercher leur progéniture. Mais bien peu ont accepté de se rendre à la mairie. Certains même cédaient à la grogne. *« Je suis allée à toutes leurs réunions*, dit une mère de quatre enfants, *mais maintenant je ne marche plus. Voilà plus de quinze jours que ma petite ne fait rien, et elle entre en sixième l'an prochain ! »* Les institutrices ne bronchent pas, car elles savent que cette mère de famille nombreuse est déléguée de la Fédération des parents Lagarde — la rivale. Le directeur explique que, parmi les parents « indépendants », certains le sont vraiment et d'autres sont « manipulés ». Certains même, partisans du retour à l'ordre, auraient des réflexes qualifiés de « fascisants ».

Escortés d'enfants en poussette ou porteurs de pancartes (*« J'ai trois ans, le dortoir est complet, je ne veux plus dormir dans le préau »*), parents et enseignants — environ deux cent cinquante — ont défilé autour de la place d'Italie pendant qu'une délégation était reçue à la mairie du treizième arrondissement par le général Bourdarias, adjoint au maire de Paris, « qui transmettra ». En attendant, la grève continue.

ROGER CANS.

Officiellement, mille suppressions

Redéploiement : surpris par la charge technocratique qu'a prise le mot lancé par lui, le ministère de l'éducation le récuse et lui préfère la formule jugée plus convaincante : « meilleure utilisation des moyens ». Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), quant à lui, estime que *« la politique ministérielle s'inscrit dans une perspective globale de diminution des moyens et non plus de simple redéploiement »*. Pour appuyer ses dires, il se réfère d'une part à la lettre de M. Raymond Barre aux ministres avant la préparation du budget (*le Monde* du 11 mars) qui se termine par cette objurgation : *« Le dynamisme de chaque département sera désormais apprécié à partir de sa capacité à préparer des diminutions de dépenses et d'effectifs. »* Et, d'autre part, à un document qu'il rend public — il s'agit de textes adressés les 17 et 18 janvier aux inspecteurs d'académie par le directeur des écoles au ministère de l'éducation. On y lit que, outre les *« sept cent trente suppressions d'emplois »* dans le premier degré prévues par le budget 1980, *« certains départements connaissant encore des progressions d'effectifs et des taux d'encadrement élevés, il est indispensable d'effectuer environ trois cents suppressions dans les autres départements, pour y réaliser les créations indispensables »*.

Ce n'est pas tout. *« A ces mille suppressions s'ajoutent localement celles qui, justifiées par la baisse des effectifs, permettront la poursuite, dans les départements, des objectifs rappelés plus haut. »* Ces objectifs sont : l'accueil des enfants, en donnant, en maternelle, la priorité aux cinq et quatre ans ; l'allégement progressif des effectifs des cours élémentaires première année (le document rappelle que plus de la moitié de ces C.E. 1 ont encore plus de vingt-cinq élèves, de même que près d'un quart des cours préparatoires), l'envol en formation des personnels destinés aux groupes d'aide psycho-pédagogique (GAPP), et *« le renforcement du potentiel de remplacement des maîtres »*.

Ainsi, constate-t-on que le redéploiement, qui n'en est plus tout à fait un, se déroule en cinq temps :

1) Chaque recteur rend des postes au ministère. Ces postes seront purement et simplement supprimés : sept cent trente en tout ;

2) Chaque recteur prend des postes sur certains de ses départements pour les verser au ministère (trois cents en tout) qui les redistribuera aux départements « nécessiteux ». Tout cela se passe au niveau ministériel ;

3) Commence le redéploiement régional : chaque recteur prend des postes dans un département pour les attribuer à un autre ;

4) Chaque inspecteur d'académie, pour ouvrir des classes dans son département, en ferme d'autres ;

5) Redéploiement « qualitatif » : chaque inspecteur d'académie trouve encore d'autres postes (en fermant) pour viser les objectifs cités ci-dessus (allégements, GAPP, remplacements...).

Le document, évoquant la dernière rentrée, rappelle que *« les moyens de l'Etat ne sauraient s'organiser dans chaque département au gré de telle ou telle pression, de tel ou tel « rapport de forces »...*

C. V.

DANS LE GARD

Grève quasi totale des instituteurs

(De notre correspondant.)

Nîmes. — Très sensibilisé déjà depuis la dernière rentrée par le regroupement des deux écoles normales de Nîmes en une seule et la décision de transformer celle d'institutrices en un lycée d'enseignement professionnel, le corps enseignant primaire du Gard a réagi en nombre aux consignes d'action diffusées par le SNI-P.E.G.C. et la FEN. La totalité des autres syndicats d'enseignants avaient d'ailleurs apporté leur appui à la grève déclenchée ce lundi 17 mars, et notamment le SGEN-C.F.D.T. du premier degré qui, dans un communiqué déclarait participer au mouvement en demandant en retour aux instituteurs de s'associer à la grève intersyndicale du 20 mars prochain. De son côté, la FEN appelait les professeurs d'enseignement général des collèges (P.E.G.C.) à rejoindre jeudi leurs collègues dans l'action.

Le SNI-P.E.G.C., organisateur principal de la journée d'action du 17 mars, précisait que la grève et la manifestation prévues devant l'inspection d'Académie avaient deux motivations essentielles : le maintien des postes dans le département, et la fixation des vacances scolaires d'été dans le seul intérêt des enfants. La grève a été suivie par la quasi-totalité du personnel enseignant des écoles maternelles et élémentaires du département (98 % selon les syndicats, 90 % selon le rectorat). Dans certains collèges comme ceux de Sommières et de Vergèze, les P.E.G.C. avaient cessé le travail en totalité. A Nîmes, les collèges étaient très affectés par le mouvement, tandis qu'à Alès, la grève paraissait sensiblement moins suivie.

Dans l'après-midi, quatre cents instituteurs venus de tout le Gard se sont rassemblés devant l'inspection d'académie à Nîmes, et ont adopté par acclamations une résolution dans laquelle ils constataient que l'audience rectorale obtenue après la manifestation de la FEN académique du 5 mars, à Montpellier, n'avait pas permis de satisfaire leurs revendications. Ils rappelaient par ailleurs leur totale opposition à la politique de redéploiement dons la conséquence dans le Gard était la suppression de plus de soixante postes d'enseignants, dont dix-huit postes d'instituteurs rendus au ministère, donc perdus pour le département. Ils renouvelaient les revendications exprimées sur le plan national et s'opposaient à la politique de déconcentration et de mise en place des zones en matière de calendrier scolaire. Le calendrier des congés 1979-1980 et 1980-1981 mis en place par l'administration rectorale est aussi jugé inacceptable.

Le texte a été remis au représentant de l'inspecteur d'académie puis, après un défilé, banderoles en tête, à travers les rues de Nîmes, au représentant du préfet du Gard.

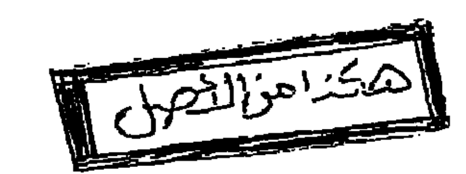
JEAN-CHARLES LHEUREUX.

GRÈVE DES PERSONNELS DE SURVEILLANCE DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

Pour protester contre des projets de décrets modifiant leurs statuts et leurs conditions de travail, les personnels de surveillance des lycées et collèges ont fait grève, lundi 17 mars, à l'appel du SNES (FEN), du SGEN-C.F.D.T. et du S.N.E.T.P.-C.G.T.

Cette grève, selon les syndicats, a été suivie à 75 % (de 60 % à 100 % selon les établissements). Selon le ministère de l'éducation, le mouvement a touché 53 % des personnels (61 % des maîtres d'internat et surveillants d'externat ; 18 % des conseillers d'éducation, ex-surveillants généraux).

Dans plusieurs académies, les personnels de surveillance ont décidé de continuer la grève jusqu'au jeudi 20 mars, jour d'arrêt de travail des personnels enseignants.



ÉDUCATION

UN COLLOQUE DE L'O.C.D.E.

« Les enfants sont la ressource la plus importante d'un pays »

Une centaine de représentants de vingt-trois pays et des observateurs des organisations internationales ont participé, du 10 au 12 mars à Paris, à une conférence de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.), consacrée aux politiques pour « la prime enfance ». *Les travaux avaient été préparés par les études que mène depuis dix ans le centre de l'O.C.D.E. pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI). En prononçant le discours de clôture, Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine, a rappelé qu'un* « Institut de l'enfant » *doit être créé en France, et précisé que la politique familiale ne doit pas être dirigiste :* « L'Etat n'a pas à imposer un modèle de famille : l'enfant est le symbole d'un choix de vie, et non une obligation législative. »

« *Les enfants sont la ressource la plus importante d'un pays. Nous devons veiller à ce que nos gouvernements ne l'oublient pas.* » Cette exhortation de Mlle Tessa Blackstone, professeur de sociologie à Londres et qui fut conseillère auprès du gouvernement britannique, révélait, au terme des travaux de la conférence de l'O.C.D.E., la force d'une idée neuve qui commence à bien se porter : les Etats modernes ne peuvent plus négliger les problèmes de la petite enfance.

Des données nouvelles éclairent aujourd'hui la situation du « petit d'homme » dans la société : les familles sont moins nombreuses qu'il y a quelques décennies, les parents sont plus jeunes et les grands-parents plus actifs. Les effets du divorce et du remariage sur les enfants et leurs parents ont gagné en importance sans qu'ils soient encore très connus. De même ceux du chômage. On évoque souvent, a remarqué Mlle Blackstone, le chômage des jeunes, mais trop rarement l'impact de la perte de l'emploi des chefs de famille sur ceux qui dépendent d'eux.

Qui doit payer ?

Les participants ont été unanimes sur un point : une grande diversité de choix doit être offerte aux parents pour la garde des enfants, dans les horaires et dans les types de garde. Pour Mme Monique Pelletier, « *l'Etat peut et doit encourager les initiatives des municipalités et des organismes sociaux* » à ce sujet. Il doit les aider financièrement, « *mais c'est un domaine où le mouvement associatif peut utilement prendre le relais de la gestion publique* ». Le ministre délégué à la condition féminine a déclaré que « *les transferts en faveur des familles, qui ont représenté, en France, l'an dernier, 100 milliards de francs* », ont atteint un seuil « *très élevé* », et qu'il faut maintenant « *concentrer l'effort en direction des familles qui en ont le plus besoin : les familles nombreuses et celles qui sont en difficulté* ».

Tout en affirmant que la collectivité doit manifester sa solidarité en faveur des familles, Mme Pelletier considère que, « *même dans un pays riche* », elle ne peut pas, et de loin, compenser par des aides le coût des enfants dans le budget familial. « *Aucun pays*, assure-t-elle, *ne peut prétendre ou espérer compenser réellement toutes les charges des familles.* »

Dans le projet de conclusion qu'il avait préparé, le rapporteur général de la conférence, M. Marshall Smith, commissaire adjoint pour les études gouvernementales du département d'éducation à Washington, tenait des propos moins nuancés. « *On ne peut attendre beaucoup de l'accroissement de la contribution financière des parents* », écrivait-il. Son diagnostic était sans appel : « *L'accroissement des ressources pour assurer les services pour la prime enfance semble inévitable dans la plupart des pays membres.* »

CHARLES VIAL.

L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ANCIENNES

L'attrait pour le latin et le grec augmente dans les collèges mais disparaît au lycée

Comment évolue, en quantité et en qualité, l'enseignement des langues anciennes dans les collèges, et en particulier en quatrième et en troisième ? Pour s'en faire une idée, l'inspection générale des lettres et la direction des collège du ministère de l'éducation avaient mis en place, en 1977, une série d'expérimentations « en grande nature ». Il s'agissait de voir si, sensibilisés en sixième au latin, en cinquième au grec, de jeunes élèves, en plus grand nombre et mieux motivés, choisiraient, d'eux-mêmes, de « faire » du latin ou du grec dans les classes suivantes, et avec quel résultat ? Une journée d'études a réuni, le 12 mars, autour de M. Plaud, inspecteur général, responsable de l'expérimentation, une trentaine de professeurs intéressés à celle-ci et en a établi un bilan provisoire.

A l'actif, des réussites spectaculaires (Lillers, dans le Pas-de-Calais, et Bourg-en-Bresse, entre autres). Il est maintenant certain qu'il n'existe *a priori*, de la part des enfants, aucune réaction de rejet à l'égard des langues anciennes. Au contraire : dans de bonnes conditions, l'appétit pour le latin (et à un degré moindre, évidemment, pour le grec), est très vif, indépendamment des traditions familiales. « *Latiniste de père en fils* » ? C'est de moins en moins vrai.

Témoigne de cet intérêt le nombre de latinistes (près de 300 000) et d'hellénistes (près de 20 000), dans les classes de quatrième et de troisième en France, en 1979. Il y en avait 10 000 (latinistes et hellénistes confondus) au début du siècle, et peut-être 20 000 en 1945. La démocratisation de l'accès au latin entre donc dans les faits. Ce n'est pas une petite révolution. Encore faut-il que ce ne soit pas, de la part des élèves, un feu de paille.

De ce côté, les résultats sont moins bons. Le contingent de latinistes rassemblés en quatrième par les méthodes actives (et attrayantes) de sensibilisation et de premier apprentissage, fond brutalement dès l'entrée au lycée. Cette « évaporation » est telle qu'il ne reste plus guère que 15 000 fidèles en « terminale » de l'enseignement public. L'enseignement privé (et la tradition familiale reprend sans doute le dessus ici) paraît mieux partagé : pour l'ensemble des classes de lycée, on compte 30 000 « privés » (environ) pour 80 000 « publics », en 1979.

Ce n'est donc pas dans les classes de quatrième et de troisième que se situent les difficultés de cette révolution, mais en amont et en aval. En amont, à l'initiation aux langues anciennes, parce qu'il est difficile d'imposer celle-ci à des professeurs de collège que rien n'y a préparés quand ils ne sont pas eux-mêmes latinistes, et pour qui elle n'est qu'une charge supplémentaire, à laquelle on arrive toujours à se dérober. C'est l'Université et le ministère de l'éducation qui détiennent ici la solution, la première en organisant ou en multipliant les stages d'« *initiation à l'initiation au latin* », le second, en dégageant les crédits d'heures qui permettront aux intéressés de les suivre.

En aval, il y a visiblement une « rupture de charge » pour l'élève entre la fin de la troisième et le début de la seconde. Les préférences du lycée vont encore, très généralement, à cette « épreuve » au sens fort que constitue pour le jeune élève, cueilli à froid, la confrontation avec une version de Tite-Live ou de Virgile. Bien loin d'aider à la transition, l'usage systématique du dictionnaire fait une corvée sans signification de ce qui avait été pour lui un éveil et le plus souvent un plaisir.

De la journée d'études se dégage donc l'idée que l'enseignement des langues anciennes est un tout, dont les quatre stades (sensibilisation, apprentissage au collège, lycée, études universitaires) doivent s'articuler sans cloisonnement. A défaut de cette articulation et d'une concertation suivie, les efforts incontestables se divisent au lieu de se multiplier. Il est apparu, enfin, que l'enseignement des langues anciennes ne pouvait se développer qu'au prix d'une véritable volonté « politique » : celle du ministère, bien sûr, mais peut-être plus encore celle des chefs d'établissement.

JACQUES CELLARD.

CRÉATION D'UN CONSEIL POUR LA DIFFUSION DES LANGUES ÉTRANGÈRES

Le *Journal officiel* du 15 mars a publié le décret portant création du « *Conseil pour la diffusion des langues étrangères* ». Ce Conseil, dont la création avait été annoncée par le secrétaire d'Etat à l'éducation, M. Jacques Pelletier (*le Monde* du 26 septembre 1979), a pour mission « *d'établir les liaisons nécessaires avec les organismes publics et privés compétents en matière de formation linguistique initiale et continue* » et « *de susciter ou d'encourager toutes initiatives concernant la diffusion des langues étrangères* ».

Le Conseil, présidé par le ministre de l'éducation, comprendra de trente à trente-cinq membres nommés pour quatre ans par décret. Il se réunira au moins une fois par trimestre.

A ROUEN

Un dirigeant de la fédération du P.C.F. de la Seine-Maritime est condamné après des incidents avec des féministes

De notre correspondant

Rouen. — Le tribunal de grande instance de Rouen a rendu, lundi 17 mars, son jugement dans l'affaire qui oppose Mme Anne-Marie Cardon, militante féministe, et dix autres femmes rouennaises, à M. Raymond Lecacheur, membre du secrétariat de la fédération du P.C.F. de la Seine-Maritime, qu'elles accusent de brutalités ayant entraîné, pour Mme Cardon, une incapacité de travail de quarante jours. M. Lecacheur a été condamné à deux mois d'emprisonnement avec sursis. Il a annoncé son intention de faire appel.

Les incidents qui ont donné lieu à ce procès s'étaient produits le 19 octobre 1979, lorsque quelques femmes, mécontentes d'un article de *l'Humanité* relatant la marche des femmes du 6 octobre pour la liberté de l'avortement, avaient voulu rencontrer M. Roland Leroy, député de la Seine-Maritime et directeur du quotidien communiste.

Le 18 février, jour des débats, Mᵉ Monique Antoine, partie civile, avait souligné l'attitude négative du parti communiste envers le féminisme sans toutefois demander réparation dans cette affaire (*le Monde* du 20 février). Les magistrats ont cependant suivi M. Denis Moreau, substitut qui avait requis deux mois d'emprisonnement avec sursis. En outre, M. Lecacheur a été condamné à verser 5 000 F de dommages-intérêts à Mme Cardon pour préjudice moral, et 3 000 F d'indemnité provisionnelle pour le préjudice corporel, qui sera évalué ensuite par un expert.

M. Jean Dabosville, qui présidait le tribunal, a indiqué que celui-ci, en présence de deux thèses strictement contradictoires, avait pris en compte les témoignages les plus vraisemblables étayés par des éléments objectifs, tels les certificats médicaux. Les constitutions de partie civile des associations — Planning familial, Ligue du droit des femmes, S.O.S. Femmes-Alternative — ont été déclarées irrecevables, le tribunal estimant que leur préjudice n'était pas distinct de celui subi par le ministère public.

Dans un communiqué publié lundi soir, la Fédération de la Seine-Maritime du parti communiste a protesté contre « *l'arrêt de classe prononcé par le tribunal* », qualifiant les onze femmes de « *groupuscule provocateur anticommuniste* ».

L'Humanité, dans son numéro du mardi 18 mars, rappelle cette déclaration et commente « *ce jugement inique qui va au-delà du réquisitoire du procureur* ». « *Le parti communiste qui lutte pour faire éclore toutes les potentialités révolutionnaires du mouvement des femmes serait-il donc gênant*, écrit *l'Humanité*. *Il faut le croire pour que les groupes femmes et ceux qui les soutiennent n'aient d'autre souci que de masquer cette réalité : deux cent cinquante mille femmes communistes (...) trouvent dans la politique du P.C.F. le meilleur instrument pour leur libération.* »

E. B.

LA SITUATION DES CASINOS NIÇOIS

M. Médecin annonce son intention d'exproprier le Palais de la Méditerranée

De notre correspondant régional

Nice. — Dans une déclaration au quotidien *Nice-Matin*, le député (P.R.) et maire de Nice, M. Jacques Médecin, a annoncé son intention d'exproprier le casino du Palais de la Méditerranée, fermé depuis avril 1978 et dont la mise en liquidation des biens a été confirmée par le tribunal de commerce de Nice le 30 novembre 1979. « *Il est temps*, a déclaré M. Médecin, *que l'administration municipale intervienne dans cette affaire qui n'a que trop duré.* » Le maire de Nice a rendu responsable de la situation actuelle l'ancien président-directeur général du Palais de la Méditerranée, Mme Renée Le Roux, « *qui a refusé jusqu'ici*, a-t-il affirmé, *toutes les offres qui lui ont été transmises* ».

M. Médecin a précisé que la procédure d'expropriation publique serait sollicitée dès que la municipalité aura l'assurance qu'un groupe financier se trouve disposé à exploiter l'établissement sous certaines conditions (maintien des jeux avec un restaurant et une salle de spectacles). La Ville pourrait alors procéder à l'acquisition des murs du casino, grâce à des fonds (environ 50 millions de francs d'après une estimation des domaines) mis à sa disposition par les preneurs, qui bénéficieraient en contrepartie d'un bail emphytéotique de quatre-vingt-dix-neuf ans avec un loyer symbolique.

La nouvelle « bombe » lancée par M. Médecin apparaît cependant dépourvue dans l'immédiat d'effet pratique. L'expropriation du Palais de la Méditerranée ne pourrait être décidée qu'à l'aboutissement d'une procédure assez longue et devrait avant toute chose être déclarée d'utilité publique par un arrêté préfectoral susceptible de recours en annulation devant la juridiction administrative. A supposer que l'intérêt général justifie cette déclaration d'utilité publique, la décision du juge d'expropriation prononçant le transfert de propriété et fixant le paiement d'une « *juste et préalable indemnité* », peut encore être attaquée devant la Cour de cassation.

Le maire de Nice semble, d'autre part, ne pas avoir été informé des derniers développements de l'affaire du Palais de la Méditerranée. Mme René Le Roux vient, en effet, de donner son accord de principe à une offre rendue publique par l'intermédiaire d'un avocat cannois, Mᵉ Demonceaux, président de la chambre syndicale des notaires des Alpes-Maritimes. Par une lettre du 8 mars à M. Jean-Claude Roaldès, syndic de la liquidation des biens, Mᵉ Demonceaux précise que ses clients sont prêts à prendre en charge l'intégralité du passif du Palais en fournissant une garantie bancaire correspondant au montant de ce passif. Les acquéreurs, dont l'identité n'a pas été révélée, se proposeraient d'investir une somme de 70 millions de francs pour réaliser un complexe immobilier et touristique comprenant un casino, qu'ils n'ont toutefois pas l'intention d'exploiter eux-mêmes. « *Mes clients seraient d'accord*, écrit Mᵉ Demonceaux, *pour construire les locaux affectés aux jeux, qui seraient livrés bruts de décoffrage au bénéficiaire de l'autorisation d'exploitation que désigneront les seuls pouvoirs publics, et cela sous l'unique et impérative condition que ce bénéficiaire assure la priorité d'emploi au personnel du Palais de la Méditerranée.* » Cette proposition, la seule pour l'instant qui donne la certitude aux créanciers d'être entièrement désintéressés, est actuellement examinée par le tribunal de commerce de Nice.

GUY PORTE.

● *Dix personnes ont été tuées et vingt autres blessées* — dont sept grièvement — par une gigantesque explosion, lundi 17 mars, dans une usine de fabrication d'aluminium de Johannesburg.

JUSTICE

LES PROTESTATIONS DES AVOCATS CONTRE LE « DÉLIT D'AUDIENCE »

Les avocats continuent à organiser des manifestations de protestation contre la suspension de dix jours infligée à Mᵉ Yann Choucq par le tribunal de Quimper, qui leur paraît être une atteinte aux libertés de la défense. Au terme de sa suspension, Mᵉ Choucq a pu plaider, lundi 17 mars, au procès de Quimper.

A Reims et à Châlons-sur-Marne, le conseil de l'ordre demande aux avocats de se mettre en grève, mercredi 19 mars. A Rennes, une centaine d'avocats de divers barreaux de Bretagne ont manifesté, lundi 17 mars, en robe, au palais, tandis que l'intersyndicale — C.S.A., UJA., SAF — adoptait une motion protestant contre la loi sur le délit d'audience « *qui prive l'avocat de sa liberté d'expression* ».

La Confédération syndicale des avocats (C.S.A.) — dont le président, M. Jean-René Farthouat, a assisté, lundi 17 mars, à l'audience du tribunal de Quimper — a décidé de demander une réunion de tous les avocats parlementaires afin d'étudier avec eux les voies et les moyens les plus rapides pour parvenir à une suppression de l'article 25 de la loi du 31 décembre 1971, « *qui porte atteinte aux droits de la défense et nuit aux intérêts des justiciables* ».

Un texte demandant la modification de cet article 25 avait été déposé en mai 1979 par M. Henri Caillavet, sénateur du Lot-et-Garonne (Gauche démocratique). « *J'ose espérer que le Sénat*, nous a précisé M. Caillavet, *inquiet des atteintes renouvelées aux droits de la défense, pourra, dès cette session, examiner ma proposition, garante de la liberté du barreau français.* »

(Lire nos informations sur le procès de Quimper en page 42.)

Faits et jugements

Gilbert Zemmour en prison

Interpellé à la frontière franco-belge, le jeudi 13 mars, alors qu'il s'apprêtait à entrer en France, M. Gilbert Zemmour a été écroué à la maison d'arrêt de Valenciennes (Nord), où il devra purger une peine d'une dizaine de jours d'emprisonnement, reliquat d'une condamnation antérieure. Condamné, le 11 janvier 1979, par la 10ᵉ chambre de la cour d'appel de Paris à dix mois d'emprisonnement et à deux ans d'interdiction de séjour, pour « *menaces de mort sous condition* » contre M. René Juillet, dirigeant de plusieurs cabarets (*le Monde* du 13 janvier 1979), M. Zemmour avait été condamné en première instance par la 13ᵉ chambre correctionnelle de Paris, le 11 juillet 1978, à un an d'emprisonnement, 1 500 francs d'amende et cinq ans d'interdiction de séjour (*le Monde* des 6 et 13 juillet 1978). M. Zemmour avait toujours affirmé que cette affaire avait été montée de toutes pièces par la police « *pour le faire tomber* ». Sur décision de la cour d'appel de Paris, M. Zemmour, détenu depuis le 6 février 1978, avait été remis en liberté le 23 novembre suivant.

[Selon Mᵉ Joannès Ambre, l'un des avocats de M. Zemmour, ce dernier est effectivement redevable à l'administration de treize jours de prison, pour n'avoir passé que neuf mois et dix-sept jours en détention lorsqu'il avait été remis en liberté. Toutefois, Mᵉ Ambre s'étonne de ce que l'administration n'ait pas fait le décompte de remise de peine accordée ... tout détenu dont la conduite est bonne. Mᵉ Ambre a soumis au juge d'application des peines de Valenciennes une demande de libération anticipée pour son client.]

● *Un père condamné.* — La quatrième chambre du tribunal correctionnel de Saint-Etienne a condamné, le lundi 17 mars, à deux mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve pendant trois ans, M. Jean-Paul Delaitte, trente-quatre ans, qui était poursuivi pour non-représentation d'enfant, alors qu'une décision de justice avait confié à la mère la garde de l'enfant (*le Monde* du 6 mars). — *(Corresp.)*

M. Maurice Lourdez s'estime « victime d'une provocation ».

M. Maurice Lourdez, membre de la direction de l'Union régionale C.G.T. de l'Ile-de-France, a été interrogé, le lundi 17 mars, pendant deux heures et demie, en compagnie de Mᵉ Charles Lederman, son défenseur, par M. Emile Cabié, premier juge d'instruction à Paris, qui l'a inculpé le 7 mars « *de menaces de mort ou d'attentat sous conditions ainsi que de violences et voies de fait avec préméditation* ». (*le Monde* du 9 mars).

En sortant du cabinet du magistrat instructeur, M. Lourdez a indiqué qu'il avait fait le récit le plus complet possible de ses rapports avec M. Saïd Gérard Abdallah, ancien vigile, qui l'accuse d'avoir exercé des pressions sur lui afin de le contraindre à déclarer publiquement qu'il avait été payé 500 francs, ainsi que quinze autres vigiles, pour aller, le 23 mars 1979, casser des vitrines de magasins du quartier de l'Opéra.

« *Je suis persuadé que la vérité va éclater au grand jour*, a-t-il déclaré. *Je suis victime d'une provocation. M. Cabié a tous les éléments pour le prouver. Il envisage de me confronter avec Abdallah. Je le souhaite vivement.* »

Un « rassemblement pour les libertés » est organisé le lundi 24 mars dans la soirée par l'Union régionale d'Ile-de-France de la C.G.T. à l'annexe de la Bourse du travail de Paris (29, boulevard du Temple, à Paris 75003).

● *Après les incidents de Besançon.* — M. Jean-Claude Marthey, l'un des animateurs de la radio libre « Radio-25 » à Besançon, qui avait été interpellé à la suite des incidents qui ont opposé, dans cette ville, le samedi 15 mars, la police à des participants à un carnaval (*le Monde* du 18 mars), a été inculpé de violence, outrage et rébellion envers des agents de la force publique et écroué. Une deuxième personne, M. René Pemmors, un menuisier âgé de vingt-deux ans, a été inculpé d'outrage à agent mais laissé en liberté. — *(Corresp.)*

CORRESPONDANCE

Une fausse anecdote sur la naissance de Beethoven

Le professeur Léon Schwartzenberg nous écrit :

Qui veut trop prouver... Dans *le Monde* du 5 mars, M. Pierre Zimmer raconte une fois de plus l'histoire célèbre de ce malheureux bébé venu au monde un jour de décembre 1770 et qui, devenu sourd trente ans plus tard, devait malgré cela apporter sur terre une révolution plus importante que celle de n'importe quel conquérant :

« *A des universitaires étudiant l'hérédité, un professeur avait posé un petit problème. Dans une famille où le père est atteint de tuberculose et la mère d'alcoolisme, les deux premiers enfants sont nés avec des tares congénitales. Faut-il laisser accoucher la mère enceinte d'une grossesse à risques d'un troisième enfant ? Evidemment, la majorité des étudiants se prononcèrent pour l'avortement.* » « *Bravo ! s'était écrié le professeur, vous venez d'assassiner Beethoven !* »

Johann et Maria Magdalena von Beethoven, après s'être mariés en 1768, eurent, le 2 avril 1769, un enfant, Ludwig, qui mourut quatre jours plus tard. Leur peine ne fut atténuée qu'avec la naissance d'un second enfant, le 17 décembre 1770, auquel ils tinrent à donner le même prénom, Ludwig, celui qui devait, cinquante ans plus tard, chanter *l'Hymne à la joie*. Leur troisième enfant, Kaspar-Karl, né en 1774, devait vivre quarante et un ans ; le quatrième enfant, Nikolas, né en 1776, devait vivre soixante-douze ans. Trois autres enfants, nés en 1779, 1781, 1786, devaient mourir en bas âge.

En réalité, « *aucun enfant ne fut plus désiré par ce couple malheureux que le jeune Ludwig* ». Jamais, pour lui, ni devant ses parents ni devant aucun étudiant en génétique, le problème de l'avortement ne se serait posé ; mais des professeurs de génétique, des romanciers en renom ou à la petite semaine continuent à colporter cette anecdote brillante mais fausse.

Je vous demande d'avoir la gentillesse de bien vouloir publier cette rectification, à la mémoire de la douce et mélancolique Maria Magdalena, maman de Beethoven, qui n'était pas alcoolique mais tuberculeuse, et dont le mari, porté sur la boisson, ne devint vraiment alcoolique qu'après la mort de sa femme et de ses trois derniers enfants.

Jean-Paul II un an et demi après son élection

Un pontificat qui se cherche encore

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Dix-sept mois après son élection, Jean-Paul II n'a pas encore une image bien définie. Il échappe à beaucoup de catholiques, et même à certains de ses collaborateurs. « Cet homme-là reste une énigme », murmure un prélat du Vatican, qui est pourtant bien placé pour le connaître. Ni un ton direct ni des positions souvent tranchées ne permettent vraiment de cerner « le pape venu de l'Est ». On le juge moderne et traditionnel à la fois, collégial et autoritaire, dynamique et prudent, très Polonais et parfaitement cosmopolite.

Les contradictions abondent en effet depuis un an et demi. Le pape s'est entouré de collaborateurs très divers. Certains, comme le cardinal Agostino Casaroli, personnifiaient la politique d'ouverture de Paul VI. D'autres, au contraire, comme le cardinal Silvio Oddi, sont des traditionnels qui avaient été mis à l'écart sous le précédent pontificat. Lequel de ces deux choix est le plus significatif ? Illustrent-ils ensemble une volonté d'équilibre et d'unité de l'Eglise ? Dix interprétations différentes sont données derrière les murs épais du Vatican.

A en croire certains, Jean-Paul II sait parfaitement où il va. Ses contradictions ne seraient qu'apparentes et provisoires. Le pape placerait ses pions l'un après l'autre avec une grande cohérence. Il avancerait lentement, mais sûrement, en homme qui n'a aucune raison d'être pressé. N'est-ce pas d'ailleurs un trait de son caractère ?

On peut avancer une autre hypothèse — moins séduisante, mais sans doute plus proche de la réalité : ce pontificat se cherche encore. Il est très conditionné par ceux qui l'ont précédé. Des affaires étaient en cours et des hommes en place. Jean-Paul II a dû prendre un train en marche. La machine vaticane est trop lourde, trop complexe, pour permettre des bouleversements rapides. La nomination de Mgr Casaroli était attendue, presque forcée. C'est le choix d'un autre homme qui eût créé l'événement.

Au premier conclave de 1978, l'archevêque de Cracovie avait noté une opposition sensible aux méthodes de Paul VI. Beaucoup de cardinaux refusaient une Curie trop puissante. Changement de perspective au deuxième conclave, quelques semaines plus tard : les électeurs étaient affolés par la faiblesse de Jean-Paul Ier. Comment ignorer ces sentiments contradictoires ? Le nouveau pape sait qu'il doit être, à la fois, l'homme de la continuité et celui du changement. Il n'ignore sans doute pas qu'on l'a choisi pour sa solidité et ses qualités « pastorales ». Peut-il trahir les électeurs du Sacré-Collège en donnant des signes de faiblesse ou de bureaucratisation ?

Pierre ou Paul

Pour apparaître solide et sûr de lui, Jean-Paul II n'avait pas beaucoup d'efforts à faire. C'est un sportif, bien dans sa peau ; un catholique serein qui a quelques convictions indéracinables. Lors de son élection, il se sentait porté par tout un peuple. Aujourd'hui, il tire sa force des foules qui se pressent autour de lui et avec lesquelles le contact s'établit immédiatement.

« Pasteur », Jean-Paul II a voulu l'être à fond. Dès les premiers jours, il sillonnait les rues de son diocèse, sachant qu'il devait se faire accepter par les Italiens. Le résultat a été spectaculaire : aucun pape n'a autant été l'« évêque de Rome » ! Dans la foulée, Jean-Paul II a entrepris des voyages plus lointains, rencontrant des foules énormes dont l'enthousiasme ne pouvait que le convaincre d'être dans la bonne voie.

Ses collaborateurs en tremblent encore. Le pape les a fait vivre à un train d'enfer. Jamais chef d'Etat n'aura visité autant de villes et prononcé autant de discours, en si peu de temps. D'abord on l'a beaucoup admiré. Maintenant les critiques se multiplient.

Jean-Paul II est accusé de se tuer à la tâche. En un an et demi, son visage a vieilli sensiblement. Les milieux conservateurs italiens diffusent des rumeurs alarmantes. Entre deux portes, on vous parle de leucémie et de transfusions de sang. A croire ces chrétiens, qui ne se sont pas consolés du dernier conclave, le pontificat toucherait presque à sa fin.

Avec plus de charité — et de hauteur, — d'autres reprochent à Jean-Paul II un vedettariat excessif et une hâte initiale qui ne peut qu'entraîner des déceptions. Ils dénoncent « *un activisme et une fuite en avant* ». Commentaire imagé d'un fonctionnaire d'une congrégation romaine : « *Un pape ne peut être seulement « pasteur » et négliger le gouvernement de l'Eglise. C'est le successeur de Pierre, pas celui de Paul. Ayant assis son personnage au contact des foules, le Saint-Père doit mettre maintenant de l'ordre dans la maison. Sinon les dossiers vont continuer à traîner, et, très vite, ils lui échapperont.* »

Jean-Paul II n'aime pas les critiques. Mais il sait les entendre. C'est un « homme d'écoute », comme on dit dans l'Eglise. C'est aussi un grand lecteur de journaux. Tout laisse à penser qu'il réduira le rythme de ses voyages, du moins à partir de l'année prochaine, car beaucoup d'engagements sont déjà pris.

Mais ce pape a-t-il envie de s'occuper de « la maison » ? A-t-il la capacité et les moyens d'y « mettre de l'ordre ? Selon ses amis polonais, la question se posait de la même manière lorsqu'il fut nommé au siège de Cracovie. On s'interrogeait alors sérieusement sur ses qualités d'administrateur. Quelques années plus tard, ce diocèse était l'un des mieux organisés du pays.

« Pasteur » et rien d'autre

Un premier changement a eu lieu à la Curie romaine. A la fin du pontificat de Paul VI, le secrétaire d'Etat, qui était alors le cardinal Villot, cumulait les fonctions de premier ministre, de ministre des finances et même de président du Sénat en tant que doyen du Sacré-Collège. Le cardinal Casaroli, lui, n'est que « premier ministre », puisque les autres charges ont été distribuées. En fait, il semble être surtout ministre des affaires étrangères, fonction qu'il occupait précédemment. On dirait que cet Italien discret ne cherche pas à déborder son champ d'action et que le pape lui laisse, en retour, une grande latitude pour s'occuper des rapports avec les Etats.

On chercherait en vain dans la politique vaticane un durcissement à l'égard des pays communistes depuis l'élection de Jean-Paul II. Même s'il insiste avec force sur la défense des droits de l'homme et affirme qu'il ne laissera jamais tomber l'« Eglise du silence », le pape s'est bien gardé d'apparaître comme un « faucon ». Dieu sait si on guette dans ses propos la moindre allusion au marxisme ! Mais l'ancien archevêque de Cracovie ne prononce jamais ce mot. « *Avec lui, on est passé de la défensive à la proposition : sa manière de rassurer les masses chrétiennes est de les entraîner en avant* », dit un religieux romain.

Jean-Paul II ne s'est pas affirmé jusqu'à présent comme un pape politique. Il se veut « pasteur » et rien d'autre. Paradoxalement, cette attitude semble inquiéter les Soviétiques, qui redoutent une contagion religieuse dans les pays de l'Est et se montrent plus réservés à l'égard de Jean-Paul II qu'au lendemain de son élection. La récente ouverture du Saint-Siège en direction de la Chine n'est sans doute pas de nature à les faire changer d'avis.

Les hommes politiques italiens notent avec soulagement que « *le papa polacco* » ne se mêle pas de leurs affaires. Les interventions de l'Eglise étaient bien plus sensibles sous Paul VI, au moins jusqu'au départ de Mgr Benelli, en 1977.

Dans le domaine religieux, personne n'exerce un rôle équivalent à celui du cardinal Casaroli en matière politique. Il ne s'est pas constitué un « entourage » pontifical influent comme au temps de Paul VI. Les secrétaires du pape sont discrets et se cantonnent dans leurs fonctions officielles.

Qui conseille Jean-Paul II ? C'est un mystère. D'aucuns évoquent le « *conseil polonais* », baptisant ainsi les nombreux compatriotes de l'ex-archevêque de Cracovie, qui sont reçus au Vatican. Ces visiteurs, qui ont une vision très personnelle de l'Eglise et du monde, exercent certainement une influence sur un homme qui reste très attaché à son pays d'origine. Mais on ne peut les considérer comme des éminences grises. Pas plus que ne le sont quelques privilégiés d'autres nations, comme M. André Frossard, qui, de passage à Rome, ont été invités à un petit déjeuner pontifical.

Une collégialité très personnelle

Jean-Paul II aime la solitude même s'il donne l'impression contraire. C'est un homme assez secret qui ne cherche pas à informer systématiquement ses collaborateurs. Des cardinaux de la Curie avouent volontiers leur ignorance à propos de tel ou tel dossier. Le pape les réunit pourtant régulièrement en « conseil des ministres », ce que ne faisait pas Paul VI. Mais il se rend en personne dans les différents dicastères pour interroger lui-même les responsables. Il écoute beaucoup, sans prendre de notes. « *Quels sont les problèmes ?* demande-t-il d'entrée de jeu. *Comment allez-vous faire ?* »

Si certains dicastères sont dans l'incertitude, d'autres ont le sentiment de travailler plus librement. C'est le cas par exemple du secrétariat pour les non-croyants, qui n'aurait pas enregistré le moindre coup de frein depuis un an et demi. Mais les contradictions abondent dans cette manière très personnelle d'envisager la collégialité. Les jésuites par exemple en souffrent. Ne parvenant pas à adapter ses vues à celles du Père Pedro Arrupe, général des jésuites, et désirant affirmer son autorité sur « sa » compagnie, le pape est allé visiter des paroisses jésuites de Rome comme un général passerait en revue des troupes de choc. De même a-t-il suspendu toutes les demandes de réduction à l'état laïc, malgré les protestations de tel ou tel épiscopat (celui du Brésil par exemple). La procédure en vigueur sous Paul VI lui est apparue trop bureaucratique et il a décidé de la changer, ordonnant que toutes les demandes soient « gelées » dans l'intervalle.

Jean-Paul II a découvert avec inquiétude la sécularisation de l'Occident. Il n'avait certes pas attendu d'être élu pape pour sortir de Pologne. Mais lors de ses voyages, il rencontrait surtout des compatriotes. Comment lutter contre cette laïcisation ? Et comment n'être pas tenté de s'inspirer de méthodes qui, dans son pays, ont si bien réussi ?

« *Le concile sera la mesure de notre pensée et de notre action* », disait Jean-Paul II récemment aux évêques polonais. Pour lui, le concile n'est pas la porte ouverte aux expérimentations. Il a toujours en tête les masses catholiques, cette « église visible » qu'il situe davantage en Irlande, en Pologne ou au Mexique que dans la banlieue de Paris.

Jean-Paul II ne gouverne pas l'Eglise dans le même contexte que Paul VI. La phase contestataire, correspondant à la détente internationale, a cédé la place à une période de reflux : mélange d'indifférence, de réveil spirituel et de sourde inquiétude. Le souci principal du pape est de rendre les catholiques plus confiants. De la même manière dont il va, lui, vers les foules, il voudrait que celles-ci « *ouvrent toutes grandes les portes au Christ* ».

Visiblement heureux d'être pape — on est loin des lamentations de ses prédécesseurs — Jean-Paul II voudrait en somme que les chrétiens soient, eux aussi, heureux de l'être. Vaste programme. Pour le réaliser, disent ses amis, il sera très ferme sur les principes mais assez souple dans leur application. Ce pontificat embryonnaire n'a pas encore permis de le vérifier.

ROBERT SOLÉ.

AUX PAYS-BAS

Deux commissions épiscopales sont formées pour mettre en pratique les conclusions du synode néerlandais

De notre correspondant

La Haye. — *Les évêques néerlandais, divisés entre « doctrinaires » et « pragmatiques », ont entrepris, la semaine dernière, la tâche de débarrasser l'Eglise catholique des Pays-Bas de certaines pratiques jugées trop avancées par le synode extraordinaire qui a eu lieu au mois de janvier à Rome.*

Telle est du moins la conclusion de plusieurs observateurs aux Pays-Bas après l'annonce, mardi 11 mars, à Amsterdam, de la formation de deux commissions épiscopales, qui devront adapter aux exigences de la Curie la formation des prêtres en Hollande et définir strictement les compétences des laïcs dans les activités pastorales.

D'autres observateurs néerlandais donnent une interprétation moins « revancharde » des travaux des commissions épiscopales. Ils font valoir que le Vatican a, de toutes façons, consenti à ce que les dirigeants des quelque cinq millions et demi de catholiques néerlandais résolvent leurs problèmes en famille, sans avoir recours à des mesures de coercition.

La formation des commissions coïncide approximativement avec la fin de la « *campagne d'explication* » dont s'étaient chargés les sept évêques dès leur retour du synode de Rome consacré aux problèmes de l'Eglise aux Pays-Bas. Au cours de cette campagne, bon nombre de fidèles ont exprimé leur mécontentement de ce que Rome n'ait pas suffisamment pris en considération les aspirations de la base et se soit bornée à proclamer des consignes auxquelles les évêques n'avaient qu'à obéir.

La commission qui traitera de la formation des prêtres est dirigée par Mgr Ernst, évêque de Breda, assisté des évêques de Groningue et de Roermond, NN. SS. Möller et Gijsen. Avec Mgr Simonis, évêque de Rotterdam, Mgr Zwartkruis, de Haarlem, et Mgr Bluyssen, de Bois-le-Duc, font partie de la commission qui s'est fixé comme objectif de réduire le rôle des laïcs, actuellement fort important, dans les activités pastorales.

Le synode avait demandé l'arrêt, une fois pour toutes, des discussions portant sur le célibat des prêtres, condition qui avait été acceptée unanimement, malgré le fait que NN. SS. Ernst et Bluijssen, s'ils sont personnellement opposés au principe du mariage des prêtres, restent partisans du dialogue. Il reste donc à résoudre le problème de l'avenir des prêtres mariés. Ceux qui n'ont pas observé le célibat ne seront pas sanctionnés, mais Rome a exigé qu'il leur soit interdit, dorénavant, de célébrer l'eucharistie ou d'enseigner le catéchisme dans les écoles supérieures de théologie.

L'Eglise catholique néerlandaise se penchera enfin sur le problème de l'augmentation du nombre d'évêques. C'est là que le cardinal Willebrands, archevêque d'Utrecht, jouera un rôle de premier plan. Il est partisan de la nomination d'un nombre restreint d'évêques auxiliaires. Mais puisque le choix final dépend de Rome, certains se demandent si on ne profitera pas de ces nominations pour renforcer la tendance « dure », représentée par NN. SS. Gijsen et Simonis.

RENÉ TER STEEGE.



INFORMATIONS «SERVICES»

LA MODE

Hommes en chemise

Deux tendances s'opposent et se rejoignent dans les formes des chemises d'hommes présentées pour ce printemps : le rétro, des années 50, et le polo, style Bagatelle, prolongé par le survêtement omnisports. Au résultat : un confort accru et des carrures plus étoffées, même si les grands magasins se croient encore obligés de présenter la plupart de leurs modèles ajustés par des pinces dans le dos, pour donner une illusion de minceur.

L'acheteur regrettera aussi que la normalisation des tailles ne soit pas entrée dans les faits, et qu'un 43 soit plus étriqué à la Madeleine qu'aux Champs-Elysées. Aussi peut-on préférer les modèles des spécialistes et ceux des créateurs ou de couturiers aux patronages bien établis.

Chez *Jean Cacharel*, Alain Debret a créé une belle palette de couleurs qui renouvellent les formes classiques des chemises à petits cols boutonnés des étudiants américains : bleu ciel ou bordeaux à rayures jaunes, popeline rose rayée de rouge et de bleu.

Cerruti propose des dessins sur fonds vifs, dont des surquadrillages à géométrie variable avec une nouvelle forme de col, plus allongé et souple. On note ici, comme partout, le retour des chemises blanches pour les costumes de ville.

Pierre Cardin innove, en blanc et en couleurs fortes, en continuant les pointes de ses cols mous pour les nouer en papillon.

Charvet remodèle aussi les cols de ses formes de jour, les « cassant » en souplesse sur un pied moyen. Il les taille en fil-à-fil de coton, dont quinze tons de bleu, six de rose, cinq de gris, etc. (de 325 à 375 F, caleçon assorti, à partir de 150 F).

Christian Dior Monsieur joue les couleurs franches : bleu dur, vert, brique, safran ou blanc en chemises à manches courtes ou longues, petits cols pointus et deux poches poitrine, en coton et en soie, unies ou à petits dessins.

Elysées Soieries refait des cols anglais à pattes et pointes rapprochées, tout en continuant les coupes italiennes toujours recherchées, en popelines de coton ou en mélanges de polyester unis ou à *mini* rayures où domine le bleu télévision, suivi du beige et du rose.

Patrick Lavoix, chez *Lanvin*, habille de cols blancs pointus ou arrondis ses chemises rayées, coupées droites, avec des plis creux ou couchés dans le dos pour donner de l'ampleur, en toiles légères où dominent le blanc et le jaune.

Encore des rayures chez *Renoma*, fines et sur fond blanc, avec de petits cols pointus, plus ou moins écartés et parfois boutonnés.

Francesco Smalto resserre les pointes de ses cols blancs, modérés, sur des chemises blanches ou de couleurs franches et propose pour le sport des modèles à poches de poitrine, pattes d'épaules et alors cols transformables.

Dernier couturier à lancer une gamme pour hommes, *Per Spook*, le Norvégien, recherche des formes « *sécurisantes avec une pointe d'humour* ». Ses chemises d'été, parmi les plus originales de la saison, habilleront les aoûtiens au bureau. A manches au coude, elles comportent un empiècement d'épaule et un petit pied de col se fondant dans un plastron contrastant dont la partie centrale, du même blanc ou bleu ciel que la chemise, forme cravate en trompe l'œil. Pour les mettre en valeur et les faire blouser, il les présente avec des pantalons taille basse, à pinces.

NATHALIE MONT-SERVAN.

★ Cacharel, 3, place des Victoires.
★ Cerruti, 27, rue Royale.
★ Cardin, 27, avenue de Marigny.
★ Charvet, 8, place Vendôme.
★ Christian Dior Monsieur, 13, rue François-Ier et 12, rue Boissy-d'Anglas.
★ Elysées Soieries, 65, Champs-Elysées.
★ Lanvin, 2, rue Cambon.
★ Renoma, 129 bis, rue de la Pompe et 19, avenue Matignon.
★ Francesco Smalto, 44, rue François-Ier et 5, place Victor-Hugo.
★ Per Spook, 275, rue Saint-Honoré.



(Croquis de MARCQ.)

GIANNI VERSACE : polo en jersey de coton blanc rayé de rouge, à manches courtes et cravate de jersey rouge uni. 395 F et 130 F chez Philippe Maeder, 1, rue de la Cossonnerie.

PER SPOOK : chemise en popeline de coton blanc à empiècement d'épaule et plastron marine, 320 F, dans sa boutique, 275, rue Saint-Honoré.

FIBRES NOUVELLES

Deux nouvelles fibres que l'on pourra essayer dès l'hiver prochain apportent extensibilité et isolation thermique. Chez Rhône-Poulenc, le Tergal « X-403 » paraît sortir d'un roman de science-fiction. Il s'agit, en fait, d'un polyester extensible dans les deux sens, dont les brins tendent à reproduire en laboratoire le processus de pousse de laine sur le dos du mouton. Il est d'ailleurs utilisé en filature classique, avec la laine ou le coton, dont il garde l'aspect et le toucher naturel. Plusieurs fabricants le coupent en pantalons masculins ou féminins pour l'hiver.

Parallèlement, Rhône-Poulenc développe le « Crysal » pour la lingerie féminine, le chemisier et la robe, dérivé du « Sétila », traité en maille, particulièrement doux au toucher.

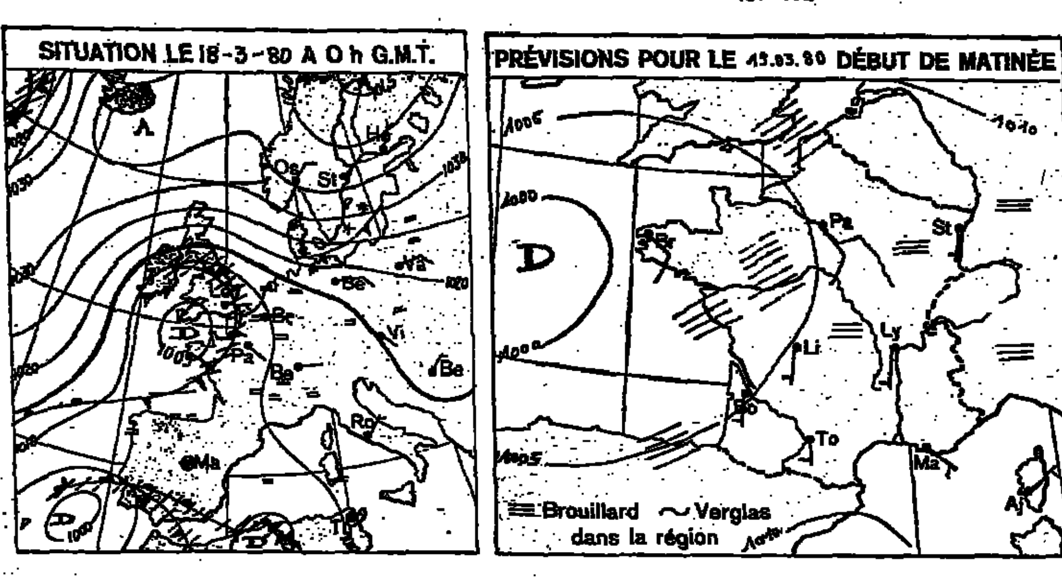
« 3 M » révolutionne, pour sa part, les données thermiques des vêtements de sports d'hiver avec « Thinsulate », un non-tissé à base de microfibres au diamètre dix fois plus fin que celui des polyesters courants. En outre, cette isolation thermique reste constante, le produit n'étant pas perméable à l'humidité et n'absorbant pas plus de 1 % de son poids en eau. Il a été testé en Alaska, coupé en vêtements de ski. Il isolera du froid les blousons de Jean-Claude Killy en blousons près du corps.

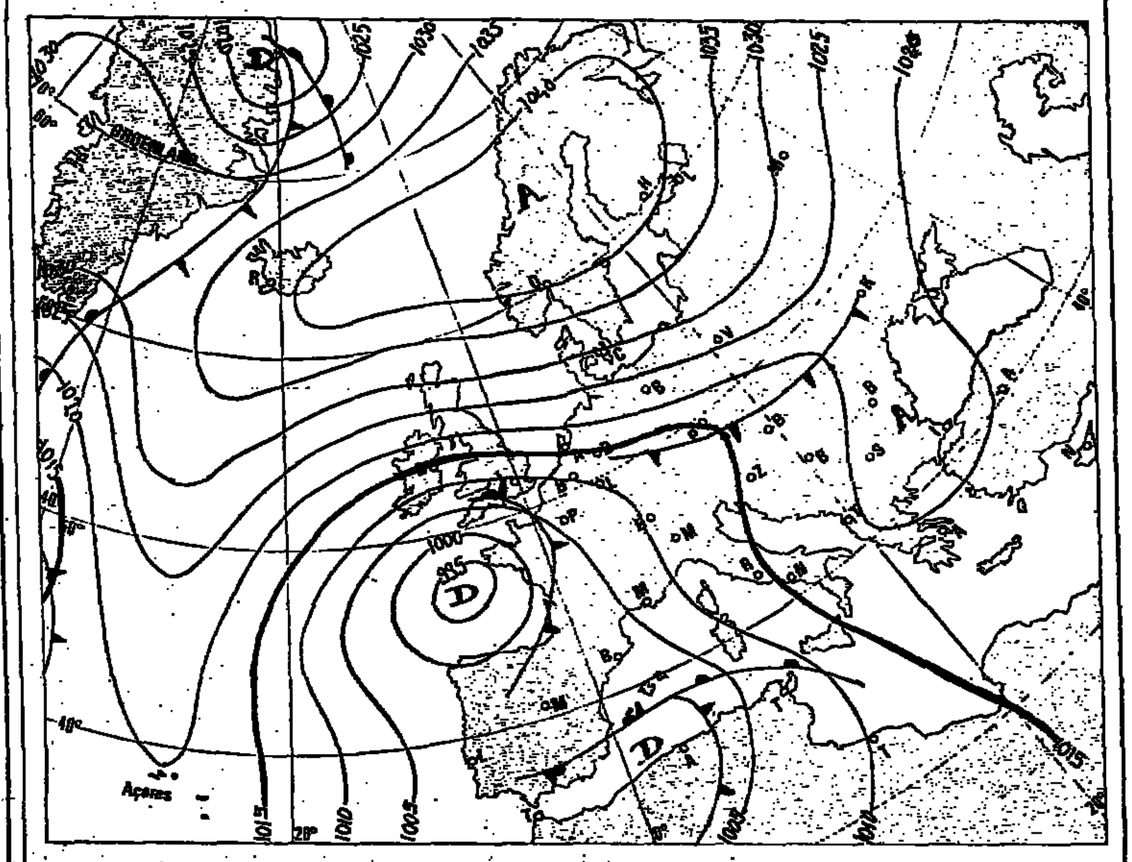
N. M.-S.

TROIS CHAMPIONS DE L'EXPORTATION. — Trois industriels français de la maille se sont vu attribuer le Grand Prix Export 1980, par M. Schnelter, directeur du cabinet de M. Deniau, ministre du commerce extérieur. Il s'agit des établissements Sufer, producteur de tricots, de Giroud frères, fabricant de tissus et de couvertures, enfin de Rasurel, pour ses maillots de bain et sa lingerie. Tous trois sont en pleine expansion et exportent plus de 40 % de leur production.

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 19 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 noeuds, 10 noeuds, 50 noeuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 18 mars à 0 heure et le mercredi 19 mars à 24 heures :

Le temps évoluera peu en France, où des masses d'air froid circulent encore lentement dans une zone de vents faibles.

Mercredi 19 mars, le temps sera médiocre sur la Bretagne, la Vendée, les Charentes, la Gironde et les Landes. Le ciel sera très nuageux ou couvert : il pleuvra assez souvent, et quelques orages sont possibles. Les vents, de sud-est, seront assez forts près des côtes.

Dans les régions méditerranéennes, il fera encore assez beau, mais le ciel se couvrira en fin de journée et il pleuvra dans la soirée ou la nuit. Les vents, de secteur sud-est, seront modérés.

Partout ailleurs, le temps assez froid et brumeux persistera.

Le mardi 18 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 006 millibars, soit 754,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 mars ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio, 15 et 3 degrés ; Biarritz, 10 et 1 ; Bordeaux, 11 et 0 ; Bourges, 9 et 3 ; Brest, 8 et 1 ; Caen, 7 et 2 ; Cherbourg, 5 et 1 ; Clermont-Ferrand, 6 et —5 ; Dijon, 8 et 2 ; Grenoble, 13 et —1 ; Lille, 7 et 3 ; Lyon, 6 et 1 ; Marseille, 16 et 6 ; Nancy, 6 et 3 ; Nantes, 8 et 2 ; Nice, 15 et 9 ; Paris-Le Bourget, 6 et 4 ; Pau, 11 et —1 ; Perpignan, 14 et 2 ; Rennes, 7 et 2 ; Strasbourg, 9 et 1 ; Tours, 8 et 4 ; Toulouse, 11 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 12 degrés ; Amsterdam, 8 et 3 ; Athènes, 8 et 7 ; Berlin, 6 et 0 ; Bonn, 8 et 2 ; Bruxelles, 8 et 2 ; Le Caire, 25 et 10 ; îles Canaries, 21 et 12 ; Copenhague, 4 et —2 ; Genève, 11 et —2 ; Lisbonne, 14 et 10 ; Londres, 5 et 1 ; Madrid, 14 et 0 ; Moscou, —4 et —12 ; Nairobi, 29 et 18 ; New-York, 10 et 9 ; Palma-de-Majorque, 15 et 7 ; Rome, 16 et 4 ; Stockholm, —1 et —8 ; Téhéran (non parvenu).

LE TEMPS JUSQU'A DIMANCHE

Jeudi, sur l'Ouest et le Nord-Ouest, temps nuageux avec ondées éparses et des éclaircies l'après-midi. Sur le Midi méditerranéen, des éclaircies le matin, puis ciel devenant nuageux. Partout ailleurs, brumes matinales, fraîcheur, mais un peu de soleil dans la journée.

Vendredi, sur la moitié nord-est, temps couvert et brumeux avec quelques faibles pluies, mais des températures en hausse. Les vents d'est seront irréguliers. Sur la moitié sud-ouest, ciel variable avec belles éclaircies, mais il y aura une menace d'ondées orageuses.

Samedi, au nord-est de la Seine, temps couvert et brumeux. Partout ailleurs, après des brouillards le matin, de belles éclaircies se développeront, mais le ciel se couvrira rapidement par le sud ouest, où il y aura des pluies intermittentes l'après-midi.

Dimanche, temps doux et médiocre, avec des nuages et une menace de pluie sur la moitié nord ; un ciel variable sur la moitié sud.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITE

MERCREDI 19 MARS

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Meyniel.

« Notre-Dame de Paris », 15 h., façade, portail gauche, Mme Puchal.

« Histoire de la demeure parisienne du Moyen Age aux temps modernes », 16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Meyniel (Caisse nationale des monuments historiques).

« Tableaux flamands et hollandais », 15 h., Musée du Louvre, pavillon de Flore (Approche de l'art).

« L'Opéra », 14 h. 15, entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Opéra », 14 h. 30, marches (Mme Hager).

« Le poste d'aiguillage de la gare Saint-Lazare », 14 h. 45, hall, monuments aux morts (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux », 15 h., 3, rue Malher (Le Vieux-Paris).

18 h. 30, 107, rue de Rivoli, Mme F. Autrand : « Charles VI ou la folie du roi ».

19 h., 62, rue Madame : « Les Ottomans » (Arcus).

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, docteur Donner : « Techniques de relaxation » (Université populaire de Paris).

20 h. 15, salle des centraux, 8, rue Jean-Goujon, MM. P. de Boisdeffre, M. Promentoux, P. Lemaire, R.-P. F. Volle : « Face aux tempêtes : Jean-Paul II » (Centre de relations internationales culturelles).

20 h. 30, Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg. M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. Démythification de la psychanalyse » (Psycho-Santé).

20 h. 30, Musée de l'homme : « L'Afghanistan. Sa culture traditionnelle et son présent ».

20 h. 30, cinéma Ranelagh, 5, rue des Vignes : « U.R.S.S., Guatémala » (Amnesty International), projection.

CONFÉRENCES

10 h., UNESCO, 1, rue Miollis : « La conférence européenne et d'Amérique du Nord ».

12 h. 30, paroisse Saint-Augustin, 7, rue de la Bienfaisance, M. Jean Guitton : « Sommes-nous à la fin des temps ? ».

15 h., salle du Musée des monuments français, Palais de Chaillot, Mme S. Egler : « En marge du cycle et en rapport avec l'exposition Salvador Dali ».

14 h. 30, Centre des arts et loisirs du Vésinet, 59, boulevard Carnot, P. et E. Aknin : « Le Mexique des Indiens ».

BREF

STAGES

TOXICOMANIE AU QUEBEC. — L'association Echanges culturels organise, au cours de la deuxième quinzaine du mois de juillet, un voyage au Québec, réservé à des travailleurs sociaux, pour y étudier les méthodes de traitement de la toxicomanie et la délinquance juvénile. Le prix du séjour, voyage est de 3 900 francs.

★ Echanges culturels, 3, rue du Martroy, 91720 Maisse, téléphone : 499-51-86.

DOCUMENTATION

STAGE DE FORMATION. — L'Association française des documentalistes et bibliothécaires spécialisés propose, pour 1980, un nouveau programme de formation continue qui comporte des stages plus diversifiés :

— **Cycles d'initiation et d'approfondissement** sur les techniques documentaires fondamentales ;
— **Cycles sectoriels** offrant la possibilités d'accroître les qualifications dans les techniques appliquées à une discipline ou à un domaine ;
— **Cycles sur le traitement et les moyens de recherche** d'un type de document ;
— **Cycles** concernant les **Techniques connexes** (lecture rapide, édition).

L'A.D.B.S. organise, en outre, des sessions sur demande pour des organismes qui souhaitent le concours de spécialistes.

★ Ces cycles ont lieu, soit à Paris, au siège de l'association, 5, av. Franco-Russe, 75007 Paris, tél. 555-55-16, soit en province, grâce à l'initiative des groupes régionaux.

VIE QUOTIDIENNE

LA JEUNE CHAMBRE ET LES MEDICAMENTS PERIMES. — Après la publication de notre article sur la récupération des médicaments périmés (*le Monde* du 7 mars, page 27) la Jeune Chambre économique française nous signale que « dans plus de cent soixante villes, grandes et moyennes, les membres bénévoles de la Jeune Chambre, sans crédits ni appuis publics ou privés a, dans le cadre de l'opération nationale S.O.S.-Médicaments, obtenu de notables résultats : 14 tonnes de médicaments récupérés, dans les Alpes-Maritimes, 25 mètres cubes dans une commune comme Louhans, 2,5 tonnes à Granville, 30 mètres cubes à Metz, etc. »

★ 10, rue de Louvois, 75002 Paris, tél. 296-83-63.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 17 et 18 mars 1980 :

DES DECRETS

● Approuvant le plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la ville de Périgueux, dans la Dordogne ;

● Modifiant le décret du 6 août 1944 portant statut du corps des officiers contrôleurs de la circulation aérienne.

DES ARRETES

● Relatif aux modalités de fonctionnement du régime de retraite complémentaire des assurances sociales, institué par le décret du 23 décembre 1970 ;

● Portant inscription sur la liste des experts agricoles et fonciers et des experts forestiers.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2631

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III						■			
IV									■
V		■							
VI			■		■				
VII							■		
VIII									■
IX		■					■		
X				■		■			
XI	■							■	

HORIZONTALEMENT

I. Est souvent remplie de vers. — II. Comme un geste de semeur. — III. Un homme pour un singe ; Situés. — IV. Parfois une heure pour celui qui attend. — V. Emplacement pour un réservoir. — VI. Pour lier ; Pas libre. — VII. Faire payer cher ; Abréviation pour le patron. — VIII. L'usure les fait gonfler. — IX. Orateur grec ; On y trouve un beau parc. — X. A sa clé ; Peut s'acheter à la pièce. — XI. Qui a l'habitude de frapper fort.

VERTICALEMENT

1. Endroits où il faut payer pour avoir droit à une poignée de main. — 2. Brille comme un ver ; Elevé dans les discussions ; Difficulté. — 3. Pour faire des exercices ; Peut qualifier le bon temps. — 4. Quand elles sont vidées, on a souvent bien dégusté. — 5. Ne laissent pas dormir ; Nom qui évoque l'enfer. — 6. Peut donner du bon temps (épelé) ; Ancien pays d'Asie. — 7. Circulait en France ; Interjection. — 8. Se jette dans l'océan Arctique. — 9. D'un auxiliaire ; Napperon ; Où l'on ne voit que du bleu, par exemple.

Solution du problème n° 2630

Horizontalement

I. Laiterie. — II. Portillon. — III. Attise. — IV. Li ; Nombre. — V. Général. — VI. Igor ; Noël. — VII. Pila ; Tube. — VIII. Effila. — IX. Dû ; Reître. — X. Dé ; Rond. — XI. Sac ; Net.

Verticalement

1. Palmipèdes. — 2. Loti ; Gifu. — 3. Art ; Golf ; DC. — 4. Itinéraire. — 5. Tison ; Lé. — 6. Elémentaire. — 7. RL ; Brou ; Tôt. — 8. Io ; Raeburn. — 9. Ensellé ; Ede.

GUY BROUTY.

Le Monde

culture

EXPOSITIONS

A L'ARC
Aillaud l'obscur

« Le proche et le lointain » est le titre que donne Gilles Aillaud à son exposition à l'ARC, où sont réunies des peintures d'animaux réalisées depuis dix ans et plus, et des paysages, auxquels il se consacre surtout depuis deux ans ; des paysages de la Grèce, où le peintre a séjourné. C'est par ces paysages — aquarelles, pastels et toiles, — proches dans le temps, lointains dans l'espace, que s'ouvre la rétrospective ; par cette sorte de nouvelle sagesse d'une peinture qui n'est que peinture et colle à la réalité d'un sol brûlé de soleil, qu'on sent craquer sous le pied, d'une terre qui se perd au loin, dans la rencontre d'une colline bulbeuse — *Hagia Niki*, la *Sainte-Victoire* d'Aillaud — et d'un ciel désespérément bleu. Là-bas, très près, se joue la partie essentielle, dont l'enjeu pictural est la lisibilité de la forme. Qui du rocher ou de la lumière gagnera ? Une vieille affaire en somme. L'issue n'est jamais assurée. Entre les buissons épineux qui moutonnent depuis le bas de la toile, et dont on peut discerner d'abord la structure spongieuse, et les touches rapides qui ponctuent, en haut, la masse mouvante, en évolution, le chemin n'est pas indiqué.

Renès (1979), une des plus récentes toiles, sinon la dernière, nous fait basculer dans un marasme de taches de couleurs mates, sans complaisance, dans un continuum spatial incommensurable, qui n'a rien de rassurant. C'est un grand morceau de peinture contemporaine, actuel, que l'on peut situer sans doute dans ce mouvement de reconnaissance de la nature (?) auquel beaucoup de peintres de la figuration tendue par un discours politique des années 60 participent désormais individuellement ; et sans âge.

Reconnaît-on Aillaud, ou plutôt l'image que l'on se fait de son travail, dans ces paysages de chaumes blonds et de rocailles, dans ce champ qui n'a rien de pittoresque, *où le flanc du cheval qui broute* quelque part dans l'espace, dans l'« entre-deux », se retrouve solidaire du flanc de la montagne, comme s'il était là depuis toujours ; dans ce terrain vague, mort d'être habité par des murs aveugles et des ruines de parpaing, dépecé sous la coupe d'une nuée de corbeaux.

Peintre philosophe réaliste

On est loin du peintre d'animaux, et proche, quelque part. Si la formulation a changé, à l'air libre, si plus de sensualité, si plus de naturel — encore que — affleure dans les toiles, si la distance paraît moins grande du peintre à son modèle, *n'y a-t-il pas à l'origine de ce qui* se trame sous la lumière grecque *(« Abusive lumière qui fait craindre l'aveuglement, tu ne pouvais que susciter l'inquiétude sur la nature de ce qui doit se cacher pour être visible)* (1), ce même projet pictural, d'aller toujours vers l'essentiel, au-delà du dit, de l'anecdote, de l'instant, de l'instinct ?

Les paysages d'Aillaud invitent à la relecture de son zoo, à revenir sur les évidences d'une imagerie implacable de clarté, miroir des idées répressives, écran occultant. Derrière les murs, les grilles, les barrières, les pointes, dans les culs-de-basse-fosse, dans les bassins, dans les piscines pigmentées de mosaïques, dans ces architectures d'enfermement que sont les parcs zoologiques, la présence des animaux peut se discuter — ce qui vit n'est pas forcément ce qui est ; mais à condition de revenir toujours sur le terrain de la peinture, dont il faut redire toujours les qualités physiques, le jeu des contraires, des passages de l'ombre à la lumière, de l'humide au sec, du froid au chaud, de la nuit au jour, du naturel à l'artificiel, de l'invisible au visible, dont les bêtes font les frais. Elles sont là, enroulées, serpents plus morts que le tuyau qui court le long du fossé, tortues et porcs-épics lovés dans leur carapace plus dure que pierre, panthères au pelage plus flou que le dessin de l'ombre portée de l'arbre, hippopotame visqueux comme une algue, crocodile noyé dans un miroitement d'eau verte, éléphant coupé dans l'image, flamant rose caché derrière l'armature de la fenêtre.

« Ils entendent sans comprendre, et sont semblables à des sourds. Présents, ils sont absents. » Pas question de s'apitoyer sur leur sort. Aillaud n'est pas un peintre animalier. Les bêtes ne sont là que pour présenter des idées, forcer la réflexion sur ce grand théâtre qu'est le zoo, inventé par l'homme pour se rappeler son existence, et sur ce monde d'illusion et d'apparence qu'est la peinture. Aillaud est un peintre philosophe, réaliste, intégralement.

GENEVIEVE BREERETTE.

★ 11, avenue du Président-Wilson, jusqu'au 7 avril.

(1) Poème de Gilles Aillaud, *in* Gilles Aillaud : *le Proche et le Lointain*, Editions du Regard.

Les papiers d'Alechinsky

Alechinsky s'est à nouveau penché sur les écritures. Ecritures anciennes, factures, billets, suppliques trouvés dans des greniers ou aux puces. Il en explore l'espace en archéologue, ému par les découvertes qui s'annoncent, qu'il découvre et imagine. Il pourrait presque en écrire l'histoire. Il se contente d'y illustrer la sienne. Voici les papiers de la famille D... Une famille dont une facture dit qu'elle commande des étiquettes, en date de 1919, d'un vénérable cru de Saint-Emilion. Elle les commande parce que la vie continue (peu auparavant un autre papier parle de séné et de farine de moutarde). La maladie était là et, quelque temps après, la mort, puisque dans une autre facture, il est question d'un cercueil.

Ailleurs, on tombe sur les documents de la famille du duc d'Arenberg, qui, au siècle dernier, avait pour pied-à-terre parisien un hôtel du quai Malaquais, aujourd'hui intégré à l'Ecole des beaux-arts, famille dont on retrouve une branche aux Etats-Unis, connue notamment pour avoir collectionné l'art moderne sur les conseils de Marcel Duchamp. Mais à l'époque, dit la légende, on pouvait aller de Bruxelles à Aix-la-Chapelle sur leurs terres.

Alechinsky est un peintre tombé sous le charme de l'écriture. *L'écriture pour les formes* qu'elle propose et pour la substance humaine qu'elle peut évoquer. Il se laisse porter par la dérive des mots, joue les enlumineurs, divague sur des feuilles déjà scribouillées qu'il peuple de monstres et de fleurs également vénéneux, de vagues de mer aux courbes ornementales qui s'élèvent avec la flamboyance d'un Hokusaï. Ce qu'il y dessine est pure invention, charrie des alluvions et des allusions, portées par le frêle esquif de son pinceau chinois.

C'est un peintre qui ne monologue pas. Il dialogue, et pour cela les accidents sont bienvenus. C'est encore, et c'est toujours, l'Alechinsky duettiste comme il l'était il y a peu dans ces œuvres à quatre mains avec Dotremont, puis avec Appel, l'un renvoyant la balle des images à l'autre sur le même tableau. Le procédé est commun aux artistes du mouvement Cobra : pour agir, ils ont besoin de réagir. Il arrivait à Jorn de peindre sur de vieux tableaux qu'il grimait de ses couleurs. Pour sa part, ce sont des écrits qui font courir Alechinsky. Il les détourne et les falsifie. Il se greffe dessus et se nourrit d'eux. La peinture-écriture est son genre. Elle trouve aussi son terreau dans le papier vierge, lorsque celui-ci lui parle. Ainsi ces hautes et étroites feuilles de Taiwan sur lesquelles il réinvente l'estampe japonaise, d'abord peinte en toute liberté, en noir et blanc, sur de grandes plaques de cuivre passées au vernis, que le pinceau découvre pour que l'acide les morde.

JACQUES MICHEL.

★ Œuvres sur papiers d'Alechinsky, galerie Maeght, place de Téhéran.

THÉATRE

BRUNO CARLUCCI ET BRUNO BOEGLIN A LYON
Collage et images

Dans son théâtre de Vénissieux, banlieue ouvrière de Lyon, Bruno Carlucci installe un décor à la mode rétro-bordel-bourgeois — avec des divans bas rouge sombre sous un grand lustre safran — qui donne sur une plage bergmanienne, où des colonnes sont mangées par des monticules de sable. Pendant trois heures, il y parle de sexualité à l'aide d'un collage de phrases notées au hasard de ses lectures — Bataille, Adamov, Sartre, Kundera, Büchner et bien d'autres. Extraites de leurs milieux d'origine, ces phrases sont détournées de leur sens premier, et données à dire à des personnages fabriqués pour l'occasion. Comme dans *le Balcon*, ils jouent leurs fantasmes, leurs désirs, leurs terreurs, leurs impuissances.

Etant donnés les auteurs sollicités et la situation de départ, ils ne peuvent être que des mondains, même si certains sont nés pauvres et prolétaires. Dieu, que ces pervers qui affichent des mœurs libérées souffrent donc ! Dans les histoires de fesses comme dans celles de cœur, ce n'est pas l'argent qui fait le bonheur. Mais, avec ou sans tendresse, le sexe est une valeur sûre. De plus, Bruno Carlucci ayant décidé de désacraliser le rituel du déshabillage, les acteurs ne font pas que dire, ils se mettent nus et simulent — ce n'est pas du porno culturel — toutes sortes de coïts. *La nuit était nue dans la rue déserte* se réfère au cinéma, au spectacle de Planchon *A. A Adamov*, à celui de Lavaudant *les Cannibales*, mais tombe dans les pièges qu'il pensait seulement frôler. De ce fait, le succès est tel qu'il doit être prolongé.

Pourtant, la vraie perversité, on la trouve à l'Eldorado, dans cette *vieille salle* écaillée que Bruno Boeglin transforme en palais chimérique. Il vient d'y présenter pendant quelques soirs *El Farolito*. Encore une fois, il ne s'agit pas d'un texte dramatique mais d'un roman, et lequel : *Au-dessous du volcan*. D'ailleurs non : il s'agit de l'histoire d'un déchirement, d'une rupture par étapes, qu'aurait pu écrire Malcolm Lowry, qu'il aurait cachée dans ses délires comme une veine rouge dans du sable d'or, et que Bruno Boeglin a prélevée, extraite de son milieu d'origine, sans la dévoyer de son sens premier.

Un monde fantasque

Il ne la détourne pas, il la fait voir comme au travers d'un écran transparent où se projettent des images fragiles, lunaires, faites de quelques *objets, de lumières* blanches, d'ombres dévorantes, dont la beauté fulgurante fait déménager. Le monde fantasque de Bruno Boeglin se pose en douceur sur le trajet d'un homme qui, un à un, coupe ses liens au monde, se noie dans un vertige de solitude.

L'histoire joue avec Bruno Boeglin, qui (en face de Marie-Paule Laval) interprète un consul vraiment étrange, à peine terrestre. Un collégien aux gestes cassés, saccadés, possédé d'une folie grinçante, un oiseau malin, un poète enfant.

Il faut bien sans cesse répéter la même question, puisque la situation n'évolue pas : pourquoi la municipalité de Lyon s'obstine-t-elle à pratiquer une politique de subventions à tendances égalitaires, dont l'injustice n'a pas même à être dénoncée tant elle est évidente ? Pourquoi n'aménage-t-elle pas l'Eldorado (le prétexte du coût des travaux a été déjà désamorcé) ? Pourquoi n'accorde-t-elle pas la priorité de son attention à des gens comme Bruno Boeglin, qui n'est pas un débutant et dont la ville a besoin ?

COLETTE GODARD.

★ *La nuit était nue*. Vénissieux, jusqu'au 29 mars.

DANSE

DE VITRY A LA BASTILLE
Écoulement de sable

Bon an mal an, avec une détermination tranquille, Michel Caserta avance dans la voie d'une création où il est question de l'homme et de sa condition. Son nouveau spectacle, « Visage de sable », est de la même veine que « Gris ocre bleu », « Désert », « Courses », « le Danseur de corde » ; c'est un travail d'équipe et d'amitié où le compositeur Patrice Sciortino, le scénographe Bernard Guillaumot et l'éclairagiste Jean Lebret sont étroitement associés au chorégraphe. Le dispositif théâtral de la salle Jean-Vilar de Vitry leur offre des possibilités particulièrement favorables à un travail sur l'espace.

Entre des dévalements de pneus et de matériau brut cernant une vaste prairie blonde, le sable s'écoule des cintres comme le temps et envahit peu à peu tout le plateau. Une musique insinuante, forte, déferle, que les chanteurs, Sophie Boulin et Mario Haniotis chuchotent, mâchent, éructent, déploient en mille fragments vocaux. Tous deux ont de l'aisance ; ils bougent avec naturel, et un véritable opéra prend forme. Impossible de ne pas penser à Meredith Monk et à son ouvrage « Recent ruines ».

Les trois autres personnages sont incarnés par des danseurs. Leur gestuelle économe, triste, contraste avec la richesse et l'invention du chant. Les corps sont ingrats : pourquoi ? Le garçon, sorti tout droit d'un dessin de Cardon, est à la limite du supportable.

On ne sait pas si c'est volontairement que Michel Caserta s'est astreint à une chorégraphie aussi sèche, dont le rythme intérieur et la structure sont difficilement perceptibles. A certains moments, quelque chose s'amorce : une relation entre les deux danseuses, le passage d'une tortue, l'envol d'un ballon, et toujours cet écoulement du sable dans la lumière des projecteurs, un écoulement perpétuel. Le temps est mort, la poésie aussi. Où est le grain de folie promis ?

Jean-Claude Ramseyer, lui, est seul sur la petite scène du Théâtre Oblique, resurgi après le naufrage de la compagnie Le cercle, dont il était codirecteur. Il présente un « one man show » : « Impertidanse ». On retrouve l'excellent danseur aux équilibres rigoureux et le comédien pince-sans-rire qui obtint un prix de l'humour à Bagnolet, et l'on reste sur sa faim, car, excepté une irrésistible « Mort du cygne » et un marathon couru sur un texte de Jean-Pascal Gans, avec la complicité de Sandra Alvarez, le spectacle n'est guère abouti. Mais le vrai problème de Jean-Claude Ramseyer est celui d'un chorégraphe doué qui n'a plus de compagnie.

MARCELLE MICHEL.

★ *Visage de sable*, à Vitry, 21 h.
★ *Impertidanse* au Théâtre Oblique. 18 h 30.

MUSIQUE

DEUX CRÉATIONS AU G.R.M.
Jacques Lejeune et Bernard Parmegiani

Le public fidèle du Groupe de recherche musicale de l'INA a rempli lundi 17 mars le grand auditorium de Radio-France pour deux créations de Bernard Parmegiani et Jacques Lejeune. Entre ciel et terre, *de ce dernier, est un voyage à travers* « une succession de lieux non délimités dans le temps, différents en couleur, en densité et en transparence, dont les éléments s'apparentent à la terre, au feu, à l'air et à l'eau ». *On est en effet séduit par la richesse de l'invention et la liberté avec laquelle Jacques Lejeune anime et métamorphose les objets sonores, de prime abord très matériels et solides, qu'il s'est donnés : il évolue avec une extrême aisance dans ces espaces « entre ciel et terre » et excelle à créer une foule d'événements, de rythmes, de drames, à travers les climats sonores les plus divers ; on regrette cependant de ne pas apercevoir plus nettement le plan d'organisation de cette œuvre, dont chaque épisode excite l'intérêt.*

Bernard Parmegiani, l'un des maîtres du G.R.M., auquel sa barbe blonde donne presque l'allure d'un patriarche de cinquante-trois ans, réutilise en partie dans sa nouvelle œuvre, Stries, *le matériau des belles* Violostries *de 1963 où Devy Erlih concertait avec une bande magnétique réalisée à partir des sons de son violon. La première partie, sorte de grande cérémonie rituelle assez statique, avec de « beaux objets électroniques » qui s'épandent calmement dans un confortable espace acoustique, déconcerte quelque peu.*

Mais les deux autres, où la matière première violonistique est à la fois reprise par la bande magnétique et insérée dans trois synthétiseurs, sont superbes : les synthétiseurs brodent d'abord des sons secs et précis, des gammes légères, des gazouillements d'oiseaux, toute une dentelle décorative, sur un paysage sonore analogue à une belle aurore boréale ; et le final, très développé, apparaît comme une sorte de grandiose « germination » *sonore qui se déploie à travers un espace de plus en plus large, en grandes orbes qui se croisent, se multiplient, s'accumulent comme des nuages de sonorités dramatiques montant vers l'azur avec une majesté lyrique incomparable. Une page maîtresse.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Dans sa série « Gramme » de disques économiques, le G.R.M. a publié récemment deux des œuvres les plus caractéristiques de Parmegiani : *Pour en finir avec le pouvoir d'Orphée* et *Dedans-Dehors* (9.102 pa ; diffusion Harmonia Mundi).

CINÉMA

« THE PATRIOT GAME »
d'Arthur Mac Caig

The Patriot Game, (le jeu du patriote), première œuvre d'un jeune Américain d'ascendance irlandaise formé à notre IDHEC, Arthur Mac Caig, montre au plus près la lutte des catholiques, tous irlandais, contre les protestants, tous d'ascendance anglaise, dans l'Irlande du Nord. Caméraman de formation, l'auteur a photographié lui-même une partie des scènes de son film au cours de l'été 1977, et notamment ce passage assez étonnant dans un pub où la Guinness coule à flot et où un groupe de jeunes chanteurs narguent, en musique et en chansons, une patrouille anglaise effectuant un contrôle.

Humour qui donne le ton, et le caractère particulier de cette lutte, et qui se retrouve, à peine perceptible, lors d'un autre contrôle dans un secteur nationaliste (irlandais) : une jeune femme, dans une voiture, éclate de rire devant le guérillero martien, tête recouverte d'une capuche, qui l'interpelle. En majeur, les scènes avec des gosses des faubourgs pauvres de Derry ou de Belfast (où se trouve parquée la population irlandaise), qui harcèlent *l'armée d'occupation ou s'abandonnent* avec délices à tourner avec des cordes autour des réverbères. Les images sont celles d'un peuple dressé unanimement (dont l'auteur se sent totalement solidaire, sans pour autant glisser sur l'horreur du combat, ni exalter la vengeance du sang), un peuple demandant inlassablement le départ des colonisateurs. Un tiers du film se compose de *documents et archives, souvent impressionnants*. La faiblesse relative de ce travail, mais aussi son caractère original, amical presque, lui viennent de son refus de l'idéologie, de la langue de bois avec laquelle, souvent, on encourage les pires massacres.

« C'est la première fois que j'ai vu une telle lutte, nous dit Arthur Mac Caig. *Tout le monde y avait une place. Je trouve cela très important. l'Irlande. Ça nous montre comment on peut résister, ça ne procède pas seulement des idées, mais aussi des choses qu'on fait dans la vie. »* Dans une télévision française un peu curieuse, *The Patriot Game* pourrait constituer *l'amorce d'un débat révélateur* sur un conflit, qui — on l'apprend en conclusion — a déjà fait deux mille victimes dans la population civile irlandaise, *et causé* la mort de centaines de soldats et policiers anglais.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

ROCK

JACQUES HIGELIN ÉGAL A LUI-MÊME

Si la semaine précédente ne s'était pas montrée à la hauteur des prévisions, on a vu plus de monde au Pavillon-Baltard pour le second week-end « Europe Rock 80 ». La journée du samedi, consacrée au hard-rock a confirmé, d'une part, la popularité de cette musique qui n'a pourtant pas évolué et continue d'exploiter les mêmes clichés depuis dix ans et, d'autre part, le succès soudain de Trust qui passait en vedette. C'est Jacques Higelin qui, le dimanche soir, a obtenu le record d'affluence — on refusait du monde à l'entrée. Egal à lui-même, Higelin, soutenu par un groupe étoffé, a proposé *un show brillant* avec des *moments* privilégiés, des envolées lyriques qu'il manie avec un sens développé de l'expression, des intonations théâtrales et des gestes fortement évocateurs. Un rock puissant qui sait jouer avec les climats et les situations.

L'après-midi, on a pu mesurer l'étendue des progrès réalisés par Lili Drop, ce trio constitué de deux filles (basse et batterie) et d'un garçon (guitare et chant) qui jouent un rock teinté de funk avec des mélodies fraîches et séduisantes, des textes pleins de poésie. Valérie Lagrange s'est révélée comme une chanteuse capable de faire passer des sentiments avec passion sur un support musical énergique. Le vendredi soir, devant un public conquis par le phénomène « ska », les Specials ont pourtant proposé un concert décevant, si l'on en juge par celui qu'ils avaient présenté au Palace, il y a deux mois.

ALAIN WAIS.

LES JOURNÉES CULTURELLES DE LA C.G.T. A CHAILLOT

Les journées nationales autour du thème « la C.G.T. et la culture », qui devaient initialement se dérouler au Centre Georges-Pompidou, auront lieu finalement au palais de Chaillot, salle Gémier, aux dates prévues, les 24 et 25 mars (« le Monde » des 6 et 7 mars).

Cent cinquante délégués de la C.G.T., membres des fédérations ou des unions départementales, seront invités avec cinquante personnalités du monde culturel à discuter autour de quatre grands thèmes : la situation de la culture en France ; la culture dans l'entreprise, terrain de prédilection du mouvement syndical ; les revendications de la C.G.T. en matière culturelle ; les rapports de la C.G.T. avec le monde de la création. A Beaubourg, cependant, une réception est prévue le 25 mars, à 17 heures, au cours de laquelle M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., prendra la parole.

PETITES NOUVELLES

■ Des acteurs et cinéastes français actuellement en Argentine à l'occasion du Festival du cinéma français ont exprimé, le lundi 17 mars, leur soutien à leurs collègues argentins victimes de la censure gouvernementale. Danielle Delorme a témoigné de sa « solidarité avec tous ceux qui sont persécutés pour des crimes d'opinion, car nous pensons que les *artistes doivent être libres*, a-t-elle dit. Sinon, l'art ne peut pas exister ». Véronique Jannot, Lino Ventura, Jean-Louis Trintignant et Henri Verneuil figurent notamment dans le groupe venu en Argentine pour ce festival, qui a lieu au Théâtre San-Martin, à Buenos-Aires.

■ Un gala organisé en hommage à la ballerine cubaine Alicia Alonso sera donné le lundi 24 mars, à 21 heures, au siège de l'UNESCO, en *présence* de Maurice Béjart, Anton Dolin, Rosella Hightower, Serge Lifar, Galina Oulanova, etc. Les danseurs étoiles des troupes nationales de divers pays se produiront tout au long de cette soirée animée par Peter Ustinov et placée sous les auspices du Conseil international de la danse (7, place de Fontenoy, 75007 Paris, tél. 577-16-10).

■ Le planiste Mihal de Brancovan donnera un récital *Schubert* le jeudi 20 mars, à 19 heures, au siège des Amis de Richard Wagner, 14, cours Albert-Ier, Paris (8e). Tél. : 359-30-31.





هكذا من الأصل

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 18 mars

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Lucernaire (544-57-34), 22 h. 15 : Archéologie.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Pourquoi m'avez-vous appelé ?
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Negroropean Express.
Chaillot, Gémier (727-81-15), 20 h. 30 : la Passion selon Pier Paolo Pasolini.
Tristan - Bernard (522-08-40), 20 h. 30 : Une chambre pour enfants sages.
Créteil, Espace Carole (207-69-03), 21 h. : les Visages de Lilith.
Odéon (325-70-22), 20 h. 30 : la Folle de Chaillot.
Plaisance (320-00-06), 22 h. 30 : Rose.
Théâtre Oblique (325-02-94), 20 h. 30 : la Belle et la Bête.
Cité internationale, la Resserre (589-38-69), 20 h. 30 : Pierre Pechin et Yves Riou.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Lili Calamboula.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : le Fantôme de l'Opéra.
Salle Favart (296-12-20), 20 h. : Récital Françoise Garner.
Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : le Tartuffe.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : A cinquante ans elle découvrait la mer.
T. E. P. (797-96-06), 20 h. 30 : le Camp du Drap d'or.
Petit T. E. P. (797-96-06), 20 h. 30 : Dialogue d'une prostituée avec son client.
Théâtre de la Ville (887-54-42), 18 h. 30 : Dennis Wayne and Dancers ; 20 h. 30 : le Légataire universel.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. : Moïse.
Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Do ré mi pas folle ; 21 h. 30 : Amélia.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Une drôle de vie.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Bouffes - Parisiens (296 - 60 - 24), 20 h. 45 : Silence, on aime.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Flaubert. — Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. : Méphisto. — Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h. 30 : le Prince heureux.
Centre culturel de Belgique (271-26-16), 20 h. 45 : Une soirée comme une autre.
Chapelle Saint-Roch (296-48-55), 20 h. 30 : Douceur.
Cité internationale (589-67-57), Galerie, 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J' suis bien.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Forum des Halles, Chapiteau bleu (297-53-47), 20 h. 30 : la Vie privée de Wolfgang Borchert.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 21 h. : le Père Noël est une ordure.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Chedid ; 20 h. 15 : Albert. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : les Visages de Lilith ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie ; 21 h. 30 : En compagnie de Ritsos.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Maison de l'Allemagne (589-53-93), 20 h. 30 : Hyperion.
Marigny, salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : l'Azalée.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : les Frères ennemis.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), I, 20 h. 30 : Elle est là. — II, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : le Cavalier seul.
Poche - Montparnasse (548 - 92 - 97), 21 h. : Une place au soleil.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Contes et exercices.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : l'Asile.
Salle Valhubert (584-30-60), 21 h. : Carmosine.
Studio des Champs - Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
Studio-Théâtre 14 (527-13-88), 21 h. : le Grand Ecart.
Théâtre 18 (229-09-27), 21 h. : Pierre Villaminte.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : L'arche du pont n'est plus solitaire.
Théâtre - en - Rond (387 - 75 - 38), 20 h. 30 : Sacrée famille.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 22 h. 30 : le Bébé de M. Laurent.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : les Enfants de Zombi.
Théâtre Saint-Médard (331-44-84), 20 h. 30 : Amour pour amour.
Théâtre 347 (526-29-08), 21 h. : la Poube.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Une chambre pour enfant sage.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana.
Bistrot des Halles (233-33-20), 23 h. : Bernard Dimey.
Blancs-Manteaux (887-16-76), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : Si être heureuse était conté.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte; 22 h. : les Deux Suisses; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Talila.
Cafessaïon (278-46-42), 21 h. : Mollien chante Aragon ; 21 h. 30 : J. Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : Home ; 22 h. : Six points de suspension.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : R. Bohringer ; 21 h. 30 : H. Christiani ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Croq-Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Claude Astier ; 21 h. 45 : Dominique Mac Avoy.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : J.-P. Réginal ; 22 h. : Théophile.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
La Grange - au - Soleil (727-43-41), 21 h. : Pinatel.
Le Marche-Pied (636-72-45), 21 h. : Muche.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez - moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. — II, 21 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 30 : G. Langoureau.
Splendid, 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : P. et M. Jolivet ; 21 h. 30 : les Jumelles ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
La Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : Ma vie est un enfer, mais je ne m'ennuie pas ; 22 h. 30 : Exhibitions pakotilles. — II, 22 h. : Bussi.

La danse

La Forge (371-71-89), 20 h. : Théâtre de la danse Martine Harmel (Clair obscur).
Théâtre des Amandiers (797-19-59), 20 h. 30 : Compagnie El Theatre dell' Arte Flamenco.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot con, monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux - Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Les music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Renaud.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : Jacques Doual.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Bernard Halliant.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 20 h. 30 : Michèle Bernard.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : Michel Hermon.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Enrico Macias.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : Holiday on Ice.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : M. Lobko, piano-synthétiseur.
Salle Gaveau, 18 h. : V. Enesco (Chopin, Scriabine, Rachmaninov) ; 21 h. : I. Margalit.
Palais des congrès, 18 h. 30 : G. Caussé, M. Toulorge... (Mozart, Schubert).
Salle Cortot, 20 h. 45 : J. Volant-Panel, J. Lacki-Bernard, S. Milbert, C. Després, A. Gorog (Schumann).
Cité internationale universitaire, 21 h. : P. Müller, M. Bailly... Ensemble de violoncelles M. Brizard (Kodaly, Bach, Schubert...).
Radio - France, grand auditorium, 20 h. 30 : R. Buchbinder (Haydn, Brahms, Beethoven).
UNESCO, 20 h. 30 : Chorale Pro Musica de Paris, Orchestre philharmonique de Versailles (Beethoven, Mozart).
American Center, 21 h. : Groupe de musique expérimentale de Bourges (Daoust, Katzer...).
Cité internationale des arts, 21 h. : M. Lechner, P. Boels (Ginastera, Beethoven...).
Basilique Sainte-Clotilde, 20 h. 30 : L. Tamminga (Pierné, Langlais...).
Eglise Saint-Merri, 21 h. : Chœurs et Orchestre du Marais (Haendel).
Eglise Saint-Roch, 19 h. 30 : E. Baranowska, J. Charles (Bach, Rueff, Raphael).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h. 30 : Orchestre de chambre B. Thomas (Bach, Leclair, Haydn, Calmel).

Jazz, pop', rock, folk

Bataclan (700-30-12), 20 h. : Ian Matthews.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Dany Doriz Sextet.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. 30 : Duo Boell-Roubach.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : A. Korner, C. Hodgekinson ; 22 h. 45 : Azuquita y su Melao.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Eddie Louiss Quartet.
Petit-Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Kenny Clarke Quintet.
Petit-Opportun (236-01-36), 23 h. : R. Faye, R. Thiebaut.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : Claude Luter Sextet.

Dans la région parisienne

Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h. 30 : Opéra parlé.
Boulogne - Billancourt, T. B. B. (603-60-44), 20 h. 30 : les Hauts de Hurlevent.
Clamart, C. C. J.-Arp (645-11-87), 20 h. 30 : les Aiguilleurs.
Evry, Agora (077-93-50), 20 h. 30 : Aragon ou le malheur d'aimer.
Ivry, Théâtre (672-37-43), 20 h. 30 : le Revizor.
Malakoff, Théâtre 71 (655-53-45), 21 h. : L'échelle des valeurs a perdu ses barreaux.
Pontoise, Théâtre des Louvrais (030-46-01), 21 h. : le Naufrage.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h. 30 : Attention au travail.
Versailles, Théâtre Montansier (950-71-18), 21 h. : Arlequin serviteur de deux maîtres.
Le Vésinet, CAL (976-32-75), 21 h. : Ballet national folklorique du Mexique.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), 21 h. : le Gardien.

COMEDIE DE CAEN
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE NORMANDIE
LE DESAMOUR
Scènes de vie, de mort, et de ménage
mise en scène Michel Dubois
à Caen jusqu'au 21 mars
à Créteil du 16 au 20 avril

CENTRE CULTUREL de la Communauté française de BELGIQUE
127, RUE SAINT MARTIN (4e)
Face au Centre G. POMPIDOU
271.26.16 t.l.j. 11 h à 19 h sauf Dim.
du 4 au 29 mars
20 représentations exceptionnelles
une soirée comme une autre
de Jacques STERNBERG
mise en scène Christian FRANÇOIS
par la comp. DUPREZ-FRANÇOIS
T.L.S. à 20 h 45 sauf Dim. et Lun.
entrée du spectacle
46 RUE QUINCAMPOIX



CENTRE GEORGES POMPIDOU
REVUE DE L'IMAGE N° 16
L'IMAGE ARRÊTÉE
Alain Bergala
A la frontière des images fixées et des images animées, le moment-limite où s'arrête le défilement des images (arrêts sur l'image, photogrammes, instantanés) et celui où s'arrêtent les corps (le tableau vivant).
Avec PASCAL KANÉ
JACQUES MONORY
DENIS ROCHE
PIERRE ZUCCA
et ALAIN BERGALA
JEUDI 20 MARS 1980
20 h 30 - Projection - débats
PETITE SALLE - 1er SOUS-SOL
Entrée libre
CENTRE GEORGES POMPIDOU
277 12 33

LE FESTIVAL D'AIX-EN-PROVENCE 1980
recherche pour ses chœurs,
jeunes ténors, barytons et basses,
disponibles du 1er juillet au 3 août inclus.
Répétitions préliminaires à Paris deux fois par semaine à partir du 9 avril.
Auditions le samedi 22 mars 1980 à l'Opéra-Comique, 5, rue Favart, 75002 Paris. Inscr. : tél. 296-12-20, poste 348, entre 14 et 18 heures.

2ème BIENNALE
VOIX, THEATRES ET MUSIQUES D'AUJOURD'HUI
Maison de la Culture de NANTERRE
THEATRE DES AMANDIERS
7 Février - 26 Mars 1980 • 721.18.81

LA POMME VERTE PRÉSENTE
AUX LIMITES DE LA MER
THÉATRE MUSICAL ROCK
de Catherine DASTÉ
TH. DE SARTROUVILLE
20, 21, 22, 25, 26 mars à 21 h
Rue Louise-Michel - T. 914-23-68

Samedi 22 mars à 17 heures
SALLE GAVEAU
AMIS DE LA MUSIQUE DE CHAMBRE RADIO-FRANCE
QUATUOR VIA NOVA
Mozart, Dutilleux, Beethoven.

Musique THEATRE DE LA VILLE
18 h 30
une heure sans entracte 18 F 50
du 25 au 29 mars
academy of st-martin in the fields
octuor en fa majeur
Schubert
2, place du Châtelet
tél. 274.11.24



CONCERTS Radio France

MUSIQUE DE CHAMBRE
RADIO FRANCE Grand Auditorium Mardi 18 mars à 20 h. 30 — **Rudolf BUCHBINDER** piano — HAYDN - BRAHMS - BEETHOVEN

ORCH. NATIONAL DE FRANCE
SALLE PLEYEL Mercredi 19 mars à 20 h. 30 — **Dir. Pierre Dervaux** — **Sol. Gabriel Tacchino** — MARTINET - PROKOFIEV SCHMITT

MAITRISE DE RADIO FRANCE
SALLE GAVEAU Vendredi 21 mars à 20 h. 30 — **Dir. Henri Farge** — SCHUBERT - MENDELSSOHN SCHUMANN - BRAHMS

MUSIQUES TRADITIONNELLES
RADIO FRANCE Grand Auditorium Dimanche 23 mars à 20 h. 30 — **GRÈCE** Chants et musiques populaires du temps présent par l'ensemble de YANNIS MARCOPOULOS

MUSIQUE DE CHAMBRE
RADIO FRANCE Grand Auditorium Lundi 24 mars à 20 h. 30 — **QUATUOR SMETANA** — **Richard GOODE** piano — DVORAK - SCHUMANN

SAISON LYRIQUE
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Mercredi 26 mars à 20 heures — Centenaire de la mort d'Offenbach — **OFFENBACH** ROBINSON CRUSOE — A. Mallponte, P. Delange, J. Castle, S. Nigoghossian, M. Sénéchal, J.-C. Benoit, M. Sieyès, B. van der Meersch — NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE — **Dir. Jean-Pierre Marty**

ORCH. NATIONAL DE FRANCE
NOTRE-DAME DE PARIS Jeudi 27 mars à 20 h. 30 — **Dir. Lorin MAAZEL** — Edda Moser, Tom Krause — CHŒURS DE RADIO FRANCE — **Brahms** Ein deutsches Requiem

MUSIQUE AU PRÉSENT
RADIO FRANCE Auditorium 105 Samedi 29 mars à 17 heures (Entrée libre.) — **Barreau - Scherchen — Gubaidulina** — Ensemble instrumental du Nouvel Orch. Philharmonique — Dir. Xavier DARASSE

Location : Radio France, salles et agences.

CHAILLOT
LA PASSION SELON Pier Paolo Pasolini
de René Kalisky
Mise en scène : A. A. Lheureux
Théâtre de l'Esprit Frappeur de Bruxelles
GÉMIER (727.81.15)



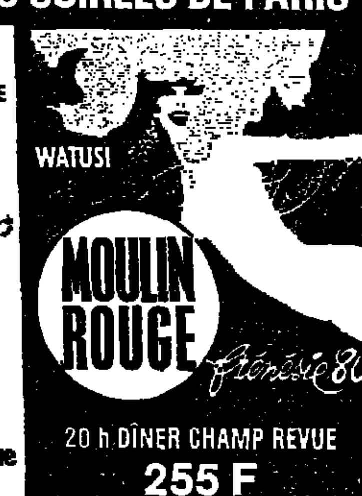
SALLE GAVEAU
LUNDI 24 MARS 21H
MARDI 25 MARS 21H
jean-pierre wallez
paul tortelier
HAYDN - WOLFF - TCHAIKOVSKI
ENSEMBLE ORCHESTRAL DE PARIS
DIRECTEUR JEAN-PIERRE WALLEZ
Location SALLE GAVEAU

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

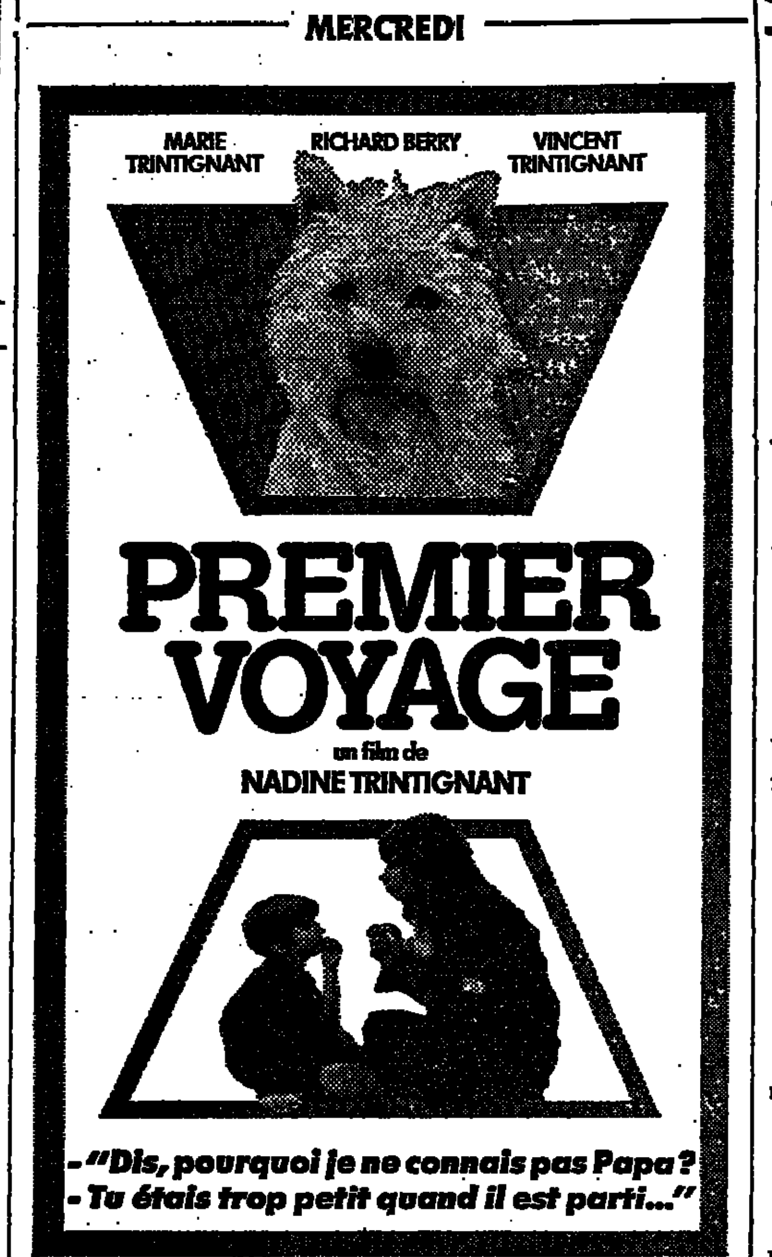
Lieu et date	Programme
THEATRE DE L'OPERA COMIQUE Mardi 18 mars à 20 heures (p.e. Valmalète)	Françoise GARNER — Danilo Dusi, piano — MOZART, RAVEL
SALLE GAVEAU Mardi 18 mars à 21 heures (p.e. Valmalète)	« PIANISTES ET CONCERTS » Israela MARGALIT — BACH - SCHUMANN - DEBUSSY - CHOPIN
PALAIS DE L'UNESCO 125, avenue Suffren Mardi 18 mars à 20 h. 45 (p.e. Valmalète)	CONCERT AU PROFIT DE LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER — MOZART Symphonie n° 39, Concerto pr piano K. 466 — Sol. : Th. Dussaut — BEETHOVEN Le Christ au Mont des Oliviers : Oratorio — Sol. : Michèle Péna, S. Hamilton, J. Martin — Chœurs « Pro Musica » — Orch. Phil. de Versailles — Dir. Trajan POPESCO
SALLE GAVEAU Mercredi 19 mars à 18 h. 30 (p.e. Valmalète et Dandelot)	« 1 Heure avec... » Christian FERRAS — Jeanne-Marie DARRÉ — BEETHOVEN - FRANCK
SALLE GAVEAU Mercredi 19 mars à 21 heures (p.e. Valmalète)	« PIANISTES ET CONCERTS » Magda TAGLIAFERRO — SCHUMANN - DEBUSSY - CHOPIN
SALLE GAVEAU Jeudi 20 mars à 21 h. 30 (Werner)	« PIANISTES ET CONCERTS » Le célèbre violoniste SANDOR VEGH et le pianiste PETER PETTINGER — BARTOK : 2 son. viol., piano — BACH : Partita n° 2
EGLISE DE LA MADELEINE Jeudi 20 mars à 21 heures Location Royal-Tourisme et église (de St-Ours)	J.-S. BACH — Passion Saint Jean — Chœurs et Orchestre BACH de BONN — Solistes internationaux — Dir. H. ERMERT
SORBONNE Gd Amphi Vendredi 21 mars à 20 h. 30 Loc. : COUPS 251-09-11 Royal Tourisme 260-31-84 FNAC-CROUS Lib. J. Gibert (p.e. Werner)	J.-S. BACH — Cantates 51 et 202 — 3e Brandebourgeois — 1re Suite — Sol. : Christiane EDA PIERRE — ORCH. DE L'UNIVERSITE PARIS - SORBONNE — Dir. : Jacques GRIMBERT
THEATRE DE L'OPERA-COMIQUE Salle Favart Vendredi 21 mars à 20 heures (p.e. Valmalète)	Récital du baryton Tom KRAUSE — Au piano Irwin GAGE — Schubert - Sibelius - Duparc - Schumann
SALLE GAVEAU Samedi 22 mars à 21 heures Valmalète et Valmalète Mondial Music)	« PIANISTES ET CONCERTS » Bruno RIGUTTO, piano — ARTO NORAS, violoncelle — SCHUMANN - DEBUSSY - SCHUBERT
EGLISE DES BILLETTES Dimanche 23 mars à 17 heures (Kiesgen, p.e. Valmalète, de St-Ours)	Gabriel TACCHINO, piano — Ph. BRIDE, Ch. CRENNE, violons — Tasso ADAMOPOULOS, alto — Renaud FONTANAROSA, cell. — Sylvain WIENER, contreb. — SCHUMANN : quintette — SCHUBERT : quint. La Truite
SALLE PLEYEL Dimanche 23 mars à 17 h 45 (p.e. Valmalète)	CONCERTS LAMOUREUX — WEBER - LISZT - DVORAK — Sol. France CLIDAT — Dir. George Alexander ALBRECHT
SALLE PLEYEL Lundi 24 mars à 20 h 30 (Dandelot)	AU PROFIT DE L'HOPITAL POUR ENFANTS DE VARSOVIE — Récital de la pian. polonaise EVA OSINSKA — SCHUMANN - CHOPIN
PALAIS DES CONGRES Salle Bleue Mardi 25 mars à 18 h 30 Location 758-24-41 (p.e. Dandelot et Mondial Musique)	CONCERTS DU MARDI — BEETHOVEN : Septuor Op. 20 — THOMAS : Grand Duo — J. Di Donato, L. Laskine, P. Minck, G. Lauridon, M. Nordmann, B. Pasquier, A. Moglia, R. Pidoux, M. Vallon
SALLE GAVEAU Mercredi 26 mars à 21 heures (Valmalète)	Récital du pianiste Kazuoki FUJII — MOZART - CHOPIN - DEBUSSY - MESSIAEN
SALLE GAVEAU Mercredi 26 mars à 18 h. 30 (Valmalète)	« UNE HEURE avec... » Olivia GARNIER (10 ans) et MOZART — Orch. Chambre de Versailles — Dir. : B. WAHL
SALLE GAVEAU Jeudi 27 mars à 20 h. 30 (p.e. Kiesgen)	Orch. du Conservatoire de Paris — Dir. : Hikotaro YAZAKI — av. Yumiko TOYODA, violon — BEETHOVEN — S. YOSHIDA (1re aud.)

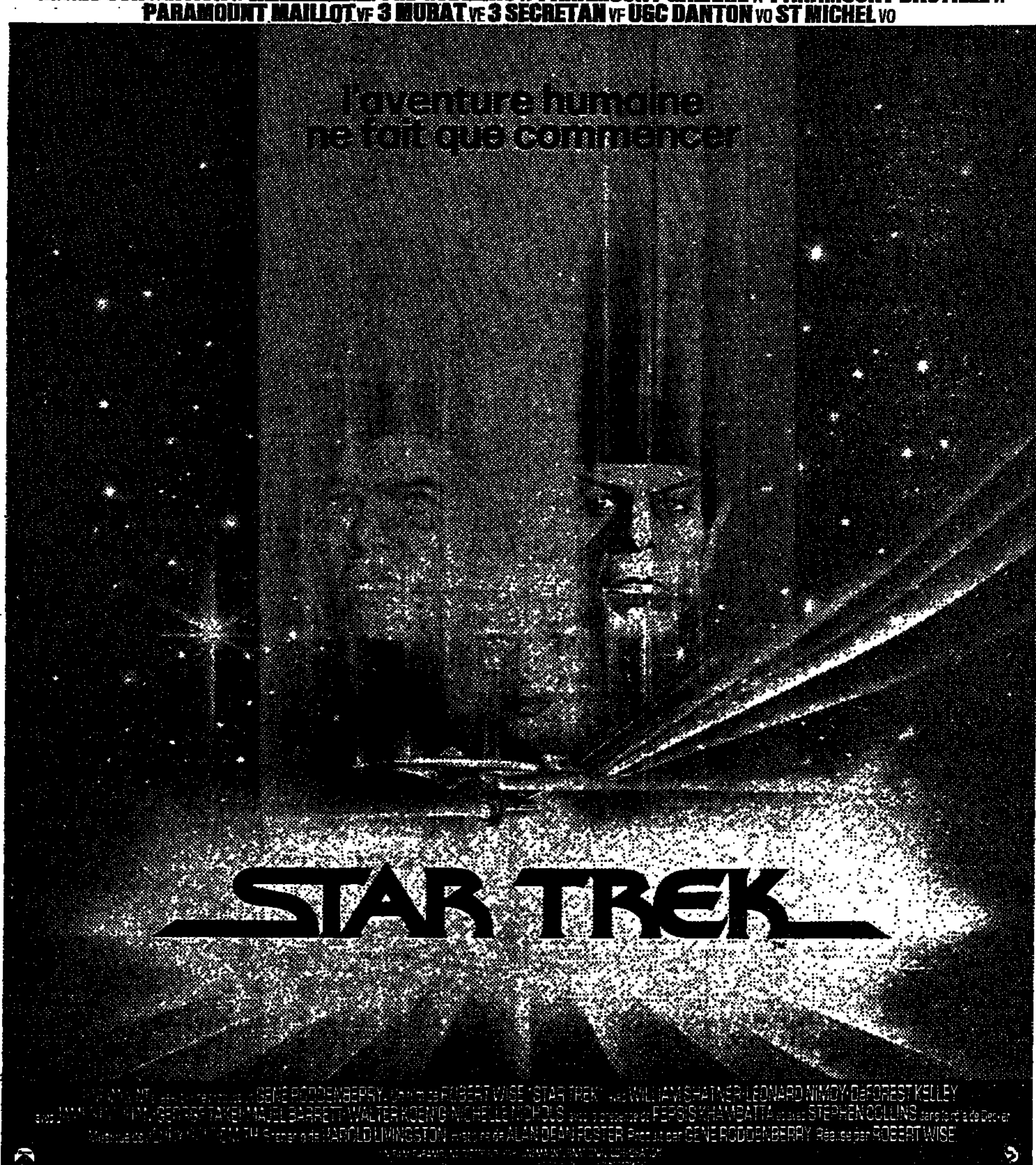
LES 2 MEILLEURES SOIRÉES DE PARIS











SPECTACLES

cinémas

La Cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

Chaillot (704-24-24), 16 h., Cinéma italien : Au nom de la loi, de P. Germi ; 18 h., Théâtre d'ombres et cinéma : Karaghiosis, de V. Georgiadis et R. Thalassinos ; 20 h. : Don Giovanni.
Beaubourg (278-35-57), relâche.

Les exclusivités

ALEXANDRIE POURQUOI ? (Egyp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Studio Logos, 5e (354-26-42).

ALIEN (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

AMITYVILLE, LA MAISON DU DIABLE (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Rex, 2e (236-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60) ; (v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

L'AVARE (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Balzac, 8e (561-10-60), Marignan, 8e (359-92-82), Paramount-City, 8e (562-45-76), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Français, 9e (770-33-88), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Nation, 12e (343-04-67), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Parnassiens, 14e (329-83-11), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

BLACK JACK (Angl., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; (v.f.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Madeleine, 8e (742-03-13), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

BONS BAISERS D'ATHENES (A., v.f.) : Cin'Ac-Italiens, 2e (296-80-27).

LES BORSALINI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Secrétan, 19e (206-71-33).

BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Berlitz, 2e (742-60-33), Ambassade, 8e (359-19-08), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Colisée, 8e (359-29-46), St-Germain Studio, 5e (354-42-72). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

COCKTAIL MOLOTOV (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

DON GIOVANNI (Fr.-It.), V.Tt : Vendôme, 2e (742-97-52), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), France-Elysées, 8e (723-71-11).

ELLE (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Publicis St-Germain, 6e (222-72-80), Paris, 8e (359-53-99), Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

L'EMPREINTE DES GEANTS (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (651-99-75), Rex, 9e (742-56-31), Paramount-Galaxie, 2e (236-83-93), Paramount-Opéra, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

Les films nouveaux

LA MALADIE DE HAMBOURG, film allemand de Peter Fleischmann. V.O. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

THE PATRIOT GAME, film américain de Arthur Mc Caig. V.O. : Action Christine, 6e (325-85-78).

RHAPSODIE HONGROISE, film hongrois de Miklos Jancso. V.O. : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Racine, 6e (633-43-71).

JOSEPH ET MARIE, film français de José Maria Berzosa. Saint-André des Arts, 6e (326-48-18). H. sp.

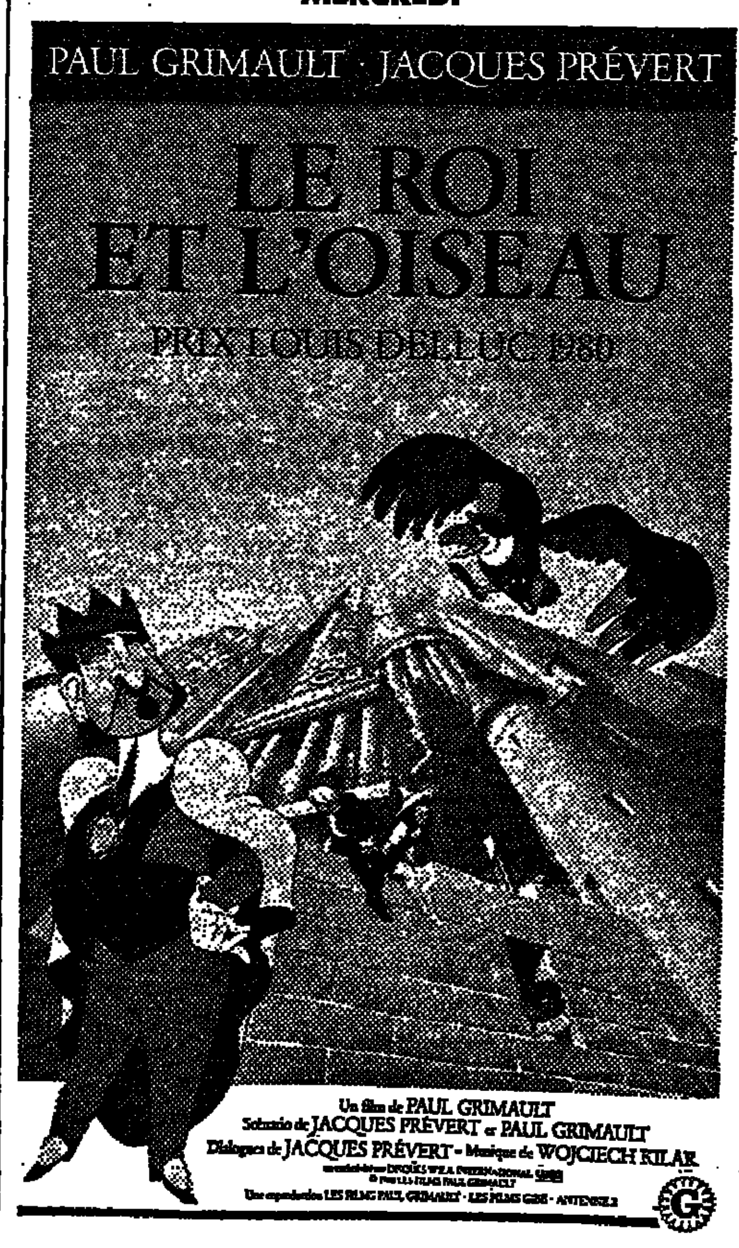
JUBILEE, film anglais de Derek Jarman. V.O. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LES EUROPEENS, film américain de James Ivory. V.O. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29). V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES SEIGNEURS, film américain de Philip Kaufman. V.O. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Mercury, 8e (562-75-90). V.F. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e, (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

VIOLENCES SUR LA VILLE, film américain de Jonathan Kaplan (**). V.O. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.F. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

1941, film américain de Steven Spielberg. V.O. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06). V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Wepler, 18e (387-50-70).



SPECTACLES

LA FEMME FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
FOU (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA GUERRE DES POLICES (Fr) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44)
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
I COMME ICARE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).
JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : U. G. C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.F. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) — V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).
MA CHERIE (Fr.), Quintette, 5e (354-35-40) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 15e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MAMITO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; Mer., V., D., Mar., Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (Allem., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MONDO CARTOON (D.A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
MON ILE FARO (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LA MORT EN DIRECT (Fr., version angl.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; v.o. : Colisée, 8e (359-29-46) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'ŒIL DU MAITRE (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-83) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
L'OMBRE ET LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PAYSANNES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
PIPICACADODO (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE POINT ZERO (All., v.o.) : Marais 4e (278-47-86)
LA PRISE DU POUVOIR PAR PHILIPPE PETAIN (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LE QUINTET DE SVEN LANG (Suéd., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang. v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LE REGNE DE NAPLES (It.-All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), en soirée.
RETOUR EN FORCE (Fr.) : Lumière, 9e (770-84-64) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Ternes, 17e (380-10-41).
SALOPERIE DE ROCK'N ROLL (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE SERPENT DANS L'OMBRE DU SINGE (Ch., v.o.) : Le Seine-Ciné, 5e (325-95-99).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SIMONE BARBES (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H sp.
LE TAMBOUR (All., v. o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).
TESS (Fr.-Brit., version anglaise : Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
TRES INSUFFISANT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
LES TURLUPINS (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Français, 9e (770-33-88) ; Quintette, 5e (354-35-40).
WOYZECK (All., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-52-15) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 19 au 26 mars)

Carré Silvia Monfort (531-28-34), mer., à 15 h. 30 ; sam. et dim., à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne ; mer. 19, à 14 h. 30 : Mercredis musicaux (Groupe Multitude).
Centre Pompidou (277-11-12), mer., à 14 h. 30 : Animation pour enfants et adolescents ; mer., à 14 h. 30, L'écran des enfants (le 19 : les Voyages de Gulliver ; le 26 : le Petit Poucet).

MARIONNETTES

Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer., à 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30 : les Dernières Aventures de Pinocchio ; sam., 15 h. et 16 h. ; dim., 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30 : Au pays des contes de fées.
Théâtre d'animation Paris-Vincennes (365-44-41), mer., sam., dim., à 14 h. 30 et 16 h. 30 : Lettres de mon moulin.
Antony, Théâtre Firmin-Gémier, le 19, à 15 h. : la Petite Sirène ; le 23, à 15 h. : les Marionnettes d'Yves Joly.

CIRQUE ET MUSIC-HALL

Palais des sports (828-40-90), tous les soirs, à 21 h., sauf dim. et lundi ; le mer., à 15 h. ; les sam. et dim., à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on Ice.
Au Marchepied (838-72-46), tous les jours, à 21 h. : En attendant Gino.
Avenue-de-Breteuil (783-99-99), tous les mer., sam. et dim., à 15 h. : Cirque Bech.

THEATRE

Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), ven. et sam., à 20 h. 30 ; sam. et dim., à 16 h. : le Prince heureux.
Café d'Edgar (320-85-12), mer., à 14 h. et 16 h. ; sam., à 15 h. : Cacahuète Polka.
Cité internationale (589-38-69), du 18 au 22, à 20 h. 30 : Yves Riou et Philippe Pouchain.
Elysée-Montmartre (606-38-79), le 24, à 14 h. 30 : Comment ça va sur la terre ?
Fontaine (281-48-40), tous les jours, à 14 h. 15, sauf sam. et dim. : le Roman de Renart.
Galerie A.-Oudin (271-83-65), sam., à 19 h. 30 : Mime Show (Ikuo).
Théâtre Adyar (878-33-47), le 19, à 14 h. 30 : l'Oiseau de paradis ; le 26, à 14 h. 30 : la Légende des petits ours et histoires à voir.
Théâtre Astral (583-84-13), mer., à 14 h. 30 et 15 h. 30 ; dim., à 15 h. 30 : le Rêve de Kouk le petit machiniste.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), mer. et dim., à 14 h. 30 : les Douze Mois.
Théâtre de la Plaine (387-88-14), mer., à 15 h. : Chevalier de l'eau.
Théâtre du Petit-Monde (700-23-77), mer. et dim., à 15 h. : la Chèvre de Monsieur Seguin.
Théâtre Point-Virgule (278-67-03), mer., 14 h. 15 ; sam., 15 h. : Pissenlit cherche un ami ; mer., 15 h. 30 ; sam., 16 h. 30 : Robespierre le petit lapin magique.
La Tanière (749-03-13), les mer. et dim., à 15 h. : les Boîtes de peinture.
28-Rue-Dunois (584-12-00), les mer. et sam., à 15 h. : Paddock.

REGION PARISIENNE

Aulnay-sous-Bois, Maison de la culture (868-00-22), le 26, à 14 h. 30 : Baignade interdite.
Le Vésinet, CAL (976-32-75), le 26, à 14 h. 30 : les Contes du chat perché ; le 20, à 21 h. : les Caprices de Marianne.

EXPOSITION, ANIMATION

Jardin d'acclimatation, Musée en herbe (747-47-66), mer., sam. et dim., de 14 h. à 18 h. : Tissage et vêtements dans l'Antiquité.
Centre Pompidou (277-12-33) : Exposition Histoires de voir ou Comment apprendre à dessiner, avec animation, sur rendez-vous, tous les jours, à 14 h. et 15 h.

CARNET

Mariages

Jean-Claude BARBION
et
France RITTE DUBREUIL,
sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu dans l'intimité à Marly-le-Roi.
3, square de Grandchamp,
78200 Marly-le-Roi.

Décès

— Mme Georges Euverte,
Christiane Monsaingeon, ses enfants et petits-enfants,
Mère Marie-Françoise Euverte,
Jean et Yveline Euverte,
Monique et Henri Galliot, leurs enfants et petits-enfants,
Philippe et Fanchon Euverte et leurs enfants,
Elisabeth et Paul Ollivier et leurs enfants,
Marie-Thérèse Euverte,
Laurence et Hugues Flichy et leurs enfants,
Agnès et Christian Martin et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées, et tous ses amis,
ont la douleur de faire part de la mort de

Georges EUVERTE,

leur époux, père, grand-père, arrière-grand-père, parent et ami, survenue à son domicile, le 16 mars 1980, dans sa quatre-vingtième année.
Les obsèques seront célébrées en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Versailles (rue J.-Haulin), le mercredi 19 mars 1980, à 8 h. 30. Elles seront suivies de l'inhumation au cimetière de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
8, rue Albert-Joly, 78000 Versailles.
Le Chêne Vert, 61110 Rémalard.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Marcel FLORI,
colonel en retraite,
officier de la Légion d'honneur,
survenu à Nice, le 7 mars 1980.
Les obsèques ont eu lieu le 11 mars en l'église de Volpajola (Corse).
De la part de :
Mme veuve Marcel Flori, née Fernande Deletie,
Mme veuve Don Joseph Flori,
M. et Mme Lucien Deletie,
Les familles, parentes et alliées.
90, rue de France, 06000 Nice.
54 bis, cours Grandval,
20300 Ajaccio.
25 bis, rue Roussy, 69004 Lyon.

— M. et Mme Maurice Fischgrund et leurs enfants,
Le docteur André Fischgrund et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur cousine,
Françoise HORN.
L'inhumation aura lieu mercredi 19 mars, au cimetière de Bagneux, à 11 h. 15.
Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Jean Lambert, dite Anne Laurens,
M. et Mme François Parfait et leurs enfants,
Le docteur et Mme Blamoutier et leurs enfants,
Mme Denis Roméas et ses enfants,
M. et Mme Philippe Roméas,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean LAMBERT,
avocat général honoraire
à la Cour de cassation,
survenu le 13 mars 1980, à Paris.
Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.
100, boulevard Pereire, 75017 Paris.

— Victor Borten,
Louis, Fanny et Anne-Catherine Lanoix,
Saya, Lewin et Claude Romney,
Colette Devillers,
font part de la mort de
Régine LANOIX,
née Tapiecr,
journaliste,
survenue le 7 mars 1980.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— Nous apprenons la mort de notre confrère
Jean LASSERRE,
décédé dimanche 16 mars, à l'âge de quatre-vingt-six ans.
Ses obsèques ont lieu ce mardi après-midi, 18 mars, à Andernos-les-Bains (Gironde).

[Originaire de Sepx (Haute-Garonne), Jean Lasserre entre comme rédacteur à l'agence Havas au lendemain de la première guerre mondiale. En 1923, il devient directeur régional de l'agence à Bordeaux. Il occupe ce poste, pour l'A.F.P., jusqu'à sa retraite en 1958.
Jean Lasserre était le père de notre confrère Jacques Lasserre, journaliste à l'Agence France-Presse à Paris.]

— Brazey-en-Plaine (Côte-d'Or).
M. et Mme Emmanuel Journe, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Bacher et leurs enfants,
M. et Mme Alfred Marchal et leurs enfants,
Mme Louis Haffner, ses enfants et petits-enfants,
Mlle Annette Apffel,
Mme Henri Fondet et ses enfants,
Les familles Apffel, Marchal, Marconnet, Deransart,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Edouard MARCHAL,
née Jacqueline Apffel,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur et belle-sœur, survenu le 16 mars 1980, dans sa soixante-dix-neuvième année.
Les obsèques religieuses auront lieu en l'église de Brazey-en-Plaine, le mercredi 19 mars, à 15 heures.
« L'Eternel tourne sa face vers toi et te donne la paix. »
Nombres 6, 26.
Rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 21470 Brazey-en-Plaine.

— Le baron et la baronne Seillière,
Mlle Ségolène de Wendel,
Le baron et la Baronne Philippe de Montremy,
Le comte et la comtesse Pierre Celier,
Mme Jean-Michel de Lattre et ses enfants,
M. et Mme Louis Balsan, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Yves Jaigu et leur fils,
Le baron et la baronne Ernest-Antoine Seillière et leurs enfants,
M. et Mme Xavier Goupy et leur fille,
M. et Mme Jean de Champs de Saint Léger et leurs enfants,
Le baron Henry de Montremy,
Le baron et la baronne Jean-Maurice de Montremy et leurs enfants,
Le comte et la comtesse Nicolas Celier et leurs enfants,
Mlle Priscilla Celier,
ont la douleur de faire part de la mort de
Andrée des MONSTIERS MERINVILLE,
Mme Maurice de Wendel,
officier de la Légion d'honneur,
médaille commémorative
de la Grande Guerre,
diplôme de la Solidarité militaire,
chasseur de 1re classe honoraire
au 16e bataillon de chasseurs à pied,
médaille d'honneur
de l'Assistance publique
grande médaille d'honneur
de la Croix-Rouge française,
présidente de l'Union lorraine,
vice-présidente
du conseil départemental
de la Croix-Rouge française
en Moselle,
présidente-fondatrice
de l'Ecole d'infirmières
et d'infirmiers hospitaliers
de la Croix-Rouge française à Metz,
leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, trisaïeule, décédée le 15 mars 1980, à Brouchetière, munie des sacrements de l'Eglise.
La messe des funérailles sera concélébrée le jeudi 20 mars, à 14 h. 30, en l'église Notre-Dame de Franchepré, à Jœuf (Meurthe-et-Moselle).
L'inhumation aura lieu au cimetière d'Hayange (Moselle), dans la plus stricte intimité.
Une messe sera célébrée à Paris, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, le 24 mars, à 11 heures.
Selon la volonté de la défunte, on est prié de n'envoyer ni fleurs ni couronnes. Des prières et des messes sont demandées pour le repos de son âme.
[Mme Maurice de Wendel était la veuve de Maurice de Wendel, décédé en 1961, lui-même fils de Henri de Wendel (1844-1906) et frère de François de Wendel (1874-1949), qui présida le Comité des Forges entre les deux guerres, fut député, puis sénateur de Meurthe-et-Moselle (1914-1940).
Infirmière pendant la guerre de 1914-1918, présidente de l'Union lorraine, œuvre sociale au service des enfants et des familles de la région, elle avait créé en 1940 à Lyon un bureau d'accueil pour les Lorrains fuyant l'incorporation dans la Wehrmacht.]

— Mme Eric Nantes et ses enfants,
Mme M. Nantes,
M. P. Nantes,
ont la douleur de faire part de la mort de
M. Eric NANTES,
survenue le 17 mars 1980, à Rouen.
135, impasse Join-Lambert,
76230 Bois-Guillaume.

— Mme Marcel Ott,
M. et Mme Charles-André Ott,
M. et Mme Renaud Ott,
M. et Mme Michel Ott,
M. et Mme Gilbert Ott,
M. Hervé Ott,
Mme Martine Ott,
ses enfants,
Ses dix-neuf petits-enfants,
Les familles Jean Ott, André Ott, René Ott, Etienne Ott et Michel Degremont, ses frères et sœurs, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Marianne Goisset,
Les familles Pierre Goisset, André Desmazières, Jean Durand-Gasselin, ses beaux-frères et belles-sœurs, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées, et tous ses amis,
ont le grand chagrin de faire part de la mort de
M. Marcel OTT,
qui s'est éteint à son domicile, le 12 mars 1980, dans sa soixante-neuvième année.
Domaines des Roches-Blanches,
Les Borrels,
83250 La Londe-les-Maures.

Remerciements

— M. et Mme Julien Guiscafré et leurs enfants, très touchés des nombreuses marques de sympathie et d'amitié reçues à la suite du décès de
Mlle Micheline GUISCAFRÉ,
prient de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— Mme Claude le Dieu de Ville, ses enfants et sa famille, profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de
Claude le DIEU de VILLE,
dit Claude Villedieu,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Anniversaires

— L'Union des résistants demande à tous ceux qui ont connu et aimé le
docteur Jean PERLIS,
président d'honneur
de l'Union des résistants,
d'évoquer son souvenir pour le vingt-sixième anniversaire de sa mort.
U.D.R., 26, rue Paul-Langevin,
93600 Aulnay-sous-Bois.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-VIII, mercredi 19 mars, 9 heures, bât. H 115, salle d'orchestre, M. Paul-Gilbert Montel-Langevin : « Anton Bruckner et l'ethno-romantisme autrichien ».

— Université de Paris-Val-de-Marne, mercredi 19 mars, à 15 heures, salle B.T.P 002, Mme Nicole Chourrout, épouse Thaud : « Mesure des interactions macromolécule-ligand par chromatographie liquide à haute performance. Application à la fixation simultanée de médicaments et d'acides gras sur le sérum albumine humaine ».

— Université de Paris-II, jeudi 20 mars, à 15 heures, salle des commissions, M. Hassein Enayat : « Inflation et théorie de la responsabilité civile ».

— Université de Montpellier, vendredi 21 mars, à 15 h. 30, salle des synodes du Palais des archevêques à Narbonne, M. Jean-Michel Pichery : « Le jeune adulte délinquant ».

— Université de Paris-VIII, mardi 25 mars, à 14 h. 30, bât. H, salle 015, Mme Paule Plouvier : « Poétique et analytique de l'amour dans l'œuvre d'André Breton ».

Communications diverses

— Dans le cadre des Rendez-Vous de la rue d'Ulm, M. Roger Peyrefitte animera une conférence-débat sur le thème : « La civilisation grecque », le mercredi 19 mars, à 20 h. 30, au 45, rue d'Ulm, Paris (5e).

— « Hugo, la légende de notre siècle ». Conférence par René Tavernier, président du Pen Club, avec la participation de Martine Ecalle, conservateur en chef honoraire de la maison de Victor Hugo. Projections : dessins de Victor Hugo conservés à Paris ; récits et images de sa vie. Société des études renaniennes au Collège de France, samedi 22 mars, 17 h. 15.

ÉCHECS

LA PREMIÈRE VICTOIRE DE KORTCHNOÏ

Deux des quarts de finale du tournoi des candidats au championnat du monde d'échecs ont débuté. Ils se déroulent en dix parties.

Dans la première rencontre qui oppose le vice-champion du monde Victor Kortchnoï à l'ancien champion du monde Tigran Petrossian, les quatre premières parties ont été nulles, mais la cinquième a vu la victoire de Kortchnoï, qui jouait avec les blancs.

Dans l'autre quart de finale, la première partie entre Robert Hubner (R.F.A.) et Andréas Adorjan (Hongrie) a été nulle.

RADIO-TÉLÉVISION

M. HENRI CAILLAVET PROPOSE DE FAIRE ENTRER LA PRESSE ÉCRITE DANS LES JOURNAUX TÉLÉVISÉS

M. Henri Caillavet, sénateur du Lot-et-Garonne (Gauche démocratique), vient de déposer une proposition de loi demandant que *« la presse écrite soit associée aux commentaires de l'information, plus particulièrement des journaux télévisés de 20 heures »* : un texte qui risque de susciter des remous au sein des rédactions des journaux télévisés.

« Il est indispensable d'ouvrir la télévision aux journalistes de la presse écrite, explique M. Caillavet, *car le pluralisme de pensée demeure la clef de voûte des régimes de liberté. » « Il serait convenable,* a-t-il aussi ajouté, *qu'après le journal de TF 1 et A2 le spectateur ait la possibilité d'entendre précisément, grâce à l'un de ces journalistes, un commentaire bref, approuvant, infirmant ou éclairant les observations du présentateur »,* tout en évitant que *« l'information ne s'alourdisse ou devienne polémique. »*

M. Caillavet propose donc qu'un alinéa soit ajouté à l'article 15 de la loi du 7 août 1974, qui serait libellé ainsi : *« Le cahier des charges, à l'exception de celui de la société nationale chargée des centres régionaux de radio et de télévision, prévoit un temps minimum, dans un premier temps, permettant aux journalistes de la presse écrite de s'exprimer librement au cours de la présentation des journaux télévisés de 20 heures. Il prévoit également, une fois par semaine, un temps d'antenne pour que la presse écrite, les présentateurs des sociétés nationales de télévision et les journalistes des postes radiophoniques puissent traiter avec indépendance des sujets d'actualité. »*

M. Caillavet a proposé, enfin, qu'une tribune libre entre les différents journalistes soit organisée une fois par semaine, mais il estime qu'il faudra attendre les résultats de cette tentative de débat sur TF 1 et A 2 avant de l'appliquer à la troisième chaîne qui a déjà *« engagé une expérience semblable à Strasbourg ».*

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 19 MARS

— *M. François Mitterrand,* premier secrétaire du P.S., est l'invité du journal d'A 2, à 12 h. 45.

— *M. Michel Debatisse,* secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires, est reçu au journal de 13 heures, sur R.M.-C.

— *M. Edmond Maire,* secrétaire général de la C.F.D.T., participe à l'émission « Face au public », à 19 h. 10, sur France-Inter.

PRESSE

BIBLIOGRAPHIE

Le roman de « l'Express »

L'odyssée d'un journal

« L'Express veut un million de lecteurs et il les aura », répétaient en 1963 des placards publicitaires visibles dans tout Paris. Un abîme apparemment infranchissable séparait alors cette promesse bien audacieuse des 70 000 numéros qu'il vendait chaque semaine. Mais il en aurait fallu bien davantage pour décourager son bouillonnant directeur, Jean-Jacques Servan-Schreiber. Avec Françoise Giroud, n'avait-il pas lancé son journal comme un coup de poker, malgré le scepticisme sentencieux de la profession ? Sur un ton qu'ils voudraient leste, Serge Siritzky et Françoise Roth racontent l'étonnante aventure, depuis ses débuts hasardeux en pleine Quatrième République agonisante, jusqu'à la vente de l'hebdomadaire à Jimmy Goldsmith, près d'un quart de siècle plus tard.

Entre les deux dates, la France et le temps ont changé, dans une rumeur de batailles où *l'Express* mena quelques charges fameuses. Aux premières campagnes contre la guerre d'Indochine, pour l'appel puis l'arrivée de Pierre Mendès France au pouvoir, succédèrent bientôt les engagements plus âpres sur la paix, puis la torture en Algérie, la lutte passionnée contre la Cinquième République, malgré le gaullisme de François Mauriac, la promotion de Gaston Defferre sous le masque un peu puéril de M. X..., les remous de l'affaire Ben Barka, et tant d'autres épisodes pareils à de grands spectacles.

Le titre de l'ouvrage résume parfaitement la vision des auteurs lorsqu'il qualifie de roman cette longue suite de fracas soutenus par une étrange combinaison de talent, de cynisme et d'ingénuité. Mais à s'en tenir ainsi à l'apparence des choses, ils en négligent le fond, et peut-être bien l'essentiel.

« Jean-Jacques »

« J'ai l'impression que l'Express *est le journal de ma génération »,* aurait dit un jour sa future collaboratrice Florence Malraux, porteuse d'un nom illustre. En vérité, il fut bien davantage, et quelque chose de beaucoup plus important : l'un des laboratoires intellectuels où s'élabora, naquit, ce qu'il conviendrait d'appeler notre sensibilité moderne. Le féminisme, le culte du confort, l'exaltation commerciale, le libéralisme dans les mœurs, en un mot une certaine adaptation à l'Europe des mœurs américaines trouvèrent là leur plus intelligente traduction française.

En effet, l'écriture, la fabrication d'un journal ne suffisent pas pour qu'il se vende. Une longue réussite se fonde généralement sur la réalisation d'une idée. Les multiples, déroutantes et irritantes volte-faces de Jean-Jacques Servan-Schreiber, scrupuleusement rapportées par Serge Siritzky et Françoise Roth, campent un personnage brouillon, excessif, mégalomane sur les bords. *« Le présent reste pour lui la seule réalité,* affirment ainsi nos auteurs, *il continue à considérer chaque événement comme « décisif », à croire que le monde ressemble à l'idée qu'il s'en fait »,* ou à sauter sans cesse d'un engouement, d'une toquade à l'autre.

Ce portrait peu flatteur a certainement ses raisons. Charmeur, autoritaire, enthousiaste, versatile, Jean-Jacques impatienta et blessa probablement beaucoup de ses collaborateurs. En maints passages, le roman sur son journal porte la trace de ces meurtrissures. Mais la rancœur la plus justifiée se nourrit toujours un peu de haine. La vraie compréhension d'un homme exige plus de hauteur.

La très brève citation d'un des premiers éditoriaux de *l'Express* remet sans le vouloir bien des choses à leur place. *« Les vrais problèmes,* assurait-il, *c'est que la France est en pleine décadence économique, qu'elle perd pied, qu'elle n'est pas une nation moderne. »* Combien de fois l'ancien député de Nancy ne répéta-t-il pas, sur tous les tons, cette phrase d'apparence banale ? En 1953, elle situait des ambitions nouvelles pour un pays mal remis de la guerre, empêtré dans ses traquenards coloniaux. Mieux, elle préparait le mendésisme. De cette vision technicienne, économiste des choses, Jean-Jacques Servan-Schreiber ne s'éloigna jamais une seule fois. Il conviendrait de lui reconnaître au moins cette constance...

Dans une large mesure, son technocratisme de gauche prépara le climat, l'atmosphère où le giscardisme parvint à s'épanouir beaucoup plus tard. Au cours de sa tumultueuse carrière, il ne cessa pourtant jamais d'écraser « la droite » sous le plus humiliant des mépris. Les mots, les raisonnements qu'il inventa dressèrent un impitoyable snobisme contre la malheureuse. A travers elle, il visait les conservateurs pétris d'histoire, nullement leurs cousins modernes prêts aux grandes reconversions. Les sarcasmes féroces du premier *Express* contre la bourgeoisie éclatèrent d'abord parmi les jeunes bourgeois en rébellion contre les routines familiales.

La gauche dynamique, moderne, de 1953, présentée par Serge Siritzky et Françoise Roth ne couche pas aux Batignolles. Elle habite le seizième arrondissement, rêve de rouler en Cadillac, déjeune déjà au Fouquet's, lorgne vers Chanel, dîne dans le périmètre sacré Passy-Neuilly-Auteuil et ne songe qu'au pouvoir. Ses contacts sociaux, ses liens de famille, lui ouvrent d'importantes complicités parmi les milieux d'affaires et dans la haute fonction publique. Presque inconnu à cette époque, seulement fils de son père, Valéry Giscard d'Estaing fréquente l'hebdomadaire naissant, entre Pierre Mendès France et François Mitterrand. L'appartenance à un milieu commun se reconnaît par certains signes. Par exemple, l'installation d'un nouveau journal dans des bureaux modestes, minuscules, mais sur les Champs-Elysées.

Avec son modernisme fonctionnel, son culte des bilans, des barèmes, son goût de la statistique, la France technico-giscardienne se rapproche par bien des points du modèle esquissé par Jean-Jacques Servan-Schreiber à l'aube de sa carrière. Il ne la rejoignit pas sans une sorte de fidélité à lui-même. Dans une certaine mesure, il peut considérer qu'elle appartient légitimement à ses œuvres. Des toquades, des foucades, des échecs électoraux à Bordeaux, à Nancy, une agitation souvent intempestive et vaine masquent souvent cette évidence. Malgré leur peu d'aménité envers le héros principal de leur livre, Serge Siritzky et Françoise Roth l'imposent involontairement de chapitre en chapitre, malgré eux, sans même s'en apercevoir. Bien sûr, beaucoup des proches qu'il excéda n'ont pas fini de s'en plaindre. Mais, sans lui, qu'auraient-ils été ?

GILBERT COMTE.

★ Serge Siritzky et Françoise Roth, le *Roman de « l'Express », 1953-1978,* 550 pages, Atelier Marcel Jullian, environ 65 F.

Mardi 18 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le perroquet rente.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Quel toit choisir pour abriter sa retraite ?
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.



20 h Journal.



20 h 30 Variétés : Des magiciens.
21 h 35 Lettres d'un bout du monde.
Le Brésil : l'homme de Sao-Paulo, réalisation J.-E. Jeannesson.
Ou comment on fait fortune dans la plus grande ville de ce nouveau monde qui attire tant d'étrangers.
22 h 30 Les grandes expositions.
La dation Pablo Picasso.
Pas la donation, la dation : les œuvres données à l'Etat en paiement des droits de succession qui ont été exposées au Grand Palais l'automne dernier et seront définitivement installées à l'hôtel Salé.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « Prudence et la pilule ».
Film anglais de F. Cook (1967), avec D. Niven, D. Kerr, R. Coote, I. Demick, J. Redman, J. Geeson, K. Michell, E. Evans.
Un bourgeois anglais, marié depuis douze ans, et nanti d'une jeune maîtresse, subtilise les pilules anticonceptionnelles de sa femme et les remplace par de l'aspirine.
Un vaudeville embrouillé et de fort mauvais goût que de brillants acteurs n'arrivent pas à sauver.
22 h Débat : La pilule neuf ou dix ans après.
Avec Mmes M. Pelletier, ministre déléguée à la condition féminine, S. Goupil, du Planning familial, G. Demolombe-Klotz, pharmacienne, MM. G. Caillot, de l'Institut national d'études démograhiques ; le docteur J.-P. Diot ; MM. Al. Nenoff, utilisateur de la pilule pour hommes ; M. Neuwirth, auteur de la législation sur la contraception ; le docteur J. Kahn-Nathan, gynécologue ; le R. P. Olivier de Dinechin, directeur des « Cahiers de l'actualité religieuse et sociale ».
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Confédération nationale des salariés de France.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « l'Intrépide ».
Film français de J. Girault (1975), avec L. Velle, C. Auger, J. Mills, M. Galabru, R. Hanin, S. Bouy, Y. Barsacq, R. Lombard (rediffusion).
Le vaudeville selon Jean Girault, une fois de plus. Rien à signaler !
21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Un prêtre marié », d'après Barbey d'Aurevilly.
19 h. 30, Sciences : Voir (globe à images).
20 h., Dialogues avec... B. Barret-Kriegel et J. Julliard : « Itinéraires des générations gauchistes ».
21 h. 15, Musiques de notre temps.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Cycle des sonates de Beethoven (en direct de Radio-France), avec E. Heidsieck : « Sonate n° 1 » opus 49, « Sonate n° 3 » opus 2 ; 20 h., Actualités lyriques : « A l'occasion de Robinson Crusoé » (Offenbach) ; « Attila » (Verdi) ; « la Bohème » (Puccini) ; « la Traviata » (Verdi).
20 h. 30, Récital de piano Rudolf Buchbinder (en direct de Radio-France) « Sonate pour piano en fa majeur n° 23 » Hob. XVI (Haydn) ; « Quatre Pièces » opus 119 (Brahms) (Intermezzi en si bémol, en mi mineur, en ut et Rhapsodie en mi bémol) ; « Variations sur un thème de Diabelli » opus 120 (Beethoven).
23 h. Ouvert la nuit : Domaines de la musique française, manuscrits et éditions musicales ; 23 h. 30, Un siècle de vie musicale à Paris : Messiaen, Boulez, Dutilleux ; 1 h., Douce musique : Œuvres de Krumpholtz, Haydn, Muffat, Jarzebski et Frescobaldi.

Mercredi 19 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 40 Les visiteurs du mercredi, de C. Izard.
Avec les marionnettes Sibor et Bora ; 13 h. 45, Les Pol-pol ; 14 h. 10, La bataille des planètes ; 14 h. 35, Interdit aux plus de dix ans ; Mission spatiale santé ; 15 h., La pierre blanche (n° 12) ; 15 h. 30, Spécial dix-quinze ans ; L'odyssée de l'espace ; 16 h. 25, La parade des dessins animés ; 16 h. 50, Les infos ; 17 h. 10, Le vol du pélican ; 17 h. 35, Studio 3.
18 h 10 Auto mag.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
La nuit des espions.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Le retraité de 1980 : sportif et étudiant.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 55 Tirage du loto.
20 h Journal.
20 h 35 Série : « Julien Fontanes, magistrat ».
Une femme résolue (n° 2).
22 h 5 La rage de lire.
Magazine de G. Suffert.
La plume et les masques.
Les Humeurs de la mer, de V. Volkof ; *le Promeneur amoureux,* de D. Fernandez ; *l'Arme à l'œil,* de K. Follet. Récitant, D. Manuel. Kiosque : poésie, livres de photographie.
23 h 5 Sports : football.
Coupe d'Europe de football (résumé des matches retour).
23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres (Le bec de l'aigle).
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h Film d'animation : « les Sentinelles de l'air ».
Le passager clandestin.
16 h 10 Récré A 2.
Wattoo-Wattoo ; Emilie ; Maraboud'ficelle ; La panthère rose ; Anagrammes ; Popeye ; Zeltron ; Sports : saut à ski ; Albator.
18 h 10 On we go.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et les lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Coupe d'Europe de football : Nantes-Dynamo de Moscou (sous réserves) ou T.V. - Music - hall (variétés).
21 h 45 Magazine sportif : Grand stade.
22 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
Le nettoyage.
18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc : jeu ; A la découverte de l'UNESCO : Défendre les droits de l'homme.
18 h 55 Tribune libre.
La Fédération Corneo, avec Mᵉ Jean Corneo.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (un film, un auteur) : « D'Amour et d'eau fraîche ».
Film français de J.-P. Blanc (1975), avec A. Girardot, Miou-Miou, J. Clerc, S. Choquet, J.-P. Darras, Cerise.
Un jeune professeur de piano quitte sa maîtresse, bourgeoise mariée et quadragénaire, pour partir sur la Côte d'Azur avec une fille de vingt ans, douce et paumée.
Une comédie dramatique sur la solitude, l'amour menacé par le temps et la mort. Un ton insolite, des interprètes surprenants.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

12 h. 5, « Intelligence et intuition animales ».
12 h. 45, Panorama : la Libye.
13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h., Sons : Communications (le cauchemar du garde-barrière).
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Forêt d'Iscambe », de C. Charrière.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs.
15 h. 2, Point d'interrogation : Les grandes civilisations (la Grèce, deuxième partie).
16 h., Contact.
16 h. 10, Les travaux et les jours... d'un sculpteur : B. Lardera.
16 h. 50, Actualité : L'évolution du parc régional d'Armorique.
18 h. 30, Feuilleton : « Un prêtre marié », d'après Barbey d'Aurevilly.
19 h. 30, La science en marche : la pollution atmosphérique.
20 h., « le Château d'Argol », de J. Gracq, adapt. J. Clancier, avec P. Vaneck, F. Chaumette, J.-P. Jorris, M. Sarcey. (Rediffusion.)
22 h. 30, Nuits magnétiques : Relations (A chacun ses socialistes).

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : Mahler, « Rückert lieder » (C. Ludwig), dir. H. von Karajan, « Symphonie n° 4 » (F. von Stade), dir. C. Abbado.
12 h., Musique de table : Musique de charme, œuvres de Boieldieu et Sullivan ; 12 h. 35, Jazz classique : Tout Duke ; 13 h., Les métiers de la musique : Les instruments anciens ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Microcosmos, présenté par O. Bernager ; 14 h. 10, Les nouveaux répertoires ; 14 h. 25, Kaléidoscope ; 15 h. 30 (et 16 h. 10 et 17 h. 20), Jeu des énigmes ; 15 h. 35, Les grotesques de la musique ; 15 h. 55, Création ; 16 h. 25, Galerie de portraits ; 17 h. 25, Haute infidélité ; 17 h. 45, En contrepoint.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Le royaume de la musique : Lauréats du concours autrichien (Jugend Musiziert).
20 h. 30 Concert (en direct de la Salle pleyel) : « Le Triomphe de la mort » (J.-L. Martinet) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 3 » (Prokofiev) ; « la Tragédie de Salomé » opus 50 (F. Schmitt), par l'Orchestre national de France et les Voix de femmes des chœurs de Radio-France, dir. Pierre Dervaux, avec Gabriel Tacchino, piano.
23 h., Ouvert la nuit : La voix, le lied schubertien, avec D. Fischer-Dieskau, W. Krenn, E. Schumann, P. Schreier et H. Hotter ; 23 h. 30, Aspects inédits de l'opéra italien : du bel canto à Verdi : pages de Donizetti, Chopin, Bellini, Mercadante et Verdi ; 1 h. 30, Les grandes voix : Tony Poncet.

INSTITUT

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

L'avenir du judaïsme

Après avoir entendu des exposés sur l'avenir du catholicisme et du protestantisme, l'Académie des sciences morales et politiques s'est penchée, lundi 17 mars, sur celui du judaïsme, et c'est l'un de ses membres, le grand rabbin Jacob Kaplan, qui était le mieux indiqué pour évoquer le passé et le présent et pressentir l'avenir de la première religion monothéiste. Le passé, il fallait en rappeler les grands moments afin de situer le judaïsme dans sa continuité historique.

Le présent est profondément marqué par deux événements dont nul ne peut sous-estimer l'importance : le génocide nazi et la constitution de l'Etat d'Israël.

Car, si l'effroyable holocauste appartient déjà au passé, le peuple juif continue à en subir les conséquences. Le souvenir de six millions de morts continue à hanter les survivants. Mais, en même temps, son horreur même a fait prendre aux chrétiens conscience *« de la grande part de responsabilités de leurs Eglises dans cette effroyable hécatombe ».* Des siècles de dénigrement et de persécutions l'avaient préparés. L'orateur passe alors en revue les faits principaux qui ponctuent ce revirement. D'abord la conférence nelle contre l'antisémitisme de Seelisberg (Suisse) en 1947, dont les propositions se résument dans *« les dix points de Seelisberg ».* Ils rappellent notamment le précepte fondamental du christianisme, celui de l'amour de Dieu et du prochain ; recommandent d'éviter de rabaisser le judaïsme biblique ou post-biblique, dans le but d'exalter le christianisme, de présenter la Passion de telle manière que la mort du Christ retombe sur les juifs seuls, d'accréditer l'opinion impie que le peuple juif est réprouvé, maudit.

Il en est résulté, en 1948, la création de l'Amitié judéo-chrétienne, puis, en 1961, la très importante motion contre l'antisémitisme, votée à New-Delhi par le Conseil œcuménique des Eglises protestantes et orthodoxes. L'orateur en vient à Vatican II : des paroles émouvantes qui y furent prononcées, *« rien ne transparaît dans le texte définitif »* de 1965, plus édulcoré que celui de 1964. Par bonheur, la déclaration faite à Pâques 1973 par le Comité épiscopal pour les relations avec le judaïsme est d'une tout autre importance, qui souligne la vocation particulière du peuple juif. *« Cette vocation fait de la vie et de la prière du peuple juif une bénédiction pour toutes les nations de la Terre. »* Or le président de Comité épiscopal n'est autre que Mgr Léon-Arthur Elchinger, évêque de Strasbourg, qui a naguère traité des destinées du catholicisme devant cette même assemblée.

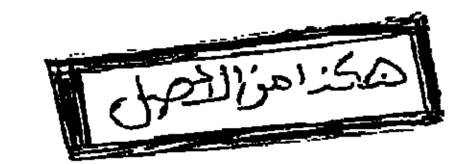
Le grand rabbin Jacob Kaplan aborde alors l'influx de l'existence de l'Etat d'Israël sur l'avenir du judaïsme, ce désert transformé en jardin par les pionniers de 1881 et leurs successeurs. Il insiste avant tout sur le développement des institutions culturelles du nouvel Etat et leur influence sur la vitalité spirituelle des communautés juives du monde entier. *« Et, désormais, tout ce qui tend à mettre Israël en péril est ressenti par les juifs non israéliens comme une atteinte à leur foi religieuse ou à leur dignité humaine... »* L'orateur avait fait allusion à l'amertume et aux vives réactions du judaïsme français et des amis non juifs d'Israël devant *« la caution morale donnée aux pires ennemis de l'Etat d'Israël ».*

Et l'avenir ? Il est le même que celui des autres confessions, à notre époque où *« les valeurs de notre civilisation dite judéo-chrétiennes sont en cible d'attaques répétées ».*

L'orateur fait état des écoles privées juives ouvertes depuis la Libération, où les principes et les idées qui se trouvent dans la Bible rejoignent l'actualité : abolition du racisme, avènement de la fraternité humaine, respect de la personne, justice sociale, suppression de la famine dans le monde, paix entre les peuples.

Déjà, chez les étudiants juifs, on assiste à un renouveau. *« On constate parmi eux une quête de Dieu, un besoin d'authenticité juive, une prise de conscience de leur judaïsme ».* Et de citer Mgr Elchinger : *« Les juifs croyants doivent être considérés comme des partenaires privilégiés dans la défense de la foi monothéiste face à l'athéisme. »*

JEAN-MARIE DUNOYER.



Le Monde

MEDECINE

VRAIS ET FAUX DÉMONS DE L'ACNÉ

par le docteur R. ARON-BRUNETIÈRE (*)

Si l'on admet qu'il n'est pratiquement point d'adolescent qui franchisse le cap de sa puberté sans avoir sur le visage, la poitrine ou le dos quelques points noirs et, de-ci de-là, quelques boutons, l'acné dite vulgaire est, de très loin, la plus fréquente des maladies de la peau.

Dans un certain nombre de cas, cela passe tout seul, sans gros problèmes ; mais, pour la majorité (environ 60 % des filles et 70 % des garçons), les troubles s'aggravent et vont continuer d'une manière plus ou moins sévère pendant des années. Cela signifie que, pour huit cent mille naissances, il y aura quinze ans plus tard quelque cinq cent mille acnéiques qui seront, tôt ou tard, demandeurs de soins. Car l'acné, lorsqu'elle se prolonge, devient une maladie insupportable.

Est-ce à dire qu'elle est incurable ? Indiscutablement oui, si l'on s'en tient au simplisme de son imagerie populaire qui s'obstine à n'y voir qu'un « mal de jeunesse » que l'on résout par le mariage ou la procréation.

Il est grand temps de ranger ce dictionnaire périmé des idées reçues dans les vitrines des collectionneurs d'incunables.

IL est bien établi que le fonctionnement des glandes sébacées est sous la dépendance de l'hormone mâle — la testostérone — sécrétée par les glandes génitales. Mais ce n'est pas une différence dans les quantités de testostérone produite par ces glandes qui distingue un sujet normal d'un sujet séborrhéique. C'est l'aptitude plus ou moins grande des cellules sébacées à utiliser cette hormone ; et cette aptitude est un caractère génétiquement prédéterminé.

Tout va donc commencer, à la puberté, chez le sujet prédisposé, par l'emballement de l'activité sébacée avec pour conséquence une production de sébum supérieure à la normale. Si rien ne s'oppose à l'écoulement de ce sébum à la surface de la peau, celle-ci devient simplement grasse et luisante. Mais, le plus souvent, le fond du canal folliculaire, trajet commun des poils et du sébum, se remplit d'une masse de lamelles cornées provenant de sa paroi ; celles-ci, mélangées au sébum, vont former la lésion fondamentale de l'acné vulgaire : le microkyste sébacé, petite granulation blanchâtre, perceptible au palper, et visible à jour frisant. Certains microkystes demeurent en l'état ; d'autres migrent vers l'orifice externe — le pore — du canal folliculaire, où ils se transforment en « points noirs ».

Rarement, mais la chose est possible, tout va s'arrêter là pour constituer l'acné dite ponctuée. Mais, le plus souvent, les microbes, qui trouvent dans la graisse du sébum un milieu propice à leur pullulation, vont provoquer des éruptions : certaines superficielles, planes (papules), ou en saillie (pustules) ; d'autres dures et sensibles dans l'épaisseur de la peau (nodules). Dans les formes graves, de véritables cavités kystiques se creusent sous l'épiderme, qui devient rouge violacé, se mortifie et laisse sourdre un liquide visqueux.

Les prétendus bienfaits du soleil

De nombreux malades assimilent ces phénomènes à des furoncles. Or, le furoncle est dû à un germe très virulent et contagieux, tandis que les éruptions d'acné sont de nature inflammatoire, et dépourvues de tout caractère infectieux. Il n'en reste pas moins qu'elles peuvent entraîner des dégâts effroyables et laisser derrière elles des cicatrices mutilantes et indélébiles.

Cependant, quelque ravage qu'elles provoquent, elles ne représentent jamais que le dernier épisode d'une succession d'événements, et sont totalement dépendantes de ceux qui les ont précédées. Les conséquences en sont claires : la gravité d'une acné ne se juge pas au nombre variable des pustules, mais au nombre constant des microkystes ; et l'on ne guérit pas une acné en traitant ses boutons, mais en faisant disparaître les microkystes qui en sont responsables.

Or, ce résultat ne peut en aucun cas être obtenu d'applications de neige carbonique ou d'iode, qui brûlent immédiatement la surface de l'épiderme. Le dégraissage de la peau (savons acides détergents, préparations alcoolisées, éther, etc.) n'a d'autre effet que de provoquer des poussées réactionnelles de séborrhée, d'autant plus intenses qu'il est plus minutieux ou plus fréquemment répété. Les rayons ultraviolets du soleil ou des lampes à bronzer assèchent les pustules, mais favorisent en même temps la prolifération des microkystes ; il s'ensuit que la plus mauvaise période de la vie des acnéiques est celle qui succède chaque année à leur retour de vacances, où ils payent d'éruptions magistrales les prétendus bienfaits du soleil. Les restrictions alimentaires, d'autre part, ne servent à rien.

Quant au soufre fameux, il a été démontré, après un siècle d'utilisation aussi assidue que décevante, qu'il pouvait occasionner la formation de points noirs ; il mérite bien aussi sa mise à la retraite. On peut en dire autant d'une bonne vingtaine de spécialités, dites anti-séborrhéiques et anti-acnéiques, qui figurent au dictionnaire des médicaments.

Le seul mérite de ces drogues, dans le domaine qui nous occupe, est d'être bon marché à l'unité, ce qui est la moindre des choses, compte tenu de leur inefficacité, et de ne pas manquer, dans ces conditions, de séduction pour nos dirigeants, soucieux d'économies sur les dépenses de santé ; encore que le prix modique de ces drogues ne soit qu'un leurre, car, à l'échelle où elles sont malheureusement toujours utilisées, elles débouchent pour finir sur une demande de soins inflationniste et une dépense annuelle globale de plusieurs millions de francs.

Jusqu'à une date relativement récente, la seule manière sérieuse d'éliminer les points noirs et les microkystes, enflammés ou non, consistait à les extirper un par un au moyen d'une fine lancette. Cette intervention, répétée parfois sur des centaines d'éléments, pouvait représenter pour le patient et le médecin une véritable épreuve de force. En outre, en l'absence d'un traitement agissant en amont sur l'hypersécrétion sébacée et sur la desquamation du canal folliculaire, le stock microkystique se reconstitue rapidement, et tout est à refaire.

L'avènement des pilules contraceptives devait, à cet égard, marquer un progrès notable dans le traitement de l'acné féminine. Elles ne dispensent pas du « nettoyage » des microkystes, mais, freinant activement la sécrétion sébacée, elles empêchent leur réapparition, à condition de contenir une dose d'estrogènes de synthèse (analogue de l'hormone femelle) beaucoup plus élevée (80 à 100 µg) que celle qui est nécessaire pour la contraception (30 à 50 µg). D'une manière générale, il n'y a rien à attendre de bon pour l'acnéique des pilules faiblement dosées. Et si elles renferment, associés à l'estrogène, certains dérivés de l'hormone mâle (qui figurent dans la majorité d'entre elles), elles peuvent même avoir des effets aggravants.

Ce traitement est, bien entendu, inutilisable chez le garçon, tout comme le sont certaines molécules dites « antiandrogènes » parce qu'elles s'opposent à l'action de l'hormone mâle sur ses organes cibles. Elles réalisent chez le mâle une castration chimique, mais représentent chez la femme une voie thérapeutique d'avenir. Elles ne sont pas encore disponibles en France.

L'égalité devant les sexes a été réalisée par la vitamine A acide (ou acide 13-CIS-rétinoïque) et le péroxyde de benzoyle, qui ont révolutionné le traitement de l'acné. Ces deux produits ont la propriété de provoquer l'expulsion des microkystes et des points noirs, et, aussi longtemps qu'ils sont utilisés, d'en prévenir la réapparition. A condition d'être bien maniés, leur taux de succès est extrêmement élevé. Mais ils déterminent, pendant le premier mois de cure, des irritations plus ou moins intenses, qui sont cependant indispensables pour obtenir un résultat. Les irritations s'atténuent considérablement ensuite par un phénomène d'accoutumance, et la poursuite des applications devient alors très facile. Pour désagréables qu'ils soient, ces inconvénients passagers sont sans danger et tolérables, à condition d'être attendus : le malade doit donc en être dûment prévenu et suffisamment motivé pour les accepter.

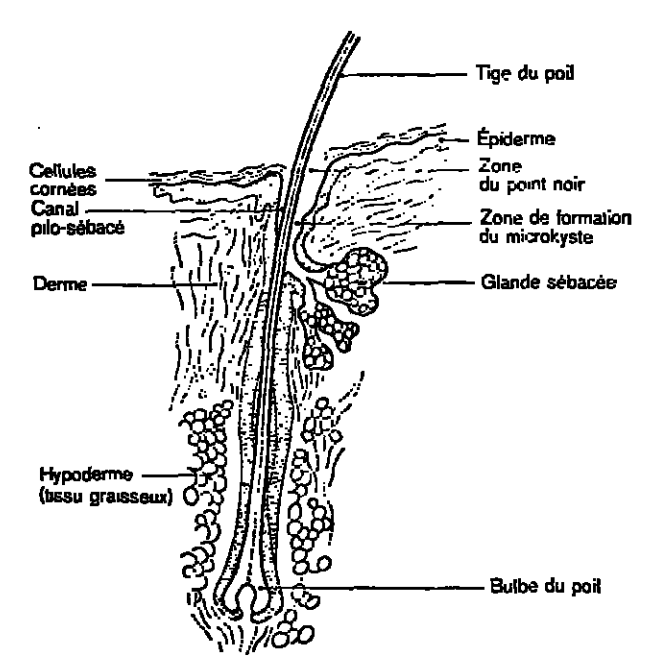
Chez un malade décidé à « mettre le paquet », les résultats sont déjà flagrants au bout de quatre à six semaines, et se parachèvent en dix à douze.

A ce terme, le « traitement d'attaque » fera place au « traitement d'entretien », à doses de médicaments et à cadences d'application réduites, qui sera nécessairement prolongé. En effet, si cette procédure s'avère hautement capable de contrôler les conséquences périphériques du marquage génétique responsable de l'acné, elle est, bien entendu, incapable de modifier ce marquage lui-même. Aussi, toute interruption prématurée des soins se soldera-t-elle par une rechute.

Sous ces réserves, on peut dire que l'acide rétinoïque et le péroxyde de benzoyl représentent actuellement les deux piliers sur lesquels repose, pour l'essentiel, le traitement de l'acné. Leur efficacité n'a pas seulement fait passer les pilules au second plan ; elle restreint aussi, dans des proportions non négligeables, le besoin des acnéiques en antibiotiques, dont l'action sur la population microbienne du microkyste se limite à la durée de leur administration, car les antibiotiques sont sans effet sur les microkystes eux-mêmes, qui persistent, menaçants, tels des bombes prêtes à exploser au moindre relâchement du traitement. La possibilité offerte aujourd'hui aux acnéiques de se débarrasser complètement de leurs stocks d'explosifs, et de maintenir ce résultat par de simples soins locaux, marque la fin des cures itératives et interminables de ces antibiotiques, dont le recours ne reste, en général, justifié que dans les cas d'acné importante pendant les premières semaines de leur traitement externe.

Ces moyens et cette stratégie permettent de « blanchir » la majorité des acnés vulgaires, même sévères, et, de ce fait, s'ils sont mis en œuvre avant que la maladie ait pu causer trop de ravages, ils constituent la meilleure manière de lutter — en les prévenant — contre ses stigmates cicatriciels, que les « peelings » répétés et les dermabrasions (qui ne doivent jamais être pratiqués tant que la maladie évolue) n'arriveront jamais à effacer complètement.

(*) Chef du service de dermatologie de la fondation Adolphe-de-Rothschild.



L'APPAREIL PILO-SÉBACÉ

Les anti-androgènes

UNE antihormone synthétique, l'acétate de cyprotérone qui inhibe l'action des androgènes — hormones sexuelles mâles présentes aussi, mais en minime quantité, chez les femmes, — ouvre une voie originale et très intéressante dans le traitement de certaines formes graves d'acné et d'hirsutisme féminins, qui résistaient jusqu'à présent aux thérapeutiques classiques. Son utilisation chez l'homme est impossible dans cette indication du fait d'effets secondaires indésirables sur les organes génitaux.

L'acétate de cyprotérone bloque l'action stimulante des androgènes sur les glandes sébacées en s'opposant de manière compétitive à leur fixation sur les cellules cibles. Ce produit, qui a été testé chez mille trois cent cinquante-quatre patientes avec des résultats très encourageants, a dû, pour maintenir la régularité des cycles menstruels, être associé à un œstrogène, dont la présence réalise une contraception, et qui potentialise l'action de l'acétate de cyprotérone, comme l'a indiqué, lors d'une conférence récente, à Berlin (1), le professeur Neumann.

Cette association anti-androgène-œstrogène est, le plus souvent, bien tolérée, si ce n'est, dans de rares cas, l'apparition de certains troubles liés à la présence d'œstrogènes et comparables à ceux rencontrés avec la pilule. Les contre-indications à ce traitement sont celles de la contraception orale. Le traitement dure de six mois à deux ans, mais son efficacité se fait sentir au bout de quatre mois pour la séborrhée et l'acné, entre le sixième et le dixième mois pour l'hirsutisme. Ce produit est déjà commercialisé en Suisse, en Autriche, en République fédérale d'Allemagne et en Italie. Il ne devrait pas être mis sur le marché français avant 1981.

L'action la plus originale

Mais l'acétate de cyprotérone, sous sa forme pure, influence tous les organes et toutes les fonctions à la régulation desquels les androgènes participent. Son action la plus originale, dont les perspectives d'utilisation ont suscité de vives réactions, est celle sur les troubles du comportement sexuel masculin. En effet, ce produit réalise une sorte de castration chimique réversible. Il supprime en quelques jours la libido, l'attirance sexuelle et la capacité d'érection. Il n'influence jamais le sens de la pulsion sexuelle, mais seulement son intensité. Il peut donc être utilisé, comme nous l'avons longuement expliqué, dans « le Monde le la médecine » des 4 juillet 1973 et 8 novembre 1978, pour les êtres humains que leur comportement sexuel conduit soit à une souffrance morale insupportable, et par conséquent à un déséquilibre psychosomatique, soit à des sanctions judiciaires. Dans certains pays, une remise de peine peut être octroyée à un délinquant sexuel qui accepte un traitement de ce type.

Mais l'utilisation de l'acétate de cyprotérone dans ce but, en raison des problèmes éthiques soulevés, ne sera sans doute pas permise par la commission française d'autorisation de mise sur le marché des médicaments qui devrait accorder le visa de ce médicament à la fin de ce mois. Les deux principales indications retenues par cette commission devraient être, outre l'acné, la puberté précoce, maladie très rare, et le cancer de la prostate inopérable. Dans ce dernier cas, l'acétate de cyprotérone donne des résultats appréciables, comparables à ceux du traitement par hormones femelles (œstrogènes), mais sans entraîner d'effets secondaires.

Dr Ph. L.

(1) Conférence organisée par les laboratoires Schering dont les chercheurs ont conduit l'ensemble des travaux menant à la synthèse de cet anti-androgène.

Le coût du traitement : efficace et bon marché, inopérant et cher

I. — J.L. 18 ans, sexe masculin, acné notable depuis quatre ans.

TRAITEMENT CLASSIQUE :

● Cyclines par cures de deux mois représentant : 6 boîtes de 16 comprimés à 14,05 F ; 3 cures par an : 252,90 F pendant cinq ans : 1 264,50 F (remboursé à 70 %).

● Soins locaux : 1 savon acide + 1 antiseptique + 1 « modificateur » de la séborrhée. Pour deux mois (à l'économie) : 13,20 F + 6,40 F + 5,95 F = 25,55 F ; pour un an : 153,50 ; pendant cinq ans : 766,50 F (remboursé à 70 %).

● Recours au médecin : deux consultations (C = 40 F) et deux nettoyages de peau (K 10 = 83 F) par an, les trois premières années, soit 6 C = 240 F + 6 K 10 = 498 F. Puis pendant deux ans, deux consultations et un nettoyage, soit 4 C = 160 F + 2 K 10 = 166 F (remboursé à 80 %).

Au total en cinq ans : 1 064 F. Résultat financier : 3 095 F. Résultat clinique : acnée inchangée.

La charge du malade (ticket modérateur) : 822,10 F.

La charge Sécurité sociale : 2 227,90 F.

II. — F.L. 18 ans (frère jumeau du précédent), sexe masculin, acné identique depuis quatre ans.

TRAITEMENT PAR LA VITAMINE « A » ACIDE :

● Cyclines : une cure de six semaines au début du traitement, 9 boîtes de 16 comprimés à 12,75 F (efficacité identique au précédent) : une fois pour toutes (remboursé à 70 %) : 114,75 F.

● Soins locaux : tampons imbibés en cure d'attaque, 2 par jour pendant deux mois, 1 par jour pendant un mois = 5 boîtes à 31,50 F : une fois pour toutes : 157,50 F.

En traitement d'entretien, tubes de gel à 19,75 F, 1 par mois pendant neuf mois : 177,55 F ; 8 par an pendant quatre ans : 632 F. Au total 809,75 F. (Non remboursé par la Sécurité sociale) : 967,25 F.

● Recours au médecin : la première année, 5 consultations à 40 F = 200 F. Les quatre années suivantes, 1 consultation par an = 160 F (remboursé à 80 %). Au total : 360 F.

Résultat financier : 1 442 F. Résultat clinique : acnée disparue en trois mois avec persistance du résultat.

La charge du malade : 1 073,68 (+ 251,58) ;

La charge de la Sécurité sociale : 388,33 (— 1 904,57) ;

Si la vitamine A acide était remboursée à 70 %, la charge Sécurité sociale serait de : 1 045,41 F, et elle ferait encore un bénéfice de : 1 227,49 F.

Et il y a en France des milliers d'acnéiques en traitement.

LIVRES

■ **« Bien manger pour mieux digérer »**, du docteur Agnès Azérad. Editions de l'Etincelle, 367 pages, 43 F environ.

Ceux qui souffrent d'une colopathie (ou colite) ne savent, bien souvent, quel régime suivre pour ménager leurs intestins fragiles, et il n'est pas rare que les gastro-entérologues constatent chez eux, faute de directives, des erreurs ou des carences alimentaires considérables.

Le docteur Azerad vient, à l'aide du professeur Delmont, de leur consacrer un ouvrage de conseils, ceux d'un médecin praticien, et d'un nutritionniste certes, mais aussi d'une cuisinière avertie... Aussi, et après une introduction pratique sur les caractéristiques du colitique, l'ouvrage est-il un répertoire de recettes gourmandes et de menus adaptés à la sensibilité très particulière de ce type, si répandu, de patients.

Un tableau des caractéristiques de tous les aliments, classés en fonction de leur digestibilité et de la dureté de leurs fibres, permet de comprendre ce qu'est un régime sans résidus, ou, au contraire, riche en fibres végétales.

Du riz en deuil à la confiture de coings de Kippour, du waterzool aux escalopes au tilleul, c'est un traité poétique et succulent qu'offre aux colitiques le docteur Azérad : à l'appui d'une thèse selon laquelle, quelles que soient les situations, le repas doit être une fête, que ne doivent pas altérer les lendemains douloureux dus à des erreurs de régime.

■ **Bon appétit de un jour à vingt ans**, de Ginette Mathiot et du docteur Guy Vermeil. Editions Stock, 345 pages, illustré en couleurs, 60 F environ.

Tous ceux qui ont compris que l'alimentation est l'une des clés essentielles de la santé applaudiront à la réédition de cet ouvrage excellent, œuvre conjointe d'un pédiatre et de l'une de nos plus expertes cuisinières...

Entièrement remanié, adapté aux notions les plus récentes en matière de diététique, l'ouvrage comporte une première partie didactique, où le docteur Vermeil expose les principes d'une diététique adaptée à l'enfant et à l'adolescent. Dans une deuxième partie, Ginette Mathiot apporte quarante-huit menus des quatre saisons et trois cent quarante recettes, tenant compte non seulement des grands principes exposés par le pédiatre, mais aussi des contingences pratiques de budget, de temps, de commodité si importantes pour les mères de famille.

Une réussite qui incite à penser qu'un ouvrage semblable pourrait être destiné à la diététique du troisième âge.

■ **UNE MEDECINE SANS MALADE**, de Jean V. Manevy. EditionsBalland, 280 p., environ 58 francs.

Un plaidoyer pour une médecine prévoyante, plus humaine, moins coteuse, qui permette à chacun de profiter des progrès de la science, non plus en tant que malade, mais pour ne pas être malade.

FAUT-IL MAINTENIR UN SECTEUR PRIVÉ DANS LES HOPITAUX ?

Le secteur privé à l'hôpital, qui permet aux médecins à plein temps de donner deux fois par semaine des consultations et de disposer, pour leur pratique privée, d'un pourcentage variable de lits hospitaliers (1), a été créé par la réforme hospitalière de 1958. Il devait permettre, d'après les promoteurs de cette réforme, d'attirer et de maintenir à l'hôpital des praticiens de valeur ainsi que leur clientèle, mais surtout d'inciter les « patrons des hôpitaux » à adopter la pratique à plein temps.

De l'avis de tous, le secteur privé a joué, durant ces vingt dernières années, ce rôle incitateur ; pourtant son utilité est, depuis des années, remise en cause de divers côtés, dans la mesure notamment où il empêcherait une réelle égalité des usagers devant le service public. En particulier, les malades admis dans le secteur privé bénéficient souvent de chambres plus confortables, d'un personnel plus nombreux, de délais d'attente plus courts.

A la suite de la prise de position du Syndicat national des cadres hospitaliers, hostiles à l'existence d'un secteur privé (« le Monde » du 20 février 1979), les médecins ainsi interpellés sont apparus très divisés sur cette question ; les « libres opinions » que nous publions ci-dessous témoignent de la diversité de ces réactions ; le dernier rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) distinguait également deux groupes parmi les praticiens. Les premiers, favorables à l'existence d'un secteur privé, se recrutent parmi les praticiens d'un certain âge ayant choisi le plein temps hospitalier au soir d'une carrière en ville et qui ont conservé à l'hôpital, grâce au secteur privé, une partie de leur clientèle. Les seconds, plus sceptiques sur l'utilité du secteur privé, sont, dans l'ensemble, plus jeunes et plus motivés pour l'exercice d'un plein temps hospitalier.

Ces constatations renforcent la thèse formulée en privé par Mme Simone Veil, lorsqu'elle était ministre de la santé, d'un dépérissement spontané du secteur privé à l'hôpital ; en tout cas, il n'est actuellement pas dans les projets des pouvoirs publics de le supprimer de manière autoritaire. En revanche, on souhaite au ministère de la santé que les textes sur les reversements à l'hôpital d'une partie des honoraires touchés, lors de l'exercice privé, soient mieux respectés. Pour l'instant, et toujours d'après le rapport de l'IGAS, il n'y a pas, en effet, dans la très grande majorité des cas — et presque essentiellement pour les centres hospitalo-universitaires, — « de concordance entre les états statistiques de la Sécurité sociale et les déclarations que les médecins font à l'hôpital du nombre d'actes accomplis par eux au cours d'une période donnée ». Autrement dit, un grand nombre de praticiens dissimulent à la direction de l'hôpital une partie de leur activité privée, minorant d'autant les redevances qu'ils auraient dû normalement lui verser.

(1) Le pourcentage maximum de lits privés est de 8 % dans les C.H.U. et de 5 % dans les autres hôpitaux. Pour huit disciplines, dont la durée d'hospitalisation est longue, ce pourcentage est majoré à 10 %.

DEUX POINTS DE VUE

La morale médicale et l'argent

par le professeur JACQUES IZARD (*)

LE conseil de l'ordre des médecins est chargé de veiller sur *la morale médicale, sur la déontologie professionnelle.* C'est peut-être son rôle le plus important, en tout cas celui qui se situe au niveau le plus élevé (le moins encombré d'après le général de Gaulle). On ne peut pas nier que les implications financières d'une profession aient une signification morale. Et si la législation actuelle peut être tournée et permettre des pratiques douteuses, on peut s'interroger sur l'attitude du conseil de l'ordre devant ces pratiques et sur les propositions qu'il fait au législateur pour y remédier.

La plus grande partie de l'activité médicale libérale est constituée par la clientèle privée que traitent les généralistes, les spécialistes et les chirurgiens dans leur cabinet ou dans une clinique. Le médecin est en contact personnel avec son malade. Ce dernier est *physiquement et moralement diminué lors de l'examen. Le médecin* se présente à lui comme un grand prêtre et il se crée un lien très spécial entre l'autorité du médecin et la confiance du malade.

Or que se passe-t-il ? Dans la conception libérale, le médecin peut être amené à pratiquer un grand nombre d'actes médicaux pour rentabiliser son cabinet ou sa clinique et il n'existe pas de limitation légale du nombre d'actes journaliers. La médecine à l'acte peut entraîner des pratiques condamnables (multiplication des consultations et visites, dépassement d'honoraires, compérage, ristournes qualifiées pieusement de dichotomie, etc.) ; elle risque de s'alourdir par l'utilisation d'un matériel de plus en plus sophistiqué, destiné à augmenter la rentabilité. A la limite même, elle aboutira pour les mêmes raisons à des examens ou à des traitements peu justifiés. Voilà un grand problème de morale médicale.

Un autre secteur dans lequel peut s'exercer la médecine libérale est celui des centres hospitalo-universitaires (CHU). En 1958, le Parlement a voté un texte dit loi hospitalo-universitaire. Les médecins qui enseignent à la faculté de médecine et dispensent leurs soins à l'hôpital ont une double rémunération hospitalière et universitaire et, en revanche, n'ont pas le droit d'ouvrir de cabinet en ville. La loi leur a permis d'avoir un faible secteur privé dans l'enceinte de l'hôpital : une ou deux après-midi de consultations *par semaine et un certain nombre de lits privés parmi les lits* d'hospitalisation publique. Les contrôles sont difficilement réalisables.

Beaucoup d'hospitalo-universitaires n'ont pas profité de cette disposition légale, mais une grande partie de l'activité de certans autres est consacrée à cette même clientèle privée qui devait tenir une place tout à fait secondaire. Au détriment du temps consacré au secteur hospitalier, à l'enseignement, à la recherche, puisque les journées n'ont que vingt-quatre heures pour tout le monde. Avec une satisfaction personnelle bien évidente : l'augmentation de leur rémunération, qui peut atteindre ainsi facilement de 50 000 à 60 000 francs par mois. Avec la mise en place d'un double secteur public et privé dans le même service hospitalier. Avec l'utilisation à des fins privées du personnel para-médical et du matériel lourd (appareillage radiologique, par exemple) payés par la collectivité.

Que fait le conseil de l'ordre contre cette entorse à la médecine libérale ? Entorse à la médecine libérale, puisque les médecins de CHU qui ont une clientèle privée ne prennent même pas le risque d'investir de grosses sommes d'argent et d'engager du personnel comme le font leurs collègues de ville.

(*) Chef de service au C.H.U. de Caen, ancien président de l'université de Caen.

La condition du libre choix

par le docteur ÉTIENNE WEILL (*)

LE « *secteur privé* » de l'hôpital public des médecins temps plein est l'objet d'attaques tous azimuts. On va jusqu'à accuser les médecins de fraude !

Le secteur privé est un droit statutaire.

Pour le Syndicat national des cadres hospitaliers, qui regroupe les directeurs d'hôpitaux, le secteur privé porte atteinte à l'égalité d'accès des usagers à un service public : à quand la classe unique à la S.N.C.F. ?

L'exercice privé, limité à deux demi-journées par semaine à l'hôpital, a pu être, dans l'esprit des auteurs de la réforme de 1958, une compensation accordée au médecin qui a choisi le temps plein.

Certes, il n'en est plus ainsi. La médecine hospitalière est une médecine d'équipe, indispensable pour assurer la permanence des soins, d'où la difficulté de personnaliser ces soins. Or, le Français reste très attaché au libre choix de son médecin, principe confirmé par la loi hospitalière de 1970. Si ce libre choix est la règle en médecine de ville, il doit être possible à l'hôpital public.

Certes on peut déplorer que la sélection soit fondée sur l'argent. Encore faut-il savoir qu'un grand nombre de médecins exercent dans leur secteur privé dans le respect de la convention nationale, et que les dépassements d'honoraires autorisés, en cas de notoriété, se font avec tact et mesure.

Dès lors, le patient se retrouve dans la même situation que s'il consultait un praticien de ville, étant remboursé la plupart du temps à 100 % par les caisses d'assurance (1). Serait-il normal qu'un riche étranger, par exemple, ayant des exigences particulières, payât des honoraires élevés en ville et soit soigné gratuitement à l'hôpital ?

Les journées ayant une durée limitée, tous les consultants de l'hôpital ne peuvent accéder aux praticiens les plus libres. Si le secteur privé n'existait pas, comment se ferait la sélection, sinon par un tri effectué par les collaborateurs en fonction de la gravité des cas ?

De plus, l'existence d'un secteur privé est un avantage pour l'hôpital qui accueille ainsi toute une clientèle qui tient au libre choix et qui se serait dirigée ailleurs. Le Syndicat des cadres hospitaliers le reconnaît lui-même.

Il n'est, en revanche, pas défendable qu'il puisse y avoir dans certains services un secteur privé attractif du point de vue hôtelier et un secteur public inconfortable. L'humanisation doit bénéficier à toutes les catégories de malades.

D'autre part, si des abus sont commis par certains médecins temps plein dans leur exercice privé à l'hôpital, ils doivent être sévèrement réprimés. La réglementation le permet aisément.

Il appartient aux administrations de prendre leurs responsabilités. A propos de quelques « bavures », il n'est pas tolérable de mettre en cause la probité du corps médical hospitalier temps plein.

(*) Secrétaire général du Syndicat national des médecins, chirurgiens, spécialistes et biologistes des hôpitaux publics.

(1) N.D.L.R. — Le patient n'est remboursé par la Sécurité sociale que dans la limite des barèmes conventionnels, et non pas sur *la somme qui, précisément, dépasse les tarifs ainsi fixés.*

LORS DE LEUR CONGRÈS NATIONAL

Les internes expriment leur inquiétude devant le projet de réforme des études

De notre correspondant

Lille. — Le congrès national de la Fédération des associations d'internes et anciens internes des hôpitaux, que préside le professeur Gérard Rifle, de Dijon, a eu lieu à Lille les 14 et 15 mars. Ce congrès, qui rassemblait une soixantaine de délégués de vingt-six associations (les internes en exercice sont au nombre de six mille environ, les anciens internes quinze mille), a surtout étudié la réforme des études médicales lancée par la loi de juillet 1979.

L'un des objectifs de cette loi est d'améliorer la formation des futurs spécialistes qui devront obligatoirement trouver une formation à la fois théorique et pratique dans ce qu'on appelle l'« *internat qualifiant* ». Les décrets d'application doivent être publiés prochainement, mais ce que l'on en sait déjà inquiète fortement les internes et les anciens internes. Les projets de décrets communiqués le 30 janvier dernier par les professeurs Got et Dormont risquent, dit-on, de « *dénaturer l'esprit de la loi et, ce faisant, menacer la qualité des soins* ».

Dans le système actuel, après un concours très difficile (6 à 10 % d'admissions), l'interne devient, en quelque sorte, un véritable médecin hospitalier bien qu'il n'en ait ni le statut ni les avantages sociaux. Mais il reçoit une formation complète. Dans le système proposé par le ministère, on veut réduire le nombre des spécialistes en fonction des besoins de chaque région.

L'interne d'aujourd'hui, a-t-on affirmé au congrès, va disparaître pour être remplacé par un étudiant dont le but principal sera de réussir les examens dans sa spécialité et non d'assumer une responsabilité de soignant. Qui assurera la permanence des soins ? En outre, selon quels critères va-t-on déterminer les besoins régionaux ? Le nombre des internes va diminuer surtout dans les hôpitaux généraux et la qualité des soins en sera amoindrie, estiment les internes. La loi ne parle-t-elle pas d'« *étudiants nommés en qualité d'internes* » ?

Voilà pourquoi la fédération des internes demande que « *chaque poste d'interne supprimé soit remplacé par un praticien qualifié* ». A la vérité, elle redoute surtout que la réforme ait pour but non avoué de limiter les dépenses de sécurité sociale.

Le congrès a adopté une motion dans laquelle il note avec satisfaction l'intention d'étendre aux internes le statut de médecin hospitalier, notamment sur le plan social. Il regrette toutefois que l'on ne puisse leur appliquer le titre de médecin hospitalier plein temps (1er échelon) et réclame la rétribution intégrale des gardes et l'exonération du ticket modérateur en cas de maladie.

GEORGES SUEUR.

LETTRES

PHILOSOPHE ET PSYCHANALYSTE

Erich Fromm est mort

Le philosophe et psychanalyste Erich Fromm est mort le mardi 18 mars à Muralto (Tessin). Il allait avoir quatre-vingts ans.

D'origine allemande, Erich Fromm s'était fait naturaliser américain. La Suisse, où il vivait depuis 1969, l'avait fait citoyen d'honneur, distinction rarement accordée.

Freud plus Marx

Né le 23 mars 1900, à Francfort, Erich Fromm, après des études de droit et de philosophie à l'université de Heidelberg, s'oriente vers la psychanalyse qu'il pratiquera à Berlin dès 1925. Ses auteurs préférés sont alors Spinoza, Goethe, Freud et Marx ; il leur restera toujours fidèle (1).

Durant les années 30, il enseigne à l'Institut de psychanalyse de Francfort et collabore aux recherches de l'Ecole de Francfort, où il rencontrera H. Marcuse, Th. Adorno, M. Horkheimer et W. Benjamin. Progressivement, il prend ses distances à l'égard de l'orthodoxie freudienne, à laquelle il reproche principalement de négliger les facteurs socio-économiques générateurs de névrose. Il estime que le marxisme est indispensable à une meilleure compréhension de l'homme comme être social. Selon lui, la personnalité humaine doit être saisie dans sa totalité : l'*homo psychologicus* de Freud lui apparaît comme une construction aussi peu réaliste que l'était l'*homo economicus* de l'économie classique. « *Nous croyons*, écrit-il dans *la Peur de la liberté*, *que l'homme est avant tout un être social et non, comme le suppose Freud, autosuffisant et seulement secondairement obligé de maintenir des relations avec autrui pour satisfaire ses désirs...* » Seule lui semble féconde une approche pluridisciplinaire de l'homme. Aussi, tout en continuant d'exercer la psychanalyse, publie-t-il des essais où la philosophie, l'histoire, la sociologie et l'économie tiennent une place aussi importante que la psychologie.

En 1933, dès l'accession de Hitler au pouvoir, il émigre aux Etats-Unis. Il y travaillera avec Karen Horney, Harry Stack Sullivan et Clara Thompson, ce qui lui vaudra d'être considéré comme un représentant de l'école culturaliste ou « néo-freudienne », étiquette qu'il récusera toujours, car, écrit-il, « *Horney et Sullivan pensent les schèmes culturels dans les termes de l'anthropologie traditionnelle, tandis que mon approche est fondée sur une analyse des forces économiques, politiques et psychologiques qui constituent les fondements de la société.* »

Erich Fromm refusera d'ailleurs toujours toute affiliation à quelque école ou mouvement que ce soit et ne ménagera pas ses critiques aux penseurs dont, pourtant, par certains aspects, il est proche, notamment Herbert Marcuse et Wilhelm Reich. Au premier, il reprochera ses rêveries naïves et irréalistes, ainsi que ses distorsions de la psychanalyse ; au second, d'avoir renié ses idéaux socialistes.

Le problème du totalitarisme

Nommé en 1962 professeur de psychiatrie à l'université de New-York, Erich Fromm n'abandonnera jamais le but qu'il s'est fixé : aider les hommes à naître à eux-mêmes dans une société plus juste. A cette fin, il déploiera une activité intense, publiant plus d'une vingtaine de livres, dont les plus célèbres sont : *la Peur de la liberté, la Crise de la psychanalyse, la Société saine, la Passion de détruire*. Il écrit également d'innombrables articles sur les sujets les plus divers : le féminisme, le bouddhisme, la bureaucratie, la politique étrangère, les problèmes du désarmement... Il participe même à la rédaction de divers programmes du parti socialiste américain. Peu de psychanalystes sont aussi curieux, aussi ouverts au monde extérieur que lui.

Comme Bruno Bettelheim, Erich Fromm a été hanté toute sa vie par le problème du totalitarisme et par celui de la « robotisation » de l'être humain. En 1970, il écrit, dans *Espoir et Révolution*, que le spectre qui s'avance vers nous et que peu voient, ce n'est plus le vieux fantôme du communisme ou du fascisme, « *mais un nouveau spectre : une société complètement mécanisée, soumise à la production maximale et à la consommation, et dirigée par des ordinateurs* ».

Fromm n'a jamais cru aux bienfaits en soi de machines de plus en plus perfectionnées. Comme psychiatre, il a observé, sur plus d'un demi-siècle, les effets de la révolution scientifique et technique sur la santé mentale des individus et de la collectivité, effets qu'il juge catastrophiques. Les symptômes de dépression, d'angoisse, de dépersonnalisation, d'indifférence à la vie, de violence gratuite, l'amènent à diagnostiquer non plus, comme Freud, un simple « *malaise dans la civilisation* », mais une crise spirituelle sans précédent.

Dans *la Passion de détruire*, Fromm analyse la déchirure existentielle de l'homme de la modernité ; elle est, selon lui, tout à fait caractéristique de nos sociétés cybernétiques contemporaines, où chacun s'identifie à son rôle social, où les sentiments sont desséchés plus encore que refoulés et où la schizophrénie devient le mode d'être naturel. « *Notre société industrielle exige d'avancer sans à-coups,* écrit-il, *parce que chaque soubresaut, chaque friction dans la machine coûte de l'argent ; pour s'y adapter, il faut que les hommes s'emploient à avoir le moins d'émotions possible, parce que les émotions coûtent cher.* »

L'homme de la modernité

Plus grave encore, l'homme de la modernité a abandonné la grande aspiration des religions humanistes : se perfectionner lui-même. Sa préoccupation principale n'est plus de se connaître, mais de dominer la nature. Il pense beaucoup plus à *avoir* qu'à *être* ; aussi sa vie coule-t-elle entre ses doigts comme du sable...

A une question qui lui était posée sur le sens des révoltes étudiantes de 1968, Fromm répondit : « *C'étaient des explosions, des révoltes du cœur humain qui ne voulait pas se laisser assassiner, se laisser réduire au silence. Mais, depuis, la société a repris sa marche sans changer son cours.* »

Fromm n'est cependant pas un penseur apocalyptique. Il croit qu'il y a encore pour l'homme une possibilité de contrôler le système social. « *L'homme et la société*, écrit-il, *ressuscitent à chaque instant dans l'acte d'espoir et de foi, ici et maintenant ; chaque acte d'amour, de vigilance, de compassion, est une résurrection : chaque acte de paresse, d'avidité, d'égoïsme, est une mort.* » Partisan d'une « planification humaniste » visant, non pas au maximum de rendement économique, mais au maximum de bien-être humain et d'éducation, Erich Fromm ne cesse pas de réaffirmer la valeur d'une éthique humaniste. Pour lui, la psychanalyse est inséparable de la philosophie et de la morale. Aussi, dans un univers épris de scientificité, lui a-t-on tenu grief d'être un moraliste. Reproche que ce penseur, qui ne s'est pas contenté de « rabâcher » Freud ou Marx, tient pour son principal titre de gloire.

ROLAND JACCARD.

(1) Nous avons publié une interview d'Erich Fromm dans « le Monde Dimanche » du 21 octobre 1979.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

TROIS SIÈCLES APRÈS NEWTON

On ne sait toujours pas comment tombent les pommes...

La pomme tombe-t-elle comme l'a prédit Newton en 1687 ? A trois siècles de distance, la question n'est toujours pas définitivement tranchée ; on peut d'ailleurs douter qu'elle le soit jamais. La loi de l'attraction universelle, qui dit que les objets s'attirent proportionnellement à leur masse et en raison inverse du carré de leur distance, est une des plus fondamentales de toute la physique. Le correctif que lui a apporté Einstein — il ne l'invalide qu'aux distances astronomiques en la replaçant dans un cadre plus vaste — ne change en rien son rôle central. En revanche, malgré son âge et sa notoriété, la loi de Newton est une des plus mal vérifiées au plan expérimental. La constante de gravitation, qui fixe l'échelle des attractions, n'est connue qu'avec une précision d'environ un pour mille, alors que, sur les autres constantes fondamentales, l'incertitude est généralement voisine du millionième.

Cela tient à des caractéristiques importantes, mais ici gênantes, de la gravitation : sa faiblesse à notre échelle, et son universalité, qui interdit d'isoler l'appareillage de l'influence gravitationnelle de tout le reste de l'univers — alors qu'on peut se protéger contre des influences électriques et magnétiques. Si on veut mesurer précisément au laboratoire l'attraction entre deux objets, on est gêné... par tous les autres : la Terre, de manière générale — la pesanteur — mais aussi bien les murs du laboratoire ou le corps du physicien. Diverses astuces techniques ont été inventées pour dépasser l'effet de ces éléments perturbateurs sur l'expérience, mais la précision reste limitée.

Il y a quelques années, des mesures américaines ont laissé entendre que la loi de Newton, bien vérifiée à l'échelle du millier de kilomètres — par les trajectoires des satellites artificiels — pourrait être fausse à celle des petits distances : il faudrait retrancher de l'attraction newtonienne une répulsion décroissant plus vite que l'inverse du carré de la distance, et dont l'effet ne serait ainsi sensible que sur quelques mètres au maximum (le Monde du 28 avril 1976).

Une telle expérience appelait confirmation — ou infirmation : il semblerait que le second terme soit le bon. Trois chercheurs de l'université de Tokyo ont récemment publié dans la revue britannique Nature *les résultats d'une expérience qui teste la loi de Newton sur des distances variant entre 2 et 4 mètres ; les mesures de laboratoire faites auparavant portaient sur des distances inférieures au mètre. Le principe en est de faire tourner à vitesse régulière une barre de métal plus ou moins distante d'une « antenne » : il s'agit d'une lourde plaque d'aluminium où l'on a pratiqué d'étroites fentes et qui peut fortement vibrer si on l'excite à un rythme bien défini. En choisissant la vitesse de rotation de la barre pour que l'attraction gravitationnelle varie au rythme auquel l'antenne est sensible, on peut mettre en évidence cette attraction et la mesurer.*

Les résultats sont parfaitement en accord avec la loi de Newton, et indiquent donc que celle-ci est valide dans la gamme de distance étudiée ; si un terme correctif est nécessaire, ce ne peut être qu'à de très courtes distances. Le plus probable est d'ailleurs que ce terme correctif n'existe pas... mais il vaut mieux être prudent. La précision de l'expérience n'est que de 3 %, et un terme correctif plus faible ne la contredirait donc pas.

Il peut sembler surprenant qu'une loi si ancienne et si fondamentale soit finalement si mal connue : mais la nature se moque de ce que nous jugeons important ou pas, et, trois siècles après Newton, nous savons toujours fort mal comment tombent les pommes.

MAURICE ARVONNY.

A Lille

Un métro qui marche tout seul

Un curieux métro miniature fait actuellement des aller-retour sur 700 mètres dans la banlieue de Lille. Composé de deux voitures, sans rails, et bientôt sans conducteur, ce métro traversera toute la métropole du Nord en 1983, et sera certainement le plus automatisé des systèmes de transport urbain : des rames se suivront toutes les minutes aux heures de pointe, s'arrêteront aux stations avec une précision de 15 centimètres, repartiront, pousseront éventuellement une rame en panne, manœuvreront sur les voies de garage en bout de ligne : toutes ces opérations se feront sans intervention humaine, sans présence d'agents dans les véhicules ou dans les gares.

Dans une salle de contrôle, quelques hommes surveilleront les deux ordinateurs qui géreront le trafic, observeront sur une batterie de téléviseurs les images envoyées par quelque cent cinquante caméras, converseront éventuellement par interphone avec les passagers d'une rame ou d'une station. Ils n'auront pratiquement aucun pouvoir d'intervention directe — sauf l'arrêt d'urgence — mais ils orienteront l'action des automatismes pour faire varier les cadences suivant l'affluence ou pour faire exécuter par l'ordinateur les programmes spécifiques prévus en cas d'incident, tel l'accostage d'une rame par la suivante (cette opération et le redémarrage de l'ensemble ainsi formé doit prendre au total moins de quatre minutes). Les contrôleurs répondront aussi aux appels des voyageurs et alerteront des équipes de permanence qui doivent pouvoir se rendre sur les lieux en moins de cinq minutes.

Des paris techniques

Constructeur principal du VAL (Véhicule automatique léger) qui équipera la première ligne du métro de Lille — l'équipement d'autres lignes est à l'étude — la société Matra a l'habitude des paris techniques. Celui qu'elle prend ici paraît raisonnable, et les précautions qu'impose un automatisme intégral sont prises : d'abord la redondance est assurée par le doublement de tous les organes de commande ou de contrôle, à commencer par les ordinateurs. La sécurité des voyageurs est assurée dans les stations par un système de portes palières qui interdisent l'accès au bord du quai, et ne s'ouvrent que lorsqu'un véhicule est en station.

En marche, la sécurité contre les collisions repose sur un système de « *cantons* », relativement classique, qui interdit aux rames de trop s'approcher les unes des autres. Il utilise des appareils à ultra-sons dont le faisceau est coupé par la rame lorqu'elle passe en face de l'appareil — le brouillard étant fréquent dans la région, on a préféré les ultras-sons à un faisceau lumineux. Et de nombreux contrôles portent sur les organes mécaniques, en particulier un système unique de mesure de la pression des pneus.

Réussir un « sans faute »

Sur le plan technique, l'automatisme intégral paraît justifié, en est-il de même sur le plan psychologique ? Les Lillois accepteront-ils ce métro sans conducteur, sans agent de station ? On est conscient, chez les promoteurs du VAL, que les premiers mois auront une importance cruciale, qu'il faut réussir un «sans faute». A San-Francisco, le BART (Bay Area Rapid Transit) devait fonctionner sans conducteur : quelques accidents ont rapidement imposé la présence d'un agent de conduite à bord des rames. Mais on fait remarquer, chez Matra, que la conception du VAL est très différente de celle du BART, que ce dernier a souffert d'une centralisation excessive et qu'au contraire le VAL est très décentralisé : en particulier les chaînes de sécurité sont complètement indépendantes de l'ensemble informatique qui assure le pilotage Mais le meilleur argument est sans doute que Matra se soit engagée à non seulement construire le VAL mais aussi à participer, pendant plusieurs années, à son exploitation.

Comme le dit M. Jean-Luc Lagardère, président de Matra, « *le VAL est une carte pour rivaliser, au plan international, avec un concurrent actuel (1), et sans doute d'autres dans un avenir proche* ». Des compétitions sont en cours, à Los Angeles, Detroit, Atlantic-City aux Etats-Unis, à Caracas au Venezuela. Le métro léger entièrement automatisé, capable d'un débit de 20 000 passagers par heure (un métro lourd peut en transporter le double) a probablement un bel avenir pour la desserte des agglomérations d'un million d'habitants. La réussite ou l'échec de l'expérience lilloise auront ainsi un impact déterminant sur la présence ultérieure de l'industrie française sur ce marché. — M.A.

(1) Le concurrent actuel est Westinghouse, qui a équipé plusieurs aéroports de systèmes de transports complètement automatiques pour faire passer les passagers d'un terminal à un autre.

Le budget du Centre national d'études spatiales donne la priorité à l'Europe et aux programmes d'applications

Le budget du Centre national d'études spatiales (CNES) s'élève pour 1980 à 1 806,2 millions de francs, soit une augmentation de 15,7 % par rapport à l'an dernier (1). La répartition des masses financières à l'intérieur de cette enveloppe traduit la volonté du CNES de redéployer ses différents axes d'actions et de rééquilibrer ainsi le montant des sommes entre le programme de coopération bilatérale, le programme national et le programme spatial européen, qui, au cours des dernières années, a nécessité de la part de la France des efforts financiers importants pour le développement du lanceur lourd Ariane.

L'essentiel de la dotation budgétaire du CNES est alimenté par les subventions du ministère de l'industrie, qui alloue 1 369,4 millions de francs (+ 13,4 %) ; huit autres ministères (2) et la Délégation à l'aménagement du territoire apportent 244,4 millions de francs (+ 17,3 %) ; enfin les ressources propres du CNES s'élèvent à 293,4 millions de francs (+ 22,9 %).

Même si le budget du CNES fait, cette année, l'objet d'un rééquilibrage, l'essentiel des crédits — soit 1 026,6 millions de francs — couvre la contribution française aux différents programmes de l'Agence spatiale européenne (ESA), à savoir : satellites de liaisons téléphoniques O.T.S. et E.C.S., satellites de navigation maritime Marecs, satellites météorologiques Meteosat, laboratoire spatial européen Spacelab, que la navette spatiale américaine emportera dans ses flancs, satellite et expériences scientifiques diverses et, surtout, développement du lanceur européen Ariane — dont le second exemplaire doit être lancé dans le courant du mois de mai. Ce dernier programme en cours d'achèvement, bien que ses crédits marquent le pas par rapport à l'an dernier (440,5 millions de francs contre 558,3), constitue l'essentiel de la dotation destinée à l'ESA, puisqu'il s'y ajoute un crédit de 38,9 millions de francs pour le financement de la première série de lanceurs et un autre de 37 millions de francs pour entamer le programme d'améliorations d'Ariane, qui conduira à la réalisation de lanceurs plus performants et mieux adaptés aux besoins de la clientèle.

Le second volet du budget concerne la coopération bilatérale, qui, avec 97 millions de francs, est en augmentation de près de 32 %. Cela tient au fait que les projets réalisés en collaboration avec les Américains enregistrent, après la période de déclin 1972-1978, une nette relance due en grande partie au programme scientifique Solar Polar Mission, ainsi qu'au programme de localisation et de collecte de données Argos (12,5 millions de francs) et au projet de recherche et de sauvetage des navires et avions en détresse Sargos (17,5 millions de francs). Quant à la coopération avec l'Union soviétique, qui se traduira notamment par l'envoi, cet été à la Cité des étoiles, de deux candidats cosmonautes français, elle se maintient à peu près à son niveau de l'an dernier avec 32,3 millions de francs. Il convient cependant de noter que ne figure pas au budget 1980 le programme franco-allemand de satellites de télévision directe — 1,4 milliard de francs, dont 800 millions seront à la charge de la France.

Retombées économiques

De la même manière, les crédits réservés au programme national du CNES (166,4 millions de francs, soit presque un quadruplement du budget consacré à ce secteur) ne prennent pas en compte les sommes — 1 520 millions de francs — destinées au projet national de satellite de télécommunications Telecom-1 que finance la direction générale des télécommunications. Dans ces conditions, la majeure partie de l'enveloppe allouée au programme national va au projet de satellite d'observation de la Terre, Spot, qu'Ariane doit lancer en 1984. Les militaires, qui espèrent un jour réaliser des satellites espions qui en seront en partie dérivés, collaborent partiellement à ce projet.

Les deux derniers volets enfin, recherche et développement d'une part et support fonctionnel des programmes de l'autre, se voient attribuer respectivement 34 millions de francs (+ 17 %) et 482 millions de francs (+ 18 %), dont l'essentiel correspond aux dotations budgétaires consacrées à la préparation du programme franco-allemand de télévision directe, aux traitements des données fournies par l'observation de la Terre, aux études préliminaires aux futurs lanceurs Ariane-4 et Ariane-5 et aux moyens techniques de lancement et d'exploitation du centre spatial guyanais. Tous éléments qui concourent à faire du budget du CNES un budget largement tourné vers les applications spatiales à retombées économiques, comme son ministère de tutelle en avait manifesté à plusieurs reprises le désir. La création prochaine, le 26 mars, d'Arianespace, société de promotion et de commercialisation de la fusée Ariane, au sein de laquelle sont représentés les intérêts industriels et bancaires de onze nations, en porte témoignage, puisque le CNES a inscrit sous ce titre 15 millions de francs pour 1980. — J.-F. A.

(1) Il faut ajouter à cette somme 101 millions de francs de participation française aux dépenses du centre spatial guyanais de Kourou.

(2) Le ministère de la défense dégage pour sa part 122,8 millions de francs.

● *MM. Jean Bernard et Roland Morin* ont été nommés, ce lundi 17 mars, hauts conseillers auprès du directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), M. Philippe Laudat. M. Bernard, qui dirige la clinique du sang à l'hôpital Saint-Louis, sera haut conseiller médical ; M. Morin, qui a récemment démissionné du poste de directeur de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.), sera haut conseiller pour l'administration de la recherche.

DÉFENSE

● *Le quatrième porte-avions nucléaire* de la marine américaine, le *Carl-Vinson*, a été lancé, samedi 15 mars, du chantier de constructions navales de Newport-News (Virginie). Le navire, d'un prix de 1,3 milliard de dollars (environ 5 600 millions de francs), est long de 333 mètres et jauge 94 000 tonnes. Il est servi par un équipage de six mille hommes. — *(A.F.P.)*

● RECTIFICATIF. — Dans le compte rendu du débat de l'Ecole freudienne de Paris sur les modifications des statuts (*le Monde* du 18 mars), il convenait de lire, parmi les opposants qui sont intervenus, le nom de M. Marc Nacht (et non Sacha).

AÉRONAUTIQUE

UNE COMPAGNIE AUSTRALIENNE CHOISIT LE BOEING-767 DE PRÉFÉRENCE A L'AIRBUS

La compagnie aérienne australienne Ansett Airlines a annoncé, lundi 17 mars, son choix en faveur du Boeing-767, de préférence à l'Airbus européen, et une commande au total de vingt et un moyen-courriers Boeing, dont cinq Boeing-767. Le montant global du contrat est de 409 millions de dollars australiens (1 879 millions de francs).

Il s'agit de la plus importante commande passée par une compagnie intérieure australienne : cinq biréacteurs 767, douze biréacteurs 737 et quatre triréacteurs 727. Ces différents avions lui seront livrés entre 1981 et 1983 pour remplacer des Douglas DC-9.

Ces commandes portent à cent quarante le nombre de Boeing-767 commandés ferme à ce jour, à mille sept cent soixante-dix-sept celui des Boeing-727 et à sept cent quatre-vingt-sept celui des 737.

La direction générale de la compagnie australienne a précisé qu'Ansett avait rejeté l'Airbus A-300, bien que cette décision implique la mise en service de l'appareil européen, par son concurrent Trans Australia Airlines (T.A.A.) sur le réseau intérieur, antérieurement à celle des Boeing-767. On sait, en effet, que T.A.A. a commandé ferme quatre Airbus, dans la version B-4, et pris deux autres exemplaires de la même version en option.

● *Un Boeing sous scellés.* — Les créanciers de la Société antillaise de transport touristique (S.A.T.T.) ont obtenu du juge d'instruction de Huningue (Haut-Rhin) une ordonnance de contrainte et la mise sous scellés, à Bâle-Mulhouse, d'un Boeing-707 appartenant a cette compagnie. La S.A.T.T. connaît depuis plusieurs fois de graves difficultés financières. Le ministère des transports lui a accordé un délai de trois mois pour se réorganiser et redresser ses comptes (*le Monde* du 18 mars).

● *Le « Concorde » soviétique au musée ?* — L'avion supersonique soviétique Tupolev-144, concurrent du Concorde, sera exposé au Musée des forces aériennes soviétiques, indique l'agence Tass, sans préciser si les difficultés qui affectent l'exploitation de l'appareil sont en voie d'être résolues.

Le supersonique soviétique avait été retiré du service passager en août 1978, après avoir été exploité neuf mois sur la ligne Moscou-Alma-Ata. Depuis, il n'a fait que quelques vols d'entraînement. — *(A.F.P.)*

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	203 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE	250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne, Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)
emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

DOW CHEMICAL EUROPE is an international chemical company manufacturing and selling base and speciality chemicals, plastics and biochemical products. Throughout Europe, Africa and Middle East we operate 52 sales offices and 25 manufacturing sites.

To support the rapid growth of the METHOCEL* cellulose ether speciality chemicals business, our European Technical Center in Horgen, Switzerland is looking for a

Chemist or Chemical Engineer

to join our METHOCEL* research and development team.
The scope of the job centers around
— product development
— application development
— customer service

The versatile industrial applications of METHOCEL* cover such areas as cement and gypsum based products for the building industry, suspension polymerization processes, paint as well as food industry, cosmetics and detergents.

This responsible position calls for close cooperation with our sales force and marketing organization. The maintaining of contacts with our production and process research units in Germany are also essential.

*Trademark of the Dow Chemical Company.

We require:
- a degree in Chemistry or Chemical Engineering
- knowledge of English and another European language
- willingness to travel internationally
- flair for dealing with people

3 to 4 years of industrial experience in one of the following fields is necessary:
- cellulose ethers or natural gum products
- surfactants in areas like building industry (wetting agents), emulsion or suspension polymerization processes, paints or cosmetics

We offer:
- training on the job
- career opportunities based on your performance
- progressive employment conditions
- a stimulating and international working environment

Interested in joining the team?

Please call or write to us for an application form.



DOW CHEMICAL EUROPE S.A.
Mr. R.M. Cajacob
Leland L. Doanstrasse 3
CH-8810 Horgen/Switzerland
Tel. 01/728 21 11.

Importante Entreprise de Travaux Publics recherche pour sa filiale au

NIGERIA
ingénieur mécanicien

Débutant ou ayant 2 à 3 années d'expérience de chantiers de travaux publics ou connaissant les matériels de terrassement. Après une période de formation, il sera affecté comme responsable du matériel sur un des chantiers de la filiale. Anglais indispensable.
Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente s/réf. 2999 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

BUREAU VERITAS recherche

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES

pour marché mondial.
Expérience d'au moins 5 ans dans la pétrochimie, le raffinage avec au moins un séjour sur un chantier de construction.
Bonnes connaissances de la conception, de la construction et de la sécurité des installations pétrolières.
Familiarisé avec les normes américaines.
Bonnes connaissances de la langue anglaise.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence n° 13.

BUREAU VERITAS
Direction du Personnel,
31, rue Henri-Rochefort,
75017 PARIS.

Pour centre formation Afrique Noire, Bureau d'Etudes français recherche

INGÉNIEUR ROUTIER

Avec expérience O.M. et pédagogique.
Ecrire sous réf. 13517 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris, qui transmettra.

LE BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES

recherche

UN INGÉNIEUR EN SONDAGE MINIER

pour :
— Mission de six mois au Brésil, éventuellement renouvelable ;
— Fonction de conseil et formation de personnel auprès d'une entreprise brésilienne.

Les candidats devront avoir :
— Une solide expérience en sondages carottés miniers géotechniques ;
— Une bonne connaissance de la langue portugaise ou anglaise.

Possibilité de contrat définitif à terme.
Avantages sociaux expatriés assurés.

Ecrire avec C.V., références et prétentions à B.R.G.M./D.P.E.L., avenue de Concyr, B.P. 6009 45060 ORLEANS CEDEX.

Importante société d'ingénierie recherche

1° pour chantiers pétroliers de constructions métalliques ON et OFF SHORE

INGENIEURS-SOUDEURS DIPLOMES
Réf. 3677 A

CONTROLEURS DE SOUDURE
(X-GAMMA - ULTRASONS)
Ref. 3677 B

2° pour chantiers pétroliers ON et OFF SHORE et dans les spécialités suivantes :
• STRUCTURES • PIPING-MECANICAL • INSTRUMENTATION

INGENIEURS DIPLOMES
Réf. 3677 C

AGENTS TECHNIQUES EXPERIMENTES
(B.T.S.)
Réf. 3677 D

INGENIEURS SPECIALISES
EN TRAVAUX MER (installations de plate-formes)
Réf. 3677 E

Tous ces postes sont à pourvoir outre-mer et impliquent une connaissance indispensable de l'anglais.
Merci d'adresser c.v. + photo, en précisant la référence du poste choisi, à S.C.S. JONCTION 9, rue des Halles 75001 PARIS, qui transmettra.
Il sera répondu à toutes les candidatures qui seront traitées confidentiellement.

---

approvisionnements

Le Chef du Service Approvisionnements d'un complexe minier du NIGER, recherche un cadre confirmé pour être son Adjoint. Le candidat retenu, de formation secondaire, âgé d'au moins 35 ans, aura acquis une solide compétence en gestion des stocks dans l'industrie lourde. Avantages liés à l'expatriation : 2 mois de congés pour 10 de séjour, scolarité jusqu'en 3ème, logement gratuit, loisirs. Ecrire avec curriculum vitae explicite sous référence CK/AP à

CETAGEP
• 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER - 78160 MARLY LE ROI •

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Diplômé

Expérience de négociation en pays arabe appréciée.
Disponible de suite.
Anglais courant.

Pour déterminer et négocier le type de matériel nécessaire à la construction de plusieurs bâtiments collectifs au Moyen-Orient.

Il assurera la coordination des chantiers.

Envoyer C.V. + photo, sous référence 9.114 à : VALENS CONSEIL, 59, rue de Richelieu, Paris-2e.

L'UNIVERSITE DE LAUSANNE

cherche à pourvoir le poste de professeur extraordinaire à temps partiel (4/7) de Concepts de base, théories et méthodes en sciences sociales et politiques.

Les candidat. (curriculum vitae et publications) doivent parvenir avant le 20 avril 1980 à la Commission de nomination d'un professeur de science politique, Faculté des S.S.P., 19, av. Vinet, 1004 Lausanne (Suisse).

L'ECOLE POLYTECHNIQUE FEDERALE DE LAUSANNE cherche

BIBLIOTHÉCAIRE

Chef du catalogue.
Expérience du ISBD, disposition pour conduite personnel, participation à planification. Bonnes connaiss. allemand et anglais.

Offres avec pièces usuelles au Serv. du personnel de l'E.P.F.L., 33, avenue de Cour, CH 1007 Lausanne.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

INTERNATIONAL FINANCIAL CONSULTING FIRM

is looking

for senior consultants with experience in banking/corporate finance to develop further its practice in France.

Please send resumes to P.O. Box 2924, CH - 8023 ZURICH.

IMPT GROUPE FRANÇAIS
recherche pour

AFRIQUE NOIRE
JEUNES INGÉNIEURS

DIPLOMÉS ÉLECTROMÉCANIQUE
— Anglais indispensable.
— Connaissance structures métalliques appréciée.

Adresser C.V. et prétentions à no 50.295 Contesse Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

---

ingénieur des mines

La Compagnie des Mines d'uranium de Franceville au GABON recherche le Chef de l'un de ses nouveaux sièges d'extraction. Il s'agit d'une mine en galerie, très mécanisée dont la descenderie est déjà foncée. Le choix se portera sur un diplômé d'une des Ecoles des Mines (ENS-ALES) ou encore de l'Ecole Centrale, ayant une expérience d'au moins 4 ans en exploitation de minerais métalliques ou de charbon. Ce poste permet d'envisager une carrière complète, à l'étranger comme en France, au sein d'un Groupe important et diversifié. Le contrat proposé, à durée indéterminée, associe aux avantages liés à l'expatriation des conditions matérielles favorisant la vie en famille. Ecrire avec C.V. explicite sous référence CF/IE à



• 30. AVENUE AMIRAL LEMONNIER - 78160 MARLY LE ROI •

---

emplois régionaux

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES PLURIDISCIPLINAIRES SPÉCIALISÉE en ENVIRONNEMENT et IMPACTS

Région Lyonnaise
mais à compétence multi-régionale
recherche

INGÉNIEUR AGRO OU AGRI

Expérimenté en études de recherche ou en études techniques, pour seconder directeur - 30-40 ans.
Adresser candidature manuscrite avec C.V. détaillé et prétentions au n° 7.820 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL DU BOIS

recherche pour son usine
SITUEE DANS L'EST

INGÉNIEUR ARTS ET MÉTIERS

possédant 2 à 3 ans d'expérience, pour prendre en charge les problèmes liés à l'entretien.

Adresser lettre candidature, curriculum vitae et prétent., *sous la référence 3.470 à P. LICHAU S.A.*, B.P. 220, 75063 Paris, Cedex 02, qui transmettra.

GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour son unité de Production située en NORMANDIE

UN INGENIEUR

Directement rattaché au Directeur de l'Usine il sera chargé :
- de réduire les coûts de fabrication,
- d'améliorer les chaines de production existantes et la gestion des stocks,
- de l'analyse financière des améliorations à apporter, à court et moyen terme,
- de prévoir et suivre les valeurs d'exploitation, en fonction d'objectifs optimums.

Des moyens informatiques seront mis à sa disposition, pour permettre des simulations.

Nous recherchons UN INGENIEUR, de formation ELECTRONIQUE, et possédant des connaissances en gestion et informatique.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous No 49.883 CONTESSE Publicité 20, Av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE
FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL
recherche

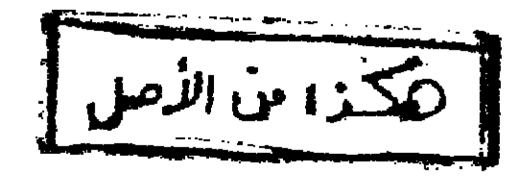
INGÉNIEUR MÉTHODES

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé A.M. ou équivalent, âgé d'environ 30 ans et possédant une expérience industrielle de 5 ans acquise de préférence en câblerie.

Il aura pour mission :
— d'étudier le passage en fabrication des produits nouveaux ;
— D'optimiser les procédés et moyens de fabrication ;
— De participer à la conception des outillages.

Une pratique de l'analyse de la valeur serait un atout supplémentaire.
Anglais souhaité.
Poste à pourvoir en PICARDIE.

Adresser C.V. à n° 50.267 Contesse Publicité 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Directeur
Centre de Recherche et Développement Pharmaceutique

SEARLE Groupe pharmaceutique international (17 000 personnes, C.A. 850 millions de dollars) souhaite confier la Direction de l'un de ses trois centres de recherche (110 personnes) situé prés de Nice à un

Scientifique de Haut Niveau

Rattaché au Vice-Président Europe R & D pré-clinique, il aura la responsabilité du Centre tant au niveau scientifique qu'au niveau Direction Générale.

Il veillera tout particulièrement à ce que le développement des produits soit réalisé en conformité avec les exigences légales de l'Administration (France et USA) et, ce, dans les meilleurs délais.

Pour ce faire, il s'appuyera sur une équipe d'environ 70 scientifiques regroupés en deux départements :
- Développement pharmaceutique (galénique et analytique).
- Toxico-pathologie.

Homme complet, il allie des qualités de scientifique à celles de manager et a acquis une vaste expérience dans l'industrie pharmaceutique au sein de laquelle il jouit, sur le plan technique, d'une solide réputation.

Sa maîtrise de la langue anglaise lui facilitera des contacts fréquents avec ses homologues américains et britanniques.

Notre conseil traitera en toute confidentialité votre dossier de candidature comportant lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence n° 5 080 à

MEDIA PA



Yves KERNEVEZ
CONSEIL EN RECRUTEMENT
15, avenue Victor Hugo - 75116 PARIS

Une société industrielle (Loire Atlantique) fabriquant et commercialisant en France et à l'exportation des produits métallurgiques et plastiques recherche son

DIRECTEUR FINANCIER

Membre du Comité de Direction, celui-ci assurera l'ensemble des relations avec les organismes financiers et les administrations, contrôlera les services comptables et achats, assurera le secrétariat général.

De formation supérieure, âgés d'au moins 40 ans, les candidats devront pouvoir se prévaloir d'une importante expérience dans une fonction similaire.

Lieu de travail : Nantes

Si vous êtes intéressé par cette fonction veuillez nous adresser un dossier complet de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 364.
Réponse et discrétion vous sont assurées.

Levi Tourny Pub

ORION 35 rue du Rocher 75008 Paris

CANDIDATS DEBUTANTS : 70 000 F+
AVEC 2 A 3 ANS D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE : 90 000 F+

Si vous êtes **ambitieux et efficace**, capable de vous donner à fond pour un métier passionnant, **une grande chaine d'hypermarchés française** vous propose de faire carrière et de jouer un rôle important dans la distribution moderne en étant **RESPONSABLE COMMERCIAL** (formation assurée).

PROFIL DU CANDIDAT :
Formation supérieure.
Commerciale : ESC, etc.
Universitaire : Sciences Eco, Droit, etc.
Ecole d'ingénieurs : AM, ISA, etc.

QUALITÉS ESSENTIELLES POUR RÉUSSIR :
- enthousiasme et combativité,
- goût du commerce,
- sens des responsabilités,
- aptitudes à former et à animer du personnel,
- gestionnaire consciencieux et méthodique.

Nous recherchons immédiatement

10 CANDIDATS DE VALEUR

qui, après avoir fait leurs preuves dans cette fonction, se verront confier rapidement des responsabilités importantes.
Réelles perspectives d'avenir.
Rémunération élevée liée à l'évolution des résultats.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à :

Téléformation
52, RUE DE DOUAI - 59000 LILLE
DISCRÉTION ABSOLUE

E.S.C. - D.U.T. Gestion
Débutant ou Première Expérience

Filiale française d'un groupe multinational très important, nous recherchons, pour l'intégrer à notre équipe chargée du contrôle, de l'analyse de la comptabilité industrielle, un E.S.C., D.U.T. GESTION, débutant ou ayant acquis une première expérience en entreprise ou cabinet comptable.
Dans un premier temps, il sera particulièrement chargé du suivi et du contrôle des stocks (procédures, fiabilité des informations, analyses, aide aux utilisateurs).
Il prendra ensuite progressivement connaissance de l'ensemble des applications relatives aux systèmes industriels (gestion de production).
Ce poste évolutif, situé à 200 km est de PARIS, est à créer rapidement. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous référence 80 209 M à François CORNEVIN

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

AGRO-ALIMENTAIRE 160.000 F +

Un des premiers groupes nationaux (3 Milliards de CA) cherche pour une usine située en **PICARDIE** un

chef des services extérieurs ingénieur agro (INA, ENSA)

Placé sous l'autorité directe du Directeur d'établissement, il gère et organise de manière autonome son service comprenant :
- les approvisionnements en produits du sol de l'usine (200 Millions de F),
- l'appui technique aux agriculteurs,
- la vente de produits de traitements phytosanitaires et des sous produits agricoles de l'usine (30 Millions de CA).

La réussite à ce poste et l'évolution ultérieure dans le groupe supposent :
- une personnalité affirmée,
- 10 ans d'expérience acquise dans un organisme ou une industrie agricole concernant :
  - les techniques agronomiques,
  - la conduite des hommes,
  - la gestion d'un service,
  - les relations commerciales avec les agriculteurs abordées selon des méthodes marketing.

Les candidatures (lettre manuscrite et C.V. sous référence 2029-M) seront traitées avec toute la discrétion d'usage par

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION 47, AV. ALSACE-LORRAINE 92160 ANTONY



Duquesne Purina

IMPORTANT GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE (1.800 personnes - 9 usines) crée en ANJOU une nouvelle usine à grande capacité de production

et recherche

ingénieur de travaux

Chef de projet de la construction.
Il sera responsable du coût et du planning, du choix des fournisseurs, et de l'ensemble des problèmes techniques, administratifs, financiers et relationnels sur le chantier.
Ce poste convient à un ingénieur diplômé, 28 ans min., formation Mécanique ou Génie Civil, disposant d'une expérience d'au moins trois ans dans la construction d'unités de fabrication ou de bâtiments industriels.
Anglais parlé et écrit nécessaire.
Rémunération départ de l'ordre de 120.000 Frs.
Logement en villa assuré.

Ecrire avec C.V. sous réf. H 158 à
**P.A.J. CONSEIL
2, rue des Dardanelles
75017 PARIS**

CSNCR — paj CONSEIL EN RECRUTEMENT

SOFREM

Société Française d'Electro-Métallurgie

FILIALE DU GROUPE PECHINEY UGINE KUHLMANN

recherche

POUR SES USINES DES PYRÉNÉES

INGÉNIEUR D'ENTRETIEN
DEBUTANT

CENTRALE, SUP. ELEC. ARTS ET METIERS, ICAM, ECAM, INSA...

Adr. C.V. av. photo à M. CABANE - SOFREM 10, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ HOLDING D'UN GROUPE
très décentralisé
figurant parmi les leaders européens de produits grand public implanté à

LYON

recherche :

RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION

directement rattaché à la
DIRECTION FINANCIERE DU GROUPE

Il aura à promouvoir l'information financière et institutionnelle du groupe, vis-à-vis des actionnaires, des collaborateurs et des différents publics concernés.

De formation supérieure, rompu aux techniques de communication, apte à maîtriser les données économiques et financières, il possèdera de grandes qualités de contact et une forte capacité rédactionnelle pour concevoir et produire les supports d'information.

Le poste est à pourvoir à LYON

Il sera répondu à toute lettre manuscrite, accompagnée d'un C.V. détaillé, indiquant derniers émoluments perçus adressée à :

B.E.O. (sous référence 7.692) 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

Pour suivre la constante expansion de notre société, nous recherchons des candidats dynamiques pour travailler dans le domaine intéressant du

MANAGEMENT CONSULTING

Nous comptons parmi nos clients un grand nombre de sociétés internationales les plus connues en Europe.

- Nous ne recherchons que des collaborateurs ambitieux, sachant faire preuve d'initiative, possédant une grande facilité de communication. L'âge idéal serait entre 25 et 30 ans environ et nous ne voyons pas d'inconvénient à rencontrer des candidats en début de carrière.
- Nous vous apprendrons nos techniques qui permettent d'exceptionnelles améliorations dans tous les domaines de la rentabilité des sociétés, techniques qui ont fait leurs preuves dans des activités aussi diverses que le management, la fabrication, l'administration, les ventes et la formation du personnel. Vous devrez être de ceux qui apprécient les progrès tangibles et qui aiment voir le succès couronner leurs efforts.
- Nous promettons à ceux qui nous prouveront leurs capacités à assimiler et à mettre en œuvre nos méthodes des résultats rapides tant dans leur position personnelle que dans leur situation matérielle.
- Dans la mesure où les déplacements hebdomadaires sont indispensables à notre activité, votre lieu de résidence actuel ne présentera pas d'importance.
- La pratique courante de l'anglais est indispensable, la connaissance d'une autre langue (allemand ou néerlandais) constituerait un atout supplémentaire. Si vous êtes intéressés par cette opportunité, envoyez votre curriculum vitae (en mentionnant votre salaire actuel et, de préférence, le numéro de téléphone où l'on peut vous joindre aux heures de travail.

INSIGHT PUBLICATIONS S.A.
Boulevard de la Cambre 42 - Boîte 13 - 1050 Bruxelles BELGIQUE, sous la référence LM 18/03/80.

Au sein d'un grand groupe industriel français, un DÉPARTEMENT TRÈS AUTONOME chargé de la conception et de la réalisation d'appareils de haute technicité en

CHAUDRONNERIE BLANCHE ET NUCLÉAIRE

recherche

INGÉNIEURS DE HAUTE VALEUR
en études, méthodes de fabrication, devis

Expérience souhaitée : 5 ans minimum, sans limitation.
Implantation géographique : Bourgogne.

Env. lettre de candidature avec C.V. à L. THOUNY, 8, r. de Cotte, 75012 Paris.

**Groupe industriel et commercial français
Premier producteur européen
Second rang mondial**

Notre avance technologique reconnue dans le monde entier et le dynamisme de notre commerce nous permettent une pénétration de plus de 50 % sur certains marchés. Nous commercialisons nos produits **dans plus de 140 pays.**

Notre expansion continue, résolument tournée vers l'étranger (Amérique du Nord, Amérique du Sud, Asie, Afrique) nous porte à rechercher des jeunes

DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES COMMERCIALES

Nous souhaitons rencontrer de jeunes personnalités bien marquées qui veulent fermement utiliser le dynamisme de leur tempérament et leur talent de négociateur pour développer une carrière commerciale.

Nous assurons une formation qui les intégrera rapidement dans l'entreprise et leur permettra d'acquérir une connaissance précise de la haute technicité de nos produits et de l'originalité de notre commerce.

A ceux qui sauront joindre avec rigueur leurs qualités personnelles à notre expérience, nous pouvons garantir une carrière au sein du Groupe et l'accès à des responsabilités humaines et commerciales de haut niveau en France et à l'Etranger.

**Adresser votre candidature à INTERMÉDIA n° 400 B
69, rue La Fayette - 75009 PARIS qui transmettra.**

La discrétion la plus absolue est assurée.



COMEX SERVICES Leader français des travaux sous-marins

jeunes ingénieurs
(E.C.P. - A.M. ou équivalent)

débutants ou quelques années d'expérience qui seront, demain, le fer de lance de son développement.
Ils seront formés aux techniques de plongée sous-marine profonde avant de participer concrètement aux études et aux réalisations sur les chantiers offshore.
Hommes d'enthousiasme et de challenge, ils ont autant d'audace que de rigueur, et le potentiel de futurs responsables décisionnaires.

Postes initialement basés à Marseille — Déplacements fréquents sur les sites — Affectations à prévoir — De solides bases d'anglais seront appréciées.

Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel, appelez INFORMATION CARRIERE SVP à MARSEILLE (91) 54 92 55, aux heures de bureau — Réf. M.182

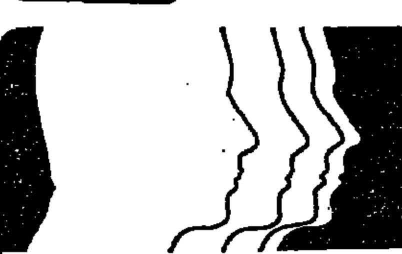
Information Carrière SVP Marseille (91) 54.92.55

On peut aussi adresser son dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES MARSEILLE 13001 - 48 rue Crignan.

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT CSNCR



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



150 KM DE PARIS — 180 000 F

Nous sommes un important **groupe bonnetier.**

Nous recherchons un homme capable de travailler en liaison avec notre direction Marketing **afin de prendre la responsabilité** d'un de nos départements (chiffre d'affaires 40 millions).

Il en définit et applique la politique commerciale France et export, anime le bureau d'études, et contrôle les représentants avec l'aide de 2 Chefs de ventes.

Une bonne formation commerciale et une expérience confirmée de chef de produit (marketing et ventes) acquise dans un produit de grande consommation sont indispensables.

La connaissance de l'anglais est appréciée.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 91033 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
BKC — *MEMBRE DE SYNTEC*

---

100 000 F+

Une des premières chaînes d'hypermarchés françaises recherche pour un de ses magasins,

CONTROLEUR DE GESTION

Dépendant directement du directeur du magasin, il sera responsable du Service COMPTABILITÉ, de l'élaboration des budgets et du contrôle permanent des résultats.

Garant de l'exactitude des chiffres, il exercera un contrôle rigoureux, même au niveau du détail. Il est en plus le conseiller en gestion de l'équipe de direction du magasin.

PROFIL DU CANDIDAT.

Formation supérieure : ESC ou Sciences Eco + DECS ou équivalent. 3 à 4 années d'expérience dans une fonction similaire souhaitées.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions à :

Téléformation
52, RUE DE DOUAI - 59000 LILLE
DISCRÉTION ABSOLUE

BANQUE HERVET

recherche pour la Province

UN EXPLOITANT CONFIRME

Responsable de la clientèle privée

Sa mission :

- gérer la clientèle existante
- développer le fonds de commerce actuel par des actions appropriées de prospection.

Ce poste implique une formation supérieure, une expérience professionnelle de 2/3 ans dans la fonction ainsi qu'une connaissance approfondie des marchés boursiers et de la gestion de portefeuilles-titres.

UN EXPLOITANT CONFIRME

Responsable d'un fonds de clientèle d'entreprises

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure ayant une bonne connaissance des problèmes relatifs aux entreprises et à leur gestion, un goût prononcé pour l'action commerciale, le sens du risque.

Une expérience bancaire de quelques années dans le poste est nécessaire. Le salaire sera fonction de l'expérience et de la personnalité du candidat.

Adresser c.v. détaillé, lettre manuscrite, photo et prétentions à BANQUE HERVET, Centre Administratif de Fussy, Monsieur BARDON, B.P. 4043 - 18028 BOURGES.

Plein Champs

Le CENTRE de RECHERCHE
des Laboratoires

MERCK SHARP et DOHME CHIBRET

offre des postes de

PHARMACOLOGISTES

et de

BIOCHIMISTES

dans son département
de RECHERCHES PHARMACOLOGIQUES

Le niveau Doctorat est requis pour les candidats ainsi que deux années au moins d'expérience professionnelle illustrée par des publications de qualité. Une expérience préalable dans le domaine ophtalmologique peut être utile mais n'est pas indispensable.

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance de la langue anglaise écrite et parlée.

Le Centre de Recherche récemment construit est situé dans un cadre et une région agréables à RIOM dans le PUY-de-DOME.

MSD MERCK SHARP & DOHME CHIBRET

Les candidatures sous forme d'une lettre manuscrite et d'un curriculum-vitae détaillé accompagné des publications seront envoyées à la Direction du Personnel des Laboratoires MERCK SHARP & DOHME-CHIBRET, 200, Boulevard Etienne-Clémentel 63018 CLERMONT-FERRAND Cedex. Elles seront traitées avec la plus grande discrétion.

Recherché par un leader mondial de l'habillement de loisir

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Il participera à l'élaboration de la politique générale de la Division FRANCE et aura toute liberté pour proposer ses plans d'action en matière de relations sociales, de salaires, de formation, de promotion et de recrutement.

Age : 30 ans minimum.

De formation supérieure (ESSEC, HEC, SCIENCES PO, ECS, etc...) il possèdera une expérience déjà prouvée de la gestion du personnel d'une unité industrielle. La maîtrise de l'anglais est exigée.

La rémunération du poste est élevée; elle est attachée à la valeur et à l'expérience du futur Collaborateur qui peut espérer une évolution de carrière intéressante au sein d'une équipe de Direction jeune et dynamique œuvrant sans cesse pour l'expansion de la Société.

Lieu de travail : ville universitaire du Sud de l'Alsace.
Adresser CV détaillé + photo sous réf. 72056 A.

SECE — Pierre ARNAUD
11, Allée de la Robertsau
67000 STRASBOURG

RIVOIRE & CARRET
recherche pour son Siège Social
MARSEILLE

CHARGÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Le poste nécessite :

— une très bonne formation scientifique (maths appliquées, maîtrise ou 3e cycle) ;
— le goût et des aptitudes à l'organisation.

Le poste est évolutif :

— le candidat lit l'anglais technique ;
— une ou plusieurs années d'expérience industrielle ou commerciale seront appréciées.

Adresser lettre manuscrite détaillée avec C.V., photo et prétentions sous le n° 50.208 à CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

CENTRE PHARMACEUTIQUE EUROPEEN
LABAZ
Filiale du Groupe SANOFI
recherche pour son usine d'AMBARES

UN PHARMACIEN DE PRODUCTION

Ayant une expérience industrielle d'au moins 3 ans de la fabrication des formes sèches.

Il travaillera en collaboration directe avec le chef de fabrication du secteur formes sèches et sera responsable de plusieurs ateliers de granulation.

Il gèrera un effectif de 35 personnes.

Il participera dans sa première année de fonction à l'élaboration et la mise en place d'un nouvel ensemble d'ateliers intégrant les techniques les plus récentes de fabrication en respect des BPF.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions au CPE LABAZ - 1, rue de La Vierge 33440 AMBARES.

INGÉNIEUR QUALITÉ

SEMI-CONDUCTEURS. PROVENCE

Nous fabriquons en petites et grandes séries des boîtiers de protection pour une clientèle internationale de fabricants de semi-conducteurs et de circuits intégrés.
Nous exportons 60% de notre production.

Nous souhaitons confier l'ensemble des opérations de contrôle qualité à un Ingénieur de formation universitaire ou Grande Ecole (Physico-chimie ou Électronique) ayant une **expérience de quelques années en fabrication de semi-conducteurs.**

Les contacts internationaux avec notre clientèle rendent la **pratique de l'anglais indispensable.**

Ecrire avec C.V. détaillé en indiquant rémunérations actuelle et souhaitée, sous réf. 78.686 M à Denis JOUSSET,



plein emploi
10, rue du Mail - 75002 Paris.
Conseils en Ressources Humaines depuis 1959.

IMPORTANT GROUPE ÉLECTRONIQUE
recherche pour l'une de ses
UNITÉS DE FABRICATION
située dans le LOIRET

JEUNE INGÉNIEUR

formation **E.S.M.E., I.S.E.N., E.S.I.E.E., E.N.S.E.R.G. ou équivalent**

Il sera chargé de seconder le responsable du bureau de production et du service technique ainsi que du suivi du matériel en atelier.

Ce poste offre des perspectives de responsabilité vers un service contrôle ou méthodes de contrôle à un élément dynamique et accrocheur.

Adresser C.V. et prétentions, N° 50.280, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er qui transm.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

(PRODUCTION)
recherche

jeunes ingénieurs

DE HAUT NIVEAU

Pour études et recherches appliquées sur les procédés de récupération améliorés des hydrocarbures :
- injection de vapeur d'eau, de CO_2 ou d'eau avec additif.

Ces ingénieurs participeront aux études de laboratoire, à la mise au point de modèles numériques de simulation et des opérations pilotes sur chantier.

SPECIALITES :
- mécanique des fluides
- thermodynamique
- calcul numérique.

Ingénieur grande école, PhD ou doctorat es sciences, diplômé de l'ENSPM (option forage production).

CONDITIONS REQUISES :
- anglais courant
- pratique de FORTRAN
- aptitude à l'expatriation
- dynamisme.

LIEU DE TRAVAIL : Sud-Ouest de la France.

Expatriation à prévoir dans le cadre du développement de carrière.

Envoyer CV, photo sous référence 49.699 à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement - 26, avenue des Lilas - Tour 12-04 - 64000 PAU.

DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT

ABATTOIR
Pays de Loire

Une des principales coopératives agricoles françaises (C.A. 1,8 milliard de francs) désirant développer son activité Bétail et Viande, construit un nouvel abattoir d'une capacité de 25.000 t/an dans les Pays de Loire. Pour en assurer la direction et l'animation, elle recherche un Directeur d'Etablissement. Sous l'autorité du Directeur Général de la filiale Viande, il sera chargé de la gestion complète de l'établissement (80 personnes au démarrage ; 150 en fonctionnement normal) considéré comme centre de profit. En accord avec la Direction Générale, il définira ses budgets et il mettra en œuvre les moyens matériels et humains afin d'atteindre les objectifs fixés. Il veillera avec une particulière attention au calcul des prix de revient et au suivi de la trésorerie. Il définira la politique commerciale et participera à son application (suivi des principaux clients, choix des approvisionnements...). Il appliquera dans son établissement la politique sociale définie au niveau du groupe. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, possédera une expérience acquise soit en tant que directeur d'un abattoir de 8 à 10.000 t/an, soit en tant qu'adjoint dans un abattoir de 20.000 t/an. Il pourra également avoir exercé des fonctions de direction dans une société de distribution de produits alimentaires (viande de préférence). Ecrire sous référence 324/M à :

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Promogros

Promodès 15 000 personnes, est le **plus important Grossiste d'Europe** en produits alimentaires et **un des premiers Distributeurs** de détail en France.

sa branche **promogros**
commerce de gros et de détail
recherche

10 Esc et 5 Iut/tc
et leur propose de devenir

cadres de la distribution

Après une période de **formation rémunérée**, ils seront titularisés dans l'un des secteurs d'activités suivants : commerce, administration, personnel, gestion, comptabilité, logistique, marketing.

Du fait du développement de notre Groupe, une promotion rapide est certaine pour les candidats de valeur.

- Si vous êtes **disponible et mobile géographiquement.**
- Si vous possédez un tempérament affirmé.
- Si vous avez un goût marqué pour les tâches concrètes et variées nécessitant initiatives et sens des responsabilités.
- Si vous êtes dégagé des obligations militaires.

Adressez CV, photo et rémunération souhaitée sous Réf. M 1 à Gérard LABBE, PROMODES, B.P. 17, 14120 MONDEVILLE.

Promodès

HAVAS CONTACT

Venez aider nos concessionnaires à transformer leurs ventes en profits ...

Vous vendez avec succès depuis environ 5 ans des biens d'équipement dans le monde agricole. De formation type BTS Machinisme Agricole ou DUT Commercialisation vous vous êtes dirigé vers l'activité commerciale car elle implique la prise en compte intelligente de beaucoup de données (humaines, économiques, techniques, financières, pratiques, ...). Vous vous sentez apte à communiquer votre savoir faire à des équipes de vendeurs mais aussi à conseiller des P.M.E. dans leur gestion commerciale. Vous êtes donc prêt à vous implanter auprès de nos concessionnaires et à vivre dans une métropole régionale pour assister un de nos directeurs régionaux.

Inspecteur Commercial vous interviendrez directement auprès de notre solide réseau de concessionnaires indépendants. Vos interlocuteurs ? le «patron» mais aussi son directeur commercial ou son chef des ventes que vous conseillerez (sur la politique commerciale, la gestion, la publicité, ...) ainsi que l'équipe des vendeurs que vous aiderez et animerez sur le terrain. Votre carrière ne sera pas limitée dans un groupe multinational qui désire que tous ses cadres passent d'abord par le terrain.

Si vous voulez en savoir davantage sur la Société, ses produits et sur le poste AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation sous référence 2293 M à F. DOZOL - DELTA CONSEIL 27, rue Dombasle 75015 PARIS — Tél. : 250.84.30

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

A CAEN
GROUPE recherche son
SECRETAIRE GENERAL,
35 ans, H.E.C. et/ou expertise comptable, 6 ans de pratique professionnelle confirmée (droit des affaires, gestion de groupe, notions d'informatique).
Personnalité de premier plan pouvant évoluer vers la direction générale.
Salaire 120.000 F annuels et plus suivant références.

Ecr. av. C.V., photo et prétent. à GERPA, 80, av. Libération, 14000 CAEN, qui transmettra.

ASSOCIATION F.J.T. LIMOGES
recherche rapidement

ADJOINT DIRECTION

25 a. envir. Form. CAPASE, DEFA ou équivalent.
Env. C.V., photo réc., prétent. Directeur F.J.T AURENCE, 2, avenue Vincent-Auriol, 87100 LIMOGES. Tél. 55-01-65-61.

ENTREPR. DE CONFECTION
Accessoires de l'habillement.
Région ORLEANS.
Recherche

UN COUPEUR

qualifié et expérimenté.
Ecrire HAVAS ORLEANS N° 200.093, qui transmettra.

P.M.I. à vocation internationale, leader dans sa branche (construction mécanique) recherche

SON CHEF DE BUREAU DES MÉTHODES

Profil souhaité : ingénieur IDN, ICAM, A.M., ENSI ou équiv.
Age : 30 ans environ.
Fonction évolutive vers la responsabilité de la production.
Rémunération suivant expér.
Lieu de travail, rég. Lilloise.
Adr. C.V. détaillé et photo, au N° 7.781 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ELF AQUITAINE

recrute pour son Centre de Recherche de SOLAIZE (près de Lyon)

Plusieurs INGÉNIEURS

- **2 INGÉNIEURS PHYSICIENS :** X - Centrale - Mines - Normale - Télécomm. - Supelec ou Doctorat ès sciences. Très bonnes connaiss. en physique fondamentale.
- **1 INGÉNIEUR GÉNIE CHIMIQUE :** X - Centrale - Mines - E.N.S.I.C. - I.G.C. Connaissance approfondie des procédés de combustion et gazéification.
- **1 INGÉNIEUR THERMICIEN :** X - Centrale - Mines - E.N.S.I. - A.M. Connaissance approfondie en machines thermiques, mécanique et si possible en corrosion.
- **1 INGÉNIEUR THERMODYNAMICIEN ou PHYSICO-CHIMISTE :** X - Centrale - Mines - E.N.S.I.
- **1 INGÉNIEUR GÉNIE CHIMIQUE :** E.N.S.I. - I.G.C. ou Docteur ès sciences. Connaissance approfondie en cinétique des réactions catalytiques.
- **1 INGÉNIEUR GÉNIE CHIMIQUE :** X - Centrale - Mines - E.N.S.I.C. - I.G.C. Très bonne expérience de l'expérimentation sur pilotes ou unités industrielles.
- **2 INGÉNIEURS CHIMISTES :** E.N.S.I. - Doctorat ès sciences... Complément E.N.S.P.M. - Option application des produits souhaitée.

Tous ces postes requièrent :
— une expérience de la recherche appliquée obtenue par exemple au cours de la préparation d'une thèse dans le domaine considéré ;
— l'anglais courant ;
— l'aptitude au travail en équipe.

Env. curriculum vitae, photo et prétentions au Service Recrutement ELF FRANCE, 137, rue de l'Université - 75007 PARIS.

---

arban fermetures plastiques Grosfillex

près d'Oyonnax (Ain) sur l'axe Lyon - Genève - Annecy, recherche son

responsable de production

d'une unité de 120 personnes.

Sa prise de responsabilité se fera progressivement en fonction de l'expérience professionnelle.

Le poste convient à un Ingénieur Généraliste Arts et Métiers ou similaire, d'un minimum de 30 ans, ayant déjà une première expérience en production, méthodes ou BE, et souhaitant une promotion vers une responsabilité globale au niveau de l'animation des hommes et de la recherche du moindre coût.

Logement possible.

Ecrire avec CV, photo et prétentions à Grosfillex Service du Personnel, Arbent, 01107 OYONNAX Cédex.

média-system

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE BIENS D'ÉQUIPEMENT

recherche pour son Usine du HAVRE

UN INGÉNIEUR confirmé Arts et Métiers ou équivalent

pour prendre la responsabilité d'un service METHODES INDUSTRIALISATION DES PRODUITS appareillage et équipements moyenne tension.

Connaissance des méthodes WORK FACTOR appréciée.

Langue allemande souhaitée.

Bonne évolution de carrière pour candidat de valeur.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions ss n° 49.876 CONTESSE PUBLICITE, 20 av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SOCIETE DE PRESTATIONS DE SERVICES INDUSTRIELS

Domaine Loisirs
située grande ville universitaire Sud,
recherche

responsable personnel et administratif

ayant une formation supérieure en Droit, législation du travail et Gestion du Personnel.

Il sera amené à prendre en charge le personnel et les Services Généraux d'une unité de 300 personnes.

Une expérience de 5 ans minimum dans une fonction similaire est indispensable.

Si vous répondez à ces critères et qu'un tel poste vous intéresse.
Ecrivez en envoyant CV, photo, références et prétentions sous réf. 80031 à :

capic 18 rue Volney 75002 PARIS

P.M.I. A VOCATION INTERNATIONALE
Leader dans sa branche
recherche

SON CHEF DE BUREAU D'ÉTUDES

Le titulaire sera directement rattaché à la Direction Générale

Profil souhaité : Ingénieur A.M. - I.D.N. - E.N.S.I. ou équivalent.

Ayant 5 à 10 ans d'expérience.
Spécialiste en hydraulique et énergétique.
Anglais ou allemand souhaité.
Rémunération suivant expérience.
Lieu de travail : région Lilloise.

Adr. C.V. dét. et ph. ss n° 7.785 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS, Cedex 09, qui tr.

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION

recherche pour son Etablissement de BORDEAUX

UN INGÉNIEUR

Grande Ecole ou équivalent ayant plusieurs années d'expérience dans la dynamique des structures et le calcul des vibrations.

Adresser C.V. détaillé avec photo et prétentions à S.E.P. (Service du Personnel) B.P. 37 33160 SAINT-MEDARD-EN-JALLES

Devenez les Californiens de la Pub.

En province, il y a encore des marchés immenses, des places au soleil. Bref, une aventure publicitaire à vivre. Aujourd'hui, la province, c'est la Californie de la pub.

Si vous avez l'esprit conquérant et si vous êtes :

Chef de Pub., Chef de groupe, Rédacteurs, Directeurs artistiques, Gestionnaires.

POLARIS, la grande fédération d'agences conseil implantées en régions vous attend pour la ruée vers :

BORDEAUX - LYON - MARSEILLE - RENNES
NANTES - LILLE - METZ - STRASBOURG.

Adressez C.V. et prétentions à Jean LEMAIRE - POLARIS, 135, av. Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly.

POLARIS

IMPORTANT GROUPE ÉLECTRONIQUE

recherche pour l'une de ses Unités de Fabrication

INGÉNIEUR

— Chargé de l'analyse des matériels de transmission en vue de l'étude et de la mise au point de méthodes de contrôle entrée, et des moyens correspondants.
— Expérience contrôle entrée ou qualité.
— Connaissance en mesure de composants souhaitée.

Réf. C.G.1

INGÉNIEUR BAREME M.T.M.

— Chargé de l'élaboration des barèmes synthétiques de fabrication pour l'ensemble des fabrications y compris petites séries.

Réf. C.G.2

Lieu de travail : Région ORLÉANAISE

Adresser C.V. et prétentions en précisant la référence du poste s/N° 50.279 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris q. tr.

SUD - OUEST

Importante société informatique recherche

INGENIEURS INFORMATICIENS (ESE - ENSEEITH - INSA...)

pour gérer et participer à un grand projet dans le domaine du process et de l'acquisition de données en temps réel. Ecrire sous réf. 749 M à :
PUBLISCOPE JUNIOR - 11, rue Royale 75008 PARIS.

---

sogim Société gestion immobilière en montagne recherche

1 Responsable agence montagne en station

pour importante agence de montagne son directeur responsable d'agence (gestion-vente-location) le candidat doit être expérimenté dans le domaine de la gestion de copropriété. Le poste comporte une large délégation de pouvoir nécessitant un sens des responsabilités et une aptitude aux relations extérieures. logement assuré
Ecrire avec C.V. à Sogim 39 rue Juiverie 73000 Chambéry

ADMINISTRATION DES VENTES

SUP DE CO ANGLAIS-ESPAGNOL LE MANS

- Vous parlez et écrivez couramment l'Anglais, vous avez de solides connaissances en Espagnol.
- Vous êtes diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce (ou formation équivalente).

Une entreprise industrielle exportatrice appartenant à un Groupe International se propose d'étudier votre candidature.

Le candidat retenu débutera au sein du Service Administration des Ventes de l'entreprise où il acquerra la formation nécessaire sur le marché et le produit (très spécifique).

Adresser photo et C.V. complet (sous/réf. 429) en donnant toutes précisions utiles (études, séjours à l'Etranger) sur vos connaissances dans les langues demandées à

CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL, 3, Bd René Levasseur 72000 LE MANS

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

COFAP

Importante Entreprise de Travaux Publics Région Orléans
recherche

UN DIRECTEUR

pour son département

ENTREPRISE GÉNÉRALE

Le postulant, issu d'une grande Ecole d'Ingénieurs, devra avoir exercé les fonctions de Directeur d'Agence Bâtiment, Constructions Industrielles ou T.P. Il aura une grande expérience des problèmes techniques, administratifs, financiers et commerciaux de la Profession.

Candidature man. + C.V. et photo à adresser à : PYC-PUBLICITE (n° 23) - 91, rue Lecourbe, 75015 PARIS, qui transmettra.

JURISTE FISCALISTE

Important Groupe agro-alimentaire nous recherchons pour notre service juridique au siège social un juriste justifiant d'une expérience de 5 annnées acquise en grande entreprise ou en cabinet.

Dans le cadre d'un travail d'équipe il assurera le suivi d'un certain nombre de dossiers ou sera conseil de nos filiales dans les domaines suivants :
— Droit des sociétés ;
— Droit des affaires ;
— Fiscalité ;
— Droit social.

Lieu de travail en Bretagne.

Envoyer C.V., photo, salaire et prétentions sous N° 843.783 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra.

---

120 000 F +

Le Directeur d'une unité importante (140 personnes) dépendant d'un grand Groupe industriel du SUD-OUEST recherche son COLLABORATEUR DIRECT

Adjoint Administratif

Fonction : Il sera chargé de centraliser et de synthétiser les informations ayant trait à l'activité de l'entreprise et de prendre les mesures opérationnelles qui s'imposent en ce qui concerne :
- la gestion administrative (comptabilité, budgets, personnel)
- l'ordonnancement à court terme et les liaisons opérationnelles
- la participation à la politique et à la stratégie de l'entreprise.

Profil : 30 ans minimum, de formation supérieure (type ESCAE ou équivalent), très actif, excellent négociateur, ayant l'habitude de prendre des décisions, de traiter les problèmes à tous niveaux et prêt à collaborer avec une petite équipe déjà en place.

Si vous pouvez témoigner d'une première expérience confirmée, si vous souhaitez intervenir de façon très active et opérationnelle dans les différents aspects de la marche d'une entreprise dynamique, merci d'envoyer rapidement votre candidature avec C.V. complet, photo et prétentions sous la réf. 2189 M à A. PHILIPPE à OCS

MEDIA BA

OCS Conseil en Recrutement 37 Quai Richelieu 33024 BORDEAUX cedex

---

Importante société implantée région MORLAIX rech.
SON ADJOINTE AU CHEF DE BUREAU
ayant quelques connaissances travaux administratifs sur ordinateur. Env. C.V., photo et prétent. M. WINDELS, Sté des Hypers magasins bretons, 21, rue Auber, PARIS 9e.

IMP. AGENCE DE VOYAGES recherche
SON CHEF COMPTABLE
Format. DECS ou équivalent. Expérience professionn. exigée. Salaire de l'ordre de 80.000 F, selon expérience antérieure.
LIEU DE TRAVAIL **ARRAS**
Ecr. avec C.V. dét., photo, prét. N° T 944.261 M REGIE PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ENTREPR. DE CONFECTION Accessoires de l'habillement. Région ORLEANS. Recherche
UNE CONTREMAITRESSE
qualifiée ou expérimentée pour diriger atelier de 60 ouvriers.
Env. C.V. et prétentions HAVAS ORLEANS N° 200.092.

Pour ORGANISME ECONOMIQ. HAUTE NORMANDIE
CHARGÉ (E) D'ÉTUDES
en entreprises débutant (te), Formation supérieure, type ESC ou Sciences économiques. Envoyer C.V. + lettre manuscr. + prétent. à JD/357, HAVAS (B.P. 907), 76023 ROUEN CEDEX.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

---

offres d'emploi

Groupe multinational Français, recherche

DIRECTEUR D'USINE

- *Formation : Ingénieur Grande Ecole.*
- *Age : 30 ans minimum.* *Gestionnaire complet d'une unité autonome : (études, production, achats, qualité, gestion).*
- *Expérience en électronique indispensable. Préférence donnée à expérience de fabrication en grande série.*
- *Lieu de travail : ville moyenne proche région parisienne.*
- *Rémunération : Motivante.*
- *Importantes possibilités de carrière dans Groupe.*

Envoyer C.V. et photo à n° 7.821 « le Monde » Publ. 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

Première société française de REVETEMENTS et SANITAIRES en CERAMIQUE, siège social à Paris — plusieurs usines en Europe, recherche pour sa Direction Exportation

un cadre export

Zone MOYEN-ORIENT

— Anglais parfait indispensable,
— Deuxième langue appréciée,
— Déplacements à prévoir 1/3 du temps.

Pour ce poste, il est nécessaire d'avoir une formation ESC, 28 ans minimum, une bonne première expérience, l'habitude des négociations à l'étranger.

Connaissance des produits du bâtiment appréciée.

Veuillez écrire sous référence 7534 à

INTERCARRIÈRES 5, rue du Helder 75009 Paris

média-system CSNCR

Ingersoll-Rand

Trappes
recherche pour sa
Division T.P. et MINES

responsable produits

pour compresseurs mobiles

Age minimum 25 ans.
Formation technico-commerciale en mécanique.
Niveau BTS -DUT.

dont la mission sera d'être le support des ventes en ce qui concerne la technicité, la promotion et la disponibilité des produits, les prix, l'appui à la vente, et l'étude du marché.

Anglais parlé et écrit indispensable.
Courts déplacements fréquents.
Voiture de fonction.
Adresser C.V. détaillé et prétentions au Service du Personnel, 5-7, av. Albert Einstein 78190 Trappes.

MEDIA-SYSTEM

GROUPE BANCAIRE

recherche pour renforcer le service immobilier d'une de ses filiales un

CADRE

HEC, LIC. DROIT, SCIENCES PO etc...

30 ans minimum.
Activités : recherche et étude d'investissements immobiliers, suivi des dossiers.
Quelques années d'expérience exigées.
Travail à Paris.

Ecrire avec CV, photo et prét. s/réf. 2007 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

SEDIS (GROUPE PEUGEOT)

1 200 personnes - 180 MF

L'UN DES PLUS IMPORTANTS FABRICANTS MONDIAUX DE CHAINES MECANIQUES DE PRECISION rech. à LEVALLOIS (92)

JEUNE RESPONSABLE ORGANISATION

pour analyse de Services du Siège, puis des 3 Usines en vue CONCEVOIR, PROPOSER et METTRE EN PLACE de NOUVELLES PROCEDURES impliquant une utilisation plus poussée et cohérente de l'INFORMATIQUE.

INDISPENSABLE
- FORMATION SUPERIEURE, préf. technique ou scientifique.
- 3 à 5 ans d'EXPERIENCE D'ORGANISATION en CABINET ou Sce Organisation d'une Entreprise INDUSTRIELLE de préf.
- Organisateur d'expérience et d'affinité.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 4298 à

SC sélection conseil 98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Produits de grande consommation – Nous sommes une importante société du secteur agro-alimentaire (450 M de CA) et nous commercialisons des produits à forte image sur les plans régionaux, nationaux et internationaux. Nous souhaitons intégrer à notre structure marketing (base Paris) des cadres à fort potentiel ; nous sommes bien sûr intéressés par vos atouts professionnels, mais nous serons surtout exigeants sur vos qualités humaines et personnelles. Notre direction générale recherche un

DIRECTEUR MARKETING

Vous avez une formation supérieure qui s'est enrichie au cours de votre vie dans l'entreprise. Vous avez développé vos capacités de gestionnaire, mais aussi votre sens de la créativité et de la communication. Bien sûr vous êtes suffisamment professionnel du marketing pour coordonner une petite équipe de chefs de produits senior très autonomes, et pour être opérationnel sur les études et le lancement de produits nouveaux. Votre mission primordiale et fondamentale se situera plus dans votre apport personnel et créatif en liaison permanente avec la technique et la vente pour la recherche et l'élaboration de nouveaux produits. Vous devrez être un catalyseur d'idées venant tant de l'intérieur que de l'extérieur de l'entreprise. Vos capacités de synthèse devront être aussi probantes que vos qualités d'intuition. Vous aurez ensuite, et logiquement, la responsabilité de l'organisation et de la gestion du développement des idées et projets marketing que vous aurez contribué à susciter.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5364 M

Produits de grande consommation : fromages à la coupe – (Même société que précédemment). Dans le cadre de notre direction marketing, nous recherchons un

CHEF DE PRODUIT

Vous avez assurément une expérience marketing dans les produits de grande consommation et peut-être une formation supérieure. Surtout vous avez été en contact dans des fonctions de vente avec le terrain, les points de vente, les consommateurs ; une bonne connaissance des produits crémiers serait très appréciée. Vous souhaitez remplir une fonction de chef de produit où votre esprit pragmatique, votre bon sens, vos dons d'observation, votre créativité, alliés à votre connaissance du terrain et de la distribution seront les atouts sur lesquels vous vous appuierez pour remplir le poste de chef de produit-coupe. Vous aurez dans le cadre de notre structure marketing des responsabilités très complètes sur l'ensemble de nos gammes de fromages à la coupe (produits régionaux mais aussi produits à couverture internationale). Vous devrez vivre activement sur le terrain : contacts avec nos forces de vente, mise en place d'actions promotionnelles, sensibilisation de la distribution, suivi des ventes, contacts avec nos usines.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5365 M

Lancer Boss FRANCE S.A.

Biens d'équipements industriels – Nous sommes la filiale de distribution du groupe International Lancer Boss, un des grands spécialistes mondiaux du chariot élévateur. Nous disposons d'une gamme d'engins très complète (de 2 à 59 T) à fourche frontale et à fourche latérale répondant à l'ensemble des problèmes de manutention. Nous recherchons notre

DIRECTEUR DES VENTES

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (ingénieur ou école commerciale) et vous parlez l'anglais. Vous avez une dizaine d'années d'expérience professionnelle dans la vente en tant que responsable et animateur d'hommes. Peut-être ne connaissez-vous pas notre domaine, toutefois une première approche des problèmes liés à la manutention serait appréciée. Par contre, vous êtes assurément un professionnel de la vente de biens d'équipements industriels, vous percevez bien les problèmes d'organisation et vous avez le sens du service et de la gestion. Votre mission essentielle sera de mettre sur pied – à partir de ce qui existe – un réseau structuré avec une équipe de commerciaux et un ensemble de concessionnaires que vous animerez et dirigerez pour développer nos ventes et la pénétration de nos produits sur le territoire national pour l'ensemble de notre gamme.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5368 M

Nous sommes un important groupe français spécialisé dans la fabrication et la commercialisation d'articles culinaires de haut de gamme. Nous représentons 75 % de la production mondiale. Notre dynamisme et notre développement font évoluer notre service informatique actuellement équipé d'un B 2700 + 12 terminaux en TP, vers un B 2930 + B 800 + B 80... Pour répondre à notre expansion nous recherchons un

ANALYSTE FUTUR CHEF DE PROJET

Vous êtes de formation supérieure ou de niveau équivalent et vous avez acquis une expérience informatique d'au moins 5 ans dans le contexte d'une PME ou d'une SSCI. Vous possédez une bonne maîtrise de l'analyse et de la réalisation de projets variés si possible en TP et en bases de données. Sous l'autorité du Directeur Informatique nous vous confierons l'analyse de projets que nous comptons développer et la refonte de certaines chaînes existantes. Vous animerez une équipe de 4 personnes. La qualité du dialogue que vous instaurerez avec les utilisateurs sera un atout de votre réussite dans ce poste et de votre évolution. Ce poste est à pourvoir dans un site très agréable d'une petite ville de Picardie (150 km de Paris).

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6361 M

Notre groupe français est encore à taille humaine et son activité est diversifiée : pétrole, ingéniérie en génie civil nucléaire et mécanique des sols... Dans le cadre de notre développement nous recherchons un

DIRECTEUR ADJOINT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Vous possédez l'une des formations supérieures suivantes : HEC, ESSEC, ESCP, ESC + DECS ou l'expertise comptable et vous avez acquis 15 ans d'expérience à des postes de responsabilité dans les domaines comptables, administratifs et financiers au sein d'entreprises aux méthodes modernes de gestion. Dans un premier temps nous souhaitons vous confier pour une, puis pour l'ensemble des sociétés du groupe, la réorganisation et la modernisation progressive des comptabilités. Le service comptable sera sous votre autorité. Ensuite vous travaillerez à l'aide d'un outil informatique à la consolidation de la trésorerie au niveau du groupe. Parallèlement, les questions financières, juridiques et fiscales seront bien sûr de votre ressort. Nous sommes conscients de vous demander dans un premier temps de "relever les manches", en contrepartie, si vous vous êtes montré performant, nous vous garantissons de devenir rapidement notre Directeur Administratif et Financier en relation directe avec le Président.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6370 M

Nous sommes un important groupe industriel français leader mondial dans sa spécialité : biens d'équipement liés à l'industrie pétrolière. Notre principal département situé en proche banlieue Nord, compte tenu du lancement de nouveaux matériels et de la renommée des produits existants, développe son action à l'exportation et recherche un

RESPONSABLE ZONE EXPORT

La nature de nos produits fait qu'il serait souhaitable que vous soyez ingénieur de formation. Votre expérience d'environ 5 ans de vente à l'exportation de produits industriels, vous a familiarisé avec l'ensemble des actions à mener dans ce domaine : études de marché, recherche et sélection d'agents, règlements internationaux, COFACE... Nous vous confierons, en étroite collaboration avec notre Responsable Exportation, la mission de développer nos ventes auprès des clients existants et potenciels sur le secteur Europe, Proche et Moyen Orient. Vous serez autonome dans votre action et gérerez vos déplacements. Une très bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable, une autre langue serait appréciée.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6367 M

Biens d'équipements industriels – Nous sommes la filiale française d'un important groupe international, spécialisée dans l'élaboration et la fabrication de biens d'équipements industriels. Nous recherchons un cadre à fort potentiel technique qui, après avoir réussi les premières fonctions qui lui seront imparties, devrait évoluer vers une position couvrant l'ensemble de la fonction technique. Nous souhaitons l'intégrer à notre structure en tant que

CHEF DU SERVICE TECHNIQUE

Vous êtes ingénieur diplômé et vous parlez l'anglais. Vous avez 6 à 8 ans de vie professionnelle qui vous ont permis d'acquérir de solides compétences techniques en métallurgie et plus particulièrement en chaudronnerie et soudure, à des postes d'études et/ou de contrôle (B.E., ingéniérie, bureau de calculs, assurance-qualité) intégrant l'analyse de la valeur ; une expérience complémentaire en fabrication serait appréciée. Dans un premier temps votre mission primordiale consistera à assurer le transfert technologique d'une partie des sociétés du groupe (d'où des contacts extérieurs fréquents), la mise en place d'un centre de calculs (ordinateur), la standardisation et la rationalisation de nos produits. Votre réussite dans cette mission vous permettra d'évoluer vers des fonctions plus étendues

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5366 M

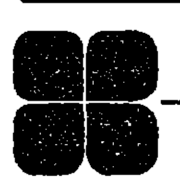
Lyon - Nous sommes un important groupe français de distribution et nous disposons de plusieurs points de vente sur la région. Nous souhaitons conforter notre service administratif et comptable en intégrant un cadre qui après réussite dans cette fonction aura de réelles opportunités d'évolution dans notre groupe en pleine expansion. Nous recherchons notre

CHEF COMPTABLE

Vous disposez d'une solide formation comptable (par exemple le DECS) avec une formation générale plus large (ESC). Vous avez au moins cinq ans d'expérience professionnelle et vous êtes à même de dominer les problèmes financiers, comptables et budgétaires d'une société jusqu'à l'arrêt du bilan. Vous êtes aussi sensibilisé à la gestion informatisé. Vous aurez la responsabilité d'un petit service comptable et administratif (5 personnes) et vous répondrez à la direction régionale, tout en bénéficiant dans votre domaine du soutien et des conseils des structures appropriées de notre groupe. En plus des tâches classiques d'une telle fonction vous assurerez, avec la direction, la trésorerie et les relations bancaires, le budget et les éléments de reporting, les inventaires, les relations avec la sous-traitance informatique.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5369 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons et si vous vous sentez motivés par les perspectives d'une de nos propositions, écrivez aux consultants de Serifo en précisant la référence : ils s'engagent à examiner avec la plus grande attention les informations que vous voudrez bien leur communiquer avant de vous inviter – si vos caractéristiques professionnelles correspondent bien à l'attente de leurs commettants – à les rencontrer pour étudier avec vous les possibilités et intérêts réciproques d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION

38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS
TELEPHONE : 563-03-10

IMPORTANT CENTRE D'ETUDES D'UNE SOCIETE SPECIALISEE EN ELECTRONIQUE DE POINTE

située dans la banlieue Sud-Ouest de Paris

recrute

INGENIEURS ET TECHNICIENS ENGINEERING

DE FORMATION ELECTRONIQUE.

Possédant une première expérience industrielle dans des techniques multidisciplinaires.

(Connaissance de l'anglais souhaitée).

POUR :
- définition de produits et systèmes nouveaux,
- travaux engineering, suivi d'installations et évaluation.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions à No 49.879 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

INGÉNIEUR COMMERCIAL EXPORT

Ciments spéciaux
Paris

Une société française (300 p. - C.A. 250 millions F), filiale de l'un des premiers groupes industriels français et spécialisée dans la fabrication de ciments spéciaux, recherche un INGENIEUR COMMERCIAL EXPORT. Sous l'autorité du Directeur Export, et dans le cadre des budgets et objectifs commerciaux à la définition desquels il aura participé, il sera chargé de promouvoir les ventes des produits fabriqués par sa société auprès d'une clientèle d'utilisateurs, de distributeurs et de prescripteurs implantés en AFRIQUE DU NORD ET EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE. Il définira, coordonnera et contrôlera les activités des agents locaux. Il participera à l'administration commerciale de son secteur. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation supérieure commerciale, possédera quelques années d'expérience en matière d'exportation de produits industriels. Il sera bilingue français-anglais. Il possédera l'expérience de l'expatriation, en Afrique du Nord si possible. Ce poste implique de nombreux déplacements (50 % du temps). Ecr. ss réf. 331/M à :

G.R.H. Conseils

3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS PEINTURE ET REVÊTEMENTS MURS ET SOLS

recherche

JEUNES

TECHNICO-COMMERCIAUX

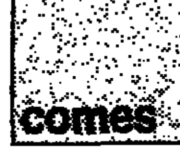
pour

PARIS ET PROVINCE

Cette offre s'adresse à des jeunes sortant de l'école ou ayant un début d'expérience : INGENIEURS, TECHNICIENS SUPERIEURS DU BATIMENT ou DIPLOMES d'ECOLES COMMERCIALES.

Après une FORMATION APPROFONDIE, ils devront, à différents postes selon leurs compétences, promouvoir les produits du groupe auprès des prescripteurs, des entrepreneurs et industriels du second œuvre bâtiment.

Les postes à pourvoir se situent à : PARIS BORDEAUX, CHARTRES, POITIERS, BOURGES



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS) (sous référence 2.302)

DISCRETION ET REPONSE ASSUREES.

ETABLISSEMENT FINANCIER EN EXPANSION
recherche
JEUNES CADRES

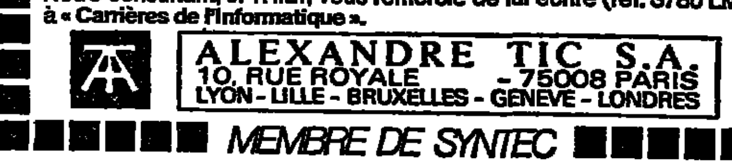
diplômés d'études supérieures

Certificat comptable du D.E.C.S. exigé. Un à deux ans de pratique en Cabinet apprécié.
Envoyer CV, photo et prétentions sous la référence 6267 :
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo - 75001 PARIS -
qui transmettra

---

un conseil système

C'est l'adjoint technique d'un chef de département d'une grande SSCI de la place de Paris.
Il assiste les études, oriente les choix techniques et fait le lien avec le groupe système. C'est un bon généraliste du système, formé sur gros matériel IBM (DOS ou OS). Il a abordé le télétraitement (réseaux, terminaux spécialisés) comme les minis. Ingénieur système aujourd'hui, il souhaite élargir son domaine de compétences.
Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3780 LM) à « Carrières de l'Informatique ».



MEMBRE DE SYNTEC

Ingénieurs commerciaux

BIENS D'EQUIPEMENT :
LAITERIE - AGRO - ALIMENTAIRE ET INDUSTRIEL

A 28 ans minimum, de formation ingénieur agro-alimentaire ou agro diplomé, vous vous êtes orienté vers une formation technico-commerciale depuis 2 ans minimum, ayant ainsi aguerri vos talents de négociateur dans la commercialisation de biens d'équipement agro-industriels.
Une expérience dans l'ingénierie ou dans une Société de Construction de matériels destinés à fabriquer ou produire, vous aura sensibilisé à une préhension technologique des problèmes de production, familiarisé à la technique des essais, des mises au point et des process.
Notre Société française (270 personnes-C.A. 100 Millions - 18 % de progression annuelle) est la filiale d'une Société européenne à vocation mondiale qui fait autorité sur son marché.
Nous construisons et commercialisons des équipements agro-industriels et industriels et notre expansion continue nous permet de créer de nouveaux postes.
1 ♀ INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Formation Laiterie pour département laitier
2 ♀ INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
Département Industriel
Ces 2 fonctions incluent prospection, motivation du marché, vente des matériels, nécessitant conduite d'essais et mise au point de matériels et process.
Ces postes impliquent 60 % de déplacement.
Allemand très apprécié et anglais souhaité.
Envoyer C.V. manuscrit avec photo et dernier salaire sous réf. 3445
17, rue Courmeaux - 51100 REIMS
102, Avenue Philippe Auguste - 75011 PARIS.

MORENO CONSULTANTS
Recrutement Structures et Communication



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

offres d'emploi

INFORMATICIENS
120.000 F

Rambouillet — Un groupe international de tout premier plan recherche pour son Centre Européen de traitement de l'information situé dans la région de Rambouillet (45 mn de Montparnasse), deux ingénieurs informaticiens. Ils viendront s'intégrer à une équipe performante où les qualités de chacun sont mises au service d'un projet de grande envergure faisant appel à du matériel sophistiqué et à des techniques de pointe (IBM 370/158 prochainement remplacés par des 4341, terminaux lourds 8100, temps réel, base de données). Ils participeront, en liaison avec les Ingénieurs Concepteurs, à la réalisation (analyse organique et programmation) d'un système élaboré, d'une très grande fiabilité, utilisable par nos filiales de Milan, Copenhague, Londres, Hambourg... Ils contribueront également à l'évolution des méthodes de développement. Ces postes s'adressent à des candidats expérimentés possédant une formation supérieure en informatique (école d'ingénieur ou diplôme universitaire), ayant si possible des connaissances en DOS, assembleur, DL1, CICS. On attend d'eux un esprit ouvert, créatif, curieux, le goût du travail bien fait et le sens de l'équipe. Une bonne pratique de l'anglais est vivement souhaitée ainsi qu'une certaine vision européenne des problèmes. La rémunération annuelle sera de l'ordre de 120.000 francs et pourra être supérieure si le niveau du candidat le justifie. Écrire à Christine CHABAUD — PS CONSEIL — 8, rue Bellini — 75782 PARIS Cedex 16 — Réf. A/278M

SOCIETE LEADER

DANS LE DOMAINE DE LA DISTRIBUTION DE COMPOSANTS ELECTRONIQUES ET DE SYSTEMES

recherche

DEUX INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

LES CANDIDATS DOIVENT AVOIR :
— un diplôme d'ingénieur ou un B.T.S./D.U.T. électronique ou expérience de labo de quelques années ou être ingénieur technico-commercial confirmé. La connaissance des circuits modernes est indispensable.

UN INGÉNIEUR D'APPLICATION SYSTÈMES

Bonnes connaissances hardware et software systèmes des mini-ordinateurs (de préférence matériels D.E.C.).

Réelles possibilités de développement pour candidats de valeur au travers d'un groupe national dont fait partie la société.
SALAIRE ATTRACTIF - VOITURE DE FONCTION.

Adr. C.V., photo sous le nº T 18.772 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

ingénieur projet

Ce n'est pas seulement un poste d'études, de conception, ou de mise au point de schémas d'installations. Vous aurez aussi de nombreuses relations avec nos clients, essentiellement des bureaux d'engineering, pour défendre l'originalité de vos projets et soutenir techniquement l'action commerciale de la force de vente.

Filiale d'un important groupe américain, nous fabriquons, commercialisons et développons une gamme de produits électriques d'une technique qui nous est propre, unique dans son domaine.

Pour réussir à ce poste, il faut avoir une formation Grande Ecole d'Ingénieurs, généraliste de préférence, avec une première expérience professionnelle même de courte durée, dans le domaine des études.

Par ailleurs, étant donné notre secteur d'intervention international, l'anglais courant est absolument indispensable.

Enfin, nous recherchons un candidat à fort potentiel, capable de s'imposer dans l'immédiat à nos clients et à terme dans la société en saisissant une opportunité intéressante, ce qui ne manque pas dans notre Groupe.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 4495 à Michel GARNIER,

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
iBD

à qui nous avons confié cette recherche.

UN IMPORTANT GROUPE FINANCIER

recherche pour sa filiale spécialisée dans
le FINANCEMENT AUTOMOBILE

RESPONSABLE CONTENTIEUX

Celui-ci sera chargé de CRÉER le SERVICE CONTENTIEUX

— En assurer la responsabilité dans son organisation et dans son activité ;

— Participer à la mise en place des procédures internes de traitement des dossiers pré-contentieux et contentieux ;

— Réaliser toutes les actions s'y rapportant et notamment recouvrement des impayés, récupération et vente des véhicules.

Toutes actions judiciaires.

EXPERIENCE d'une activité similaire exigée.

Poste à pourvoir à PARIS

Envoyer C.V., photo, salaire et prétentions nº 50.861 Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

offres d'emploi

etap — 4,rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur de filiale
référence HX 503 AM

PUISSANT GROUPE AGRO-INDUSTRIEL leader sur son marché, recherche le **Directeur** d'une importante filiale.
Poste de haut niveau pour candidat formation supérieure (ingénieur agronome apprécié) ayant de solides compétences en contrôle de gestion, de bonnes connaissances de circuits modernes de distribution (si possible une expérience dans le domaine agro-industriel) et les qualités **d'un chef d'entreprise.**
Le titulaire du poste devra être capable de diriger une société qui a son autonomie sur les plans production, commercial, gestion.
Poste : ville province.

HEC, ESSEC, Sc. Po., MBA cadre financier fort potentiel
référence EU 500 AM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE PREMIER PLAN (CA supérieur à 10 milliards de Francs) recherche un **Cadre Financier** ayant un fort potentiel de développement.
Il travaillera au niveau du groupe et assumera au sein du service Trésorerie Centrale d'importantes responsabilités de trésorerie au niveau international : gestion et coordination des activités de trésorerie concernant des opérations hors métropole, politique de change, assistance aux filiales...
Ce poste conviendrait à un candidat, diplômé d'une grande école de gestion, ayant minimum 4 ans d'expérience dans le même domaine, acquise dans une banque ou dans un groupe multinational.
Connaissance de l'anglais indispensable.
Poste à Paris.

Directeur technique et production d'une unité
référence AR 497 CM

UNE ENTREPRISE FRANÇAISE DE FABRICATION ET D'INSTALLATION DE MATÉRIEL POUR COLLECTIVITES, réputée dans sa branche crée le poste de **Responsable d'une unité autonome.**
L'ingénieur recherché, AM ou diplôme équivalent, 35 ans minimum, dirigera l'activité méthodes, fabrication et travaux extérieurs.
Ce poste nécessite de bonnes connaissances techniques (électricité, mécanique, tôlerie), le goût de l'innovation. Une pratique de la direction d'une unité (plus de 50 personnes) comportant une partie fabrication et installation est souhaitée.
Ce poste, rattaché à la Direction Générale, permet une participation active à la vie de l'entreprise.
Rémunération de l'ordre de 150.000 F/an.
Lieu de travail : ville Côte d'Azur.

Attaché de direction générale
référence UK 491 AM

UNE SOCIETE COMMERCIALE FRANÇAISE distribuant des matériels de marques renommées, étoffe ses structures dans le cadre de son expansion et recherche un **Cadre de très bon potentiel,** de formation Sciences Po, Droit ou niveau équivalent.
Rattaché au PDG, il assumera au départ la responsabilité de l'ensemble des questions de personnel (actuellement 260 personnes dont 50 d'encadrement). Progressivement, il pourra étendre ses responsabilités **aux activités comptables, financières, administration générale.**
Poste d'avenir pour un candidat de qualité, ayant une première expérience professionnelle dans des fonctions de personnel, désireux d'évoluer et de s'attacher à une société afin d'y faire carrière.
Poste à Paris.

Jeune Cadre export
référence YO 495 AM

PUISSANT GROUPE ALIMENTAIRE PARIS offre au sein de sa filiale chargée de l'exportation de ses produits (marques de grande notoriété) UNE INTERESSANTE ET REELLE OPPORTUNITE DE DEVELOPPEMENT DE CARRIERE à un **Jeune Cadre Export.**
Il s'agit de prendre, après formation, la responsabilité d'une zone géographique et d'assurer le développement des marchés à l'étranger. Le titulaire du poste devra, dans son secteur, stimuler, contrôler et dynamiser les agents locaux. Il sera responsable de la promotion des produits, du suivi des budgets et des objectifs.
Ce poste implique :
- une grande mobilité, la connaissance de l'anglais courant + une deuxième langue : espagnol ou allemand;
- une expérience de la vente à l'export de 2 à 4 ans de préférence dans un secteur de grande distribution;
- une formation grande école de commerce ou équivalent ainsi qu'un goût des contacts et un réel dynamisme commercial.

Chef de projet
référence ZP 496 AM

UN GROUPE DU SECTEUR TERTIAIRE, ayant notamment des activités dans le domaine du transport des voyageurs, recherche un **Chef de Projet.**
Il participera à des études de création de filiales sur le plan marketing et technique.
Ce poste conviendrait à un candidat, diplômé d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, motivé par ce domaine d'activité et témoignant de qualités de rigueur et de contact.
Une première expérience professionnelle est appréciée mais non indispensable. Un débutant motivé et de très bon potentiel peut être envisagé.
Larges possibilités de développement de carrière au sein d'un groupe dynamique.
Poste à Paris.

Informatique technico-commercial
référence VO 492 AM

UNE SOCIETE INFORMATIQUE filiale d'un des premiers groupes industriels français, recherche un **Responsable Technico-Commercial.**
Il sera chargé de suivre et de développer une clientèle en liaison étroite avec les équipes d'études et d'exploitation.
Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure ayant au minimum deux ans d'expérience commerciale dans l'informatique acquise chez un constructeur ou une société de services.
Poste ouvrant de réelles perspectives d'évolution de carrière, dans une société dotée de puissants moyens, pour un candidat ayant de solides qualités de dynamisme et de contact.
Poste à Douai.

Personnel ingénieur organisation
référence XN 494 AM

Cadre marketing
référence WM 493 AM

UNE DES PREMIERES MUTUELLES FRANÇAISES D'ASSURANCES : 3.000 personnes, en progression constante, renforce ses structures et offre au sein de son département des relations sociales, une intéressante opportunité de carrière.

Il s'agit de la création d'une fonction nouvelle qui consistera en études portant sur les nombreux domaines concernés par une gestion moderne du personnel : politique de rémunération, prévisions d'effectifs, tableaux de bord... L'atteinte de ces objectifs implique que, dans une première phase, le titulaire du **poste puisse concevoir et mettre en place un système de gestion informatisé adapté.**
Possibilité d'évolution de carrière tant dans la fonction personnel que dans l'entreprise pour jeune ingénieur diplômé grande école, ou possédant formation universitaire scientifique et ayant **2 à 3 ans d'expérience** dans ce domaine (éventuellement débutant).

MEME GROUPE crée au sein de sa Direction Production pour sa branche IARD un poste de **Cadre Marketing.**
Il s'agit d'une situation intéressante et évolutive pour candidat désirant valoriser une expérience de 2 ans environ acquise de préférence dans secteur bancaire ou assurances (les candidatures de débutants motivés par le marketing et ayant fait des stages dans ce domaine seront examinées).

Le titulaire du poste devra :
- définir et mettre en œuvre toutes les actions visant à développer les techniques modernes de ventes (mailing, argumentaires, messages publicitaires...) et dynamiser le réseau composé d'agents salariés;
- participer à l'élaboration et au lancement des nouveaux produits.

Postes à Paris.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

Ingénieur d'Etudes
Paris

Notre Société, filiale d'un Groupe industriel de premier plan, commercialise du matériel médico-chirurgical.

Afin d'assurer le développement de nos produits, nous souhaitons intégrer un INGENIEUR D'ETUDES à notre service technique.

Il se verra confier :
- la réalisation des études et le développement du matériel,
- l'animation d'une petite équipe de Techniciens.

Il participera à la définition et à l'expérimentation du matériel en milieu hospitalier.

Ce poste, à pourvoir en PROCHE BANLIEUE SUD, conviendrait à un INGENIEUR ELECTRONICIEN possédant de bonnes connaissances en mécanique et une expérience de 3 à 5 ans en bureau d'études (dans le domaine médical si possible).

Le goût des réalisations concrètes et le sens des contacts sont indispensables pour la réussite du candidat.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la référence 3 873 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)



Banque de Paris et des Pays-Bas

Dans le cadre de la mise en place de son Plan d'Organisation et d'Informatique

recherche

● **Un Ingénieur système**
— formation supérieure ;
— 4 ans min. d'expérience sur matériel IBM sous DOS/VS, avec connaissance CICS, VM et CMS souhaitée.

● **Un Spécialiste télécommunications de Haut Niveau**
— formation Grande Ecole (Centrale, Télécom., ESE...) ;
— 5 ans d'expér. en informatique dont 2 min. dans les problèmes de télécommunications ;
— connaissances appréciées du contexte télécommunications IBM.

● **Un Jeune Diplômé de l'Enseignement Supérieur**
A FORT POTENTIEL.
— 3 ans d'expérience d'organisation et d'informatique ;
— connaissances bancaires exigées, si poss. dans les techniques financières.
Ayant éventuellement acquis cette expérience dans un cabinet d'organisation.

Adr. C.V., lettre man., ph. et prét. à B.P.P.B., (Réf. 625 IS) - B.P. 141 - 75060 Paris, Cedex 02.

PARIBAS

ingénieur adjoint de direction technique
130.000 +

Importante Société industrielle (4 usines, 1500 personnes) filiale d'un grand Groupe, recherche pour sa Direction Technique un ingénieur diplômé d'une grande école (A.M. - IDN - ENSI ...). Agé d'au moins 30 ans, le candidat retenu aura une expérience de la production et de l'entretien. Sa mission sera de participer aux responsabilités de la Direction Technique. Elle évoluera à moyen terme vers la prise en charge d'une usine dont il aura à assumer la direction. Ecrire avec curriculum vitae explicite sous référence G/DT à

CETAGEP
● 39, AVENUE AMIRAL LEMONNIER - 78160 MARLY LE ROI ●



SOCIETE ANONYME DE TELECOMMUNICATIONS
recherche pour son établissement de
DOURDAN (Essonne)

PROGRAMMEURS ET ANALYSTES

Débutants ou quelques années d'expérience

FORMATIONS SOUHAITEES :
— DUT Informatique ;
— Etudes universitaires en informatique ;
— Licence ès sciences.

Ecrire avec C.V. à SAT, Chmein de Vaubesnard, 91410 DOURDAN

RANK XEROX

De nos jours, lorsqu'une information importante doit être communiquée dans une entreprise, elle l'est sous forme écrite.
La reprographie est certainement l'un des moyens les plus adaptés pour diffuser rapidement toute information. Sur ce marché en constante évolution, **RANK XEROX occupe une place privilégiée.**
Filiale de Rank Xerox Limited, créée en 1960, C.A. en 1979 1,7 milliard de F, Rank Xerox France emploie 3.800 personnes.

Au-delà de la diversification de ses produits (traitement de texte, télécopie) et de leur haute technicité, de son originalité marketing, Rank Xerox France témoigne d'un dynamisme commercial créé par une équipe d'hommes et de femmes (moyenne d'âge 33 ans) qui, à tous les échelons contribuent au succès de l'entreprise.

Pour répondre à ce dynamisme, il a fallu mettre en œuvre des méthodes de gestion moderne où l'informatique prend une part active.
Sa participation à notre gestion est effective depuis plus de dix ans, mais elle connaît aujourd'hui une importance accrue.

Aux deux IBM 370/158 qui équipent déjà notre Centre de calcul vont s'adjoindre des "minis" répondant aux besoins de nos centres régionaux.
De **nouvelles perspectives de développement** sont en cours : modification des chaînes existantes, projets faisant intervenir les bases de données (IMS), projets européens pour lesquels la France est leader.

Nos systèmes sont vivants car étroitement liés à l'adaptation de l'entreprise à son marché.

La Direction Informatique (120 personnes) est donc un point clé de l'entreprise pour qui veut, au-delà des techniques modernes mises en œuvre, trouver la **possibilité d'élargir son expérience humaine et professionnelle à d'autres domaines** (Marketing, Organisation, Finance).

Les postes que nous créons font appel à vos aptitudes ou votre attirance pour la gestion informatique mais aussi à votre désir de travailler en équipe.

Nous serions heureux de vous rencontrer prochainement pour développer avec vous les différentes fonctions offertes qui, par ailleurs, seront décrites dans la presse de ce mois.

Pour prendre contact, écrire sous réf. C 04 RANK XEROX
Service Orientation, recrutement - 93607 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX

Plain Champs

RANK XEROX

Grande entreprise d'ingénierie développant de nouveaux composants dans le domaine des Gros Equipements, recherche pour son Département Etudes un

INGENIEUR MECANICIEN

ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine des

pompes et machines tournantes

De formation ECP, AM, ENSEM, ENSMA ou équivalent, il assistera le Département dans :
- l'orientation et la réalisation des études,
- les relations techniques avec les constructeurs,
- la mise au point du prototype.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 2410 M à rscg carrières 64, rue la Boëtie - 75008 PARIS qui tranmettra.

Fiche de recrutement de nos futurs responsables

Entreprise :	Sofinco La Hénin
Activités	Banque de dépôts spécialisée dans le service aux particuliers.
Raisons du recrutement	Développement important du réseau d'agences sur l'ensemble du territoire national (actuellement 77 agences en activité).
Finalité du recrutement	Former et préparer l'encadrement du réseau.
Rattachement hiérarchique	Directions régionales ou Inspection au siège.
Relation fonctionnelle	Ensemble des services régionaux et clientèle.
Diplômes requis	Études supérieures, commerciales ou de gestion.
Compétences et caractéristiques particulières	Sens des relations commerciales, capacité de se former et d'évoluer, aptitude à l'animation d'équipes, disponibilité à une mobilité géographique.

Les candidatures avec C.V. et photo seront reçues par Monsieur CASABIANCA, réf. M - 91038 EVRY CEDEX, qui convoquera ultérieurement 2, rue Cortambert - 75016 PARIS.



HAVAS CONTACT

Analyse de brevets en régulation, contrôle commande, électricité

Nous concevons et réalisons de très grands ensembles industriels en France et à l'étranger. La haute technologie de nos activités nous amène à considérer de nombreux brevets. Votre expérience en régulation et contrôle commande à un poste d'ingénieur ou de technicien supérieur en Bureau d'Etudes doit vous permettre de procéder à une analyse technique de tous les brevets déposés dans ce domaine et applicables à des chaudières, et d'en faire la synthèse.
Vous dialoguerez avec les techniciens, le service juridique du groupe. Vous n'avez pas de problème avec l'anglais (au moins lu). Peut-être connaissez vous l'allemand ? Le poste, sédentaire, est basé à Paris.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 2405 M à rscg carrières, 64 rue la Boëtie 75008 PARIS qui transmettra.

rscg carrières

---

futur

directeur général

Le P.D.G. d'une entreprise indépendante et en forte croissance du Secteur CHIMIE FINE (C.A. 1979 : 50 MF dont 45% à l'exportation ; effectif : 160 personnes ; siège à Paris – usine en province) prépare sa succession et envisage dans un délai de 2 ans de confier la gestion complète de la société à une personne ayant mis ce temps à profit pour en faire l'apprentissage. L'entreprise est prospère et les cadres supérieurs qui ont contribué à son succès sont d'une grande compétence.

Nous cherchons le "PATRON" qui saura être proche des problèmes de chacun et susceptible de poursuivre avec détermination, autorité et bon sens, la politique de développement de l'entreprise. Le candidat retenu, âgé de 40 ans minimum, de préférence de formation technique (Mines, ECP, A & M ou équivalent), aura l'expérience de la DIRECTION d'une PME. Il parlera parfaitement anglais.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1900 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Harlequin sa

1er ÉDITEUR FRANÇAIS DE LIVRES DE POCHE
et
jeune entreprise managée à l'américaine
crée le poste de

chef des services juridique & personnel

Dépendant du Directeur Général, il sera plus particulièrement chargé : de l'établissement et du suivi des contacts avec les auteurs, les traducteurs, les rewriters, les journalistes et les éditeurs étrangers ; des relations avec le personnel de l'entreprise (environ 70 personnes) ; et des relations avec les conseillers extérieurs.
Ce poste conviendrait à une personnalité jeune, Sciences Po + formation juridique américaine si possible, possédant une expérience de quelques années dans cabinet juridique franco-américain, ou service juridique ou personnel d'une multinationale.
Anglais courant indispensable. Siège Paris.
Les dossiers de candidatures – sous réf. 1902 M à préciser. sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

UN IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION
(300 magasins)

crée un poste de

CHARGE D'ASSURANCES

Il sera chargé de définir la politique assurance du groupe et de l'expliquer aux utilisateurs.

Les candidats seront polyvalents I.A.R.D., auront 3 à 5 ans expérience à un poste commercial en compagnie, courtage ou chargé d'assurance au sein d'un groupe de distribution.

Env. C.V. et prétentions sous n° 18.009 M à GEM PUBLICITE 142, r. Montmartre, 75002 Paris qui transmettra. Discrétion assurée.

FENWICK MANUTENTION

1er FABRICANT FRANÇAIS de chariots élévateurs CREE LE POSTE DE

CONTROLEUR DE GESTION COMMERCIAL

— Niveau D.E.C.S. ou équivalent.
— Cadre débutant ou 1 à 2 ans d'expérience.
— Dynamique, rigoureux, sens des contacts.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à FENWICK P.S.O., 69, rue du Docteur-Bauer, 93400 SAINT-OUEN
(Métro : Mairie de Saint-Ouen.)

BANQUE D'AFFAIRES INTERNATIONALE
recherche

UN CHARGÉ D'ÉTUDES JUNIOR

Il assistera, au sein du Service ORGANISATION, les responsables d'études et se verra confier progressivement la conduite de projets importants.

Cette situation est offerte à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur possédant, de préférence, une première expérience du milieu bancaire.

Envoyer C.V. et prétentions à B.A.I.I. 12, place Vendôme, Paris (1er).

TRÈS IMPORTANTE
Entreprise TRAVAUX PUBLICS
Région Parisienne, recherche pour

CONTROLE DE GESTION

Affectation ultérieure possible à l'Etranger.

JEUNE DIPLOMÉ
ÉCOLE D'INGÉNIEUR ou ÉCOLE COMMERCIALE

Très bonnes connaissances gestion, comptabilité. Anglais indispensable.

Adresser C.V. manuscrit, photo, prétentions à n° 48.970, CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CIT ALCATEL

REGION PARISIENNE
recherche
POUR SON UNITE DE CONCEPTION CIRCUITS INTEGRES

ingénieurs électroniciens

SUPELEC RENNES, GRENOBLE
3è CYCLE ELECTRONIQUE, ESIEE

Ils seront chargés :
- de la définition et réalisation de circuits intégrés en numérique ou linéaire
OU
- en liaison avec l'équipe conception, de la définition, réalisation et mise au point des programmes de tests.

réf. UC11

ingénieurs informaticiens

ENSIMAG, INSA, 3è CYCLE ou SIMILAIRE

Ils seront chargés :
de l'analyse, écriture, mise au point et adaptation de programmes scientifiques dans le domaine de la conception assistée par ordinateur (électronique, conception de circuits intégrés).

réf. UC12

Expérience de 2 à 3 ans dans les domaines indiqués souhaitable.
Connaissance de l'anglais.
Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions en précisant la référence du poste à CIT ALCATEL - Département Transmission - Service Recrutement Ingénieurs 33, rue Emériau - 75015 PARIS

Organisation Internationale recrute

UN TRADUCTEUR

de langue maternelle arabe
pour traduire à partir du français et éventuellement de l'anglais ou de l'espagnol. Salaire après un an compris entre 6.000 et 7.000 F (indexé). Les candidats doivent justifier d'un diplôme universitaire sanctionnant au moins 3 années d'Etudes Supérieures.
Adr. C.V. dét. à INTERPOL, 26, rue Armengaud, 92210 SAINT-CLOUD.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
recherche

INGÉNIEUR
Adjoint du chef de Produit TÉLÉMATIQUE

Capable de mettre à la disposition d'un important réseau de vendeurs des notices d'utilisation, d'application et de maintenance de la gamme des produits TELECOPIE,

poste convenant à un diplômé électronicien ou électromecanicien attiré par secteur commercial capable de relations à bon niveau.

Anglais courant.

Déplacements de courte durée en FRANCE.

Lieu de travail : région de TRAPPES (78)

Adresser C.V., prétentions à N° 50 285 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, q. tr.



INFORMEZ-VOUS D'ABORD PAR TELEPHONE →



directeur de production

PAYS DE LOIRE - 180 000 + / AN — **Réf. 835**

Filiale d'un très grand groupe français, notre Société est spécialisée dans la production en grande série de matériel électro mécanique "grand public". Son usine emploie 2300 personnes, elle est très performante. Nous recherchons l'homme à qui confier la responsabilité globale de la production et de sa gestion. Dépendant directement du Directeur de l'usine, homme d'analyse, de synthèse et de décision, il exploitera les tableaux de bord, contrôlera les coûts et leur évolution, instruira les projets d'investissement, coordonnera les liaisons opérationnelles internes et sera le moteur permanent de la performance.

Ce poste, de haute responsabilité, sera confié à un ingénieur diplômé de l'une des toutes premières grandes écoles, âgé de 32 ans au moins de forte personnalité et ayant plusieurs années de pratique de fonctions de responsabilités en production, par exemple comme Directeur d'une usine de 4 à 600 personnes. La pratique de l'anglais est hautement souhaitée. Cette opportunité, rapidement évolutive, intéresse un homme souhaitant donner sa mesure au niveau de fonctions de synthèse en prise directe sur les réalités concrètes.

responsable de l'administration commerciale

30 ANS MINIMUM - PARIS NORD OUEST — **Réf. 882**

Notre société, filiale d'un groupe de première dimension (3500 personnes, CA supérieur à 2 Milliards de francs) est une entreprise de distribution spécialisée dans le domaine des

COMPOSANTS et MATÉRIELS ÉLECTRONIQUES INDUSTRIELS

Le cadre que nous recherchons sera responsable d'un service de sept personnes, il sera un praticien de la gestion des stocks, de l'administration commerciale, de la négociation avec les fournisseurs et du traitement des commandes. Il devra avoir l'expérience de l'utilisation de moyens informatiques. Il aura un tempérament d'organisateur, d'animateur et de gestionnaire.

ingénieur grande école

responsable de développement matériel de cuisson

PROVINCE OUEST - 28 ANS MINIMUM - ANGLAIS PARLE Réf. 834

Filiale d'un très grand groupe français, notre société, 2300 personnes, 600 MF, est spécialisée dans la production en grande série de matériel d'équipement ménager. Son organisation industrielle, très performante, lui permet d'envisager des diversifications. Nous recherchons l'homme à qui confier la responsabilité de la recherche et du développement d'une gamme d'appareils de cuisson de technologie nouvelle, orientée vers les économies d'énergie. Ce poste sera confié à un ingénieur de grande école, A.M., SUP ELEC, ENSI. Créatif et rigoureux ayant quelques années d'expérience de conception et d'étude de produits nouveaux, de préférence, en électroménager et idéalement en matériel de cuisson. Il disposera de moyens importants et d'une large autonomie d'action.

marketing manager

Biens d'Equipement "Grand Public"

PROVINCE OUEST - 30 ANS MINIMUM — **Réf. 856**

Filiale de l'un des tout premiers groupes français, notre Société - 2300 personnes, C.A. supérieur à 600 M de F - est particulièrement performante en matière de production en grande série de biens d'équipement ménager durables. Elle fournit les plus grandes marques. Décidés à lui donner une dimension nouvelle et à lui faire jouer un rôle directif sur le marché, nous avons décidé de créer une fonction marketing tonique, nous la voulons imaginative, rigoureuse et réaliste.

L'homme que nous recherchons analysera les marchés, sera à l'affût de leurs tendances, dialoguera avec les canaux de distribution, orientera les recherches et les études et sera le moteur de l'évolution voire de la création des produits dans une perspective de conquête et de profit. Il disposera d'une grande autonomie.

Ce poste sera confié à un professionnel du Marketing, diplômé d'une grande école de commerce, parlant anglais, ouvert aux techniques et ayant l'envergure nécessaire pour exercer une influence constructive dans l'orientation des choix industriels. Expérience souhaitée dans le domaine des biens d'équipement ménager.

ingenieur de travaux coordination T.C.E.

MOYEN ORIENT - ANGLAIS PARLE — **Réf. 865**

Notre Société, entreprise à taille humaine, (C.A. 100 M. de F) réalise des contrats de construction, clef en mains, en Métropole et à l'exportation.

Nous recherchons un ingénieur TP, IDN, ou équivalent, pour assurer la coordination et la conduite de chantiers T.C.E. au Moyen Orient. Après avoir participé aux études, il sera détaché à Bagdad pour la durée des chantiers en cours.

Il aura le goût de l'initiative, le sens des responsabilités, le souci du détail et une réelle autonomie.

jeune chef de fabrication grande école

PAYS DE LOIRE - 27 ANS MINIMUM — **Réf. 848**

Notre Société, filiale de l'un des premiers groupes industriels français produit en grande série de matériel électro-mécanique d'équipement ménager. Son chiffre d'affaires est de 600 M de F et ses effectifs sont de 2300 personnes répartis en unités autonomes de production. L'ingénieur que nous recherchons sera le responsable de la production d'une unité d'environ 400 personnes. Il sera secondé aux plans des méthodes, de la préparation et de la production par une équipe de jeunes ingénieurs et une maîtrise solide. La fonction évolutive et de responsabilité sera confiée à un ingénieur de grande école ayant 2 à 3 ans de pratique industrielle en fabrication, de préférence électro-mécanique - grande série -.

cadre responsable de l'information et de la communication

32 ans minimum PAYS DE LOIRE — **Réf. 893**

Très importante société industrielle (2300 personnes) filiale de l'un des tout premiers groupes français ; nous confierons ce poste à un cadre de formation supérieure, ayant plusieurs années de pratique des relations humaines, voire du journalisme en Entreprise. Il aura une mission de relations et d'information interne auprès de l'ensemble du personnel et des responsables des services. Il aura aussi pour rôle de promouvoir la connaissance de l'entreprise vers l'extérieur et l'environnement local.

ingénieur avionique

support technique clientèle - airbus chargé de mission à l'étranger

Réf. 868

Cet ingénieur de grande école, jeune et tout à fait à l'aise en Anglais, sera chargé de missions successives à l'étranger auprès des compagnies aériennes clientes pour la mise en place des méthodes, des moyens techniques et des procédures de maintenance de nos systèmes numériques de pilotage automatique. Fonction évolutive réclamant initiative, autonomie, goût des contacts et disponibilité.

INFORMATION CARRIERE SVP

Pour obtenir des informations détaillées et organiser une éventuelle rencontre, téléphonez à INFORMATION CARRIERE 763.11.15. On peut également adresser son dossier 7 rue de Logelbach 75017 Paris.

CSNCR

Directeur du Marketing

250 000 F +

PROCHE BANLIEUE OUEST

Nous sommes une société qui fabrique et distribue une gamme de produits alimentaires destinés aux animaux de compagnie.

Notre circuit de distribution est la pharmacie.

Notre implantation actuelle repose sur un produit (aliment en boîte) qui servira de point de départ au développement d'une gamme complète (alimentation, diététique, hygiène etc...).

Nous souhaitons confier la responsabilité du développement de ce département à un cadre de haut niveau. Il prendra en main la politique Marketing, la définition de la stratégie commerciale et de ses moyens : études de marché, promotion, publicité, etc...

Il conduira l'application sur le terrain de son plan et assurera l'animation et l'encadrement commercial.

Nous voyons à ce poste un homme de 35 ans au moins, diplômé d'une grande école (HEC, ESSEC + BUSINESS SCHOOL).

Il doit nous apporter les preuves d'une expérience réussie de la commercialisation de produits dans un circuit traditionnel de distribution. Il doit avoir acquis une parfaite maîtrise du marketing : études de marchés et de motivation, moyens promotionnels et publicitaires (en particulier au niveau PLV).

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 1113 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Une Impte Sté d'Ingénieurs - Conseils

recherche

INGÉNIEURS DIPLOMÉS

(A.M., E.C.P., E.C.L. ou équivalent)
débutants ou ayant quelques années de pratique

en **MACHINES ET EQUIPEMENTS HYDROMÉCANIQUES**

Leurs fonctions couvrent l'ingénierie de :

- Centrales hydroélectriques.
- Stations de pompage.
- Equipements de barrages.

Elles impliquent :

- Une grande disponibilité pour déplacements fréquents, de longue ou moyenne durée à l'étranger.
- Une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à n° 50.399, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

---

ingénieurs grandes écoles futurs managers

CREUSOT-LOIRE offre à de jeunes ingénieurs diplômés d'une Grande Ecole des opportunités de carrière évolutive au sein de l'entreprise et du Groupe.

Ils se formeront à nos activités en prenant en charge, dès la première année, des projets opérationnels correspondant aux besoins réels de différentes unités, et les préparant à leur affectation ultérieure.

Leur apprentissage des responsabilités se poursuivra dans le même temps grâce à l'acquisition d'une « culture industrielle » propre à l'entreprise, à base d'informations et d'échanges sur les activités et les procédures du Groupe.

Notre choix s'orientera vers de jeunes ingénieurs à fort potentiel, capables d'accéder à terme à des responsabilités d'encadrement à haut niveau dans nos centres de production et acceptant les exigences de mobilité qui en découlent.

Les candidatures doivent être adressées à CREUSOT-LOIRE, Service Gestion et Développement des Cadres, 15, rue Pasquier - 75008 PARIS.

CREUSOT-LOIRE

HAVAS CONTACT

---

ingénieurs technico-commerciaux

CREUSOT-LOIRE recherche plusieurs ingénieurs technico-commerciaux pour sa Division ENERGIE. Ils auront pour mission de participer au développement commercial de la ligne de produits COMPRESSEURS, soit sur un secteur géographique, soit auprès d'une clientèle déterminée et principalement en pays étrangers.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs diplômés ayant une expérience minimale de 3 années dans la vente de biens d'équipements industriels, de préférence dans les secteurs Pétrole, Gaz, Chimie ou éventuellement à des ingénieurs débutants désireux d'orienter leur carrière vers une activité à caractère commercial.

La maîtrise de la langue anglaise est indispensable. Des déplacements, courts mais assez fréquents, sont à prévoir à partir de Paris.

Les candidatures, avec indication de la rémunération actuelle ou souhaitée, sont à adresser à CREUSOT-LOIRE, Service Gestion et Développement des Cadres, 15, rue Pasquier, 75008 PARIS.

CREUSOT-LOIRE

HAVAS CONTACT

ÉTUDIANTS :

un boulot sympa et bien payé pour la rentrée de septembre 80

Si vous êtes étudiant, entreprenant et bien organisé, c'est le moment de penser à votre job pour la rentrée prochaine.

Nous étudions dès maintenant les candidatures d'étudiants à une fonction de responsabilité :

CHEF DE CENTRE OFUP

La fonction est compatible avec la poursuite normale des études et permet d'acquérir une expérience professionnelle très valorisante.

Les anciens chefs de centre OFUP abordent la vie active avec une référence professionnelle qui compte.

Elle consiste à recruter, former et animer d'autres étudiants pour leur faire gagner de l'argent en travaillant à temps partiel sans quitter leur environnement.

Il ne s'agit pas de tirer les sonnettes mais d'organiser une campagne de promotion et de vente d'abonnements aux principales publications de la presse française et étrangère, du 1er septembre 1980 au 31 mai 1981.

Les candidats (19/25 ans) doivent aimer communiquer et vendre et pouvoir consacrer du temps à une activité rémunérée. Ils disposent si possible d'une voiture et du téléphone.

Des postes sont actuellement disponibles dans tous les centres universitaires.

La formation complète (4 jours) est assurée avant les grandes vacances.

La rémunération, liée aux résultats, garantit des gains élevés. Elle permet de financer très largement ses études.

Adressez votre candidature (C.V. + photo) avant le 15 avril à Monsieur Thierry Prud'homme - DV 3 - OFUP - 21, rue Rollin - 75240 Paris Cedex 05.

OFUP **OFFICE UNIVERSITAIRE DE PRESSE**

Ingénieur Commercial

140.000 F +

Nous sommes une importante société de services informatiques.

Nos interlocuteurs sont principalement les grandes entreprises industrielles à qui nous proposons une gamme de produits sophistiqués en informatique scientifique et de gestion.

Notre département informatique scientifique représente 60 % de notre activité et nous souhaitons accroître le développement de ce département en recrutant de nouveaux ingénieurs commerciaux.

Une formation scientifique (grande école ou université) et l'expérience confirmé (2 ans) de la vente à haut niveau de systèmes ou de conseil sont indispensables pour s'adapter à notre environnement.

La taille, l'organisation et la politique de notre entreprise permettent une évolution de carrière motivante.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 1097 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

DU PONT

Produits électroniques couches épaisses

Notre division produits électroniques fabrique et commercialise des matériaux utilisés dans la microélectronique hybride à couches épaisses.
En raison de notre succès dans ce marché en expansion, nous nous développons avec :

un spécialiste produit

qui aura pour principale responsabilité de modifier en laboratoire la formulation de nos produits en fonction des besoins spécifiques de nos clients et du développement de nouvelles technologies. Il travaillera en relations étroites avec le groupe recherche et développement.
Une collaboration suivie avec l'équipe de vente et les services techniques de nos clients lui permet de connaître parfaitement les impératifs techniques du marché.
Ce poste conviendrait à un diplômé de l'Enseignement Supérieur en chimie, électrochimie, céramique ou physique ayant une bonne expérience dans les couches épaisses ou dans un domaine connexe tel que les condensateurs multi-couches. Pour une période de 2 années environ, le poste sera basé en Angleterre et nécessitera des déplacements de courte durée. La connaissance de l'Anglais est nécessaire, la maîtrise d'autres langues (Allemand) serait un atout supplémentaire.

un Ingénieur technico-commercial

qui se verra confier la vente de ces produits sur une partie de la France. Au sein d'une petite équipe, il participera à l'élaboration de la stratégie commerciale. Autonome sur son secteur il sera responsable du suivi de la clientèle existante et de la promotion de nouveaux marchés.

Bénéficiant du support de notre équipe technique internationale, il assurera une assistance technologique auprès des clients. Le candidat souhaité a une formation scientifique supérieure (électronique, physique, chimie), et une bonne pratique de la langue anglaise, lue, parlée, écrite. Il possède, également, une première expérience dans l'électronique industrielle, si possible dans la vente.

Une formation complémentaire est prévue en Angleterre. Basé en Région Parisienne, ce poste demande une assez grande disponibilité.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V., en précisant le poste, et votre rémunération actuelle, sous réf. 366 M, à DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. Service du Personnel - B.P. 85 - 91403 ORSAY. Discrétion assurée.

HAVAS CONTACT

ingénieur en organisation

Un organisme financier du centre de Paris exerçant ses activités à travers des agences à Paris et en banlieue cherche pour seconder son directeur administratif un jeune ingénieur ECP, Arts et Métiers ou bien HEC, ESCP, compétent en informatique, ayant quelques années d'expérience dans le service organisation d'une banque, d'un organisme financier, d'une compagnie d'assurances ou, bien sûr, en Cabinet. Il va penser l'organisation, le développement de l'entreprise à 5 et 10 ans, définir et mettre sur pied les moyens voulus. Pour un jeune cadre de valeur, c'est l'opportunité d'une carrière évolutive dans l'équipe de direction de l'entreprise.
Notre consultant, G. BARDOU, vous remercie de lui écrire (réf. 3771 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



LA CONFEDERATION NATIONALE DU

Crédit Mutuel

recherche

Inspecteurs de Banque

Diplômés de l'Enseignement Supérieur avec une expérience professionnelle de 3 ans minimum, pour effectuer des missions de contrôle et d'audit.

Une préférence sera donnée aux candidats ayant une expérience bancaire et d'audit informatique.

De fréquents déplacements seront à prévoir.

Adresser lettre mansucrite, CV et prétentions (sous référence 26 RH) à
Confédération Nationale du Crédit Mutuel
Direction des Relations Humaines 29, Av. Mac Mahon 75017 Paris

Agro-Alimentaire

DIRECTEUR COMMERCIAL

S.A. Produits TROUW France, filiale du groupe Hollandais TROUW international est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'aliments pour animaux et de C.M.V. Elle développe également une activité de services. Située dans l'Aisne, elle réalise un chiffre d'affaires de 65 MF et emploie 90 personnes.

Le Directeur commercial actuel doit prendre d'autres responsabilités dans le groupe, il faut assurer sa succession.
Le titulaire du poste directement rattaché au Directeur général de la filiale est responsable de la vente et de la distribution de l'ensemble des produits et des services de la société au plan national.
Il anime une force de vente de 10 technico-commerciaux et de 8 responsables de produits.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur Agronome d'environ 35 ans. Son expérience professionnelle dans les domaines de l'Agro-alimentaire ou du Phyto-sanitaire lui a permis d'acquérir une pratique commerciale large et complète (ventes, animation des ventes, distribution ...).

Compte tenu du programme d'investissement et du développement important de cette société, il existe pour un professionnel compétent de réelles perspectives de carrière.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 10375 A à

egor 8 rue de Berri, 75008 Paris.

média-system



recherche pour son Département Coopération un

INGENIEUR Grande Ecole

(Centrale - Sup' aéro - Arts et Métiers ou équivalent)

Il participera à l'élaboration des projets pour l'étranger, de compensation industrielle ou de transfert de production sous licence. Il prendra part aux négociations avec les clients et dans le cas de contrat, aux opérations de transfert de la production dans les pays concernés.

Ce poste nécessite une expérience (5 ans minimum) dans la fabrication de matériels électroniques ou électromécaniques sophistiqués, et une parfaite maîtrise de la langue anglaise.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 591

MATRA B.P. Nº 1 — 78140 VELIZY



La direction informatique recherche :

INGENIEUR INFORMATICIEN

Au sein du groupe méthode, il participera à :
- l'élaboration de la méthodologie et de normes,
- l'étude de logiciels généralisés,
- la formation en informatique,
- l'assistance technique du bureau d'etudes informatiques.

Si vous êtes diplômé d'une grande école ou de l'université,

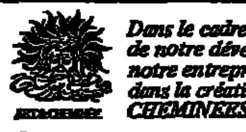
Si vous avez déjà acquis une expérience en informatique de gestion de plus de 4 ans (dont au moins 2 sur IBM 370 Ø S/VS + IMS + PI.1),

Si vous êtes un créateur et que vous aimez concrétiser vos idées,

Si vous aimez former les autres,

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence CR 592

MATRA B.P. Nº 1 — 78140 VELIZY



Dans le cadre de notre développement notre entreprise, spécialisée dans la création et la distribution de CHEMINÉES recherche son

directeur exportation

âgé au minimum de 35 ans et possédant une solide expérience de la vente, par réseau de distributeurs en France et à l'ÉTRANGER. Concepteur de la politique commerciale exportation de l'entreprise, il sera chargé de mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'obtention des résultats souhaités (animation de notre force de vente, mise en place de la publicité, développement et adaptation des produits aux marchés etc. . .).
Connaissance de l'anglais et de l'allemand nécessaire.
Envoyer CV, photo et prétentions en précisant la référence 706 M sur l'enveloppe, au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

JEUNES INGÉNIEURS ÉTUDES

Optique

La filiale d'un puissant groupe industriel français spécialisé dans l'équipement automobile, recherche pour son laboratoire d'études éclairage situé en proche banlieue Nord-Est de Paris, deux jeunes ingénieurs opticiens, l'un pour la recherche, l'autre pour les applications. Ils participeront activement aux essais et à la mise au point de nouveaux produits, en liaison étroite avec les fabrications, les méthodes et les services de contrôle. Ces postes s'adressent à de jeunes ingénieurs débutants ou ayant une courte expérience. Ils seront spécialisés en optique ou posséderont un diplôme d'ingénieur avec de bonnes connaissances en optique. La rémunération stimulante sera fonction du diplôme et de l'expérience initiale. L'importance du groupe offre d'intéressantes perspectives d'évolution à des candidats de valeur. Écrire à Christine CHABAUD — PS CONSEIL — 8, rue Bellini — 75782 PARIS Cedex 16 — Réf. A/279M



Conseil

Société de télécommunications
recherche
pour son laboratoire d'études

INGENIEURS POSITION II

Pour développement systèmes de télécom à base de micro-processeurs. Connaissances en téléphonie, télégraphie et automatisme appréciées.

Ecrire avec CV sous Nº7528 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Nous sommes un groupe immobilier régional, de 15000 logements avec un budget de 120 MF et nous recherchons pour nous même et nos sociétés de services filiales ou partenaires notre

COORDINATEUR PARISIEN

PARIS 7è - 150.000 F

- Nous voyons un homme âgé de 32 ans min., de formation doctorat, IEP, ESSEC, ESCP, rompu aux contacts de haut niveau (ministères, entreprises, organismes immobiliers, etc...), d'une excellente présentation, ayant le sens commercial et le goût des relations publiques, avec si possible une expérience dans le domaine immobilier.
- Cet homme nous représente, participe à notre développement en Région Parisienne et met au point des dossiers d'affaires.
- Jouissant d'une grande autonomie, tout en s'appuyant sur nos services techniques de premier ordre, il sait rendre compte devant la Direction Générale.

Merci d'adresser votre candidature par lettre manuscrite + CV + photo récente + rémunération actuelle s/la réf. 529/80 M à François BOISSON.

AGS CONSEIL
3, rue Abel Bonnevalle
93130 Noisy Le Sec

Société Aéronautique
Division pièces forge et fonderie,
Usinage, traitements thermiques
recherche

ingénieur entretien

Le poste : diriger atelier entretien mécanique, électricité, hydraulique et thermique. Gérer 35 personnes. Coordonner exécution travaux internes et traiter avec entreprises extérieures.

L'Homme : formation Ingénieur A.M., INPG, ENSEM, Centrale...
5 à 10 ans d'expérience industrielle.
Compétences techniques et aptitudes pour assurer efficacité et saine gestion du service.

Les conditions : Lieu de travail proche banlieue PARIS
Appointements à négocier.
Avantages sociaux Groupe.

Adresser C.V. et photo à
PAJ CONSEIL, Réf. C 158
2, rue des Dardanelles
75017 PARIS

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT

CSNCR

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT A VOCATION TECHNIQUE

recherche

ORGANISATEUR RESPONSABLE POLITIQUE QUALITÉ

dépendant directement de la Direction de l'Etablissement et opérant en constante relation avec notre équipe d'ingénieurs.

Ce nouveau collaborateur sera chargé d'organiser notre POLITIQUE QUALITE. Il aura donc pour mission d'établir et de mettre en place les moyens de cette politique, puis de contrôler la bonne application des spécifications qui auront été déterminées. Il aura également, en matière de qualité, à jouer un rôle d'information auprès de notre clientèle.

Ce poste nécessite une formation d'Ingénieur (Arts et Métiers ou équivalent) ou une formation spécifique en contrôle qualité (université de DAUPHINE ou de COMPIEGNE).

Une expérience du contrôle qualité en milieu industriel est indispensable.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à nº 50.296

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

INGENIEUR MECANICIEN

BUREAU D'ETUDES

Cette Société, filiale d'un important groupe industriel, est spécialisée dans la conception et l'étude de moteurs Diesel. Elle recherche un INGENIEUR DIPLOME AM, ICAM, INSA ... ayant environ 10 ans d'expérience de Bureau d'Etudes en construction mécanique pour lui confier des responsabilités dans un groupe d'études. La connaissance des moteurs thermiques serait appréciée.
Rémunération : 150.000 Francs.
Poste évolutif.

Envoyer C.V. détaillé à Monsieur André POUANT Réf. 9608 M - 22 rue St.-Augustin 75002 Paris.

France Cadres

BANQUE FILIALE D'UN
IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche

ANALYSTE DE CREDIT

Pour étude des risques, relations avec clientèle et correspondants, réalisation et suivi de crédits.
Pratique de l'analyse financière en secteur bancaire.
Maîtrise de Sciences ECO, IEP section ECOFI ou équivalent.

Adress. CV, photo, salaire et prét. s/réf. 8849 à
L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris
Cedex 02 - qui transmettra

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

ALLIBERT manutention

Chef de produits industriels

Ingénieur Mécanicien

Les cuves et containers plastiques ALLIBERT ont apporté, par leur technologie très originale, une solution nouvelle à de nombreuses industries (chimiques en particulier) pour le stockage de liquides corrosifs. Ces produits connaissent actuellement un fort développement. L'actuel Chef de Produits (ingénieur chimiste) bénéficie d'une promotion interne. Il doit être remplacé - pour apporter à l'équipe cuves des compétences complémentaires - par un ingénieur mécanicien (type AM) connaissant bien notamment les problèmes de résistance des matériaux et de chaudronnerie. Ses fonctions englobent les études de marchés, la définition des objectifs, l'appui auprès de la force de vente et toutes les actions techniques ou commerciales pour lesquelles ses connaissances sont sollicitées. Il importe donc qu'il ait une première expérience commerciale en milieu industriel.

Les ingénieurs intéressés peuvent adresser leur dossier sous réf. AM 391 M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP

11, rue des Pyramides 75001 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

INGENIEUR TRAITEMENT DU SIGNAL

Au sein du Groupe Schlumberger, ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER conçoit et réalise des systèmes pour la recherche, l'évaluation et l'exploitation de gisements pétroliers.

Ces équipements font appel à des développements technologiques avancés, dans divers domaines, notamment en informatique.

L'ingénieur que nous désirons recruter, pour renforcer notre potentiel en études et réalisation aura à concevoir et développer un projet de logiciel scientifique nécessitant des techniques avancées du traitement du signal pour l'interprétation de mesures géophysiques.

Diplômé d'une Grande Ecole (ou Doctorat), il a une expérience de 2 à 5 années dans ce domaine.

Il sera en relation étroite avec les physiciens des Etudes.

Les perspectives professionnelles sont très ouvertes, à EPS comme à l'intérieur du Groupe Schlumberger.

Candidatures et C.V. sont à adresser, sous la réf. 80.02, à

ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER — Schlumberger — 26, rue de la Cavée 92142 CLAMART CEDEX.

HAVAS CONTACT



Analystes programmeurs

Vous avez de 1 à 4 ans d'expérience,
Vous souhaitez poursuivre votre carrière dans un groupe à taille humaine du secteur tertiaire,
Vous désirez bénéficier des avantages sociaux d'un grand groupe privé d'assurances en pleine expansion.
Les Assurances du GROUPE DROUOT
dans le cadre d'un nouveau plan de développement vous proposent de rejoindre une de ses équipes en apportant votre savoir faire.
Expériences plus particulièrement appréciées : ASSEMBLEUR, TSO, IPT, Base de données, Télétraitement.
Nous sommes un groupe privé 9ème sur le plan national.
CA + 19 % en 1979. Implanté en pleine Forêt de Marly le Roi (78) à 20 minutes de Paris et proche de l'autoroute de l'Ouest.
Adressez votre CV (même manuscrit) votre lettre de candidature et une photo récente sous Réf. LM 380 à :
Claude BERGES - Chargé de Recrutement - GROUPE DROUOT -
1, place Victorien Sardou - 78161 - MARLY LE ROI.
Discrétion assurée. Entretien individuel possible en début de matinée ou fin de journée ; durée 1 heure maximum.

raag carrières

Vous avez la volonté d'entreprendre, nous vous en donnons les moyens.

Auchan doit sa réussite à l'esprit d'entreprise qui anime ses cadres.

Afin de poursuivre notre expansion, il nous faut des éléments jeunes, possédant la même volonté de réussir et recherchant, dès leur premier emploi, l'exercice de véritables responsabilités.

Diplômé d'une grande école ou universitaire, vous aimez le commerce et vous avez confiance en votre bon sens, en votre capacité de décision, en vos qualités d'animateur.

Nous vous confierons la responsabilité d'un chiffre d'affaire de 8 à 20 millions de francs par an. Vous prendrez en charge l'exploitation d'un rayon décidant de votre politique commerciale (gamme de produits, prix, publicité, actions promotionnelles, etc) et fixant vous même vos objectifs.

Autonome dans vos fonctions, vous les exercerez dans le cadre dynamisant d'une équipe animée par un chef de secteur qui vous apportera un complément de formation pratique et vous fera bénéficier de son expérience.

La solidité de notre entreprise, son taux d'expansion (5 hypermarchés en 1970, 10 en 1973, 25 en 1979), ses objectifs actuels de 3 ouvertures par an représentant 150 postes d'encadrement, sa politique de promotion interne, sont une garantie des possibilités d'avenir qui vous sont offertes si votre ambition se justifie par vos capacités et votre volonté de réussir.

La rémunération proposée est assortie d'une prime d'intéressement aux résultats financiers du magasin et d'une participation à ceux de la société, ce qui la rend particulièrement motivante.

Votre candidature, accompagnée d'un C.V., est à adresser à l'un de nos directeurs régionaux dont les coordonnées suivent.

Nord 1 : Lille, Roubaix, Tourcoing, Dunkerque, Boulogne-sur-Mer. Réf. 10 - à J.-F. DUPREZ

Nord 2 : Valenciennes, Douai, Maubeuge, Cambrai. Réf. 20 - à Ph. EGERMONT

200, rue de la Recherche - 59650 Villeneuve-d'Ascq.

Orléans, Bordeaux, Strasbourg : Réf. 40 - à Guy DUJARDIN Rue de la Mouchetière 45140 St-Jean-de-la-Ruelle

Ile-de-France : Le Havre, Melun, La Défense, Fontenay-sous-Bois, Versailles-Ouest, Mantes. Réf. 30 - à J.-P. DUHAMEL Chemin Départemental 161 78370 Plaisir-les-Clayes.

média-system

AUCHAN

UN DES PREMIERS GROUPES DANS SON ACTIVITE

SUCRE UNION

Dans le cadre de son Département vente de sucre aux distributeurs crée à PARIS, le poste de.

DIRECTEUR DES VENTES

Rattaché au Directeur Commercial, il animera et supervisera une équipe d'une dizaine de personnes et sera chargé des études de marché, des prévisions de ventes, du choix des moyens nécessaires pour les atteindre, des ventes (C.A. : 300 Millions de Francs), des relations avec la Direction des 5 usines, de la négociation des contrats importants et du suivi de l'administration des ventes.

De formation supérieure, le candidat (30 ans minimum) aura une expérience de marketing, de vente et de distribution de produits de grande consommation, si possible dans l'alimentation.

Des déplacements de courte durée en France sont à prévoir.

Les candidats sont assurés d'une discrétion absolue et recevront une réponse rapide.

Veuillez écrire en précisant votre salaire actuel, sous la référence 050 M, à notre conseil Richard BÉNATOUIL, GROUPE BBC, 37 boulevard Sébastopol, 75001 Paris.

Un géant de la chimie dans le monde

25 000 personnes,
plus de 100 usines,
$ 2,5 milliards de CA.

Une entreprise à taille humaine en France

Une petite équipe performante qui s'est taillé en 15 ans une place de premier plan sur plusieurs marchés.



Deux ingénieurs commerciaux

Reportant au Directeur des ventes de votre département, responsable de votre clientèle, vous vendez, assistez, contribuez à la diffusion des nouveaux produits et au développement des applications nouvelles :

papier • cellulosiques

Très proche de votre clientèle lorsqu'elle est concentrée (produits pour l'industrie papetière), ou gestionnaire d'une clientèle plus nombreuse et diversifiée (produits cellulosiques), vous êtes disponible et autonome. Une formation supérieure, une expérience similaire, l'anglais sont vos atouts. Votre évolution chez Hercules pourra être rapide, sur d'autres marchés et/ou dans une responsabilité d'encadrement.

Adressez votre dossier sous réf. F 5, en précisant le poste choisi, à M. Jury, Chef du Personnel, Hercules France Tour Albert 1er - 92507 Rueil.

HERCULES

Directeur général adjoint

Vous avez su « mettre à jour » vos qualités et capacités de dirigeant dans des entreprises performantes et solides, à des niveaux de direction technique d'unité autonome (commercial inclus) ou direction technico-commerciale France-Export dans des secteurs d'activité de type électronique, hydraulique, plastique, métallurgique... et ce, depuis 5 ans minimum.

Votre formation d'ingénieur Grande Ecole, valorisée par celle M.B.A. - C.P.A. - I.C.G. - I.N.S.E.A.D...., associée à une personnalité déterminée fondamentalement disponible et rayonnante d'entregent, sera un atout non négligeable à votre intégration.

Notre Société est filiale d'un groupe européen dans un secteur à technologie de pointe : composants pour l'électronique, l'aérospatiale, l'aéronautique, le nucléaire etc... et maîtrise une expansion de 40 % l'an dont 20 % de notre C.A. à l'exportation.

Nous travaillons dans une économie de marché et convergeons vers une position leader grâce à notre souplesse d'adaptation, notre disponibilité et un marketing réaliste et prospectif.

Notre P.D.G., soucieux de préparer l'avenir, recherche le Directeur Général Adjoint à qui il confiera progressivement des missions ponctuelles de tous ordres avec réelle délégation (direction usine, organisation et structure, recherche et développement, gestion, commercial.)

Parfaitement bilingue anglais-français; allemand ou espagnol apprécié.

Adressez votre C.V. manuscrit avec photo et salaire actuel sous réf. 3440.

17, rue Courmeaux - 51100 REIMS
102, rue Philippe Auguste - 75011 PARIS.

MORENO CONSULTANTS
Recrutement Structures et Communication

LE CENTRE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DU MANAGEMENT PUBLIC
CESMAP
recherche

2 PROFESSEURS-CONSEILLERS

1. — EN CONTROLE DE GESTION (Réf. C.G.)

Les candidats devront avoir une bonne maîtrise des problèmes de système d'information, de tableau de bord, de comptabilité analytique et une expérience de mise en place des systèmes.

1. — EN ORGANISATION ET INFORMATIQUE (Réf. O.I.)

Les candidats devront avoir une solide expérience de conseil pour la conception et la mise en place de systèmes d'information (opportunité et faisabilité, cahier des charges, organisation du travail, audit) et de formation en informatique de gestion et bureautique.

Ces postes, à plein temps, sont ouverts à des personnes de haut niveau (Grandes Ecoles de Gestion ou Grandes Ecoles Scientifiques avec formation complémentaire : Doctorat, Ph. D.), très motivées tant par la réalisation concrète d'actions de changement en milieu public que par l'évolution scientifique des disciplines concernées.

Rémunération en rapport avec les qualifications exigées.

Adresser C.V. à
M. le Directeur du CESMAP
87, av. Lénine, 94112 ARCUEIL Cedex

Henkel France

1400 personnes — C.A. 1 milliard de francs
filiale d'un des premiers groupes chimiques européens.
dans le cadre de son développement, crée un service "COMPTABILITÉ FILIALES" et recherche un

CADRE COMPTABLE

Il sera chargé de la comptabilité générale, analytique et industrielle, de l'établissement des bilans, comptes d'exploitation et pertes et profits, des déclarations fiscales et sociales.

Le candidat, titulaire du DECS, a une expérience de 3 ans minimum dans une fonction analogue et a le goût de l'initiative et de l'efficacité.

Des notions d'informatique seraient un atout, ainsi que la connaissance de la langue allemande.

Lieu de travail : Porte d'Italie.

Ecrire sous référence 2049M.
HENKEL FRANCE DRH Boîte Postale 111.
94250 GENTILLY.

HAVAS CONTACT

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

SIEMENS

L'un des premiers constructeurs mondiaux d'instrumentation et d'automatismes, de matériel et d'équipements électrotechniques et électroniques, de matériel téléphonique, d'informatique, et de matériel électro-médical.

Recherche, pour assurer l'expansion de ses différentes divisions et départements en France :

MATERIELS ELECTROTECHNIQUES ET ELECTRONIQUES

Ingénieurs Technico-Commerciaux

De formation grandes écoles d'électrotechnique ou électronique ou équivalent.
Pour assurer l'étude ou la commercialisation d'équipements dans les domaines industriels suivants :
– entraînements à vitesse variable (variateurs de vitesse électroniques).
– équipements électrotechniques et électroniques destinés à la construction navale.
– instrumentation électronique destinée à la régulation des procédés industriels dans le domaine de :
– la chimie, la pétrochimie ;
– les centrales électriques, la sidérurgie ;
– équipements électrotechniques et entraînements dans le domaine de l'industrie papetière.
Une formation initiale d'environ 2 ans sera assurée en R.F.A. Une bonne connaissance de l'allemand est demandée. réf. 18/3 M

Ingénieur Technico-Commercial

Spécialiste "Turbines et Turbo-alternateurs"

Le candidat de formation Arts-et-Métiers ou équivalent aura acquis en plusieurs années d'expérience des connaissances certaines dans les domaines suivants :
– Chimie
– Pétrochimie – Engineering
– Thermie
– Electromécanique.
Il sera chargé :
de la prospection de la clientèle industrielle et des bureaux d'engineering,
de la réalisation des propositions,
des négociations et du suivi des affaires.
Pour réussir dans ce poste, la pratique courante de l'allemand et de bonnes connaissances en anglais sont indispensables. réf. 27/3 M

Assistant de Chef de Produit

"Basse Tension"

Le candidat de formation B.T.S., D.U.T., A.F.P.A., ou ayant quelques années d'expérience, secondera le chef de Produit et sera chargé de l'établissement des offres et suivi des affaires importantes, et du contact avec les usines du groupe.
Une bonne connaissance de l'allemand est demandée. réf. 42 M

TELEPHONIE PRIVEE

Ingénieurs Commerciaux

diplômés de l'Enseignement Supérieur (technique ou commercial) possédant une expérience de la vente en téléphonie privée.
Futurs responsables de secteurs, ils seront chargés d'animer une équipe de vente, de participer à la prospection, de prendre en charge la négociation finale au niveau des Chefs d'Entreprises.
La rémunération sera liée à la réalisation des objectifs.
Les postes sont à pourvoirs à Paris et à Lyon. réf. 15/4 M

Délégués Commerciaux

dynamiques, motivés, ayant une expérience de la vente en téléphonie ou en biens d'équipements.
Ils seront chargés de la commercialisation de centraux téléphoniques de petite capacité.
Les postes sont à pourvoir à Paris.
La rémunération sera liée à la réalisation des objectifs. réf. 16/4 M

Techniciens de Maintenance

Pour ces postes, nous désirons rencontrer des candidats ayant une formation minimum B.T.S., D.U.T., A.F.P.A. en électronique, débutants ou ayant une première expérience.
Ils seront chargés de la maintenance de systèmes électroniques à base de microprocesseurs, logiques cablées et logiques programmables.
De bonnes connaissances en allemand sont nécessaires.
Les meilleurs candidats seront appelés à assurer ultérieurement l'encadrement de nos équipes de services après-vente. réf. 34/2 M

Tous ces postes demandent un engagement personnel, du dynamisme, de l'initiative, le goût des contacts humains
Nous vous remercions d'adresser votre candidature, en indiquant la référence du poste, à :
Département du personnel BP 122 - 93204 SAINT-DENIS cédex 1

Siemens S.A.

rush publicité

directeur des relations humaines

220.000 F +

Nous sommes une entreprise française d'ingénierie, de taille internationale, en expansion. Nous estimons que nous maîtrisons bien les techniques de gestion du personnel. Par contre, nous voulons faire porter nos efforts, dans les années à venir, sur la décentralisation, la formation et l'amélioration, à tous les niveaux, des relations de travail.
Nous cherchons un directeur des relations humaines de 35 ans minimum, I.E.P., licence en droit, licence en psychologie ou en sociologie. Il maîtrise bien les techniques de gestion prévisionnelle du personnel dans une entreprise comptant en majorité des cadres et des techniciens. Il est surtout capable d'élaborer, avec notre direction générale, la politique humaine de notre entreprise. Enfin, il a une bonne connaissance de l'anglais.
Ce poste va connaître une évolution importante dans les trois années à venir.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 145 LM.

jacques fixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris



Emplois et Carrières

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

recherche pour l'une de ses filiales bancaires

Le Directeur de son Département Organisation et Informatique

(référence SB 1)

Il aura pour mission :
- concevoir et faire aboutir les projets de mise en place des différentes chaînes de traitement informatique
- animer une équipe d'ingénieurs et d'analystes (à terme 20 personnes).

Ingénieur Grande Ecole (X, Centrale, ...).
Expérience réussie dans un poste similaire (secteur bancaire indispensable).

Ingénieurs ou Chefs de Projets en Organisation

(référence SB 2)

- conception des schémas d'organisation et conduite de projets informatiques. Licence Sciences Eco. ou diplôme Grande Ecole et 5 années d'expérience dans le domaine informatique indispensables (secteur bancaire de préférence).

Adresser CV. photo, salaire et prétentions en précisant la référence à CNCA Recrutement Carrières Cedex 26 - 75300 Paris Brune



SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
recherche

INGENIEUR COMMERCIAL

Pour lui confier :
la vente et la promotion de périphériques d'ordinateurs.

Le candidat devra justifier :
- d'une formation d'ingénieur
- d'une expérience de quelques années dans la vente
- d'une bonne pratique de l'anglais.

Adresser C.V. et photo au Service du Personnel 1, Avenue Descartes, 94450 LIMEIL-BREVANNES.

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Société multinationale, nous recherchons un analyste - programmeur.
A partir d'un outil solide, vous devrez développer des nouvelles applications de comptabilité analytique pour nos diverses unités opérationnelles. D'où des déplacements ponctuels de courte durée.
Votre formation de base MIAGE, DUT informatique ou équivalent et 2 à 5 ans d'expérience professionnelle vous font rechercher une évolution.
Participant au développement des systèmes de gestion évolués, vous travaillerez dans un environnement IMS/DL1 et SPF/TSO sur IBM 370/158 fonctionnant sous OS/VS.
Lieu de travail : proche banlieue sud.
Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous référence 2285 à rscg carrières 64, rue la Boëtie 75008 PARIS.

INTERUNION-BANQUE
8, place Vendôme, 75001 Paris.
TEL. : 261-55-25
recherche

UN DIRIGEANT

de nationalité française
âgé 35 ans minimum.
pour l'expansion de ses activités domestiques.

Les candidats, banquiers d'expérience, devront avoir fait preuve des plus hautes qualités d'intelligence et de dynamisme ainsi que d'un tempérament commercial et d'un bon esprit d'équipe.
Dans une ambiance stimulante nous leur offrons une carrière solide avec d'excellentes possibilités de promotion et une rémunération intéressante.

Veuillez adresser votre C.V. au Président ou téléphoner à son secrétariat.

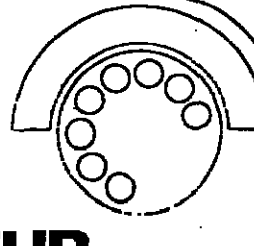
Nous sommes une Société d'Etudes Economiques, spécialisées dans la préparation des décisions d'investissements et travaillant de concert avec un Groupe d'Ingénierie important.
Nous recherchons, à PARIS, de

jeunes ingénieurs économistes

Diplômés grandes écoles, possédant une formation économique complémentaire, débutants ou ayant une première expérience professionnelle, même technique. Ils participeront, ou auront rapidement la responsabilité d'études (faisabilité, recherche de technologies adaptées, implantation, marchés de biens industriels) à caractère sectoriel ou général en France et à l'étranger.
Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable, une disponibilité rapide est souhaitée.
Adresser candidature (CV + prétentions) sous référence 6271 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OUTRANSMETTRA





cnet

CENTRE DE RECHERCHE
recrute un

INGENIEUR

TELECOMMUNICATION et INFORMATIQUE

pratiquant parfaitement l'Anglais et au moins une autre langue étrangère, interessé par des tâches de documentation scientifique (traduction, relecture, terminologie gestion automatisée).
Poste à pourvoir immédiatement.
Ecrire avec CV au :
CNET/SDI
40, rue du général Leclerc
92131 - ISSY les MOULINEAUX

INGENIEUR VENTES secteur automobile

Nous sommes l'un des grands de l'équipement automobile et nous recherchons un Ingénieur de Ventes (formation Supérieure du type E.S.C. ou Ingénieur), âgé de 30 ans minimum et disposant d'une expérience de quelques années dans la vente de biens industriels (de préférence dans le secteur automobile).

Il aura la pleine responsabilité des relations avec l'un de nos principaux clients (constructeurs).

Ce poste peut déboucher à terme vers des responsabilités élargies.

Envoyer C.V., photo et prétentions à no 50511 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

analyste-chef de projet

GALLIA (300 MF, 440 personnes, diététique infantile) met en place sa nouvelle structure informatique en s'équipant d'un IBM 4331 et crée le poste d'analyste-chef de projet en liaison directe avec le chef du service informatique.
Cet analyste-chef de projet adaptera des applications existantes et conduira de nouveaux projets. Il sera aidé lors de la réalisation par un ou plusieurs analystes-programmeurs.
Au sein d'une PME appuyée par un Groupe important, ce poste offre d'intéressantes responsabilités et possibilités d'évolution.
Il sera confié à un jeune diplômé d'études supérieures ayant acquis une expérience d'au moins 2 ans dans la réalisation de projets, de préférence sur matériel IBM. Lieu du poste : Levallois-Perret (92).

Adressez votre candidature avec C.V. détaillé, sous réf. JC II M en précisant rémunérations actuelle et souhaitée, à BSN-Gervais Danone Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

Animer les études et la réalisation de grands projets de péri-informatique

140/170.000 F an +

Un groupe de péri-informatique en très fort développement, recherche un ingénieur de plus de 30 ans, disposant d'une bonne expérience dans les systèmes transactionnels et de télécommunication afin de lui confier la responsabilité d'importants projets.

Après avoir défini en avant vente (en liaison étroite avec les clients et la direction commerciale) les spécifications des systèmes à réaliser, il assumera la réalisation complète des affaires (responsabilité technique et budgétaire) en coordonnant les différents services opérationnels de la Société jusqu'au démarrage réussi des projets.

Pour ce poste comportant d'importantes possibilités d'évolution de carrière et à pourvoir en Région Parisienne, il faut prévoir d'assez fréquents déplacements de courte durée. La rémunération très ouverte dépendra de l'expérience et de la qualité du candidat retenu.

Envoyez votre CV sous référence M 6357 AK aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Jeunes Ingénieurs Informaticiens HF

Une opportunité exceptionnelle s'offre à vous aujourd'hui si, titulaire d'un diplôme d'ingénieur avec option informatique ou d'une maitrise informatique et systèmes, vous êtes attirés(ées) par la réalisation et la maintenance de logiciels d'application.

Un groupe très performant vous propose de démarrer dans les domaines mini-ordinateurs, mini-systèmes transactionnels, réseaux de télécommunications.

Vous pourrez ainsi faire rapidement la preuve de vos capacités à la prise de respon sabilités au sein d'une entreprise à très fort taux d'expansion.

Siège en Région Parisienne.

Envoyez votre CV sous référence M 4234 aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Ingénieurs d'Etudes Logiciel

Filiale THOMSON - CSF INFORMATIQUE

CIMSA recherche des INGENIEURS D'ETUDES LOGICIEL de formation grandes écoles ou universitaires, option informatique.

Ils auront pour mission la CONCEPTION et la REALISATION de logiciels de base sur mini-ordinateurs ou micro-ordinateurs.

Une expérience de quelques années sera appréciée.

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) en indiquant la référence LOG/2 au Service Emploi Formation de la Compagnie d'Informatique, Militaire, Spatiale et Aéronautique, 10/12 Avenue de l'Europe B.P. 44 - 78140 VELIZY.

MEDIA PA

cimsa

CABINET D'INGENIEURS CONSEILS de réputation internationale

recherche pour son département CONSEIL-INFORMATIQUE dont les interventions, dans des domaines d'activités très variés, sont tournées vers les utilisateurs et l'organisation de l'entreprise :

CHEF DE PROJET

Diplômé de grande école, il a 3 ans d'expérience dans la conception et la réalisation de projets importants dans les environnements moyens et gros systèmes. (Réf. 10.170-M)

ANALYSTE FONCTIONNEL

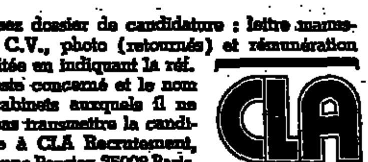
De formation études supérieures, intégré dans une équipe pluridisciplinaire, il participe aux pré-études, à la conception de gros projets informatiques. (Réf. 10.175-M)

INGENIEUR ORGANIQUE

De formation universitaire, il participe à la rédaction de cahiers des charges, et il maîtrise les systèmes d'exploitation et le fonctionnement opérationnel des petits et gros ordinateurs. (Réf. 10.180-M)

Pour chacun de ces postes, des déplacements fréquents sont à prévoir.

Adressez dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et rémunération souhaitée en indiquant la réf. du poste concerné et le nom des cabinets auxquels il ne faut pas transmettre la candidature à CLA Recrutement, 3, avenue Percier, 75008 Paris.



Organisme PARIS-14e recherche

dans le domaine du contrôle des produits chimiques

INGÉNIEUR CHIMISTE - DIPLOMÉ

Env. C.V. détaillé avec photo à SWEETS, sous réf. 210, B.P. 269 - 75424 PARIS CEDEX 09.

BUREAU D'ETUDES ANGLAIS

de renommée mondiale cherche pour projets importants EN AFRIQUE FRANCOPHONE

PLUSIEURS INGÉNIEURS

ayant au moins deux ans d'expérience des projets hydrauliques et de bonnes notions d'anglais

Envoyer candidatures av. C.V. à THE STAFF MANAGER SIR M. MACDONALD AND PARTNERS DEMETER HOUSE - STATION ROAD CAMBRIDGE CB1 2 RS ANGLETERRE

INFORMATIS

Société d'engineering de SYSTEMES INFORMATIQUES ET DE TELEMATIQUE pour d'importants projets en temps réel.

INGÉNIEURS LOGICIELS

Maîtrisant l'un des systèmes SOLAR-MITRA 15/125 - PDP 11

INGÉNIEURS SYSTÈMES

DOS/OS CICS - DL 1 CII H. BULL 66

INGÉNIEURS MICROS

Logiciel Intel 80/80 - Motorola. M. le Chef du Personnel 26, rue Daubenton, 5e - 337-99-22

Importante Société TRAVAUX PUBLICS

Activité internationale recherche pour son Service Financier

COLLABORATEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Ayant expérience service trésorerie. Lieu de travail : 78140 Vélizy.

Adr. C.C. + prét. + photo à no 50.474 COMTESSE publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

Rejoignez une équipe qui fonce !

Parce que notre démarche s'est toujours appuyée sur la création et le sens du service rendu, parce que le recrutement, l'intégration et l'épanouissement de nos collaborateurs ont toujours fait partie de nos préoccupations majeures, MEDIA P.A. a pu progresser rapidement sur un marché concurrentiel. MEDIA P.A. a réalisé pour 1979 le plus fort taux de progression significatif des agences de publicité de recrutement.

Pour faire face à notre développement et garantir à nos clients un service de qualité, nous créons 4 nouveaux postes :

Un Commercial HF pour conseiller les chefs de personnel

L'attaché commercial (homme ou femme) que nous recrutons aura, outre des qualités certaines de négociateur, l'une des expériences suivantes :

- une bonne expérience de la vente, de services de préférence (relations avec la fonction personnel appréciées).
- jeune diplômé (HEC, ESSEC, ESC, Licence...) désirant débuter sa carrière professionnelle dans une fonction commerciale et évoluer rapidement vers un rôle de conseil.

Intégré dans une équipe de professionnels, il prospectera et développera plusieurs secteurs d'activités. Il aura une mission de conseil auprès des responsables de personnel et de recrutement (études de postes, rédaction d'annonces, plans media...).

La rémunération de départ comprend un fixe substantiel + un intéressement. Elle sera fonction de l'expérience du candidat et de ses capacités d'évolution.

(Réf. 01 M)

Maquettiste-Exécutant HF : les annonces de recrutement évoluent, venez faire vos preuves !

Nous entendons par «création», la capacité d'apporter des réponses originales, non conventionnelles, adaptées aux problèmes posés.

Une annonce bien présentée :

- accroche le lecteur par son originalité et la personnalité de sa présentation,
- retient par sa clarté et sa facilité de lecture,
- reflète le dynamisme de l'annonceur,
- convainc les meilleurs candidats de répondre à cette annonce plutôt qu'à une autre.

Vous avez 22 ans minimum, une première expérience, des idées bien sûr, et, pourquoi pas, des qualités de rédacteur.

Dans une activité qui évolue vers la publicité de recrutement (valorisation du «produit job», campagnes institutionnelles), à vous de jouer !

(Réf. 02 M)

Secrétaire : sortez de la routine ! devenez Assistante

Pour coordonner l'activité de notre département commercial, nous recrutons une jeune secrétaire sténo-dactylo à vocation d'assistante.

Précise et organisée, elle participe activement avec la force de vente à toute la stratégie commerciale (information, promotion, prospection, suivi clientèle...).

Elle a des contacts fréquents avec la clientèle (essentiellement par téléphone), prend des rendez-vous, organise les plannings.

Agée de 22 ans minimum, elle a une excellente présentation, du goût, la capacité de travailler de façon autonome, des qualités certaines de rédactrice et une bonne orthographe.

(Réf. 04 M)

La Vente par Téléphone, c'est votre métier !

Fonction essentielle à MEDIA P.A., ce poste est à pourvoir dans notre équipe d'accueil et de vente par téléphone. Il s'adresse :

- soit à une jeune technicienne en annonces classées désirant évoluer dans son métier,
- soit à une professionnelle de la vente par téléphone venant d'un secteur d'activité comme le tourisme, la promotion des ventes par téléphone, etc...

En relation constante avec une clientèle composée essentiellement de chefs de personnel, de responsables de recrutement, de consultants, elle aura un rôle de conseil dans la rédaction des textes, la présentation graphique de l'annonce et le choix media à adopter en fonction des postes à pourvoir.

En un mot, elle aura à gérer «au plus près» les budgets d'annonces de recrutement mis à sa disposition et examinera les résultats obtenus.

Elle a 22 ans minimum, des qualités certaines de rédactrice, une bonne orthographe et frappe correctement à la machine à écrire (recyclage assuré par nos soins si nécessaire).

(Réf. 03 M)

******

Ces postes sont à pourvoir au sein d'une équipe de jeunes professionnels fortement motivés par leur challenge (création, qualité du service rendu, disponibilité et implication avec nos clients).

Ils sont intéressants et évolutifs. Notre expansion est pour eux une garantie de progresser rapidement dans leur discipline respective.

Ils supposent de la part des candidats une très grande disponibilité complétée par une bonne résistance, la faculté d'être autonome sans toutefois négliger le travail de groupe, d'être sympathique et chaleureux.

Il est prévu pour tous ces postes des rémunérations motivantes, de nombreux stages de formation (gravure, imprimerie, techniques de vente, de recrutement, de gestion...).

Merci d'adresser rapidement votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) en précisant bien la référence du poste à Patrick FORET - MEDIA P.A., 9 Boulevard des Italiens - 75002 PARIS, qui respectera, bien sûr, votre confiance.



MEDIA PA

GROUPE FRANÇAIS DE SERVICES 18 000 PERSONNES

C.A. consolidé : 2,5 milliards F rech. pour sa plus importante activité en France

3 JEUNES CONTROLEURS DE GESTION

— L'UN (A) au siège à PARIS Sud, RESPONSABLE D'UNE LIGNE D'ACTIVITE et ANIME (fonctionnellement) l'action des C. de G. des 6 Agences en France.

— LES 2 AUTRES, au niveau des Agences
1 avec résidence à NANTES (B)
1 avec résidence à PARIS (C)

RESPONSABILITES ETENDUES au niveau de l'Agence : C. de G. de 50 à 100 unités d'exploitation de base. Comptabilité analytique, Facturation et Comptabilité clients,...

POSTES « TREMPLINS » pour

- Jeunes DIPLOMES Grande Ecole ou E.S.C. option Comptabilité-Finances.
- 2 à 4 ans d'EXPERIENCE (indispensable) DE CONTROLE DE GESTION ou Comptabilité ou D.F. dans ACTIVITE DE SERVICES à Succursales et décentralisée ou INDUSTRIES.

DISCRETION ABSOLUE

Lettre manusc., C.V. dét., rémunération et photo (préciser poste A, B ou C) ss réf. 4295 à

SC sélection conseil 38 AV DE VILLIERS 75017 PARIS

responsable de zone export

Nous sommes un Groupe français (C.A. 500 millions de francs consolidé dont 40% à l'étranger).

Leader européen sur son marché (COMPOSANTS ELECTRONIQUES)

Notre C.A. est en expansion et nous voulons encore développer nos ventes à l'étranger.

Nous recherchons pour cela un

- pour prendre en charge l'assistance technico-commerciale auprès de filiales et d'agents,
- pour définir des stratégies de pénétration de marchés et veiller à leur application.

Une expérience commerciale réussie, la connaissance de l'anglais (une deuxième langue sera très appréciée) seront nécessaires.

Déplacements à l'étranger (20% du temps).

Rémunération annuelle de l'ordre de 110.000F.

Envoyer C.V. et salaire actuel à No 50811, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 qui transm.

Chef Section Comptable Paris Nord

GROUPE IMPORTANT fabriquant et distribuant des produits de grande consommation recherche un CHEF DE SECTION COMPTABLE capable d'assurer les travaux de comptabilité générale et analytique d'une de ses filiales.

Ce poste exige une formation générale du niveau D.E.C.S. ou équivalent, beaucoup de rigueur, l'esprit d'équipe et d'être sensibilisé au contrôle de gestion.

Position cadre. Travail formateur et rémunération en conséquence. Avantages sociaux.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) sous référence 4 004 M au Service du Personnel

Purina France
Centre Paris Pleyel
Tour Ouest
93521 ST DENIS cedex 1

MEDIA PA

Ingénieur d'Affaires PAYS DE L'EST

Agé de 30 ans, Ingénieur - ARTS et METIERS ou équivalent, vous êtes en relations techniques avec des firmes métallurgiques de RUSSIE, POLOGNE, ROUMANIE, etc.

Vous parlez couramment RUSSE et ALLEMAND. Vous pratiquez l'ANGLAIS.

Nous vous proposons de négocier les marchés d'ingénierie et de commercialiser nos produits dans les pays concernés.

Nous sommes un très important groupe français (secteur automobile) dont le Siège est à PARIS.

Envoyer C.V. avec prétentions et photo sous No 49892, CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

OPEL GM

GENERAL MOTORS FRANCE

recherche

délégué de gestion

(CADRE)

Bonnes connaissances comptables.

Formation :
maîtrise de gestion option finance.

Pour promouvoir l'organisation de gestion GM dans le réseau de concessionnaires et en assurer le bon fonctionnement.

Déplacements fréquents en province.

Anglais écrit et parlé.

Adresser lettre manuscrite avec CV et prétentions au Service du Personnel YM 5, bd Galliéni 92231 GENNEVILLIERS.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE

BANLIEUE SUD, recherche

1) POUR ASSURER la responsabilité complète de la conception à la mise en service d'ensembles immobiliers collectifs (hôpit., hôtels burx, etc.)
SOUS LA REFERENCE N° 2.322 :

UN INGÉNIEUR
D'INSTALLATIONS GENERALES
— fluides hydrauliques et thermiques ;
— installations mécaniques et de manutention.
DIPLOME A.M. ou assimilé
ayant 4 ans minimum d'expérience
ANGLAIS INDISPENSABLE

SOUS REFERENCE N° 2.323 :

UN INGÉNIEUR
D'INSTALLATIONS GENERALES
et ELECTRICITE du BATIMENT
— fluides hydrauliques et thermiques ;
— installations mécaniques ;
— courants forts ;
— courants faibles.
DIPLOME A.M. - E.S.M.E. ou équivalent
ayant quelques années d'expérience
ANGLAIS INDISPENSABLE

2) POUR CONCEVOIR les structures (béton armé, béton précontraint, charpentes métalliques, et les aménagements extérieurs V.R.D.) d'ensembles immobiliers collectifs et établir les projets correspondants.
SOUS REFERENCE N° 2.324

INGÉNIEUR DE BATIMENT
DIPLOME E.T.P. ou I.N.S.A.
ayant 2 ans minimum d'expérience
ANGLAIS INDISPENSABLE

POUR ASSURER LES TACHES SUIVANTES :
— ingénierie de BATIMENT et plus spécialement HOSPITALIERE ;
— établissement de programmes d'opération ;
— études générales ;
— établissement et suivis des propositions COMMERCIALES et TECHNIQUES ;
— participation à l'élaboration des dossiers techniques.
SOUS LA REFERENCE N° 2.325

UN INGÉNIEUR
FORMATION BATIMENT
Architecture ou hospitalier
TITULAIRE D'UN DIPLOME
GRANDE ECOLE ou EQUIVALENT
Doit posséder si possible quelques années d'expérience et s'intéresser à l'EXPORTATION.
LANGUE ANGLAISE écrite et parlée
INDISPENSABLE

Adresser curriculum vitae et prétentions sous la référence respective à : PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, 75003 Paris, qui transmettra.

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

INGENIEURS DIPLOMES

sortant école
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement -

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans

L'INFORMATIQUE

dans le cadre d'un contrat de travail avec stage de formation remunéré au départ.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à No 47.940, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
pour prospection, vente et suivi des affaires dans le domaine
SAISIES de DONNÉES par LECTURE OPTIQUE
recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

— Ayant quelques années d'expérience.
— Anglais courant pour relations avec entreprises étrangères.
— Poste convenant à un diplômé ESC intéressé par la péri-informatique.

Lieu de travail : **banlieue Sud-Ouest**
et fréquents déplacements en Province.

Adresser C.V. et prétentions, N° 50.283, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er qui transm.

TOWNSEND ENGINEERING

is a fast growind company with offices in various european countries. The headquarters are located in Holland.
Our branch office in FONTENAY, Paris, requires a

QUALIFIED ACCOUNTANT

we are looking for an ambitious person, age 25 mini, who will be responsible for the accounting department and who can supervise two assistants.

He should be fluent in english and preferably he should have experience with american accounting and reporting systems.
He will report to our branch financial manager.

We are in the position to offer a very attractive salary to the right person.

Please write to :
TOWNSEND ENGINEERING B. V.
Philipsstraat 1, Zoetermeer, Holland,
Attention Mr H. Sterk, giving full details about career and education.

AGF ASSURANCES GENERALES DE FRANCE
recherchent pour leur division

investissements immobiliers
à Paris,
un collaborateur
très expérimenté
d'environ 45 ans

Les candidats devront justifier d'une expérience de l'encadrement, ainsi que de connaissances étendues en matière d'investissements, de fiscalité et de droit immobiliers.

Adresser lettre manuscrite, CV avec photo et prétentions au Département Recrutement, 33 rue Lafayette 75009 Paris.

média-system

CENTRE DE RECHERCHES
Banlieue SUD PARIS, recrute un

INGÉNIEUR Grande École
Une bonne formation en mécanique des milieux continus est nécessaire.

CET INGENIEUR DEVRA :
— Exploiter les résultats d'essais ;
— Participer aux études ;
— Proposer des plans d'expérience pour répondre aux problèmes posés par des formulateurs en chimie.

Des notions d'informatique et de calculs statistiques sont souhaitées.

Référence à rappeler IMAC 19
Ecrire avec C.V., prét. et photo à n° 50.702, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01

NOUS RECHERCHONS

CHEFS DE PROJET ET CONCEPTEURS
Expérience interactif et base de données pour développement et installation d'applications d'envergure nationale.

Ecrire à SOSI. Tour Gamma B
197, rue de Bercy - 75582 PARIS CEDEX 12.

SOSI
Ingénierie Informatique

NOTRE OBJECTIF DEPUIS 1969 : EXPANSION.

Une des premières sociétés françaises d'ingénierie recherche dans les spécialités suivantes :
- GENIE CIVIL
- FLUIDES
- MECANIQUE
- ELECTRICITE
- CHARPENTES METALLIQUES

INGENIEURS GRANDES ECOLES
(Réf. 720 M)

AGENTS TECHNIQUES B.T.S
(Réf. 721 M)

pour participer à la coordination et au contrôle de travaux de réalisation d'industrie lourde en France et à l'étranger.

Tous ces postes impliquent nécessairement la connaissance de l'anglais.

Adresser C.V. + photo sous la référence choisie à :
PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 PARIS

---

chef de produit
130/150 000 Frs

Il ne s'agit pas d'un poste fonctionnel ou d'étude. Nous ne vous demandons pas non plus de faire du «marketing» une fin en soi.

Nous recherchons plutôt un opérationnel capable d'animer et de développer une large gamme de produits techniques, dans le domaine médical.

En fait, vous assisterez la force de vente dans la mise en place de stratégies marketing, ceci dans le contexte d'un produit à technologie avancée.

Pour réussir dans ce poste, il faut avoir une personnalité capable de s'imposer à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise et une expérience de la vente ou de la pratique opérationnelle du marketing dans le domaine industriel ou pharmaceutique.

Vous avez une formation Grande Ecole de Commerce, Médicale ou Pharmaceutique et bien sûr êtes capable de travailler en anglais.

Nous sommes en effet la filiale d'une Société Internationale, leader dans son domaine. Enfin, notre croissance actuelle (+25% par an) offre à un candidat à fort potentiel, des perspectives d'évolution attrayantes.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 7517 à MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

CENTRE DE RECHERCHES
Banlieue SUD PARIS, recrute

ASSISTANT (E) D'INGÉNIEUR

Il (elle) devra, au sein d'un groupe de développement, assurer la coordination des activités entre les diverses équipes du Centre et de la Société et l'ordonnancement de ses développements.
Quelques années d'études supérieures dans les domaines physiques et mécaniques sont nécessaires.

Des déplacements de courte durée sont à prévoir.
Référ. à rappeler E 24.

Adresser curr. vitae, prét. et photo à N° 50.751, CONTESSE Publicité - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Société S.O.D.E.V.I.
49-51, Quai National
92806 PUTEAUX CEDEX
Activité : vente des émaux BAYER
recherche

COLLABORATEUR COMMERCIAL
(niveau École Sup. Commerce, HEC)
- 30 ans minimum pour renforcement contacts clientèle.
- Possibilités ultérieures d'évolution.
- Déplacements assez fréquents sont à prévoir.
- Connaissance Allemand indispensable.
- Nombreux avantages sociaux.

Ecrire avec C.V. et prétentions à l'adresse ci-dessus

bleu

IMPORTANTE SOCIÉTÉ BATIMENT GÉNIE CIVIL - TRAVAUX PUBLICS
recherche pour

● Son SERVICE ÉTRANGER à PARIS

UN INGÉNIEUR

ayant l'expérience études de prix G.O. et T.C.E. Expérience chantiers et connaissance de l'anglais souhaitées.

Disponibilité pour déplacements de courte durée sur site.

Fonction ADJOINT du CHEF de SERVICE ETUDES de PRIX

● Son AGENCE en ARABIE SAOUDITE

UN RESPONSABLE Administratif et Comptable

Le candidat âgé de 30 ans minimum doit posséder le D.E.C.S. complet ou équivalent et une expérience d'un poste similaire.

Anglais parlé et écrit indispensable.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions, n° 50.528, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

il n'y a plus d'abonné au n° que vous avez demandé appelez maintenant le 562.48.35

rscg carrières
64, rue la Boëtie 75008 PARIS

SOCIÉTÉ DE PRODUCTIONS AUDIO-VISUELLES
recherche

JEUNE CADRE-EXPORT

Il devra, en position d'assistant du Directeur Commercial et avec son aide, prendre en main l'exportation des productions pour la Télévision. Il aura en particulier à établir les outils de vente à l'étranger, à assurer la prospection de la clientèle et son suivi, et à veiller à la bonne exécution des contrats de vente.

Ce poste convient à un jeune du niveau Ecole Supérieure de Commerce, ayant déjà prouvé sa valeur dans une première expérience commerciale. La maîtrise parfaite du français et de l'anglais est indispensable. La pratique d'une 3e langue (italien ou espagnol) serait appréciée, de même que des connaissances en audio-visuel.

Belles perspectives d'avenir pour qui réussira à ce poste.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS
(sous référence 2303).

DISCRETION ET REPONSE ASSUREES.

Direction Générale des Télécommunications,
recherche
en vue d'Etudes Financières

cadre

diplôme supérieur, possédant expérience ou connaissances en matière de fiscalité.

Adresser CV détaillé et prétentions sous référence 6647 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENTS AÉRONAUTIQUES
recherche pour PARIS

INGÉNIEURS SYSTÈMES
de formation aéronautique (Sup Aéro, ENSTA, ENICA...), fonctions : « CHEF DE PROJETS »
ANGLAIS nécessaire (réf. A)

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
Conception et programmation de systèmes microprocesseurs. Expér. sur série 6800 souhaitée.
ANGLAIS apprécié (réf. B)

Envoyer C.V. et prétentions en précisant la référ. du poste choisi, à n° 50.803, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

PIONEER
N° 1 MONDIAL DE LA HI-FI
recherche
pour la mise en œuvre de son plan informatique - option IBM 38 (en remplacement 3-15)

2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS GAP II

2 PROGRAMMEURS GAP II

1 PUPITREUR 3-15

- Formation IBM 38 assurée.
- Des perspectives d'évolution sont probables en raison de l'expansion de notre Société.

Lieu de travail : BOIS COLOMBES (92)

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV à Mlle A.M. FAJANS - M.D.F.
8, rue Grange Dame Rose 78140 VELIZY

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour poste à PARIS
comportant de fréquents déplacements en Province

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

Ayant une expérience en vérifications réglementaires (chantiers, installations industrielles, ERP) pour encadrement, formation et animation des vérificateurs.

Préférence sera donnée à candidat rapidement disponible.

Ecrire avec C.V. à C.E.B.T.P., 12, rue Brancion, 75737 Paris Cedex 15

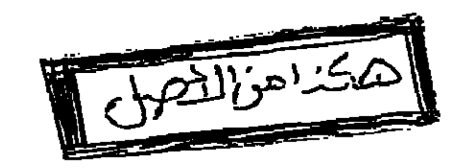
Société d'Engineering Informatique sur mini et micro clé en main, recherche

INGÉNIEUR CHEF DE PROJETS
Télétransmission — Contrôle de procédé (réf. C.P.)

INGÉNIEUR DE RÉALISATION
Sur Mitra Solar ou calculateur équivalent
(Réf. I.R.)

Ecrire sous référence à
SYSLOG, 212, rue Jean-Jaurès - 75009 PARIS.

هكذا من الأصل



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,60
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

GM GENERAL MOTORS FRANCE

recherche
pour son service FORMATION

1 animateur
HF

• spécialisé et expérimenté dans le domaine des relations humaines pour action directe ou en co-animation à divers échelons hiérarchiques.

Ce poste exige :
- un niveau d'études supérieures
- un sens pédagogique éprouvé
- une bonne connaissance de l'anglais.

Position CADRE.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions au Service du Personnel YM 5, Bd Galliéni 92231 GENNEVILLIERS

ROC International

Etudes et Conseils en Economie, Finance, Planification, Gestion
recherche

1) AGRO-ECONOMISTE
(Formation de base AGRO-AGRI)
Ayant une solide expérience dans l'élaboration de projets de développement agricole outre-mer.

2) INGENIEUR ECONOMISTE
Avec quelques années d'expérience à l'étranger souhaitées.

3) INFORMATICIEN
Analyste ayant l'expérience des mini-ordinateurs de gestion et de l'implantation de systèmes.

Postes basés à PARIS, avec missions éventuelles à l'étranger.

Curric. vitae à env. sous la réf. 2.206 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PRIVÉE

recherche

pour développer le chiffre de son agence Paris-Montparnasse

DES VENDEURS MOTIVÉS

possédant déjà une expérience commerciale. Une aide technique et financière est assurée ainsi qu'un stage de formation.

Possibilités de gains importants pour toute personne dynamique.

Ecrire sous réf. 87859 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES

LA FILIALE FRANÇAISE
en pleine expansion
D'UN GROUPE INTERNATIONAL
recherche

UN CADRE
COMPTABLE et ADMINISTRATIF

possédant une bonne expérience de ce poste de préférence au sein d'un groupe international. L'aptitude du candidat devra lui permettre de prendre à terme la responsabilité de la Direction Financière.

— Diplôme exigé : au min. D.E.C.S. complet ou équivalent.
— Bonne connaissance de l'anglais requise.
— Lieu de travail : Zone Industrielle de TRAPPES (78).

Adresser C.V. et lettre manuscrite indiquant prét. à COFINOR, 11, rue Margueritte, 75017 PARIS.

CENTRE DE RECHERCHES
Banlieue SUD PARIS, recrute un

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Ce technicien sera chargé de mettre au point et de réaliser des études expérimentales dans le domaine de la combustion.

Le poste conviendrait à un B.T.S. ou un DUT MESURES PHYSIQUES

Une expérience de la mesure de quelques années est fortement souhaitée.

Référence à rappeler TEV 13.
Adresser C.V., prét. et photo à n° 50.710 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

VIE

demande manageurs pour organiser et tenir sa société internationale productrice de gde diffusion.

C.V. et prétentions, référence n° T 94.631 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

CENTRE DE RECHERCHE
Banlieue sud Paris, recrute un

TECHNICIEN SUPÉRIEUR CHIMISTE

Pour suivi et réalisation d'études exploratoires au sein d'une petite équipe

Quelques années d'expérience en synthèse organique fine seraient indispensables. Anglais apprécié.

Référence à rappeler : LC 69.
Adresser C.V., prétent. et photo à n° 50.703, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

T.R.T. recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN
de formation ARTS et MÉTIERS

Ayant 3 à 5 ans d'expérience, le candidat aura déjà fait les preuves de son efficacité et sera apte à diriger et à animer une équipe de développement et de dessin de 15 à 20 personnes et aura l'ambition d'une rapide évolution vers de plus larges responsabilités.

Expérience en usine (service méthodes) et connaissances en électronique professionnelle spécialement interconnexion appréciées.

Adresser C.V., prétentions et photo à : T.R.T. 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

IMPORTANT GROUPE SOCIÉTÉS DE SERVICES
recherche

ASSISTANTE SOCIALE D.E.
non débutante dynamique
pour activités variées

Lieu de travail : Paris et Neuilly
Poste à pourvoir : avril 1980

Pour premier contact : tél. 747-54-50 Poste 318

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
recherche d'URGENCE

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Chargé de la mise au point de l'installation et de la mise en service d'un système de télécommunications pour liaisons sous-marines et spatiales.

En plus des connaissances en techniques digitales et en informatique (matériel et logiciel), la maîtrise de l'Anglais est indispensable.

Il devra justifier d'une expérience en plateforme contrôle fabrication.

Le poste exige des déplacements de quelques mois en France et à l'étranger.

Lieu de travail : Région TRAPPES (78).

Adr. C.V. et prétentions à N° 50.287 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.



CROUZET VALENCE
Division aérospatiale et systèmes
recherche

1 INGÉNIEUR confirmé

Formation SUP AERO - E.N.I.C.A. grandes écoles.

3 à 5 ans d'expérience dans domaine des techniques numériques, temps réel et équipement et systèmes avioniques.

Travail d'études au sein d'une équipe constituée par plusieurs Sociétés pour un programme national.

Lieu de travail : région parisienne
Poste à pourvoir au 1er JUIN 1980.
Adresser références, C.V., prétentions à CROUZET Service du Personnel, B.P. 1014 26.010 VALENCE, sous référ 159.

Agence de Publicité, 35 personnes, 30 millions de C. A., recherche son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF
(poste à créer).

Il aura 35 ans minimum, sera énergique, d'esprit rapide et de formation supérieure. Il travaillera de très près avec la direction générale et sera chargé, entre autres, de la mise en place d'un service informatique. Le candidat précisera, dans une note jointe à son C.V., le profil du poste tel qu'il le conçoit et indiquera ses prétentions.

Discrétion assurée.

Ecrire N° 843 716 M Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
Région Sud-Ouest de Paris
recrute

B.T.S. COMPTABILITÉ
ET GESTION DES ENTREPRISES
Homme jeune pour emploi responsabilité dans contrôle de gestion
Ecr. avec C.V. et prét. à n° 50.833 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche pour SERVICE BREVETS

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

— Libéré des obligations militaires.
— Nationalité française exigée.
— Bonne connaissance de l'anglais.

Ecrire avec C.V. sous N° 50.498 à L.C.T., Boite Postale 40 - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

IMPTE SOCIETE 8e ARRDT
recherche
pour développer ses applications batch et télétraitement
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
PROFIL :
— Formation universitaire ;
— Connaissant bien COBOL ;
— Ayant pratiqué une méthode d'analyse-programmation.
Envoyer C.V. et prétentions à : ORIGNY-DESVROISE, 91, bd Malesherbes, 75008 Paris.

Cherche homme sérieux, stable, références : deux jours par semaine d'entretien, bricolage, électricité, plomberie. Permis de conduire demandé. Ecr. n° 843.893 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGENIEUR MITRA 125
connaiss. logiciel MMT2
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
MITRA 125 ou 225
INGENIEUR
pour développement
PACKAGE MICRO-PROCES.
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
mini-système LOGABAX.
Env. C.V. Mlle CARPENTIER ou se présenter :
ASTEC, 94, rue Saint-Lazare, 9e, esc. D, 1er étage.

LABORATOIRE DE PHYSIQUE ESSONNE (91)
Disposant poste à mi-temps recherche H.F. (française)
TECHNICIEN-ELECTRONIQUE
diplomé DUT ou équivalent
Ecrire en précisant le n° 23805 à Centrale d'Annonces 121, rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

Banque Privée
crée le poste de

RESPONSABLE DE L'ACTIVITÉ TITRES

Il sera chargé de mettre en place et d'organiser les circuits visant au développement des opérations sur titres.

Le poste s'adresse à un candidat ayant une bonne formation bancaire (C.E.S.B. éventuellement) et justifiant d'une parfaite connaissance de la bourse, des titres, des placements et de la fiscalisation.

Une expérience de plusieurs années en exploitation dans un service titres est indispensable.

Envoyer lettre manuscrite indiquant date de disponibilité, C.V., photo et rémunération actuelle sous référence à

MEDIA SYSTEM
104, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Société ch. COMPTABLE EXPERIMENTE, env. C.V. et prét. n° T 18843 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS ET INFORMATICIENS
Ayant 3 à 5 ans d'expérience minimum.
RÉDACTEURS
EN ELECTRONIQUE ET MECANIQUE.
Envoyer C.V. + prétentions sous réf. 3.976 à MEDIA P.A., 9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS qui transm.

VILLE DE MONTREUIL
100.000 habitants recrute
DOCUMENTALISTE ARCHIVISTE
titulaire d'une licence et d'un D.U.T. en documentation.
Chargé :
— Du suivi de la document. et des archives communales ;
— De l'animation et de la coordinat. d'éq. spécialisées de document. des secteurs admin., tech., sociaux et d'urbaniste.
— Conn. en inform. appréciée.
REMUNERATION MENSUEL BRUTE DE DEB. : 4.277,90 F. + PRIME MENS. : 233,33 F.
Adr. C.V. copie diplômes et réf. à : Monsieur le Maire 93105 MONTREUIL CEDEX.

Editeur de mensuels spécialisés recherche
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
expérimenté (e).
Préparation rédactionnelle et technique, mise en pages, illustrations, relecture, suivi de fabrication. 5X8, 13e mois. Disponible 18 août 1980.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions à PUBLICATIONS EME 15, rue Cardinet, 75017 PARIS

REVUE MUSICALE recherche
SECRÉTAIRES RÉDACTION
connaissance musicale, niveau études supérieures, expérience PRESSE. Mme Walter, 162, rue de Paris, 92100 BOULOGNE.

IMPORTANT BUREAU D'ETUDES
Quartier LA DEFENSE
recherche :
pour son département Bâtiment-Urbanisme
UN INGÉNIEUR SPÉCIALISTE EN GÉNIE CLIMATIQUE BATIMENT
Le candidat aura :
— Une formation d'ingénieur (Centrale, A. M., ENSAIS);
— Une expérience de 4 ans en B.E.T. et/ou en entreprise et le sens des responsabilités;
— Pratique de la langue anglaise souhaitée.
POSTE D'AVENIR.
Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétent. n° 49.888 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

Société française d'études et réalisation importants ensembles industriels ayant siège Paris (proche banlieue Sud) recherche
UN AGENT TECHNIQUE
universitaire (DEUG ou licence math) intéressé par physique nucléaire pour calculs s'y rapportant.
Adr. C.V., photo et prétentions, s/réf. 3.475 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

S.S.C.I. recherche :
ANALYSTES-PROGRAMMEURS ET PROGRAMMEURS
IBM 34 (COBOL)
débutants s'abstenir.
Tél. pour R.-V., PAEZ Frères.
379-81-40

L'ATAN
de Noisy-le-Grand - Est 93160
recrute :
UN (E) DIRECTEUR (TRICE)
Le candidat aura une réelle expérience de la vie associative, des relations publiques, de l'animation, de la gestion d'équipements collectifs, des problèmes d'accueil de population et une capacité à s'insérer dans un travail d'équipe et à se situer par rapport aux différents partenaires : municipalité d'Union démocratique, établissement public, promoteur association.
Libre de suite.
5.500 F net mens. + avantages.
Candidature et C.V. à adr. à : Mme la Présidente de l'ATAN, Mairie de Noisy-le-Grand, B.P. 49, 93161 Noisy-le-Grand Cedex, avant le 30 mars 1980.

SERVICE TECHNIQUE DES PROGRAMMES AERONAUTIQUES PARIS
recherche
INGÉNIEUR
niveau Arts et Métiers pour responsabilité.
Bureau Brevets-Notions Propriété industrielle.
Ecrire avec C.V. à STPA, Bureau du Personnel, 4, av. de la Porte-d'Issy 75996 PARIS ARMEES

Impte Sté Travaux Publics activités internationales recherche pour son service financier
COLLABORATEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE
Ayant expérience service trésorerie.
Lieu de travail : 78140 Vélizy.
Adres. C.V. + prét. + photo n° 50.336 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

IMPORTANTE SOCIETE DE MECANIQUE
recherche
POUR ETABLISSEMENT de DEVIS POMPES DANS LE DOMAINE INDUSTRIEL
1) INGÉNIEUR
TECHNICO-CCIAL
2) TECHNICO-COMMERCIAL
NIVEAU B.T.S. MECANIQUE OU EQUIVALENT
Notions d'Allemand ou d'Anglais indispensables dans les deux cas.
Ecr. avec C.V. manuscrit et prétentions sous n° 2327 à : PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS qui transmettra.

Commune Seine-Saint-Denis recrute assistante sociale familiale de secteur.
Ecr. n° 844171 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Rech. pour couple, Paris et 2/3 mois Côte d'Azur
CUISINIERE CONFIRMEE
Logée, nourrie, sér. réf. exigées.
BON SALAIRE.
Ecr. n° 7798 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Importante Société recherche pour PARIS
INGÉNIEURS
Position I - Position II.
Logiciel en microprocesseur, spécialisés 6800 Motorola et syst. de développ. « Exorciser »
Envoyer C.V. à SEDERON, 62, rue Boissière, Paris-16e ou télé. pour R.V. 500-28-40.

Urgent Sté d'Electronique en expansion recherche
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
composants et instruments électroniques - Haut salaire + intéressement.
ANGLAIS INDISPENSABLE.
Env. C.V. à : E.S.S.A., B.P. 26 - 92380 GARCHES

Editeur d'ouvrages pratiques recherche
L'ASSISTANT (E)
de SON REDACTEUR en CHEF
connaissances parfaites des techniques d'impression et expérience secrétariat de rédaction exigées.
Adr. C.V. prétent. n° 844.145 M Régie-Presse, 85 bis r. Réaumur 75002 PARIS qui transmettra.

secrétaires

Société nationale de produits bâtiments, première dans sa spécialité, rech. pour sa direction régionale de Paris, près Saint-Lazare, une SECRETAIRE-STENO-DACTYLO. Envoyer C.V., phot. prét. à N° 36 571 P.A. SVP, 37, rue Général-Foy, 75008 PARIS.

offres premier emploi

WE ARE AN INTERNATIONAL CONSULTANCY

and research company, with some 140 employees in 8 countries. We are working mainly with international business and organizational development problems together with top management in large to middle size corporations. Our Paris Office, founded in late 1977, is looking for two assistants. They should be :

● AROUND 25
● FRENCH NATIONALS FLUENT IN ENGLISH
● BUSINESS SCHOOL GRADUATES WITH GOOD GRADES
● WILLING TO TRAVEL A LOT
● FLEXIBLE AND ABLE TO WORK ON THEIR OWN INITIATIVE
● AVAILABLE IMMEDIATELY

We offer a demanding international career, the possibility of developing within a continuous training programme and exposure to concrete business problems now facing top management.

Write enclosing your CV plus photo.

Ecrire n° 7 823 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

capitaux ou proposit. com.

Recherchons Cadre Dynamique disposant de Capitaux pour Société en Expansion sur Marché porteur. Ecr. M. BOUCHON allée des Gros-Buissons, 92150 SURESNES.

CAPITAUX DISPONIBLES
particulier recherche PME-PMI ou Société commerciale.
Ecr. HAVAS CANNES 19.027/06.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
● La graphologie et ses pièges.
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
● Réussir entretiens, interviews.
● Les bnes réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés.
Pour informations, écr. CIDEM. 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay

travail à domicile

Demande

TRAVAUX SECRÉTARIAT
courrier, rapport, thèses, C.V.
Téléphone 337-52-77 et 237-69-51.

traductions

Demande

Ing. informaticien exécuterait traduct. angl.-franç. documents tech. ou cciaux en informat. ou génie civil. Ecrire référence n° T 018.836 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

cours et leçons

INITIATION à la PHILOSOPHIE (Adultes) par diplômée doctorat. Téléphone : 700-58-85.

Leçons de russe par professeur d'origine. Téléphone : 255-94-67.

Rattrapage MATHS, PHYSIQ. : le mercredi par Ecole secondaire à CHATOU, 5 min. RER. STAGES INTENSIFS à Pâques. 952-57-39 361-47-55, 14 à 20 h.

Professeur d'Anglais, Américain, donne cours tous niveaux. Téléphone : 589-93-46.

occasions

EN SOLDE
grand choix de moquette.
exemple de prix : velours, sur mousse en 4 mètres, 19,99 F/m2 ; murale textile, 6,46 F/m2.
Téléphone : 340-72-72.

PIERRE PER°°HO
Achat net ou échange bijoux, brillants argenterie. Vente occasion, réparation. 4, Chaussée-d'Antin, M° Opéra, 37, avenue Victor-Hugo, M° Etoile.

automobiles

vente

– de 5 C.V.

Particulier vend : LNA entrepr. Mai 79. P.M. 30.000 km. Px arg. 15.000 F. Rad.-cass. FM stér. en opt. Tél. apr. 19 h. 30. 267-44-48.

5 à 7 C.V.

FIAT 124 Coupé 1600, Rouge, 1971, bon état, 5.500 F. Tél. : 354-48-15, après 19 h.

12 à 16 C.V.

604 TI 79, automatique, cuir, 13.000 km
Garantie. 52.500 F. Crédit avec 5.000 F. 208-23-93.

604 TI 78, automatique 40.000 km
Etat exceptionnel. Garantie. 40.000 F avec 4.000 F. 202-66-39.

LANCIA BETA III
DELTA 7-8 CV
A 112 4 VERSIONS
336.38.35

SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT
VEND AMIABLEMENT
véhicules repris en cours de contrat

JAGUAR X J 6 4 1 2, juin 78, boite auto, intér. cuir, radio. Prix intéressant.
B.M.W. 320 6 A, modèle 1980, 9.100 km. Belle affaire.
ROVER 3 1 5, mars 79, 7.500 km boite autom., glaces teintées, état neuf.
ROVER 2 1 6, modèle 1979, 10.200 km, boite auto., px intér.
TRIUMPH TR 7, mars 1978, 38.900 km, mécanique impec. Prix très intéressant.
AUSTIN ALLEGRO 1300 S. P., mod. 80, 12.300 km, très belle.
MINI 1100 Spécial, janvier 1979, 11.500 km, comme neuve.
TOYOTA CAPINA, modèle 79, 27.700 km, état neuf.
MINI 1100 Spécial, février 79, 15.900 km, belle affaire.
MINI 1100 Spécial, mai 1979, 7.450 km, comme neuve.
HONDA ACCORD, modèle 1979, 19.500 km, prix très intéressant.
FORD 2300 GL, modèle 1979, 20.250 km, belle affaire.
RENAULT 12 TS break, janv. 79 35.800 km, très belle.
VOLVO 66 DL, mars 1978, 19.700 km, comme neuve.
Téléphone : 763-11-81.

divers

CONCESSIONNAIRE
B.M.W
63, Bd J. Jaurès
92 CLICHY. Tél. 731-05-05

ACHETER ou LOUER VOTRE B.M.W.
PRESENTATION et ESSAIS de
TOUTE LA GAMME
NEUVES DISPONIBLES
Nombreuses OCCASIONS.
GARANTIE BMW.

motos

PARTICULIER VENDS
YAMAHA 500 XS
Mai 78, 18.000 km, excell. état. Nbrx équipements. Px. 10.000 F.
Tél. le soir au 981-74-39.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

demandes d'emploi — demandes d'emploi

56 ANS - GESTIONNAIRE EFFICACE
SOLIDE ET COMPÉTENT
DIRECTEUR GÉNÉRAL
EXPÉRIENCE REDRESSEMENT SOCIÉTÉS
ANGLAIS COURANT
CHERCHE
PRÉSIDENCE OU DIRECTION GÉNÉRALE
DE PREFERENCE SOCIETE A RELANCER
CONTRAT A DUREE DETERMINEE INVISAGEABLE
REMUNERATION LIEE AUX RESULTATS POSSIBLE
Ecrire sous le n° 2.089
« le Monde » Publicité - 5, rue des Italiens - 75427 PARIS - CEDEX 09.

Dir. Ccial Prod. Ind.
40 ans IEC Anglais-Espagnol. Vente direction, équ., gestion. Formation, organisat., dévelop., restructuration réseau. Etudie tte proposition. Libre de suite. Ecr. n° 2080 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

PSYCHOLOGUE INDUSTRIEL
20 ans, D.E.A. psycho sociale.
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :
— Conditions de travail, ergon., évaluation du potentiel humain;
— Recrutement, formation.
DROIT SOCIAL ET DU TRAVAI :
SECURITE : Psychosociologie et
— examens compl. à méd. travail;
— examens . réglementaires ;
— examens extra-réglementaires.
RELATIONS HUMAINES, PUBLIQUES
Souh. évol. chef du pers. à ter. Ecr. n° 7790 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Devant résider à ALGER sous peu cherche situation DELEGUE pour firme biens d'équipement (française, allemande, américaine, suisse). Etudie ttes prop. plus amples renseig. dès 1re prise contact. Ecr. n° T 18.860 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-•.

Licencié droit international, 28 a., marié, 3 a. exp. assistant direction gle portuaire à l'étranger ds régiem. et exploit. ch. empl. administratif (23) 83-18-15.

LOGISTIQUE TRANSPORT MANUTENTION
Cadre 30 ans, diplômé enseignement supérieur ccial, célibataire, ch. poste à respons. France ou étranger, parle anglais, expér. 5 ans Afrique, activités portuaires. Etudie toutes propositions. Ecr. n° T 018.858 M R.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

URGENT
Jeune femme
DOCUMENTALISTE BIBLIOTHECAIRE
maîtrise allemand, anglais, 2 ans d'expér. poste secrét. presse, tourisme, publicité, sciences humaines, centre culturel linguistique.
Etudie toutes propositions.
Ecr. N° 843 624 M Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75222 Paris.

Jeune fille 18 ans cherche EMPLOI DE BUREAU Niv. B.E.P. STENO-DACTYLO. Tél. 357-72-43.

J.H. Hollandais (23 ans), ch. travail en France, Côte-d'Azur, veut apprendre langue couram. Parle anglais, néerland., allem., un peu français. Possib. permis de conduire. Genre de travail et salaire pas très importants.
PETER VAN RIEL, Rameaustr. 1, 1962 CA HEEMSKERK, Pays-Bas.

J.F. 42 ans, rech. poste collab. pr. hme d'aff. Poste mouvant. Init. Resp. Contacts hum. Pouv. voyag. Form. secrét. comm. et jurid. 15 a. expér. Lib. avril. Ecr. N° 2.086 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 PARIS.

J.F., 32 ans, expér. 4 ans, animation-gestion,, psy-clin., formation, 6 ans, chargée d'études quant. qual., free-lance sur besoins en formation continue, urba., animation. Diplômes Sc. hum, form, formateur, cherche poste animation culturelle et/ou de formation, documentation, information, chargé d'étude ou psy. C. BREITENSTEIN, 153, r. Oberkampf, PARIS-XI. 806-67-25 mat. soir.

Formateur recherche, toutes régions, vacations, comptabilité, finances, budget. Ecr. n° 62058 HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, Paris-8e

ESSEC + EXPERT-COMPTABLE
33 ans
9 ans d'expérience audit et contrôle parlant français, anglais, allemand, portugais
cherche pour
RIO DE JANEIRO-BRÉSIL
POSTE DE DIRECTION
dans entreprise internationale
fonctions audit/contrôle/comptabilité/finances ou position manager dans cabinet d'audit
Ecrire sous n° 7.813 à « le Monde » Publicité
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

CADRE - VENDEUR - 50 A. - AUTODID.
REGION OUEST
Réussite prouvée Direction Commerciale.
IMPORTANT RESEAU MIXTE
Etudierait toutes propositions.
Libre rapidement.
Ecrire N° 7.819 « LE MONDE » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

TEMPS PARTAGE
40 ans, trilingue, spécialiste confirmé
GESTION ENTREPRISES
— Financement et trésorerie;
— Prix de revient et contrôle de gestion;
— Reporting.
Propose collaboration efficace et durable à TEMPS PARTIEL.
Ecrire n° 2.074 « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09

HOMME DE MARKETING, 32 a.
AGRO + GESTION
NOMBR. REFERENCES COMME CONSULTANT
EXPERIENCE DIRECTION D'USINE
CHERCHE POSTE OPERATIONNEL MARKETING
SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE
TEL 070-56-98

SPÉCIALISTE des PAYS ARABES
Economie - Fiscalité - Contexte et Prévision conjoncturelle politique - Psychologie et Sociologie
33 ans. Homme de terrain, formation de base financière et administrative, mais très motivé par le commercial, possédant plusieurs dialectes véhiculaires locaux, l'Arabe littéraire, l'Anglais, doté d'une bonne culture générale dans les domaines scientifiques et humains, examinerait toutes propositions intéressantes.
Une prise de participation dans un projet neuf n'est pas à exclure.
Libre sous 3 mois.
Ecrire sous la référence T 94.770 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

MONSIEUR excell. présentat. éducat. cultivé sens commercial, apte à contacts tous niveaux, examine propositions. Ecr. n° 54566 P.A. SVP, 37, rue Général-Foy, 75008 Paris

Jeune homme, 23 ans, possédant voiture, cherche à travailler le soir dans Paris et sa proche banlieue, de 19 h. à 23 h. Accepte ttes propositions. Téléphoner le soir au 540-93-20 entre 19 h. 30 et 21 h.

DAME SEULE recherche, à compter du 15 avril, emploi temps partiel à Paris ou banlieue sud - travaux de secrétariat - comptabilité - réception clientèle - garde d'enfants. Tél. après 19 h. 30 : 539-46-79.

Hme, 29 ans, I.E.P., section Eco Fi I.A.E., DECS en cours ch. poste ou st. ds cab. exp. compt. Ecr. n° T 018834 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Gérant appointé restaurant 36 ans, travaillant importante société parisienne, expér. gest., rech. position simil. Paris-Prov. M. NADAUD, 4, rue du Congo, 75012 PARIS. Tél. 340-12-75

INGENIEUR INFORMATIQUE. 33 ans, expér. système mini-ordinateur, calcul scientif., anglais courant, rech. emploi outre-mer, M. FERRY, Rest. la Pépinière 3, Allée des Myosotis 78390 BOIS-D'ARCY

Jeune femme, 29 ans, grande expérience vente, connaissance langue anglaise, éducation, présentation, cherche bureau de ventes, secteur immobilier ou profession dans tourisme, région indifférente, bon salaire. Ecrire HAVAS GRASSE 894

Directeur discothèque, 34 ans, ch. emploi France/étranger, étudie toutes propositions. 236-76-40

FEMME LATINO-AMERICAINE
JURISTE D.E.A.
dr. privé gal. univ. Paris-2 spéc. dr. intern. privé bilingue esp., bonne connaiss. anglais., excellente format., expér. profession. Etud. ttes prop. région Paris. Ecr. n° 2.079 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRÉTAIRE TRILINGUE
de langue maternelle allemande, anglais, français, cherche place soit interprète ou secrétariat. Ecr. n° 6.191 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Votre société vend peut-être un produit mais
SURTOUT DES SERVICES
JE SAIS BIEN FAIRE DES SÉMINAIRES DE VENTE
du simple simple au plus ouvert.
Des années d'expérience à votre service pendant quelques jours ou davantage...
TOUTE LA COMPÉTENCE SANS PAYER LA MARQUE.
Ecr. n° 2.087 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ARCHITECTE D'INTÉRIEUR
dipl. ENSAA MA étud. ttes prop. TEL. : 202-09-57.

CHEF COMPTABLE INGÉNIEUR
Formation cabinet animation contrôle organisat., informatiq., finance législ., gest. personnel, ch. poste Paris-banlieue Sud. Direct. administratif financier. Ecr. n° 6.195 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGÉNIEUR
Inspect: TRAVX BAT. TCE 32 a., ch. pl. responsabilité dans B.E.T. architecte - promoteur REG. PARISIENNE. LIB de ste Ecr. n° T 18.774 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. Allem., 17 ans, cherche emploi au pair dans famille (garde d'enf., aide au ménage) ou aider dans une pension pendant vacances d'été du 19-6 au 2-8-80. Prof. J. Diller, Braseweg 8, D-44 Munster.

H., célibataire, 39 ans, bonne prés. bac., arabe, lic. anglais, connais. de franç., turc, armén., rech. pl. à responsab. à Paris. M. Pegakgian M., 163, rue de Charenton, 75012 PARIS

VENDEUSE MAROQUINERIE 32 ans, bilingue anglais, recherche poste responsable. Tél. : 969-18-29

Photographe, homme, 35 ans, disponible, étudie toutes propositions, voyages tous pays. TEL. (16-35) 97-65-32

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

MARAIS : 112 m2 à rénover. Hôtel 17e, 4,60 m sous plafond. Calme, soleil. Tél. : 633-47-23.

Gravilliers. Prix total 135.000 F. **STUDIO** tout confort, équipé. Propriétaire : 766-49-94

MARAIS près SAINT-PAUL Dans immeuble classé, TRES BEL APPART., gd séjour, cuis., sal. de bains, bien décorées + mezzanine. poutres, hauteur sous plafond 4 m, chauffage individuel gaz. H. LE CLAIR - 563-68-04

4e arrdt.

MARAIS - 354-95-10
COUR FLEURIE
4/5 Pièces, 120 m2, 5e étg., asc.

RUE DU FOIN Luxueux 2 P. tout confort. - Tél. 325-32-77.

MARAIS 5, RUE DES TOURNELLES Reste à vendre - Rénovés 100 m2 de caractère mansardé 4e étage, asc. Soleil. Calme - Et un BEAU 2 P., 57 m2. Habitat. ou commercial. S/pl. 14 h 30-18 h (sauf dimanche) - 274-59-10.

77, RUE DE LA VERRERIE
Dans immeuble XVIIe classé et restauré, 2e étage, appt original 2 P., gde cuis., bains, wc, cave, tél. - Visites de 15 h à 18 h.

5e arrdt.

BD SAINT-MARCEL. — Imm. récent, stdg, 100 m2, liv. dble, 2 chbres, cuis., bains, placards, 850.000 F. Téléphone : 325-00-33.

CARDINAL-LEMOINE, imm. 18e 2e ét., 3,05 m sous plafond, 2 petites pièces, cuis., s. de bains, 26 m2, 255.000 F. T. 535-86-37.

6e arrdt.

OBSERVATOIRE Immeuble exceptionnel 5 p., 160 m, soleil, service, qqes travx. T. 633-38-94.

7e arrdt.

LA BOURDONNAIS
(près), très bel immeuble P. de T., 1900, grand 6 Pièces, travaux, 2 portes, division possible. H. LE CLAIR : 562-93-54.

VANEAU A RENOVER 50 m2 CONFORT, CALME. Merc., jeudi, 14-17 h. T. 233-62-46 22, RUE PIERRE-LEROUX

7e SUFFREN
Sté propriétaire vend ds imm. pierre de taille rénové (asc., toiture, cage escalier, etc.)
5 P. OCCUPE en catégorie 2 B
TEL. 567-66-77
LE SOIR : 574-61-01

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. Du STUDIO au 4 P. GARAGE. Sur place 11 à 19 h - 550-21-26.

8e arrdt.

MADELEINE 8e
Charmant studio, cuisine, dche, w.-c., 25 m., impeccable, 5e ét. sur ure sans asc. Tél. : 265-90-05

MADELEINE BEL IMM. 3e ét., CALME ABSOLU petit 3 p. bns, cuis. + ch. serv. cft, installat. raffinée. Px 465.000 F. 531-51-10.

GEORGE-V Luxueux 200 M2
2.000.000 F - 550-34-00

9e arrdt.

17, r. NOTRE-DAME-LORETTE 2e s/rue, 4 p., 95 m2, bains, gde cuisine, chff. central, 11-19 h.

10e arrdt.

PORTE SAINT-DENIS
gd 5 P., imm. P. de T., sud. Visite, jeudi 20, 14 à 19 heures, 24, bd Saint-Denis. - 331-89-46 + profession libérale et Cciale.

12e arrdt.

NATION 5 pièces, standing, imm. neuf. gd balcon, 2 bains, park., étage élevé, vue dégagée sur jardin. Frais de notaire réduits. Prix 945.000 F. Etude BEL AIR - 340-72-06

13e arrdt.

Gd 2 p. cft, très bel immeuble Pierre de T., 5e sans ascenseur. Prix : 320.000 F. Téléph. : 770-78-87 et 263-82-70.

14e arrdt.

2 P. MONTPARNASSE Rez-de-chaus., confort. Prix à débattre - 281-12-28.

15e arrdt.

Métro LOURMEL standing beau 3 pièces, 2 balcons, box fermé. Prix : 670.000 F. Tél. : 557-52-13.

CONVENTION RÉCENT
très beau double séj., 2 chbres, b. cuis. équip., bns, balc., park., calme, soleil, 950.000. 734-36-17.

16e arrdt.

JASMIN, sur voie piétonne. 30 m2, confort, entrée particul., petit jardin privé, 295.000 F. Téléphone : 280-28-23, le matin.

Me JASMIN séjour 2 chbres + service + gar., gd stdk, étage élevé. 1.500.000 F. T. 308-45-10.

TROCADERO IMM. ANCIEN. SEJOUR + chbre, étage élevé. Libre le 1-4-81. T. : 266-92-15.

MUETTE 7-8 PIÈCES
étage élevé, soleil, vue, calme : 4 sompt. réceptions, 4 chbres, profession libérale possible. H. LE CLAIR : 562-93-54.

16e NORD Plusieurs appts 5 P. Stand. 1.850.000 F - 222-07-62.

AUTEUIL Très beau **7 P.** DUPLEX 380 m2, 3 bains, cheminée, soleil, parfait état. - 265-64-11.

PASSY Bel immeuble pierre de taille ravalé. 7 P., 190 m2, excellente distribution. Profession libérale possible. 1.500.000 F. H. LE CLAIR - 562-93-54

PORTE D'AUTEUIL
BEL IMMEUBLE BOURGEOIS REZ-de-CHAUS. ENSOLEILLE SUR JARDIN PRIVATIF
5 PIECES 143 M² cuisine, bains.
A rénover+chambre de service. Mercredi, jeudi, de 14 h à 18 h :
55, BD MURAT ou TEL. 723-96-05

17e arrdt.

Prox. PLACE MALESHERBES grand 2 p. avec grenier aménagé en duplex. Prix 590.000 F. TEL. : 989-72-97.

17e PROCHE MONCEAU STANDING
5e étage, 4 réceptions, 4 chbres, excellente distribution, bon état, possib. profession libérale, park. 2.200.000 F. Claude ACHARD - 624-76-97

18e arrdt.

PRES PLACE SAINT-PIERRE Imm. P. de T., beau 3 pièces, cft, séjour double + 1 chambre, chff. central individuel, refait neuf. Vue dégagée, 4e étage. Prix : 350.000 F. Vis. sur place mardi, mercredi 14 h. à 18 h. 2, rue de Steinkerque, Paris-18e.

IDEAL INVESTISSEMENT BUTTE MONTMARTRE charmant studio tout confort. Prix : 129.000 F. Tél. : 551-44-72.

BUTTES-MONTMARTRE
beau 3 Pièces, 65 m2, 5e étage avec ascenseur, travaux à prévoir. — Prix : 500.000 francs. NOTAIRE : 501-54-30.

20e arrdt.

AVENUE GAMBETTA
3 P. Immeuble bourgeois, asc., refait neuf. 398.000 F. - 325-75-42.

78 - Yvelines

Le Pecq, beau 3/4 Pièces, 72 m2 entrée, séjour double, cuisine, 2 chbres, tt cft, cave, garage : 350.000 F. — I.N. : 045-29-09.

91 - Essonne

MASSY, Mo, appartement 4 Pièces, tout confort, garage. Prix : 298.000 F. Peschard : 666-00-27.

92 Hauts-de-Seine

Saint-Cloud, parc de Béarn, plein soleil, vue imprenable : 95 m2 + loggia, cuisine équipée, parking, 900.000 F. - FONCIERE DIEULAFOY, Téléph. 588-35-57.

BOULOGNE
séjour, 3 chambres, cuisine, entrée, wc, salle d'eau, loggia, immeuble récent. Prix 530.000 F. OPADIM : 825-60-40.

NEUILLY-ROULE
SOLEIL - STANDING
magnifique réception + 4 chambres, 3 sanitaires, état impeccable. PRIX, 2.350.000 FRANCS. CLAUDE ACHARD : 624-76-97.

MEUDON-LA-FORÊT
« JOLI MAI »
POUR INVESTISSEUR
85 M² 5 pièces, tt confort. Prix 390.000 F.
En S.C.I. Poss. chbre de serv. MADIMMO - 260-30-39

94 Val-de-Marne

BOIS VINCENNES
SAINT-MAURICE
DANS LUXUEUSE RESIDENCE FAÇADE MARBRE MAGNIFIQUE DUPLEX
living + 2 chbres, cuis. équip., bains, grenier. TERRASSE + JARDIN PRIVATIF.
Aménagement exceptionnel. REALISATION IMMOPRIX. 690.000 F. Téléphone : 572-19-79.

Province

SKI EN HAUTE-SAVOIE (74) : SAINT-GERVAIS - MEGEVE MORZINE - LA CLUSAZ LES GETS - THOLLON LA CHAPELLE D'ABONDANCE stud. 4 pers. à part. 150.000 F, CHALETS à partir 425.000 F. — G.R.G., rue du Lac - CORZENT, 74200 Thonon. Tél. (50) 71-76-49.

appartements occupés

5e MONGE ARAGO - Bon ensemble, 1er ét., cour claire, 2 P., entrée, cuis., w.-c., possib. s. d'eau. Prix 120.000 F. Crédit 80 %. Voir propriétaire mercredi de 17 h à 19 h : 12 bis, avenue des GOBELINS.

immeubles

Achète cpt. immeubles, Paris, banlieue. Ecr. E. Gadencourt, 44, rue La Boétie. - Paris (8e).

MANDATE PAR FINANCIERS ACH. IMMEUBLES DS PARIS. Ecrire : MONSIEUR AUFMAN 21, rue Le Peletier, PARIS-9e.

PLACEMENT Paris recherche imm. loué valeur 15.000.000 F environ. Téléphone : 563-83-33.

appartem. achat

URGENT, rech. : ach. ou loc. duplex, 200 m2, grand standing, terrasse, vue, 2 park. ETOILE, TROCADERO, CHP-DE-MARS. GESTRAFIM - 050-10-98

ACHETE COMPTANT, PARIS : 1 à 3 PIECES. Tél. : 261-39-78.

2 AVIS VALENT MIEUX QU'UN AVANT DE VENDRE Consultez aussi SERGE KAYSER pour estimer votre bien 329-60-60

URGENT. Paiement cpt. chez notaire, ach. 2 à 4 P., PARIS. Mme LEULIER : 260-64-71, ou le soir : 900-84-25.

RECH. appts 3 à 5 Pces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, paiem. cpt. chez notaire. Tél 873-20-67, même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

2 AVIS VALENT MIEUX QU'UN Consultez aussi SERGE KAYSER pour estimer votre bien 329-60-60

locations non meublées Offre

Paris

MIROMESNIL
4 P. 95 m2, professionnel exclusivement, tél. 3.500 F + charges. - 763-92-45.

Région parisienne

COLOMBES, joli sudio, tt cft, 1.000 F net. Tél. : 267-17-24, ou 055-23-43.

NEUILLY, 82, rue Ch.Laffitte, 4 jolies Pces, 2e étg., asc., cft, 3.500 F + ch. Mercr., 14 à 17 h.

CRETEIL pr. Mo - 4 P., 86 m2, cuis., bains, balcon, park. 1.700 F+charges. 899-92-12

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons, pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 Pièces, Paris, et villa, banlieue Ouest. Propriétaire direct. - Tél. : 265-67-77.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. 285-11-08.

ADMINISTRAT. IMM. ch. pour
BANQUES ÉTRANGÈRES
2 à 6 PIECES DE STANDING. Vides ou meublés. — 555-04-10.

Recherche STUDIO ou 2 PCES tous quartiers **261-53-88**

locaux commerciaux

ASNIERES - A VENDRE locaux commerciaux 65, avenue de la Marne ENSEMBLE NEUF dans rue animée 450 M2 DIVISIBLES à partir de 150 mètres carrés. TELEPHONE : 227-04-30.

RARE
A LOUER
15.000 m2
DANS PARIS
DANS IMMEUBLE NEUF
Brut de décoffrage
locaux à usage entrepôts, bureaux, stockage, ateliers, etc.
10.000 m2 au rez-de-chaussée, 5.000 m2 en sous-sol.
Loyer annuel : 3.600.000 F.
Ecr. n° 5843 Publicités Réunies, 112, boulevard Voltaire (11e).

A LOUER sans reprise Bail 3-6-9
Immeuble rue de Clignancourt 4 niveaux de 240 m2 à usage entrepôt et bureaux. Directem. Propriétaire : 763-31-97.

bureaux

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES [illegible] ASPAC : [illegible]

NANTERRE, 600 m2 bureaux, clairs (un étage), téléphone, parking, calme, libres. T. 563-83-33.

Propriétaire loue, bail 3-6-9
BASTILLE 1.600 m2 Impeccables
Climatisés. Libres - 563-83-33.

Boutiques

MARAIS, IMM. XVIIe, LIBRE, IMPECCAB., rez-de-ch.+2 caves voûtées, 380.000 F. - 577-96-85.

BEAUBOURG, 80 m2 environ : BOUTIQUE + sous-sol de 40 m2 environ. PRIX des murs libres : 630.000 F + facultatif au premier étage 80 m2 environ. Prix 440.000 F. Téléphone : 878-97-52.

fonds de commerce

Vds boutiq. Beau-Arts, ctre ville, atel. pub., cave vtée (bien exp.), 100 m2, 36, rue Feydel, Cahors.

pavillons

IVRY, près place Gambetta, très bon pavillon 9 Pièces + petit logement, conviendrait à profession libérale. Tél. : 326-17-36.

METRO CROIX-DE-BERNY
CALME, BELLE MAISON meulière, BIEN DECOREE GD CFT LIVING 45 m2, TERR. S/GD JARDIN + 5 ch., 2 bns, sous-sol Prix : 950.000 F. 660-44-66.

maisons de campagne

Proche Dunkerque, Malo-les-Bs, vds maison neuve sur 500 m2. Téléphone : (28) 68-61-85.

PETITE MAISON CAMPAGNE
1.400 m2 terrain, cave, garage, bon état, région PUTANGES-PONT-ECREPIN.
S'adresser Agence HAVAS, n° 8076 - B.P. 70, 61002 ALENÇON - CEDEX.

villas

L'HAYE-LES-ROSES
15 minutes place Italie, superbe villa 8 Pièces, 2 cuisines, 3 S. de B., sauna, téléphone : 300 M2 HABITABLES + 100 M2 DEPENDANCES + 1.300 M2, jardin paysagé. Profess. libér. 1.700.000 F. Téléphone 543-73-22.

10 KM VERSAILLES
belle villa 1974, séjour 54 m2, cheminée, cuis. équip., 5 chbr., 3 bains, garage 2 voit., chauff. central gaz de ville. Terrain de 735 m2 : 770.000 F. 954-68-00.

VERSAILLES VILLA 6 P. caractère ss-sol, jardin, calme. 995.000 F. MAT IMMOBILIER - 953-22-27

viagers

FONCIAL VIAGERS
19, bd Malesherbes, Paris (8e) : 266-32-35, Spécialiste, 38 ans d'expérience, étude gratuite, rente indexée.

Société spécialiste VIAGERS
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garanties Etude gratuite, discrète

propriétés

(Eure) Conches, 110 km. Paris, train direct St-Lazare, rivière, forêt, pavillon, impeccable, entrée, wc, cuisine, séjour 25 m2, 1er étage : 2 chbres, S. de B., cave, chaufferie fuel, téléphone, terrain 300 m2 clos, près du centre : 295.000 F avec 60.000 F comptant. Tél. : (32) 44-55-83.

Partic. vend, SAUTERNES, site protégé, domaine 3 ha env., plan d'eau, maison ancienne à finir de restaurer. Four à pain. Toiture neuve, 250.000 F. Ecrire K 5579, Ag. Havas, 33-Bordeaux.

A SAISIR
A vendre à Néoux (Creuse) à 11 km. d'Aubusson, propriété : 5.000 m2 ter., villa 150 m2 au sol en cours de construction : gros œuvre fini + bâtim. neuf 300 m2 au sol, 2 nivx, constr. soignée, bien située, soldée au tiers de sa valeur. Prix 250.000. TRES URGENT. Téléphone : (73) 39-68-85.

NEMOURS proche - Très bonne maison habitable sans frais, chauffage central mazout, entrée, cuisine, séjour, 3 chbres, salle d'eau, bains, 2 wc, garage, cave, jardin attenant 1.800 m2. Prix 350.000 F.
MICHAUD 11, rue de Paris, (77) NEMOURS - Tél. 428-12-25

domaines

A VENDRE
Confins
de la Charente Périgourdine : DOMAINE 90 ha avec petit CHATEAU 19e (meublé). Site exceptionnel 5 millions de francs Dordogne Périgord : PPTE de 74 hectares rapport-agrément. Px 1.200.000 F. VARAILLON expert, 24600 RIBERAC.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

Le Monde

régions

NORD-PAS-DE-CALAIS

Un entretien avec M. Pierre Mauroy président du conseil régional

«Plus que jamais, nous revendiquons le droit à l'initiative»

La région, depuis le référendum de 1969, est l'un des thèmes du débat de politique dont l'intérêt connaît des hauts et des bas, selon les époques. La loi du 5 juillet 1972 lui a donné une existence légale, mais non les moyens de s'affirmer vraiment. Le Nord-Pas-de-Calais est apparu, en raison de la complémentarité des deux départements, comme la région la plus homogène ; elle est apparue aussi comme l'une des plus efficaces, tout au moins celle qui a été la plus soucieuse de tirer le meilleur parti des textes existants, parfois à la limite de la légalité.

M. Pierre Mauroy (P.S.), qui préside le conseil régional Nord-Pas-de-Calais depuis six ans, pense, comme les sept autres présidents de région socialistes, que le moment est venu de relancer une « croisade pour la région ». Des contacts sont pris avec tous les présidents de région. Dans le débat relatif à la prochaine élection présidentielle, pense-t-on, la région apparaîtra comme un test d'une authentique volonté de décentralisation. M. Pierre Mauroy nous dit pourquoi il pense qu'il convient de rouvrir maintenant ce dossier.

« Lors de la récente inauguration de la Maison du Nord-Pas-de-Calais à Paris, vous avez dressé un bilan positif de six années d'action régionale. Président du conseil régional depuis son origine, vous avez voulu marquer un « pouvoir » que les textes sont loin de proclamer. Cette action, en quelque sorte de franc-tireur, va-t-elle profiter aux autres régions ?

— L'ouverture d'une « ambassade » régionale à Paris nous a donné l'occasion de souligner, en dépit des insuffisances de la loi, quelles furent depuis six années les principales politiques conduites à l'initiative du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais. Cumulés sur six années, les moyens financiers de ces institutions régionales dans le Nord-Pas-de-Calais s'élèvent à près de 1 milliard de francs (1). Bien que nettement en deçà des besoins réels de quatre millions d'habitants, l'effet de ce milliard est indiscutable dans la mesure où à 92 % il a été consacré aux investissements.

» Dans les domaines de la santé, de l'aménagement du territoire, de la formation, de la culture, de la recherche, et d'autres, le Nord-Pas-de-Calais a conduit d'effectives politiques qui se traduisent par sa participation à l'acquisition de centaines d'hectares, à la réalisation de plusieurs équipements hospitaliers, à l'humanisation des hospices, à l'équipement de nombreuses unités de recherche, à l'amélioration du patrimoine H.L.M. Sans doute de par la volonté des élus, en s'appuyant souvent sur des avis concordants du comité économique et social, avec en règle générale l'appui de l'administration, la région a pris de nombreuses initiatives non explicitement prévues par la loi. Mais fallait-il renoncer à créer l'Orchestre philharmonique de Lille, refuser aux habitants le droit d'avoir un opéra, abandonner l'idée du schéma régional de transport collectif, pour lequel on apportait à la S.N.C.F. un financement relais permettant d'acquérir près de deux cents wagons et procurant ainsi plus de huit cent mille heures de travail aux entreprises de matériel ferroviaire de la région ?

» Il ne saurait être question pour les élus de s'assoupir dans la contemplation des difficultés. Et c'est bien pourquoi d'autres initiatives sont prises dès maintenant, par exemple un vaste programme habitat-bâtiment qui va concerner, en trois ans, trente-cinq mille logements et quatorze mille emplois du secteur du bâtiment.

» Ne croyez surtout pas que nous soyons les seuls à agir ainsi. Je suis avec attention ce que font d'autres régions en matière d'action foncière ou de tourisme, les démarches entreprises par exemple par Provence-Côte d'Azur en direction de l'Algérie, les tentatives conduites par plusieurs conseils régionaux afin de résoudre les problèmes d'emploi. Chaque région doit bénéficier des expériences menées par les autres. Plus que jamais nous revendiquons le droit à l'initiative, d'autant plus qu'il s'agit souvent de suppléer aux carences de l'Etat.

Limites et insuffisances

— Vous avez l'intention de relancer la croisade pour un conseil régional élu au suffrage universel. Pensez-vous que le climat politique soit propice à un tel débat ?

— Inutile de revenir sur les limites et les insuffisances de la loi de 1972. A la situation présente de régions maintenues sous tutelle, aux moyens limités, véritable hantise du pouvoir central, nous voulons subsistuer des collectivités locales régionales de plein exercice. Elu au suffrage universel direct, chaque conseil régional élira son propre exécutif, le préfet de région devenant seulement le représentant de la République. De véritables finances, fondées sur le transfert du produit d'impôt d'Etat, et des moyens en personnel administratif et technique donneront à la région une capacité d'action à la taille des problèmes qui se posent à travers tout le territoire à la majorité des Français.

» Pour un tel objectif le combat est loin d'être terminé. L'histoire récente nous en apporte une nouvelle preuve, qui vit succéder au candidat Valéry Giscard d'Estaing prononçant, en 1974, des discours favorables à la régionalisation un président de la République prônant le département et la commune et bloquant délibérément la région.

— Mais ne craint-on pas surtout l'administration à quatre étages ?

— On ne dira jamais assez combien, face à des milliers de communes et à une centaine de départements, l'Etat centralisé demeure le maître du jeu au nom de la cohérence et souvent d'une pseudo-égalité. Ceux qui font mine de s'interroger sur l'écran supplémentaire que constituerait une région forte poursuivent en réalité un discours centralisateur. La décentralisation, cela consiste à rapprocher le pouvoir de décision du citoyen et des collectivités de base, et non à permettre aux élus locaux un meilleur accès aux bureaux parisiens ! Les régions en nombre limité sont ces échelons de cohérence indispensables à l'instauration d'un dialogue entre institutions. Telle doit être, selon nous, la décentralisation, dont l'un des éléments sera une claire répartition des compétences, charges et moyens entre l'Etat, la région, le département et la commune. Ces quatre « niveaux », qui forment aux yeux des partisans d'un Etat centralisé d'inutiles superstructures, deviendront dans une France décentralisée les bases du débat démocratique.

— En mars 1975, vous aviez rassemblé à Lille tous les présidents de région de France. Tous, ce jour-là, avaient admis la nécessité de « faire un pas » de plus », mais cette belle unanimité semble s'être effritée...

— Depuis six ans, les présidents se sont effectivement réunis à deux reprises : Lille accueillant en 1975 cette première manifestation, et Paris la seconde à la fin de la même année. Il y a eu quelques tout petits pas en 1975 mais ils n'ont pas été suivis. Si bien que l'absence de réponse réelle du gouvernement à cette revendication collective des présidents des conseils régionaux a entraîné la suspension de réunions qui n'auraient pu conduire qu'à d'inutiles répétitions...

» L'insuffisance des moyens financiers des régions, les limites imposées par la loi, la préparation et l'exécution du plan national avec la participation des régions, ont fait l'objet de demandes unanimes des présidents. En ce qui me concerne (et il en est de même, je présume, pour les huit autres présidents de gauche), la loi doit être revue fondamentalement, et c'est dans cette perspective que le parti socialiste vient de déposer une proposition de loi.

— Pensez-vous que la région sera l'un des grands thèmes de la prochaine campagne présidentielle ?

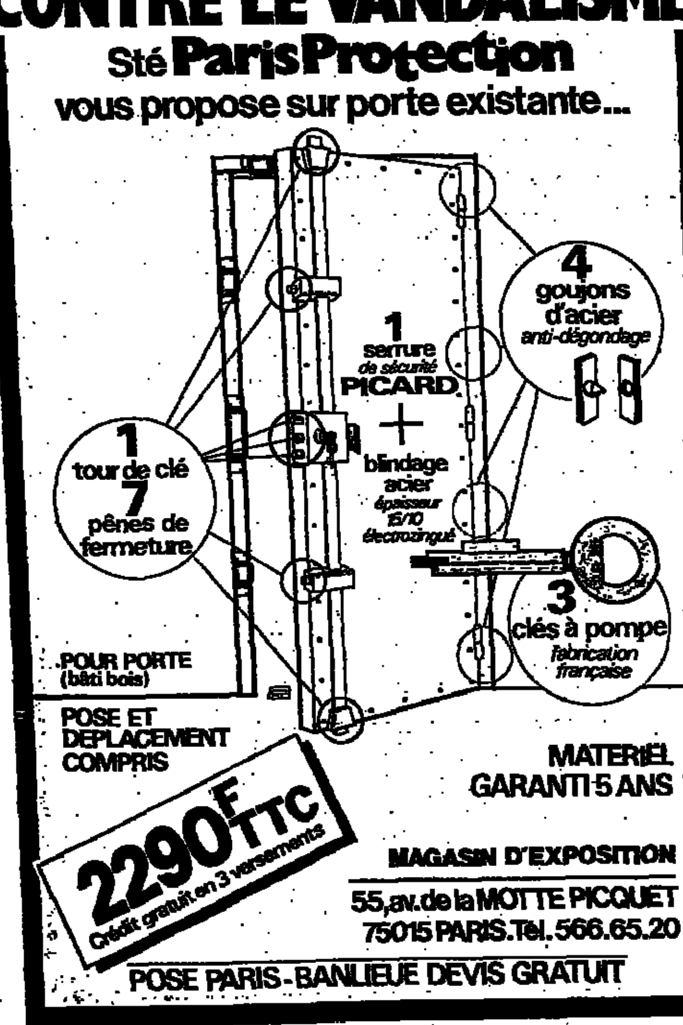
— C'est de manière générale que s'expriment les protestations, parfois véhémentes, contre le refus de l'Etat de reprendre — au titre du Plan — des objectifs régionaux, contre les obstacles mis aux interventions des régions dans les domaines de l'industrie ou de l'action culturelle. Ces refus et ces freins sont d'ailleurs d'autant plus mal ressentis qu'ils concernent en certains cas des opérations qui ont l'accord au plus haut niveau des ministères intéressés, trop heureux de voir les régions prendre en charge sur leur budget, ce que la loi interdit, des équipements ou des politiques qu'ils n'ont pas les moyens de financer !

» Plus récemment s'est, en outre, instauré un débat, qui n'est pas sans intérêt, sur la faculté pour les régions d'être clairement informées des interventions du budget européen et éventuellement d'attirer l'attention des autorités européennes sur leurs besoins. Ces quelques exemples ne feront, bien entendu, pas l'unanimité des présidents, mais, croyez-moi, bien des demandes communes allant vers une évolution indispensable de la loi sont susceptibles d'apparaître. La plupart de ceux qui exercent des responsabilités régionales vous diront que, jour après jour, les régions acquièrent dans l'opinion identité et crédibilité.

» De plus en plus, nous constatons un décalage manifeste entre l'exigence de décentralisation qu'illustrent pour moi ces six années d'expérience et l'attachement à la règle centralisatrice qui inspire le gouvernement. Sans doute la prochaine campagne présidentielle fera-t-elle resurgir ce débat qui, au travers d'un choix pour la centralisation ou la décentralisation, introduit en réalité un choix entre deux modes d'organisation de la société.

» Pour nous, socialistes, notre choix est fait : les collectivités majeures, régions, départements et communes, sont indispensables pour faire émerger une société où l'unité nationale serait enrichie de l'identité retrouvée de chacune des régions. »

(1) Pour bien évaluer l'importance réelle du budget de l'établissement public régional il faut savoir que le volume des investissements de l'Etat dans le Nord-Pas-de-Calais fut d'environ 1 milliard de francs pour la seule année 1979.



Une grande industrie a laissé le terrain libre

Cent soixante et onze communes dans les oripeaux des Houillères

L'Association des communes minières du Nord-Pas-de-Calais, que préside M. André Delelis (P.S.), député et maire de Lens (Pas-de-Calais), a dix ans. Elle a été créée — selon les statuts de la loi de 1901 — pour faire face aux multiples problèmes que pose la récession charbonnière. Cette association rassemble cent soixante et onze communes (soit un million cent mille habitants), qui doivent non seulement assumer en grande partie la rénovation d'un « cadre de vie » détruit par l'industrie, mais encore récupérer un territoire et un patrimoine très importants qu'abandonnent progressivement les Houillères du bassin du Nord-Pas-de-Calais. Dix années d'activité, c'est l'occasion de faire le point.

ON ne peut dresser un bilan sans, comme le note M. Delelis, expliquer ce qu'est la spécificité d'une commune minière. Il est vrai que son sol est occupé, souvent en grande partie, par les Houillères qui, depuis toujours, ont fait figure en quelque sorte d'Etat dans l'Etat. Or les Houillères cèdent la place, peu à peu, en dépit des querelles sur l'avenir du charbon. La politique du gouvernement, arrêtée il y a une quinzaine d'années, est poursuivie méthodiquement. Et l'on s'est tout naturellement adressé aux communes pour gérer la suite... autrement dit ce qui restera. Quelques chiffres témoignent de l'ampleur des difficultés posées par la récupération du patrimoine. Il s'agit de 22 000 hectares de terrains, 115 000 logements, 1 000 kilomètres de voirie, 55 édifices culturels, 41 stades et terrains de sport, 24 salles de sport, 28 salles des fêtes et cercles, 130 stations de traitement des eaux.

L'action des communes minières s'est donc développée dans un dialogue serré, parfois même tendu, avec l'Etat (en 1972 a été créé le groupement interministériel pour la restructuration de la zone minière) et les Houillères. On ne fera pas cependant grief à cette entreprise nationale de procéder à une liquidation d'un secteur industriel sans se soucier de l'environnement ni de l'avenir. Les Houillères ont en effet multiplié les initiatives pour aider les communes et aussi pour créer des emplois, avec plus ou moins de réussite il est vrai. Quoi qu'il en soit, les communes du pays noir ne pouvaient assumer seules un tel fardeau ni accepter un transfert de charges tel qu'il aurait bouleversé la plupart des budgets locaux.

Le premier mérite de l'association a été d'obtenir la prise en charge par l'Etat, à 100 %, de la rénovation des voiries minières. Pour le logement aussi, l'action a été efficace et, pour la première fois, le cap des trois mille logements rénovés a été atteint en 1979. Et le total des crédits accordés pour la reconstruction du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, en neuf années, de 1972 à 1980, se monte à 389 millions de francs dont 310 millions pour les opérations d'équipement et 57 millions pour l'environnement.

Freiner l'exode

Au cours de l'assemblée générale du dixième anniversaire, on a donc dressé un tableau assez positif des résultats obtenus en soulignant l'efficacité d'une action concertée des municipalités, quelle que soit leur couleur politique. Mais tout est loin d'être réglé : le gouvernement avait prévu la rénovation complète du bassin en vingt années, et il en faudra une trentaine, compte tenu de la non-revalorisation des enveloppes financières. Il reste aussi à freiner l'exode d'une main-d'œuvre, surtout jeune, qui est la conséquence de la récession sans la création suffisante d'entreprises nouvelles en compensation : *« Nous ne voulons pas être une région usée »*, affirment les maires.

La récession de l'exploitation de la houille est aujourd'hui âprement contestée. Les élus du bassin minier, en majorité socialistes et communistes, ont approuvé le rapport d'activité de l'association, mais se sont séparés quand il s'est agi d'adopter une résolution finale. En fait, on retrouvait là l'opposition des deux grandes formations de gauche à propos de la politique européenne appliquée aux charbonnages. Pour les communistes, la politique de la C.E.E. est la cause de tous les maux dont souffre la région. Les socialistes contestent cette interprétation, mais eux aussi réclament un *« plan de relance des charbonnages »*. On s'interroge sur les réserves connues et inconnues dans le sous-sol, sur celles qui pourraient apparaître au cours des recherches entreprises pour détecter des hydrocarbures... Un débat qui est loin d'être clos. Mais il est certain que l'emprise de la mine, quel que soit l'avenir, ne sera plus jamais aussi importante dans ces départements qu'elle l'a été jusqu'à un passé récent. *Germinal* appartient bien à l'histoire.

GEORGES SUEUR.

Le « jeu » de la Grand-Place à Lille

Tous architectes !

LE petit « jeu » de la Grand-Place est en vogue à Lille ces jours-ci. La municipalité que dirige M. Pierre Mauroy (P.S.) fait distribuer quelque cinq mille planches en carton (1,20 mètre sur 80 centimètres) qui permettent de reconstituer à l'échelle de 1/140 la place de Gaulle. Cette place au cœur de la ville que domine la colonne de la déesse rappelant la résistance des Lillois aux Autrichiens en 1792 est en effet en voie de rénovation. D'où cette campagne que l'on a aussi baptisée : « Grand Place à l'imagination ».

Il est vrai que, depuis quelques années, on ne sait trop comment aménager ce quadrilatère de soixante-dix mètres sur cent vingt-cinq mètres bordé de très jolies façades, notamment celle de la Vieille-Bourse édifiée vers les années 1650. On en a chassé les voitures en stationnement, on a dessiné quelques terre-pleins gazonnés bordés de pavés, mais tout cela n'est vraiment pas satisfaisant ; c'est même plutôt triste.

La place de Gaulle est appelée à devenir le cœur du secteur piétonnier qui va s'étendre au cours des prochaines années. Mais elle doit surtout, par le style et l'allure, être un haut lieu d'une métropole régionale active. C'est pourquoi on a lancé « l'opération Grand-Place 1983 ». C'est à cette date que sera ouverte la première ligne du métro, et la municipalité voudrait profiter de cette circonstance pour faire de la transformation de la place du Général-de-Gaulle un très grand événement. On va donc intéresser toute la population au projet.

Le concours de maquettes sera ouvert à tous et fera l'objet d'une présentation particulière dans les écoles ; on lance aussi un concours de photos et même de nouvelles. Les poètes vont rêver ! Enfin, une Quinzaine d'animation est prévue en juin, au cours de laquelle toutes les idées et projets seront collectés.

Ensuite, il faudra, bien entendu, faire appel aux hommes de l'art, experts et architectes, pour un autre concours, qui sera opérationnel celui-là. Beaucoup d'idées sont déjà dans l'air, et il y aura certainement des affrontements sur des conceptions architecturales dont l'éventail est largement ouvert.

G. S.

ENVIRONNEMENT

LA CONTESTATION ANTINUCLÉAIRE A PLOGOFF

Le tribunal de Quimper a prononcé un jugement d'apaisement

Quimper. — Les sourires étaient sur tous les visages dans le palais de justice de Quimper quand, après deux heures quarante de délibérations, le tribunal a ordonné, lundi 17 mars dans la soirée, la mise en liberté des sept prévenus emprisonnés sur les neuf manifestants antinucléaires de Plogoff poursuivis après les incidents du 29 février et du 1er mars. Un soupir de soulagement et un cri de victoire. « On a gagné », scandait la foule massée dans la rue et dans les allées de Locmaria. M. Jean-Marie Kerloc'h, maire de Plogoff, parlait du « réconfort » que lui apportait la décision des magistrats. Celle-ci contribua à détendre l'atmosphère, qui avait été très nerveuse tout au long de l'après-midi aux abords du palais de justice gardé par d'importantes forces de l'ordre. Ces dernières intervinrent à plusieurs reprises pour dégager les quais de l'Odet et repousser les manifestants, qui avaient commencé à édifier des barricades. Le calme était revenu vers 23 heures, mais l'alerte avait été chaude.

Que retenir de ce procès de militants antinucléaires, le troisième depuis qu'un vent de fronde souffle sur le cap Sizun, depuis qu'au temps des gendarmes mobiles a succédé celui des juges ? Le tribunal correctionnel de Quimper, présidé par M. Marcel Bonnardeau, malgré six condamnations à un mois d'emprisonnement ferme, a amorcé la décrue de la répression en prononçant un jugement nuancé, un jugement d'apaisement. Il est vrai que les dossiers des prévenus présentaient quelques failles. Lundi 17 mars, seuls les cas de Mlle Pascale Boubour, de MM. Jean-Pierre Kergoat et Alain Le Lagadec, arrêtés le 1er mars à proximité des barricades du pont du Loc'h, ont été examinés. Celui des six autres coprévenus appréhendés le 29 février à la « messe » de Plogoff — le rassemblement quotidien des antinucléaires — avait été débattu le 6 mars dernier, mais l'audience avait été ensuite interrompue après une suspension pour dix jours de Me Yann Choucq pour « délit d'audience » (*le Monde* du 18 mars).

Que reprochait-on à ces trois manifestants poursuivis en vertu de la loi dite « anticasseurs » et jugés en flagrant délit ? Pour deux d'entre eux, d'avoir été trouvés en possession de pierres, et pour Mlle Boubour d'avoir remplacé dans son porte-monnaie les pièces par neuf billes d'acier. « *Je les trouvais jolies* », dit-elle. Ces objets furent exposés à l'audience. Mais quelle ne fut pas la stupeur des avocats quand le lieutenant Jean-Marie Vignolles, de l'escadron de gendarmes parachutistes de Mont-de-Marsan, seul témoin de l'accusation, déclara à la barre qu'il avait jeté les pierres saisies dans les poches des interpellés. D'où venaient donc ces cailloux de granit présentés comme pièces à conviction ? Le lieutenant, embarrassé, expliqua alors que la fouille n'avait pas été minutieuse, que c'était simplement

De notre envoyé spécial

une « *fouille-sécurité* ». Peu importe, la religion de la défense était faite. Elle l'a été également sur les violences et les insultes dont affirment avoir été victimes les deux garçons, ce que l'officier de gendarmerie nie, expliquant savamment ce qu'était la technique d'immobilisation par « close-combat ».

Pour Me Henri Leclerc, les choses, en définitive, étaient assez simples. « *Ces trois-là n'ont eu que le tort de ne pas courir assez vite.* » En réalité, on ne s'attacha guère à creuser véritablement les faits, seule la cause importait. Et, malgré quelques passes d'armes entre les avocats et le procureur de la République, M. René Constant, les débats se déroulèrent sans incident notable.

Après quelques témoins de moralité et la déposition de M. Louis Le Pensec, député (P.S.) du Finistère, qui imputa la responsabilité de la violence à l'Etat, lequel « *a toujours refusé un débat national sur le nucléaire* », M. Constant s'est demandé si, après le procès du nucléaire, on voulait faire aujourd'hui celui des forces de l'ordre. Le procureur de la République a fustigé « *les renégats et cette minorité assistée d'individus de tout poil, venus de tous les horizons, pour organiser de véritables agressions* ». Il s'en est pris au comité de défense de Plogoff, au maire du village, qu'il a rendus responsables des appels à la violence dont les forces de l'ordre ont été les victimes et elles seules selon lui. « *Car*, a-t-il ajouté, *si des manifestants ont été égratignés, ils l'ont été de façon légale* », avant de réclamer « *des peines de prison suffisamment dissuasives pour qu'ils ne répondent plus à l'appel de certains irresponsables* ».

Un réquisitoire sans nuances que Me Bernard Riou du barreau de Quimper a qualifié « *d'absurde et d'insensé* ». Après Me Yann Choucq, qui a demandé aux magistrats d'être « *des juges de paix* », des juges de la paix, Me Jean-Pierre Mignard, dans une plaidoirie contre « *la justice réquisitionnée à des fins politiques et partisanes* » a attaqué le procureur de la République « *qui est du côté de ceux qui portent les fusils alors que nous sommes du côté de ceux qui jettent les pierres. Les libertés sont toujours du côté des lanceurs de pierres* ». « *La violence est le cri des muets*, a conclu Me Henri Leclerc, *des hommes dont on décide de la vie sans leur demander leur avis.* » Les clameurs et les cris de la rue parvenaient alors jusque dans l'enceinte du tribunal. « *Plogoff-Quimper, bientôt tout le pays* », « *libérez les otages* », scandaient plus de quatre mille personnes que l'on dispersa avec des canons à eau et des grenades lacrymogènes. Un manifestant, M. Christian Le Corre, fut sérieusement blessé au visage par l'une d'entre elles. Des coups de matraque furent distribués et un technicien d'Antenne 2, M. Alain Rault, en fut gratifié bien qu'il ait fait état de sa qualité. Il a porté plainte. Aucun autre incident grave ne se produisit malgré quelques escarmouches avec les forces de l'ordre et en dépit de l'extrême tension qui avait régné tout l'après-midi. Finalement la foule se dispersa calmement après l'énoncé du jugement.

Une centaine de personnes allèrent accueillir à leur sortie de prison, après dix-sept jours d'incarcération, MM. Jean-Pierre Kergoat, Alain Le Lagadec, Yves et Clet Carval, Philippe Donnart, Mlle Pascale Boubour, condamnés à un mois d'emprisonnement ferme, ainsi que M. Philippe Quéré qui s'est vu infliger quinze jours ferme, pour lesquels le tribunal a dit qu'il n'y avait pas lieu de le maintenir en détention. Les avocats ont déclaré qu'ils avaient l'intention de faire appel afin qu'on ne leur demande pas de purger le reste de leur peine. Quant aux deux prévenus libres, le premier, M. Bernard Guyader a été condamné à quinze jours d'emprisonnement avec sursis et le second, M. Vincent Pergolizzi a été relaxé.

La bataille judiciaire de Quimper se terminait avec des bouquets de fleurs et par des embrassades. Mais, pour Plogoff, la lutte continue...

MICHEL BOLE-RICHARD.

LA MOBILISATION POLICIÈRE

Quimper. — Les forces de l'ordre, mobilisées à l'occasion du procès de Quimper, se composaient, selon les renseignements fournis par M. Paul Gourain, chef de la sûreté urbaine de Quimper, de cinq compagnies républicaines de sécurité (six cents vingt-cinq hommes) et d'un escadron de gendarmes mobiles (quatre-vingt-cinq hommes) soit, au total, sept cent dix hommes.

CORRESPONDANCE

Le P.S.U. et le nucléaire

Après l'article publié dans le Monde *du 14 mars, et qui relatait une conférence de presse de Brice Lalonde, M. Serge Depaquit, membre du secrétariat national du P.S.U., nous écrit :*

Le P.S.U. est le seul parti à avoir pris position, dès l'origine, contre le programme nucléaire du gouvernement. Il a depuis participé à toutes les luttes organisées contre la mise en œuvre de cette politique. Les militants sont en ce moment même particulièrement mobilisés contre l'implantation d'une centrale à Plogoff, et on ne saurait ignorer que c'est sur l'initiative du P.S.U.-Bretagne qu'a été élaborée une alternative énergétique pour la Bretagne, le projet Alter Breton.

● ERRATUM. — Dans l'article de notre correspondant en Finlande sur les manifestations antinucléaires (*le Monde* du 18 mars), il fallait lire que M. Lasse Aikäs est ministre de la défense et non ministre de l'agriculture.

POINT DE VUE

Un révélateur et un symbole

par PAUL QUILÈS (*)

LE gouvernement ne pouvait pas ignorer que le dispositif d'intimidation déployé à Plogoff de manière délibérée et brutale susciterait des réactions de la part d'une population courageuse et soucieuse de démocratie. Alors, pourquoi cet acharnement ?

Plogoff apparaît aujourd'hui comme une sorte de révélateur des intentions et des méthodes du pouvoir en matière de politique énergétique. Son objectif se résume en quelques mots : tout faire pour favoriser un développement rapide et massif de l'énergie nucléaire. « Tout faire », cela signifie au besoin « imposer ».

C'est ainsi que le choix du tout-nucléaire n'a toujours pas été débattu et voté par le Parlement, contrairement à ce qui s'est passé dans tous les pays développés. Il est vrai que pour M. Giraud, ministre de l'industrie, une telle consultation est superflue, puisque, selon lui, trois grands partis sur quatre (U.D.F., R.P.R., P.C.), ce qui représenterait « *80 % des suffrages favorables* », sont « *formels sur ce choix* » (1). Singulière conception de la démocratie...

C'est ainsi également que l'information sur le nucléaire se limite à la propagande des producteurs d'électricité d'origine nucléaire. La proposition de loi des socialistes visant à créer une agence nationale de l'information nucléaire et des agences régionales rassemblant élus, syndicalistes et représentants d'associations n'est toujours pas venue à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale depuis dix-huit mois.

C'est ainsi que l'on conserve pour l'enquête d'utilité publique une procédure surannée, inadaptée et d'un formalisme ridicule. Je me suis rendu sur place dans les mairies annexes de Plogoff il y a trois semaines et je puis témoigner ici que l'examen des volumineux dossiers mis à la disposition du public exigerait plusieurs heures d'attention pour le meilleur spécialiste. Comment supposer, dans de telle conditions, qu'une population puisse s'informer et donner un avis ?

Et pourtant, sur un sujet aussi grave, qui met en cause leur avenir, les Français méritent autre chose que cette parodie de démocratie et cet autoritarisme insupportable. Dans plusieurs pays, des référendums nationaux ont été organisés. Les socialistes y sont favorables pour autant qu'une information et un débat sérieux précèdent cette consultation populaire indispensable.

Révélateur de la politique du mépris pratiquée par le gouvernement, Plogoff symbolise également la volonté d'un nombre croissant de Français de se battre pour la reconquête de la démocratie sur tous les terrains. Pour ces raisons, il était logique que le P.S. apporte nationalement et régionalement son soutien à la lutte menée par les habitants de Plogoff derrière leur maire, Jean-Marie Kerloch, dont on a peu souligné, au demeurant, qu'il était militant socialiste.

(*) Membre du secrétariat national du P.S., député de Paris.

(1) « Club de la presse », Europe 1, 17 février 1980.

M. SUDREAU CRITIQUE VIVEMENT LE COMPORTEMENT D'E.D.F.

(De notre correspondante.)

Blois. — « *Je déplore que la Loire soit devenue le boulevard nucléaire de la France* », a déclaré, le 17 mars, à Blois, M. Pierre Sudreau, maire de cette ville et député (appar. U.D.F.) de Loir-et-Cher, qui participait à une réunion de présentation de la Liger.

Créée et présidée par M. Jean Royer, maire de Tours, la Liger est une association nationale de réflexion et d'action pour l'aménagement du bassin de la Loire. « *Je regrette*, a continué M. Sudreau, *que les fonctionnaires d'E.D.F. n'aient pas cru bon d'apporter de la compréhension ou des compensations envers les populations, et la désinvolture avec laquelle des hauts techniciens continuent à pousser leurs techniques sans informer comme il convient les populations. Notre pays a besoin de centrales nucléaires, nous le savons. La Loire est une région de gens calmes et équilibrés ; nous ne sommes pas à Plogoff. Mais j'estime que l'effort que nous avons accepté et que nous subissons vaut bien un minimum de prise en considération de nos problèmes.* »

Enfin, le maire de Blois, qui se veut un champion de la lutte pour les économies d'énergie, a repris une idée qui lui est chère depuis de nombreuses années : que l'eau chaude de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux serve à chauffer les quartiers neufs de Blois, à l'exemple de ce qui se fait dans certains pays européens, et notamment en Suède. Ce serait, selon M. Sudreau, un moyen de rendre l'énergie nucléaire plus populaire. « *Qu'E.D.F. veuille bien nous vendre de la chaleur, nous sommes prêts à l'acheter* », a-t-il dit.

BÉATRICE HOUCHARD.

● *Ixtox-I : pas de dommages-intérêt pour les Etats-Unis.* — Le Mexique ne répondra pas aux demandes américaines de dommages-intérêts après la marée noire qui s'était déversée dans le golfe du Mexique lors de l'explosion du puits pétrolier Ixtoc le 3 juin dernier, a déclaré à Mexico M. Jorge Dias, directeur de la Pemex, société des pétroles mexicains. — *(A.F.P.)*

TRANSPORTS

La S.N.C.F. fermera le 1er juin 489 kilomètres de lignes omnibus

La S.N.C.F. fermera au trafic des voyageurs, le 1er juin prochain, 489 kilomètres de lignes omnibus et mettra en place, à cette date, des services d'autocars pour suppléer le train.

Le contrat d'entreprise qu'elle a signé avec l'Etat au mois de mars 1979 autorise la société nationale à « *librement procéder au transfert sur route de l'ensemble des services d'une ligne dans le cas où le coût est disproportionné au service rendu.* » Toutefois, ces opérations ne pourront concerner qu'« *un volume de trafic (exprimé en voyageur-kilomètre) au plus égal à 5 % de l'ensemble du trafic omnibus assuré par la S.N.C.F. en 1977.* »

Les lignes omnibus que la S.N.C.F. s'apprête à transférer sur route représentent 0,4 % de son trafic omnibus. Certaines d'entre elles sont lourdement déficitaires ; ainsi, les dépenses d'exploitation excèdent de vingt-huit fois les recettes sur la ligne Sarlat-Denis-Pré-Martel (*le Monde* du 30 janvier 1979), de vingt-trois fois sur la ligne Châtillon-sur-Seine - Troyes...

Conformément au contrat d'entreprise, la compensation versée par l'Etat au titre de l'exploitation de ces lignes omnibus est égale à la différence entre une charge calculée forfaitairement et les recettes annuelles du trafic. L'an dernier, les pouvoirs publics ont ainsi versé à la Société nationale 1 675 millions de francs ; au budget de 1980, sont inscrits 1 847 millions.

D'autres lignes omnibus seront fermées cette année, probablement le 28 septembre prochain, à l'entrée en vigueur du service d'hiver. Aucune décision n'a encore été prise. Les lignes les plus menacées sont les suivantes :

Thouars-Niort, Poitiers-Parthenay, Buzançais - Luçay-le-Male, Cahors-Capdenac, Pont-de-Dore - Arlanc, Bort-les-Orgues-Mauriac, Draguignan-Les Arcs, La Roche-sur-Yon - La Rochelle.

SECTIONS DE LIGNE	LONGUEUR de la ligne (en km)	DEFICIT 1978 (en millions de francs)	NOMBRE moyen de voyageurs par train
Mulhouse (Haut-Rhin) - Chalampé (Haut-Rhin)	19	1,4	26
Luneville (Meurthe-et-Moselle) - Bruyères (Vosges)	54	2,2	16
Boulzicourt (Ardennes) - Charleville-Mézières (Ardennes)	9	0,45	10
Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or) - Troyes (Aube)	67	3,2	22
Marle-sur-Serre (Aisne) - Hirson (Aisne)	33	1,3	12
Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques) - Bedous (Pyrénées-Atl.)	24	2,5	15
Sarlat (Dordogne) - Saint-Denis-Pré-Martel (Lot)	49	2,5	11
Ax-les-Thermes (Ariège) - Latour-de-Carol (Pyrénées-Orientales)	40	5	16
Clamecy (Nièvre) - Corbigny (Nièvre)	33	4	11
Saint-Germain-des-Fossés (Allier) - Roanne (Loire)	67	1,3	8
Bellegarde Ain) - Divonne-les-Bains (Ain)	46	3,5	14
Nantes (Loire-Atlantique) - Châteaubriant (Loire-Atlantique)	63	5,5	34
TOTAL	489 (*)	32,85	

(*) Ce total tient compte de deux sections de ligne qui continueront d'être exploitées en tronc commun

ENVIRONNEMENT

La marée noire en Bretagne

● Le littoral est touché sur une centaine de kilomètres
● M. Marcellin demande qu'on interdise la circulation des pétroliers vétustes

Si la situation a peu évolué sur le littoral des Côtes-du-Nord, touché par la marée noire du *Tanio*, l'inquiétude reste vive dans la région sinistrée, où la population attendait avec anxiété les effets de la marée d'équinoxe.

Le lundi 17 mars, en fin de soirée, les responsables du nouveau P.C. opérationnel installé le matin même à Saint-Brieuc indiquaient que la pollution s'était stabilisée sur une centaine de kilomètres. On distinguait trois zones : la première de 10 kilomètres entre Trégastel et Ploumanach, *« gravement et sévèrement atteinte »* ; la deuxième entre Perros-Guirec et l'île de Bréhat, sur une cinquantaine de kilomètres, touchée par des nappes discontinues, à l'exception de Pleubian, *« très touchée »*, et la troisième sur la façade ouest de la baie de Saint-Brieuc, atteinte en divers points *« de façon moindre »*.

Un des deux sous-marins de poche qui équipent le navire *British Voyager* — un navire britannique qui a été affrété par la compagnie londonienne d'assurances Protection et Indemnisation — a effectué en vain, lundi après-midi, une première plongée pour tenter de localiser l'épave du *Tanio*, sombrée par 87 mètres de fond, à 50 kilomètres au large de l'île de Batz.

Signalons enfin que M. Raymond Marcellin, président du conseil régional de Bretagne, a adressé, lundi, une question écrite au premier ministre pour demander au gouvernement de prendre des initiatives en faveur de l'adoption de mesures nationales et internationales pour interdire la navigation de pétroliers comme le *Tanio*, qualifié *« d'épave flottante »* par un de ses anciens commandants.

CORRESPONDANCE

Pourquoi pas des oléoducs ?

M. Marc Chesnot, de Blois, nous écrit :

Trois cents millions de tonnes de pétrole franchissent chaque année le pas de Calais après avoir doublé la Bretagne, dans une des mers les plus dangereuses et les plus fréquentées du monde. Elles y laissent leurs traces par centaines de tonnes quand tout va bien, par dizaines de milliers quand ça mal mal.

Trois cent millions de tonnes équivalent au trafic de mille deux cents pétroliers de 250 000 tonnes, plus de trois en moyenne chaque jour que Dieu fait.

Or, il est patent que le transport du pétrole coûte sensiblement plus cher par bateau que par canalisations terrestres. Pourquoi donc, alors, ne pas décharger les pétroliers quelque part au nord des Pyrénées ou au sud de l'Espagne et acheminer le produit par canalisations ?

Serait-ce la ruine de Rotterdam et de quelques autres capitales portuaires de moindre envergure ? C'est difficile à croire quand on connaît la faculté d'adaptation des grandes entités capitalistes, la puissance d'intervention des Etats et de la Communauté européenne lorsqu'ils daignent s'en servir.

[La suggestion de ce lecteur a déjà fait l'objet dans le passé de nombreuses études techniques et économiques. On a pensé, dans les années 1968-1970, faire de Brest un grand centre pétrolier d'éclatement.

Aujourd'hui, pour ne prendre qu'un exemple, le pipe-line sud-européen (P.L.S.E.), au départ de Fos, alimente les raffineries de la région lyonnaise, d'Alsace, de Suisse et d'Allemagne rhénane, avec une dérivation vers celles de Bavière (Ingolstadt). Sa capacité annuelle théorique est de 90 millions de tonnes.

Alors que les marées noires sont relativement fréquentes, les accidents sur les oléoducs ou gazoducs sont rarissimes.]

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

UNE RÉUNION DES RESPONSABLES DE L'ILE-DE-FRANCE SERA ORGANISÉE EN JUILLET A L'ELYSÉE

Le président de la République présidera en juillet une réunion de travail sur l'Ile-de-France et son avenir économique, confirme l'Elysée après la visite de M. Michel Giraud (R.P.R.), président du conseil régional d'Ile-de-France, des quatre vice-présidents de cette assemblée, MM. Pierre Bas (R.P.R.), Adolphe Chauvin (C.D.S.), Roger Chinaud (P.R.) et Raymond Lamontagne (modéré majoritaire), et du rapporteur général du budget, M. Alain Griotteray (P.R.) à M. Valéry Giscard d'Estaing (nos dernières éditions).

Cette réunion rassemblera autour du président de la République le premier ministre, tous les ministres concernés et les bureaux des deux assemblées régionales (comité économique et social et conseil régional).

Les responsables parisiens sont satisfaits de leur entrevue à l'Elysée. D'abord, le président de la République a confirmé qu'il partageait l'opinion du conseil régional sur l'inadaptation actuelle du Schéma d'aménagement et d'urbanisme (SDAU), prévue pour une région qui devait compter douze millions d'habitants en 1980, alors qu'elle n'en abritera vraisemblablement que dix. Le schéma va donc être modifié : d'après M. Michel Giraud, le décret approuvant le nouveau document pourrait même être signé avant la fin de l'année.

La réunion de juillet sera du genre de celles qui ont été organisées par exemple en Alsace ou dans le Sud-Ouest. D'après M. Giraud, elle devrait — pour le moins — permettre de coordonner l'action des divers ministères qui, à un titre ou à un autre, interviennent dans la région. Elle prouve en outre que l'Elysée a été sensible à l'inquiétude que manifestait de plus en plus les responsables régionaux devant l'avenir économique de l'Ile-de-France victime, selon eux, de la politique d'aménagement du territoire menée depuis quelques années et qui favoriserait le développement de la province au détriment de la « région capitale ».

● *Un nouveau directeur pour l'EPAD d'Evry.* — M. Michel Colot, directeur général de l'EPALE (Etablissement d'aménagement de Lille-Est), organisme public chargé de l'aménagement de la ville nouvelle de Villeneuve-d'Ascq, vient d'être nommé directeur de l'Etablissement public d'aménagement de la ville nouvelle d'Evry (Essonne), l'une des cinq de la région parisienne. M. Colot, ingénieur en chef des ponts et chaussées, était directeur de l'EPALE depuis 1973.

TOURISME

« PAS DE DISNEYWORLD EN FRANCE AVANT PLUSIEURS ANNÉES » précise la société

« La construction éventuelle d'un « Disneyland » en France ne pourra pas, à mon avis, intervenir avant plusieurs années, compte tenu des autres projets de Walt Disney Productions », a déclaré à Paris M. Charles Ridway, directeur des relations publiques de la société.

Notre correspondant à Avignon s'était, dans *le Monde* daté 2-3 mars, fait l'écho des études de la firme qui conduirait celle-ci, si elle décidait de s'installer en France, à choisir une région située au sud de la Drôme ou aux environs d'Orange, dans le Vaucluse.

La construction d'un parc d'attractions Disneyland à Tokyo, pour un coût d'environ 400 millions de dollars, doit commencer incessamment, a encore précisé M. Ridway. Ce parc, qui sera construit par des firmes japonaises sous la supervision de Walt Disney Productions, sera bâti sur le modèle du Disneyland de Californie et devrait ouvrir ses portes en 1983.

D'autre part, la construction de l'« Epcot Center » (Experimental Prototype Community of Tomorrow) sur le site de Disneyworld à Orlando, en Floride, commencera prochainement. Ce projet, qui représente un investissement de 800 millions de dollars, devrait être achevé en 1982 et attirer 10 millions de visiteurs par an.

Walt Disney Productions n'envisage pas de nouvelles installations à l'étranger avant plusieurs années même si la compagnie continue à étudier plusieurs projets de pays intéressés, notamment en France, a enfin déclaré M. Ridway.

SPORTS

LA CONTROVERSE A PROPOS DES JEUX OLYMPIQUES DE MOSCOU

L'organisation de « contre-Jeux » se heurte à de nombreuses difficultés

De notre envoyé spécial

Genève. — Neuf pays ont répondu à l'appel des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Australie, qui réunissent, depuis lundi 17 mars, à Genève, une conférence destinée à examiner la possibilité d'organiser des compétitions de haut niveau pour les partisans du boycottage des Jeux olympiques de Moscou. Ces neuf pays sont le Soudan, l'Arabie Saoudite, le Portugal, les Pays-Bas, le Kenya, la République Dominicaine et le Costa-Rica à titre de participants, le Canada et les Philippines à titre d'observateurs. La conférence prendra fin, ce mardi 18 mars, sans que les promoteurs de ces compétitions entretiennent trop l'espoir de proposer un programme précis et détaillé.

MM. Douglas Hurd, ministre adjoint du Foreign Office de Grande-Bretagne, Lloyd Cutler, conseiller du président des Etats-Unis et Robert Ellicot, ministre australien des affaires intérieures sont conscients des difficultés qu'ils auront à surmonter pour mettre sur pied des compétitions dans le court délai — quatre mois — dont ils disposent pour y parvenir. M. Hurd qui officiait après la première journée de travail tenue à la mission diplomatique de Grande-Bretagne (1) a fait en sorte de mettre d'emblée les choses au point et de lever toute équivoque. Il ne s'agit en aucune façon de concurrencer les Jeux olympiques de Moscou, mais plus simplement de proposer aux athlètes, lésés par le boycottage — à cet égard tout le monde est bien d'accord — d'avoir d'autres motivations. Comme il a été annoncé depuis quelques jours, ces compétitions organisées éventuellement par les partisans du boycottage, dans plusieurs sites, n'auraient pas lieu aux mêmes dates que les Jeux d'été, mais plutôt après, encore que rien ne soit vraiment sûr.

Les représentants des trois pays promoteurs de ces compétitions : Etats-Unis, Grande-Bretagne, Australie, ont aussi insisté sur les limites de leur action et de leur rôle dans cette affaire. Il n'est pas question de se substituer en quoi que ce soit à ceux — villes, fédérations, comités, etc. — à qui revient de droit ou de coutume l'organisation de telles manifestations mais de suggérer ce qui pourrait être fait. Promoteurs, oui, mais promoteurs d'idées seulement.

Une grande indifférence

L'intention des représentants des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Australie et sans doute des autres pays, dont la discrétion à la conférence de Genève a été remarquée, est d'utiliser soit un cadre existant, c'est-à-dire des compétitions déjà inscrites aux calendriers nationaux et internationaux — par exemple les championnats des Etats-Unis régulièrement ouverts aux étrangers — soit de créer l'événement, comme l'a dit M. Hurd, en montant de toutes pièces de nouvelles compétitions...

A tort ou à raison, MM. Cutler, Hurd et Ellicot ne semblent pas redouter l'opposition des fédérations sportives internationales à leur projet. Ils ont pris acte que les fédérations étaient contre le principe d'organiser des jeux rivaux de ceux de Moscou et aux mêmes dates, mais qu'aucune hostilité ne s'était encore manifestée pour d'autres initiatives, même d'envergure. Leur opinion pour l'instant du moins, est que toutes les parties prenantes du sport international devraient être intéressées par de telles manifestations, *« étant donné*, dit M. Hurd, *que les Jeux de Moscou perdront beaucoup de leur attrait et de leur signification en raison de l'absence d'un grand nombre de pays d'une haute valeur sportive »*. M. Lloyd Cutler, qui a rappelé la détermination du président Carter à boycotter les Jeux de Moscou dans l'état actuel des choses, paraît au demeurant plus sûr de la portée du boycottage et du préjudice causé aux Jeux de Moscou que de la possibilité réelle d'organiser les compétitions de remplacement.

Dans l'attente de la position allemande...

Rien de précis, volontairement semble-t-il, n'a été dit au sujet de l'indifférence manifestée par presque tous les pays d'Europe occidentale, d'Amérique du Sud et d'Asie à l'égard de la conférence de Genève. Si les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Australie sont conscients que la position que prendra la République fédérale d'Allemagne aura une grande importance dans la dynamique du boycottage, l'impression qui prévaut est que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont reçu des assurances venant des cinq continents qui les rendent plutôt confiants. Dès jeudi et vendredi prochains, à Strasbourg, un exposé sera fait aux ministres des sports de la Communauté européenne avec qui, selon M. Douglas Hurd, des contacts réguliers ont été entretenus.

... et de la décision de la France

Pour la France, M. Hurd ne peut *« d'aucune manière préjuger des décisions que prendra son gouvernement »*. Mais on dit à Genève que la République fédérale d'Allemagne, comme la France, seront dans une situation telle, si rien de nouveau ne se produit dans les prochaines semaines dans les relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, que la plus probable des issues devrait être le boycottage des Jeux de Moscou. Il reste à savoir si ces propos reposent sur la simple analyse ou sur des garanties dont l'écho a été jusqu'à présent bien étouffé.

FRANÇOIS JANIN.

(1) La conférence se réunit mardi 18 mars au consulat des Etats-Unis.

Grande-Bretagne : le boycottage est approuvé par une majorité composite aux Communes

De notre correspondant

Londres. — A l'issue d'un débat houleux et passionné, les Communes ont approuvé la motion gouvernementale condamnant l'invasion soviétique en Afghanistan et recommandant le boycottage des Jeux olympiques de Moscou. Le gouvernement l'a emporté par 315 voix contre 147, la Chambre ayant, auparavant, rejeté, par 305 voix contre 188, la motion de l'opposition travailliste, qui critiquait l'insuffisance des consultations avec les autorités sportives nationales et olympiques, ainsi qu'avec les divers gouvernements intéressés.

Dans les deux cas, la Chambre s'est prononcée par un scrutin « libre », c'est-à-dire sans discipline de vote. D'où une certaine confusion dans les camps des deux grands partis. Ainsi, parmi les conservateurs qui se réfugièrent dans l'abstention pour désapprouver la politique du gouvernement, on trouve M. Heath, l'ancien premier ministre, et d'autres députés situés à la gauche du parti, mais aussi un certain nombre de membres de la droite conservatrice ralliés derrière M. Higgins, ancien athlète olympique, reprochant au gouvernement de pénaliser les sportifs tout en étant trop indulgent à l'égard de l'Union soviétique, notamment en maintenant des relations commerciales avec Moscou.

Du côté des travaillistes, cent quarante-sept députés, soit à peu près la moitié du groupe parlementaire, ignorèrent la consigne officielle d'abstention pour voter pour la motion gouvernementale. M. Shore, le ministre des affaires étrangères du cabinet fantôme, prononça en fait un discours beaucoup plus ferme et éloquent que Sir Ian Gilmour, premier adjoint de lord Carrington, contre la participation britannique aux Jeux de Moscou. Mais en recommandant l'abstention, il désorienta ses amis, encore plus déconcertés lorsqu'ils entendirent M. Howell, le ministre des sports du dernier gouvernement travailliste, prononcer un plaidoyer passionné pour la participation.

Dans ce contexte, le vote des Communes est sûrement un succès pour le gouvernement mais non pas le triomphe espéré par Mme Thatcher dont la crédibilité aurait sérieusement souffert en cas d'échec ou même de victoire à l'arraché. Certes, la marge de cent soixante-huit voix est substantielle, et Downing Street souligne que, compte tenu des députés absents ou malades, il s'agit bien plus d'une majorité absolue.

Néanmoins à la lumière de ce débat confus et aussi des divergences de vues subsistant dans chacune des deux grandes formations politiques, le message des Communes aura-t-il la force suffisante pour modifier la position des autorités olympiques nationales ? Sir Dennis Follows, président du Comité olympique britannique, a déclaré seulement que son organisation tiendrait compte du vote des Communes lors de sa réunion du 25 mars où la réponse définitive à l'invitation des autorités sportives de Moscou doit être formulée. Mais il a ajouté que les pressions du gouvernement, et notamment les mesures prises pour dissuader les athlètes fonctionnaires ou membres des forces armées de participer aux Jeux, n'avaient fait que durcir l'attitude des autorités sportives.

Pour sa part, le gouvernement se défend de vouloir employer des moyens coercitifs, et il souligne que les athlètes fonctionnaires, faute d'obtenir des permissions spéciales pour se rendre à Moscou, pourront toujours demander des congés non payés. D'autre part, M. Heseltine, ministre de l'environnement, donna à la Chambre l'assurance que le gouvernement laisserait la B.B.C. et la chaîne de télévision commerciale entièrement libres de leurs décisions de couvrir totalement ou partiellement les Jeux. Rien ne sera entrepris, par ailleurs, a-t-il déclaré, pour gêner le déplacement des touristes à Moscou.

Dans l'ensemble, cependant, le gouvernement n'a pas vraiment convaincu l'opinion, à en juger par le dernier sondage mené par les services d'information de la chaîne de télévision commerciale selon lequel les deux tiers des personnes consultées se sont prononcées pour la participation. En fait, le gouvernement n'a pas, dans le débat, donné d'indications précises sur les efforts entrepris pour organiser des « contre-Jeux » ni sur l'attitude des partenaires européens, apparemment toujours en désaccord avec le point de vue de Londres.

HENRI PIERRE.

VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION

M. Popov est optimiste

M. Vladimir Popov, vice-président du Comité d'organisation des Jeux de Moscou (COJO), a réuni, lundi 17 mars à Paris, une conférence de presse au siège de l'association France-U.R.S.S. Souriant et décontracté, M. Popov a commencé par indiquer avec beaucoup de fierté que, à cent vingt-cinq jours de l'ouverture (le 19 juillet, à 16 heures) des Jeux, tout est pratiquement prêt à Moscou pour recevoir les délégations sportives et les touristes. Interrogé sur la réunion de Genève, M. Popov l'a qualifiée de *« mise en scène ratée »* et s'est déclaré convaincu que l'hostilité aux Jeux d'été ne trouverait aucun écho auprès de l'opinion publique.

Le vice-président du COJO a, toutefois, précisé qu'il n'est pas encore en mesure de faire le compte des pays qui participeront, *« puisque la clôture des engagements est fixée au 24 mai »*, mais cent quatre comités olympiques auraient officieusement donné leur accord. A propos de l'éventuelle participation d'athlètes à titre individuel, M. Popov a rappelé que, dans l'immédiat, ce n'est pas conforme à la charte olympique et qu'il appartiendrait au C.I.O. d'en décider : *« Nous désirons accueillir tous les athlètes qui souhaitent venir,* a-t-il cependant confirmé. *Leurs démarches en faveur des Jeux olympiques doivent susciter respect et sympathie. »*

Pour M. Popov, il ne fait aucun doute que les Jeux se tiendront à Moscou aux dates prévues et avec une importante participation. Interrogé sur le fait que le nouvel aéroport de Moscou serait inutilisable en raison de la non-fourniture de matériel électronique par les Américains, il a répondu : *« Je vais me renseigner, mais, en principe, l'inauguration aura bien lieu au mois de mai. »*

Enfin, M. Popov a démenti les rumeurs selon lesquelles les jeunes moscovites seraient écartés de Moscou pendant les Jeux : *« C'est un non-sens,* a-t-il affirmé. *Je peux même vous confier que les étudiants et les écoliers auront tous les matins l'entrée libre et gratuite aux compétitions. Vous verrez qu'ils seront nombreux à en profiter. »*

Au sujet de l'Afghanistan, il a repris la thèse déjà défendue le 1er février par M. Vitaly Smirnov, le vice-président soviétique du C.I.O., lors de son passage à Paris (*le Monde* daté des 3-4 février), estimant qu'il ne fallait pas *« lier ces événements à l'organisation des Jeux »*.

JEAN-MARIE SAFRA.

Les dirigeants soviétiques commencent à prendre au sérieux les menaces des Occidentaux

De notre correspondant

Moscou. — L'article rédactionnel publié ce mardi 18 mars par la *Pravda* montre que les dirigeants soviétiques commencent à prendre au sérieux les menaces de boycottage des Jeux olympiques. Ce n'est pas par hasard s'il paraît au moment où, à Genève, les représentants de plusieurs pays étaient réunis pour tenter de mettre sur pied des compétitions parallèles. Cet article non signé — ce qui lui donne la valeur d'une déclaration officieuse — se moque d'ailleurs des initiateurs de ces « Jeux parallèles » qui n'ont pas été capables d'organiser correctement les Jeux olympiques d'hiver à Lake Placid.

La *Pravda* affirme évidemment que les J.O. de Moscou *« auront lieu comme prévu, malgré les intrigues des ennemis du mouvement olympique »*, et que *« l'opinion sportive du monde entier est décidée plus que jamais à défendre l'existence du mouvement olympique et ses idées humanitaires »*. Quels sont les ennemis de ce mouvement ? se demande le journal du P.C. soviétique. Ce ne sont évidemment pas les sportifs, ni les comités olympiques nationaux des différents pays, mais *« les manœuvres politiques au profit des ambitions personnelles du président Carter » : « Carter et son « équipe » n'ont pas besoin d'un rapprochement entre les hommes et les peuples qui sert le mouvement olympique*, écrit la *Pravda*, *mais de la division, de la désunion, de la tension. »*

Le journal croit bon de rappeler que les tentatives de boycotter les J.O. de Moscou ne datent pas d'hier, mais qu'elles ont, en fait, commencé en 1978, au moment du « procès contre l'espion américain » Chtcharansky. C'est souligner d'une manière qui n'est peut-être pas très adroite que les partisans du boycottage n'ont pas seulement en vue les intérêts électoraux de M. Jimmy Carter, mais qu'ils sont aussi préoccupés de la défense des droits de l'homme en U.R.S.S.

Il est vrai que la *Pravda* se gausse de ces *« défenseurs des droits civiques »* qui menacent de refuser des passeports aux sportifs désireux de se rendre en U.R.S.S., qui veulent supprimer les vacances pour les athlètes qui travaillent et qui interdisent aux membres des équipes olympiques et aux entraîneurs de se rendre à l'étranger...

Torpiller la détente

« L'opinion soviétique soutient totalement l'appel adressé par le Comité international olympique aux Etats-Unis pour qu'ils ne se servent pas des sportifs afin de régler leurs problèmes politiques ». Le journal du P.C. soviétique n'ajoute pas qu'à Lake Placid le C.I.O. a aussi demandé aux dirigeants de Moscou de créer les conditions nécessaires au bon déroulement des Jeux, et que Lord Killanin a écrit à M. Brejnev dans ce sens. *« Transformer le sport en serviteur de la politique signifie prononcer un verdict contre les Jeux olympiques et le sport international dans son ensemble »*, affirme la *Pravda* qui prend cependant soin de préciser qu'il faut condamner surtout les tentatives de mêler le sport à une *« politique visant à torpiller la détente et la coopération internationale »*.

Sage précaution, car l'intervention de la politique dans le sport est une chose acquise depuis longtemps en U.R.S.S. *« Les Jeux olympiques sont-ils de la politique ? »*, écrivait, en février dernier, dans la revue *Octobre*, M. Serguei Pavlov, président du Comité du sport soviétique. *« Oui, dans notre conception, le sport et son apogée, les Jeux olympiques, sont une politique de paix, de bon voisinage, d'amitié (...). Il est clair*, ajoutait-il, *que la décision de réserver à la capitale du premier Etat socialiste du monde l'honneur d'organiser les Jeux olympiques est un témoignage convaincant de la reconnaissance universelle, de l'importance historique, et du caractère juste de la politique étrangère de notre pays »*, et le livret du militant du parti de préciser que l'athlète soviétique ne court pas seulement pour battre des records, mais pour faire avancer la cause du communisme.

DANIEL VERNET.

Le Monde économie

SOCIAL

APRÈS L'INTERVENTION DES FORCES DE L'ORDRE

Plus de 50 % des salariés d'une usine d'applications plastiques près de Dijon poursuivent la grève

De notre correspondant

Dijon. — Plus de trois cents personnes ont manifesté sans incident, lundi 17 mars, à Chevigny-Saint-Sauveur (Côte-d'Or) pour protester contre l'intervention, le matin, des forces de l'ordre, qui ont permis à des non-grévistes de reprendre le travail à la Société bourguignonne d'applications plastiques (SBAP).

C'est vers 5 heures, lundi matin, que des gendarmes mobiles ont pris position devant l'usine occupée depuis le 7 février.

A 6 heures, cadres et agents de maîtrise équipés de pinces coupantes et de chalumeaux ont pénétré sans incident dans les locaux, les grévistes ayant auparavant ouvert les grilles d'accès à l'usine. Cependant, à la reprise théorique du travail à 8 heures, la situation était très confuse, et lundi soir 30 à 50 % du personnel, selon les sources, avaient repris effectivement le chemin des bureaux et ateliers.

La direction avait appelé le personnel à *« la reprise effective du travail »* pour lundi, à la suite d'une consultation par correspondance faite auprès de 588 salariés sur les 820 de cette entreprise contrôlée par le groupe Solvay. D'après elle, 502 employés ont répondu oui à la reprise contre 67 ; 19 réponses ayant été considérées comme nulles. Pour les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. *« ce référendum est illégal »*.

Les ouvriers qui occupent les locaux sont décidés à poursuivre leur action jusqu'à ce que la direction *« lâche autre chose que de simples miettes »*. Les grévistes réclament, en particulier, une augmentation de 250 F non hiérarchisée pour retrouver leur pouvoir d'achat de fin 1975 et l'améliorer très légèrement, une réduction du temps de travail, la cinquième semaine de congés payés.

Ils se sont vu proposer, le 1er mars, lors d'une négociation à la direction départementale du travail à Dijon, une prime de 1 000 francs pour l'ensemble du personnel et une avance sur l'application de l'indexation de 100 francs par mois pour mars, avril et mai. De plus, la direction a proposé aux délégués l'arrêt du travail les veilles de Noël et du Jour de l'An à 13 heures, sans perte de salaire, et la mise en place d'une cinquième équipe avec compensation dégressive jusqu'à janvier 1982 pour ceux qui travaillent en 4 × 8. Depuis le 1er mars, les partenaires sociaux ne se sont pas rencontrés, la direction estimant qu'elle ne peut aller au-delà de ses propositions qui représentent, selon elle, plus de quatre millions de francs.

CHARLES MARQUÈS.

● *M. Bergeron : « Il souffle un vent de réaction dans certains milieux patronaux. »* — Prenant la parole le lundi 17 mars devant des militants de la région parisienne, M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., a évoqué la décision prise par la direction de la société Alsthom Atlantique de Belfort de réclamer 6 millions de francs aux syndicats. Décidément, a-t-il déclaré, *« il souffle un vent de réaction dans certains milieux patronaux »*.

On ne peut pas reprocher à F.O. de ne pas respecter les traditions syndicales, a ajouté M. Bergeron. Dans le cas particulier de l'Alsthom Atlantique, a-t-il dit, qui pourrait nier que des erreurs graves ont été commises par la direction, ne serait-ce qu'à travers les modalités de la célébration du centième anniversaire de l'entreprise.

Les négociations salariales à la S.N.C.F.

LES SYNDICATS ESTIMENT QUE LES PROPOSITIONS DE LA DIRECTION SONT INSUFFISANTES

Les sept fédérations de cheminots ont estimé que les propositions salariales pour 1980 faites par la direction de la S.N.C.F. au cours de la troisième séance de négociations qui a eu lieu lundi 17 mars, étaient *« nettement insuffisantes »*.

La formule d'accroissement du pouvoir d'achat proposée prend en compte la productivité horaire de la totalité des cheminots ainsi que le nombre de voyageurs et le volume de marchandises transportés. D'après la direction, cette formule pourrait permettre, en moyenne, un accroissement de 0.52 % de la masse salariale annuelle qui serait réparti par le versement d'une somme uniforme à chaque agent (256 000 actifs et 400 000 retraités).

Les propositions de la direction comprennent également le maintien du pouvoir d'achat en tenant compte de l'augmentation des prix déterminée par l'INSEE et une augmentation des retraites de 0.40 à 0.50 % par l'intégration d'un demi-point de l'indemnité de résidence dans le salaire de base.

Une nouvelle réunion est prévue le vendredi 21 mars.

● *Reconduction de l'accord sur l'indemnisation du chômage partiel.* — Le C.N.P.F. et l'ensemble des syndicats (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C.) ont renouvelé, lundi 17 mars, l'accord sur l'indemnisation du chômage partiel, en vigueur depuis février 1968. La garantie minimale horaire, qui est de 11,80 F depuis le 1er octobre 1979, passera à 12,70 F au 1er avril et à 13,60 F au 1er octobre 1980. De plus, les partenaires sociaux se sont mis d'accord pour élargir le champ de l'indemnisation du chômage partiel à tous les cas de *« transformation, restructuration et modernisation de l'entreprise »*.

AFFAIRES

Une bonne affaire pour Sony

M. Morita, P.-D.G. du groupe japonais Sony (2,65 milliards de dollars de chiffre d'affaires), a symboliquement posé, le 17 mars à Bayonne, la première pierre d'une usine qui à la fin de 1980 produira annuellement 36 millions de cassettes audio. 325 personnes, dont 80 % de femmes, y seront employées. Il s'agit de la première usine installée par un groupe japonais en France.

Sony a bien de la chance, et M. Morita avait, lundi à Bayonne, des raisons d'être satisfait. Voilà des années que la firme cherche, comme ses concurrents japonais, à s'implanter en France. Jusqu'à l'automne 1979, ses efforts ont été vains... puis, en l'espace de quelques semaines, tout s'est débloqué.

La DATAR, la municipalité de Bayonne, sans parler des divers autres organismes et du groupe ELF-Aquitaine, ont déroulé le tapis rouge. C'est que, dans la région, on était prêt à tout, ou presque, pour créer des emplois. Et les candidats n'étaient pas légion. On a donc *« mis le paquet »*, et le montage financier proposé à Sony, sollicité aussi par les Irlandais, a de quoi faire pâlir d'envie plus d'un entrepreneur. Qu'on en juge :

— La municipalité construit l'usine, selon les plans de Sony, sur un terrain qui lui appartient. Coût de l'opération : 16 millions de francs, dont une douzaine empruntés à la Caisse des dépôts et autres organismes publics. Sony loue pendant vingt-trois mois le tout à la municipalité, le loyer étant égal aux annuités de remboursement... Ainsi la société a les mains libres et n'est pas tenue par un investissement immobilier. Dans deux ans, elle pourra soit racheter le tout (à un prix égal aux emprunts restant encore à rembourser), soit continuer de louer.

— L'équipement de l'usine, soit 55 millions de francs, est financé, pour plus des trois cinquièmes, par des capitaux français. Plus de 8 millions de subventions pour les créations d'emplois : un prêt fort intéressant de 5 millions de francs de la société de développement régional. Enfin, le groupe ELF-Aquitaine prête par le biais de sa société de financement r...onal (1), 26 millions de francs. Là aussi à des taux très préférentiels.

Restent une vingtaine de millions de francs : la part de Sony. Elle sera apportée, en grande partie, non en espèces, mais sous la forme de transfert technologique de la maison mère vers sa filiale française et de livraisons de matériels spécialisés pour équiper les chaînes de montage.

Assurément, une très bonne affaire pour Sony, qui va lui permettre, pour un investissement fort minime, d'attaquer le marché européen des cassettes audio, estimé à 250 millions d'unités par an et largement dominé par Agfa-Gevaert, BASF, Philips. Sony espère voir sa part passer rapidement de 3 à 10 %. La production de l'usine de Bayonne lui permettra d'alimenter tout le marché du vieux continent, sans droits de douane, sans entraves, les cassettes de Bayonne étant considérées, au regard des règlements communautaires, comme un *« produit français »*. Même si ses dirigeants ne l'avouent pas ouvertement, Sony compte bien élargir, par la suite, son implantation industrielle en France en y construisant des cassettes vidéo et, qui sait ? des produits plus sensibles (TV ou magnétoscopes ?). Enfin, *last but not the least*, Sony dispose, avec son usine de Bayonne et ses trois cent vingt-cinq emplois, d'un moyen de négociation non négligeable dans ses rapports avec la puissance publique.

Il est de bon ton, en France, de dénoncer le danger japonais et l'attitude de certains Européens, notamment la Grande-Bretagne, à l'égard des investissements nippons. Pourra-t-on après une telle opération tenir le même langage ?

JEAN-MICHEL QUATREPOINT

(1) Elf-Aquitaine va investir, en cinq ans, 4,5 milliards de francs en Aquitaine. Une partie de cette somme, soit 400 millions de francs, sera distribuée sous diverses formes pour *« favoriser l'implantation d'entreprises industrielles créatrices d'emplois »*.

LA FONDERIE MANIL VA LICENCIER CINQ CENT QUATRE-VINGT-ONZE PERSONNES

La fonderie Manil de Vivier-Aucourt (Ardennes), s'apprête à licencier ses 591 employés, a-t-on appris lundi 17 mars à Charleville-Mézières, de source syndicale.

Cette fonderie, spécialisée dans la production de fonte grise spéciale pour l'automobile, et rachetée en 1972 par le groupe multinational américain Eaton, était en proie à de graves difficultés qui avaient entraîné son dépôt de bilan à la fin de janvier 1980.

Un plan de sauvetage, présenté par un acheteur éventuel, prévoyant le licenciement de 275 personnes sur près de 680 et le blocage des salaires pendant un an avait été rejeté par le personnel à l'issue d'un vote.



CONJONCTURE

« Les chefs d'entreprise sont plutôt confiants, mais... »

note la Banque de France

« Les chefs d'entreprise restent, en général, plutôt confiants dans la bonne marche de leurs propres affaires jusqu'aux vacances d'été. Mais ils ne manquent pas d'évoquer les difficultés qui pèsent sur l'évolution générale de l'économie, parmi lesquelles, tout particulièrement, la hausse des taux d'intérêt et les effets restrictifs des mesures concernant le crédit », écrit la Banque de France dans sa dernière analyse de conjoncture.

« Les craintes exprimées par les chefs d'entreprise ne les détournent pas pour autant, semble-t-il, de poursuivre l'amélioration de leur productivité et la restructuration de leurs exploitations, poursuit la Banque de France. *Deux indices, au moins, le montrent en février : d'une part le raffermissement durable de la demande de biens d'équipement plus performants, d'autre part un meilleur ajustement du personnel à l'évolution de l'activité en combinant fréquemment licenciements collectifs et recrutements de spécialistes. »*

« *En février*, note la Banque de France, *la production industrielle s'est inscrite à un niveau au moins égal à celui du mois précédent et nettement supérieur à ce qu'il était il y a un an. Cette appréciation d'ensemble recouvre des situations assez différentes selon les secteurs : légers progrès dans les compartiments de bien d'équipement et de biens intermédiaires, où les capacités de fabrication sont particulièrement sollicitées, conjoncture plus incertaine dans les industries de biens de consommation.*

» *En dépit de la pression toujours aussi vive de la concurrence internationale, les commandes françaises se sont développées, davantage sans doute que les ordres étrangers, et sont venues étoffer encore des carnets déjà bien garnis.*

» *L'emploi dans les entreprises n'a guère changé ; le recours aux agences de travail temporaire est notamment demeuré important et le chômage partiel a probablement marqué un nouveau recul.* »

LA CONSOMMATION DES MÉNAGES CONTINUE D'ÊTRE FORTE

La consommation de produits manufacturés par les ménages est restée à un haut niveau en février, confirmant la reprise observée en janvier.

L'indice calculé chaque mois par l'INSEE montre qu'en février la consommation des ménages est restée stable — après correction des variations saisonnières — au haut niveau atteint en janvier (+ 1,7 % par rapport à décembre). En un an (février 1980 par rapport à février 1979), la consommation est en hausse de 2,2 %. La progression annuelle est même plus forte (+ 3 %) si l'on exclut l'automobile et le bâtiment. Les ventes ont été particulièrement fortes dans l'électroménager, l'électroacoustique, la chaussure. Seul le textile s'est moins bien comporté.

● *L'Ecole supérieure de commerce de Rouen* organise, le 19 mars dans ses locaux (tél. : (35) 74-03-00), un colloque consacré à l'enseignement de l'économie dans les écoles de gestion.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép —	
$ E.-U. ..	4,3625	4,3650	— 220	— 190	— 400	— 350	—1095	—1010
$ can. ...	3,7015	3,7055	— 50	+ 15	— 95	— 10	— 305	— 170
Yen (100).	1,7545	1,7570	— 25	0	— 45	— 10	— 75	— 25
DM	2,3335	2,3370	+ 85	+ 118	+ 180	+ 230	+ 455	+ 535
Florin ...	2,1230	2,1250	+ 45	+ 70	+ 110	+ 150	+ 200	+ 270
F.B. (100).	14,3690	14,3850	— 765	— 585	—1150	— 865	—2275	—2100
F.S.	2,4515	2,4550	+ 160	+ 190	+ 300	+ 350	+ 750	+ 845
L. (1 000).	5,0115	5,0160	— 285	— 220	— 530	— 440	—1710	—1545
£	9,5405	9,5510	— 390	— 310	— 655	— 530	—1990	—1805

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 1/4	7 5/8	8 5/16	8 11/16	8 7/8	9 1/8	9 1/2	9 7/8
$ E.-U. ..	17	17 1/4	18 3/4	19 1/8	19 1/8	19 1/2	19 1/8	19 1/2
Florin ...	9 3/4	10 1/4	10	10 3/4	10 7/16	11 3/16	11 1/2	12 1/4
F.B. (100).	14 1/4	15 3/4	16	17 1/8	16 3/4	17 1/4	16 3/4	17 1/4
F.S.	2 5/8	3 1/8	5 9/16	6 1/16	6 3/8	6 13/16	7 1/4	7 5/8
L. (1 000).	11 3/4	13 1/4	18 3/4	20 1/4	19 3/4	21 1/4	20 1/4	21 3/4
£	16	16 3/4	17 3/4	18 1/2	17 7/8	18 5/8	18 1/8	18 7/8
Fr. franç..	13 1/8	13 7/8	13 1/2	14	13 7/8	14 3/8	14 7/8	15 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

L'U.R.S.S. estime « économiquement non motivé » le prix réclamé par l'Iran pour son gaz

De notre correspondant

Moscou. — Après la suspension des négociations sur les livraisons de gaz iranien, M. Ossipov, vice-ministre du commerce extérieur et chef de la délégation soviétique, a exposé, le lundi 17 mars, la position de son gouvernement à l'agence Tass. L'U.R.S.S., a-t-il dit, importe depuis 1970 du gaz d'Iran, qui est, précise-t-il, du gaz associé, c'est-à-dire lié à l'extraction de pétrole. En échange, les Soviétiques ont livré plus de quatre-vingts grosses installations industrielles et des équipements. D'autre part, Moscou a accordé à Téhéran un crédit à long terme portant un taux d'intérêt de 2,5 %.

Depuis — selon M. Ossipov — le prix du gaz iranien a augmenté cinq fois, au moins, alors que ni le prix des biens d'équipement fournis à l'Iran ni les conditions de crédit ne changeaient. « *Ceci montre clairement que, en dépit des déclarations de certains parlementaires iraniens, l'U.R.S.S. n'a tiré aucun avantage unilatéral de fourniture de gaz*, affirme-t-il. *Ce serait plutôt le contraire.* »

M. Ossipov explique, sans le chiffrer, ce que devrait être un prix « *équitable pour les deux parties, et fondé économiquement* » : il doit correspondre aux prix du gaz existants dans la région, il doit être compétitif dans la région de commercialisation, c'est-à-dire en Europe occidentale. Il ne doit pas excéder le prix du gaz vendu par l'U.R.S.S.

Indexation

« *La délégation soviétique a proposé à la partie iranienne des prix sensiblement supérieurs aux prix établis jusqu'alors. Elle a proposé, en outre, que ces prix soient indexés sur les variations du coût du pétrole. Malheureusement*, déclare M. Ossipov, *la délégation iranienne a adopté une position non constructive et quelque peu étrange. Elle a proposé des prix manifestement surévalués et économiquement non motivés.* »

Jusqu'à présent, Moscou achetait le gaz iranien au prix de 76 cents le million de B.T.U., et l'ran exigeait 3,63 dollars, après avoir proposé 3,8 dollars (1).

L'U.R.S.S. a toujours eu une attitude ambivalente à l'égard des hausses du coût de l'énergie. En principe, elle a assuré les pays producteurs de son soutien pour des raisons politiques et commerciales (les Soviétiques ont répercuté les hausses de prix dans le pétrole qu'ils vendent en Occident et, dans une moindre mesure, à leurs alliés d'Europe orientale). Mais, ces augmentations ont créé des difficultés entre l'U.R.S.S. et ses alliés, et les Soviétiques risquent d'en être les victimes s'ils se trouvent dans l'obligation d'importer de grandes quantités de gaz et, plus tard, de pétrole.

DANIEL VERNET.

(1) B.T.U. : British Thermal Unit (252 thermies).

ÉNERGIE

Le gouvernement ne semble pas vouloir revenir sur la fermeture d'ici à 1985 des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais

De notre correspondant

Lille. — M. Giraud, ministre de l'industrie, en visite à Lille le lundi 17 mars, n'a pas répondu aux espoirs des élus du Nord-Pas-de-Calais à propos de l'avenir du bassin minier. Il était venu dans la région à la suite d'une demande formulée en février par le conseil régional. Pour les socialistes et les communistes, il s'agissait de faire préciser « *clairement* » quelle politique le gouvernement entend développer pour permettre la poursuite de l'exploitation du bassin au moment où l'on assiste de par le monde à une relance du charbon.

M. Giraud n'a pas voulu remettre en cause une politique qui prévoit la fermeture de tous les puits de la région pour 1985. Avant de venir à Lille, où il a été reçu par les membres des bureaux du conseil régional, que préside M. Mauroy, et du comité économique et social, que préside M. Delmon, il s'était rendu, en compagnie de ces derniers, à Méricourt (Pas-de-Calais), où il est descendu à 680 mètres voir les mineurs au travail. M. Delmon, qui est également président des Charbonnages de France, déclarait récemment : « *Je confirme que la valorisation de tout gisement humainement, techniquement et financièrement exploitable sera poursuivi. Mais, dans le bassin du Nord et du Pas-de-Calais, les conditions ne sont pas remplies pour modifier les fermetures décidées et, par conséquent, la récession.* » M. Giraud a fait écho à cette déclaration : oui, a-t-il dit en substance, à la poursuite des recherches sur la gazéification dans le secteur de Bruay ; oui à l'extraction maximale du charbon, à condition que cela soit économiquement possible et que cela ne pèse pas trop non plus sur le contribuable... Il a même souligné que les affirmations lancées par certains sur des réserves considérables de charbon ne tiennent pas compte de la sécurité et des conditions de travail.

Le ministre, à la préfecture de Lille, a fait un exposé sur la politique du gouvernement. Les élus communistes ont quitté la réunion, estimant que M. Giraud ne voulait pas répondre à la question posée. Le P.C. développe une grande campagne dans les deux départements pour la relance de la production charbonnière.

Aménager une transition

A l'issue de cette journée, M. Mauroy n'a pu que constater que la politique du gouvernement ne répond pas à la situation de la région. Tout au plus a-t-il « *perçu sous bénéfice d'inventaire* » qu'on ne parlait plus « *de la fin irrémédiable de l'industrie minière, et que l'on reconnaissait l'existence de réserves importantes qui seront peut-être exploitables par des technologies nouvelles* ».

Cependant, les propos du ministre ne modifient en rien ce qui a été annoncé depuis longtemps. Le président du conseil régional a donc demandé « *d'aménager une transition et de maintenir la production charbonnière à un niveau d'exploitation qui tienne à la fois compte des problèmes de l'évolution des énergies, de la nécessité d'une politique assurant le plein emploi, de la poursuite de l'activité minière, ainsi que de la préservation des perspectives ultérieures...* »

GEORGES SUEUR.

● *Augmentation de la consommation de gaz naturel en France en 1979.* — La part du gaz naturel dans le bilan énergétique national s'établit à 12,2 %, alors qu'elle était de 11,4 % en 1978 et de 6 % il y a dix ans, a annoncé Gaz de France le 15 mars. Les ventes de l'entreprise nationale ont augmenté de 11 % en un an. Le nombre de clients domestiques dépasse 7,7 millions.

ÉTRANGER

LA PRÉPARATION DU SOMMET DES « NEUF », LE 31 MARS

Le chancelier de l'Échiquier demande une solution rapide du problème de la contribution britannique au budget communautaire

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des affaires étrangères des Neuf délibèrent, ce mardi 18 mars, de la préparation du conseil européen des 31 mars et 1er avril. La veille, les ministres des finances avaient à peine évoqué le problème central de la contribution britannique au budget européen. Les chefs de la diplomatie européenne seront probablement aussi discrets, l'affaire étant entre les mains des chefs de gouvernement. Cette double réunion illustre l'intérêt déclinant des sessions du conseil des ministres de la C.E.E.

Au cours de la brève session qu'ont tenue, lundi 17 mars, les ministres des finances des Neuf, le chancelier de l'Echiquier, M. Howe, a lancé un appel pour que le problème de la contribution britannique au budget soit rapidement résolu. « *Il doit,* a-t-il dit, *l'être pour libérer la Communauté et lui permettre de porter une pleine attention à d'autres affaires urgentes, telles la réforme de la politique agricole commune, la restructuration du budget européen, la recherche de réponses appropriées à la crise de l'énergie ou encore au problème du recyclage des capitaux excédentaires de l'OPEP. Faute d'une résolution, la contribution nette du Royaume-Uni atteindrait, en 1980, un niveau tout à fait indéfendable.* »

La délégation française aura entendu avec intérêt que c'est une fois obtenue la compensation financière, à laquelle il estime avoir droit, que le gouvernement britannique entend aborder le rééquilibrage de la politique agricole commune (PAC) et du budget (dans l'un et l'autre cas cela veut dire affecter moins de crédits européens aux dépenses de soutien agricole, mais davantage au développement régional, aux industries en déclin)... Cependant, il ne semble pas qu'il faille trop ergoter sur les perspectives quelque peu provocatrices ainsi présentées par M. Howe.

Devant les journalistes, il a admis que le lien établi par la France entre le problème de la contribution britannique et les dossiers agricoles était dans l'ordre des choses. Il y trouve même matière à espoir : les Français, qui souhaitent certainement que les différends sur la PAC soient aplanis le plus vite possible, n'auraient ainsi que plus de raisons de chercher à régler l'affaire anglaise.

« *Le document de la Commission,*

De notre correspondant

a poursuivi le chancelier, *a montré que le problème peut être résolu rapidement. Il n'existe pas d'obstacles techniques... Le sommet a deux décisions de principe à prendre : la première sur le montant de la contribution nette britannique en 1980 ; la seconde pour s'assurer que le problème ne se reposera pas chaque année.* »

Les autres délégations n'ont pas réagi à cette intervention. On en retire l'impression que l'affaire dépasse le niveau ministériel bruxellois. En fait, la préparation du conseil européen s'est surtout faite et continue à se faire par une série de consultations bilatérales (MM. Barre et François-Poncet se rendent ce mardi à La Haye).

L'état le plus complet de la situation a été dressé lors de la réunion, le 13 mars, du comité des représentants permanents des Neuf. On y a constaté d'abord que les partenaires de la France, réagissant au communiqué publié à l'issue du conseil des ministres français du 12 mars, ont estimé que les propositions de la Commission européenne, auxquelles Paris reproche d'être trop imprécises, constituent un cadre suffisant pour que se noue la négociation entre les chefs de gouvernement.

Par ce communiqué, a expliqué, le 17 mars, M. Monory, la France a simplement tenu à indiquer qu'elle ne voulait pas que M. Jenkins, le président de la Commission, répétant l'exercice auquel il s'était livré à Dublin, présente, au cours du conseil européen, des propositions surprises. Si la Commission veut présenter des propositions chiffrées sur les mesures à entreprendre au Royaume-Uni, il faut qu'elle le fasse immédiatement

Des délais pour le S.M.E.

Les ministres des finances ont évoqué le fonctionnement du Système monétaire européen (S.M.E.). Là encore, des sessions ministérielles — mis à part leur caractère rituel — n'ont qu'une utilité dérisoire : le travail de réflexion est opéré par les hauts fonctionnaires des finances, et les décisions, quand elles deviennent nécessaires, sont prises par les chefs de gouvernement. De l'intervention de M. Haberer, le directeur français du Trésor, qui est l'actuel président du Comité monétaire de la C.E.E., on retiendra que, selon toute probabilité, la « *phase définitive* » du S.M.E., impliquant la création du Fonds monétaire européen (F.M.E.) doté de larges pouvoirs et de moyens — qui devait démarrer deux ans après l'entrée en vigueur du S.M.E., c'est-à-dire en mars 1981, — sera retardée.

Ce report, s'il est confirmé, résultera de modifications considérables de l'environnement international : la hausse du prix du pétrole a entraîné un gonflement considérable des excédents de balance des paiements des pays de l'OPEP. Elle a provoqué, dans la C.E.E., conjuguée à la hausse des cours des matières premières, un renversement du solde de la balance des paiements qui devient globalement déficitaire.

Ces changements, a observé M. Haberer, constituent une menace pour le S.M.E. dans sa forme actuelle et, à ce titre, un défi. En outre, ils imposent une réflexion supplémentaire sur ce qu'il faut entreprendre pour que l'ECU puisse être utilisé sans restriction — ainsi que l'ont prévu, en 1978, au conseil européen de Brême, les chefs de gouvernement — comme instrument de réserve et de règlement. En d'autres termes, le rôle international que les Neuf veulent confier à l'ECU soulève des problèmes d'une telle ampleur (pour que le système fonctionne il faudrait que le F.M.E. se voie attribué des pouvoirs de création monétaire, ce qui aurait un retentissement considérable) que l'on a sans doute besoin de délais supplémentaires pour réussir.

M. Lahnstein, le secrétaire d'Etat allemand aux finances, a également souligné que, contrairement à certaines interprétations faites par le récent sommet franco-allemand, il ne s'agit nullement de renoncer à la phase définitive du S.M.E., mais, au contraire de la préparer suffisamment pour assurer son succès.

PHILIPPE LEMAITRE.

LA C.E.E. A CONCLU DES ACCORDS D'AUTOLIMITATION DES IMPORTATIONS D'ACIER AVEC DOUZE PAYS

Bruxelles (*A.F.P.*). — La Communauté économique européenne vient de conclure des accords d'autolimitation volontaire des importations avec douze de ses principaux fournisseurs de produits sidérurgiques : cinq pays de l'Est (Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie), quatre pays membres de l'Association européenne de libre-échange (Autriche, Finlande, Norvège, Suède), l'Australie, l'Espagne et le Japon.

Ce dernier pourra exporter en 1980 environ 1,2 million de tonnes de produits sidérurgiques (comme en 1978 et en 1979) et l'Espagne 850 000 tonnes. Les négociations se poursuivent avec le Brésil et l'Afrique du Sud.

La C.E.E. garantit aux douze pays une « *marge de pénétration* » par le biais d'un rabais de 6 % par rapport aux prix des aciers normaux publiés par les sidérurgistes européens et de 4 % par rapport à ceux des aciers spéciaux.

En Grande-Bretagne

Le déficit de la balance commerciale a nettement diminué en février

Londres (*A.F.P., Agefi*). — Le déficit de la balance commerciale britannique a nettement diminué en février, atteignant seulement 226 millions de livres, contre 321 (chiffre révisé) en janvier et 746 en février 1979. Compte tenu des échanges invisibles (+ 50 millions), la balance des paiements courants a enregistré un solde négatif de 176 millions de livres, au lieu de 271 millions en janvier.

Les exportations ont atteint, en février, malgré la grève de l'acier qui se prolonge depuis le 2 janvier, un total record de 4,13 milliards de livres, contre 3,88 milliards en janvier. De leur côté, les importations ont représenté 4,36 milliards de livres, contre 4,20 milliards un mois plus tôt. Les échanges de produits manufacturés ont notamment fait apparaître un solde positif en augmentation de 121 millions sur janvier.

Sombre avertissement des économistes de Cambridge

Cependant, selon un groupe d'économistes de l'université de Cambridge, la politique de Mme Thatcher va aboutir à un « *chaos économique* » et à la « *destruction massive* » d'une grande partie de l'industrie. Ce groupe influent, dirigé par un ancien haut fonctionnaire de la Trésorerie, M. Wynne Godley, affirme que cette politique « *déprimera rapidement et affaiblira de façon permanente l'économie britannique, sans réduire nécessairement l'inflation* ». D'ici un an ou deux, elle pourrait même provoquer un « *effondrement* » de l'économie.

« *Les taux d'intérêt élevés, une monnaie absurdement surévaluée et la diminution de la demande détruisent déjà de grands segments de l'industrie. L'accroissement des importations et la diminution des exportations font,* souligne-t-il, *diminuer l'emploi et les revenus et par conséquent les rentrées fiscales du gouvernement, qui, pour empêcher un accroissement du déficit budgétaire et de son endettement, est contraint de réduire davantage les dépenses publiques ou de relever les impôts, donc d'aggraver encore davantage la récession.* » Sans le pétrole de la mer du Nord, ajoute-t-il, la balance des paiements serait déficitaire d'environ 7 milliards de livres par an, et l'économie se trouverait dans une « *situation critique* ».

Ce sont, de loin, les plus sombres prévisions publiées jusqu'à présent dans l'attente de la présentation, mercredi 26 mars, du budget annuel, qui fournira l'occasion au gouvernement conservateur de réviser sa politique.

MONNAIES

Une situation chaotique

(*Suite de la première page.*)

Tel fut le cas le 1er novembre 1978, qui marqua une date dans l'histoire monétaire contemporaine : depuis lors, le dollar a bien connu de nouveaux accès de baisse, mais une certaine stabilisation de fait s'est produite entre les cours de changes, comme si les monnaies, désormais toutes atteintes à des degrés divers par l'inflation, s'étaient trouvées — pour un temps — mutuellement confortées par leur faiblesse commune. Tel fut encore le cas le 6 octobre 1979, quand, au lendemain de la pitoyable assemblée générale du Fonds monétaire à Belgrade (où seul, le maréchal Tito, encore vaillant, avait fait bonne figure), M. Paul Volcker dut prendre en catastrophe des mesures qualifiées alors d'énergiques, qui eurent au moins pour effet d'abaisser pendant quelques semaines la fièvre de l'or, par quoi s'était manifesté un début de fuite généralisée devant le « papier-monnaie ». Tel fut enfin le cas, après le 15 février, lorsque le président du Système de réserve fédérale releva derechef le taux de l'escompte américain (pour le porter à 13 %), prélude au programme de la Maison Blanche du 15 mars, accompagné lui-même d'une hausse « sélective » du taux de l'escompte (qui atteint désormais, pour les banques trop gourmandes, 16 %).

Le coût du crédit

Chacune de ces étapes a été caractérisée par un nouveau palier de hausse pour le coût du crédit. On ne saurait trop souligner les dangers considérables que comporte une pareille évolution. A la fin de 1978, le taux des dépôts en dollar à un mois d'échéance atteignait 11 % ; en novembre 1979, 16,75 % ; il avoisine aujourd'hui 20 %. Il en est résulté un renchérissement parallèle des conditions des prêts bancaires.

Le taux de base (*prime rate*) des banques commerciales américaines vient d'être porté au niveau, sans précédent, de 18,5 % (ce qui équivaut à un taux réel d'au moins 20 % pour le crédit à trois mois consenti aux entreprises du haut du panier...). Il y a douze mois, le *prime rate* était encore à 11,5 %. Le même mouvement se constate dans les autres pays, et, en particulier, dans ceux qui s'étaient, jusqu'en 1978, efficacement défendus contre l'inflation ambiante. En Allemagne, les taux à court terme ont à peu près triplé depuis le début de l'année dernière (pour atteindre, actuellement, environ 10 %). En France, l'évolution a été moins brutale, parce qu'on partait d'un niveau plus élevé ; mais c'est tout de même à un doublement qu'on a assisté sur le marché monétaire (transactions entre banques) parisien : de 6,7 % en janvier 1979 à 13 % actuellement.

Bien qu'ils traduisent un alourdissement très important des charges financières pesant sur les emprunteurs, c'est-à-dire, à notre époque, sur tout le monde (combien d'entreprises ne s'endettent-elles pas pour... payer leurs impôts ?), ces chiffres, par eux-mêmes, ne décrivent qu'un aspect de la situation. La poursuite de l'activité économique à un rythme élevé n'est-elle pas, du reste, la preuve qu'il est possible de s'en accommoder ? Les optimistes font, immanquablement, remarquer que si on rapproche ces taux du « taux de l'inflation », on prend une vue sensiblement différente du « coût réel » du crédit.

Aux Etats-Unis, qui mènent la danse, le rythme annuel de hausse des prix est, depuis le début de 1980, de l'ordre de 18 à 19 % (contre 13 % au dernier trimestre de 1979). Est-il dès lors anormal, ou particulièrement pénible, de payer des intérêts de l'ordre de 1,6 % à 2 % (selon la qualité de sa signature) *par mois* quand les prix, et en particulier les prix de gros (ceux qui intéressent les entreprises), montent à peu près dans les mêmes proportions ?

Le plus grave est l'état de désorganisation dans lequel cette évolution a plongé les marchés financiers. Voici plusieurs mois que les taux d'intérêt à court terme sont plus élevés que les taux à moyen et long terme. Quand une pareille situation se prolonge, il arrive un moment où plus personne ne consent à souscrire à des émissions à échéance de plusieurs années. C'est ce qui s'est produit fin janvier à New-York, où a eu lieu une véritable débâcle du marché des obligations. Depuis lors, le phénomène s'est généralisé. A Paris, le fameux emprunt émis par l'Etat à 12 % en janvier, cote aujourd'hui au-dessous du pair.

Dans le dernier rapport mensuel sur les « *tendances des marchés financiers* » (*Financial market trends*), les experts de l'O.C.D.E. notent pour la première fois un recul du montant global des émissions sur le marché euro-obligataire et estiment que le mouvement devrait se poursuivre tout au long de l'année (mais l'horizon ne dépasse plus de six semaines aujourd'hui...).

Que font les entreprises lorsqu'elles ne peuvent plus emprunter à moyen terme ? Elles s'adressent plus massivement encore aux banques. C'est pourquoi, de l'autre côté de l'Atlantique, on assiste depuis quelques semaines à une augmentation des demandes de crédit bancaire, malgré la hausse ininterrompue des taux. Quant aux banques, qui ont de gros portefeuilles d'obligations, elles se voient menacées d'essuyer des pertes considérables au cas où elles devraient en liquider une partie.

D'une façon plus générale, le renversement de la hiérarchie naturelle des taux place l'appareil moderne du crédit en porte à faux, puisque rares sont les banques qui ne pratiquent pas la « transformation », qui consiste à se procurer des ressources à court terme pour les prêter à moyen terme. Or le court terme coûte désormais plus cher que le rendement attendu des placements plus « longs ». Un banquier franco-américain, M. Felix Rohatyn, de la banque Lazare, l'auteur du plan qui évita il y a cinq ans la banqueroute pure et simple de la ville de New-York, vient de proposer d'appliquer des mesures identiques pour les Etats-Unis tout entiers (*Business Week* du 10 mars) ! Suggestion accueillie sérieusement par les milieux financiers.

Contrairement à ce qu'on est parfois enclin à penser, l'« escalade » des taux n'est pas le résultat d'une décision délibérée des autorités. Celles-ci, dans cette affaire, constatent plus qu'elles ne dirigent. Chaque semaine, le Trésor américain (et, de même, les Trésors anglais, allemand, français, etc.) doit emprunter pour financer ses opérations. Pour se procurer les ressources dont il a un urgent besoin, il doit offrir un taux de rémunération largement dicté par les conditions du marché, elles-mêmes déterminées par le cours auquel se traitent les créances.

C'est pourquoi l'annonce faite par M. Carter de rétablir l'équilibre budgétaire (et au-delà) pour l'exercice 1980-1981 commençant le 1er octobre est un pas dans la bonne direction. Mais d'ici là, bien des bouleversements peuvent se produire.

PAUL FABRA.

● *Le taux américain d'inflation* devrait, selon le principal conseiller économique de M. Carter, M. Schultze, s'élever, pour l'ensemble de 1980, entre 11,3 % et 12 %, contre 13,3 % l'an dernier. Il a estimé devant le Congrès que, en 1981, l'inflation devrait être de l'ordre de 9 %. Enfin, d'après M. Schultze, le gouvernement a légèrement révisé en hausse ses estimations du produit national brut pour 1980 et 1981, qui devrait enregistrer une baisse de 0,5 % cette année (contre 1 % prévu fin janvier) et une hausse de 2 % (contre + 3 % l'an prochain). — (*A.F.P.*)

LE JAPON PORTE SON TAUX DE L'ESCOMPTE AU NIVEAU RECORD DE 9 %

Pour combattre l'inflation et soutenir la valeur du yen, la Banque centrale du Japon a annoncé mardi 18 mars une hausse de 1,75 point du taux de l'escompte, qui sera porté à 9 % à partir du mercredi 19 mars.

Cette hausse est la cinquième depuis avril 1979, date où son taux était encore de 3,50 %, niveau le plus bas de l'après-guerre. Le taux record de 9 % avait déjà été atteint entre décembre 1973 et avril 1975.

La hausse qui vient d'être décidée doit être complétée par un ensemble de mesures anti-inflation portant notamment sur un durcissement de l'encadrement du crédit. Les réserves obligatoires des banques notamment seraient augmentées. Mardi, le cours du yen n'avait pas encore subi les effets de ces mesures prises ou annoncées.

ESPAGNE

● *Les prix espagnols à la consommation* ont augmenté de 2,3 % en janvier. En un an, par rapport à janvier 1979, l'augmentation est de 16,8 %. L'indice avait augmenté de 1,5 % en décembre et de 1,4 % en janvier 1979). — (*A.F.P., Reuter.*)

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE WORMS

Réuni le 13 mars sous la présidence de M. Pierre Bazy, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1979 qui, après provisions, amortissements et impôts, font apparaître un bénéfice net de 45 228 000 F, contre 36 035 000 F en 1978. Il comprend 12 millions de plus-values nettes sur cessions de titres et d'immobilisations contre 3 millions l'an dernier.

Les résultats de l'exploitation proprement dite sont restés à un niveau sensiblement égal à celui de 1978 grâce à l'amélioration du rendement du portefeuille-titres qui a compensé la baisse enregistrée par l'activité bancaire, due aux contraintes de l'encadrement, à la hausse continue du loyer de l'argent et à la réduction des marges au cours du deuxième semestre de 1979.

Au 31 décembre 1979, le total du bilan s'élève à près de 20 milliards de francs contre 15,89 au 31 décembre 1978, en progression de 25 % ; compte tenu des fusions et de la réévaluation des immobilisations faite en 1979, les fonds propres dépassent légèrement 500 millions de francs et sont en accroissement de 15 %.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle, prévue pour le 22 mai, la distribution d'un dividende de 13,50 F par action (contre 12,50 F l'an dernier), ce qui, avec l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), assurera un revenu global par titre de 20,25 F (contre 18,75 F).

CESSATION DE GARANTIE

L'Ascobatt (Association pour la caution par les banques et les assurances des entreprises de travail temporaire), 36, rue Vernet, 75008 Paris, fait savoir que la garantie qu'elle avait conférée à la Société Ires Nor (Société à responsabilité limitée de travail temporaire), dont le siège social est 93, rue de l'Hôpital-Militaire, 59800 Lille, SARL au capital de 20 000 F, ladite garantie ayant été accordée au profit des organismes de sécurité sociale, des institutions sociales et des salariés intérimaires, visée à l'article R 124-11 du code du travail, a cessé le 13 mars 1980.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE DE POMPEY

Le conseil d'administration de la Compagnie, qui s'est réuni le 13 mars 1980, a pris connaissance des résultats provisoires de l'exercice 1979. Le bénéfice d'exploitation s'élève à 11 900 000 F contre 9 768 911 F en 1978. Au compte des pertes et profits, les pertes dues à la cession des titres de la Société d'intéressement et de participation et de la Société nouvelle des aciéries de Pompey sont intégralement couvertes par des provisions, mais, en raison notamment des abandons de créances sur ces mêmes sociétés, d'un montant de 4 392 957 F, le bénéfice au bilan de la Compagnie sera légèrement inférieur à celui de l'an dernier qui était de 8 095 083 F.

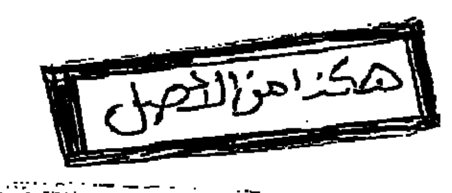
Compte tenu des contre-garanties que la Compagnie a obtenues pour ses engagements résiduels à l'égard de la SNAP, et des résultats d'exploitation de l'ensemble des filiales, le conseil a jugé possible de proposer à la prochaine assemblée la distribution d'un dividende net de 6,50 F par action, soit 9,75 F avec l'avoir fiscal, contre respectivement 5,90 F et 8,85 F au titre de l'exercice 1978.

BANQUE HERVET
SOCIÉTÉ PARISIENNE DE BANQUE (GROUPE HERVET)

La Société parisienne de banque, filiale à 96,22 % de la Banque Hervet, a enregistré un résultat net, après impôts et provisions, de 3 millions 438 000 F, en hausse de 26,1 % par rapport à celui de 1978.

Il sera proposé à l'assemblée générale du 14 avril 1980 de distribuer un dividende de 6 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 3 F, soit une augmentation de 33,33 % par rapport au dividende précédent.

LES MAR...
PARIS
BOURSE DE PARIS



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

18 MARS

Marché plus résistant

Déjà un peu freiné en début de semaine, le mouvement de baisse a encore tendu à se ralentir mardi à la Bourse de Paris et en clôture l'indicateur instantané s'inscrivait seulement à 0,4 % environ en-dessous de son précédent niveau.

Une assez grande irrégularité a régné dans tous les compartiments, mais d'une façon générale les gains et les pertes se sont à peu de choses près équilibrés partout. Parmi les valeurs les plus affectées, citons Dollfus Mieg (— 6,1 %) et Radiotechnique (— 4,4 %). A l'inverse, côté hausse, les noms de Kléber (+ 4,5 %), Pernod-Ricard (+3,3 %) et U.C.B. (+ 2,3 %) ont été relevés.

Cette plus forte résistance a quelque peu étonné les professionnels, qui, après le plongeon effectué la veille par Wall Street, s'attendaient à voir le marché accuser sérieusement le coup. Il n'en a rien été, les achats répétés des SICAV-Monory, toujours détentrices de gros capitaux à réinvestir avant la fin du mois, ayant une fois de plus absorbé les excédents de ventes. Au reste, le travail de ces organismes a été en grande partie facilité, si l'on peut dire, par la relative minceur des courants d'affaires.

Cela étant, le sentiment, sans être bon, était quand même un peu meilleur autour de la corbeille. Comme le faisait remarquer un professionnel, les excellents résultats des entreprises pour 1979 sont un facteur encourageant, et ce d'autant que la récession tant attendue ne s'est pas encore produite. Ce qui ne veut pas dire qu'elle n'arrivera pas. En attendant, la Bourse en prend acte, mais sans plus, vu la proximité de la liquidation, une des plus perdantes (— 9,3 %) depuis bien longtemps.

Nouveau repli de l'or avec le lingot à 66 000 F (— 3 200 F) et le napoléon à 621 F (— 29 F) après 630 F.

LONDRES

Déprimé par la crainte des répercussions du plan Carter mais aussi par les dernières prévisions économiques assez pessimistes, le marché accentue son repli. Lourdeur des pétroles et des industrielles.

Or (ouverture) (dollars) 474 . contre 484 .

VALEURS	CLOTURE 17/3	COURS 18/3
Beecham	115 ...	115 ..
British Petroleum	348 ...	342 ...
Courtaulds	69 ...	68 ..
*De Beers	8 80	8 70
Imperial Chemical	362 ...	358 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	344 ...	348 ..
Shell	356 ...	350 ...
Vickers	116 ...	114 ..
War Loan 3 1/2 %	29 1/8	29 1/8
*West Driefontein	18 1/2	58 ...
*Western Holdings	53 ...	56 ...

(*) En dollars U.S...

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

MATRA. — Résultats estimés pour 1979 : bénéfice net de la société, 180 millions de francs c. 150,9 millions ; bénéfice net du groupe hors intérêts minoritaires, 215 millions de francs contre 155,2 millions. Les résultats de Jaz, Depaepe et de Solex ne sont pas consolidés dans ces derniers chiffres.

BOUSSAC - SAINT-FRERES. — Les opérations d'échange des sociétés absorbées commenceront le 24 mars prochain sur les bases suivantes : une action Boussac-Saint-Frères (B.S.F.) pour une action Consortium General Textile ; une action B.S.F. pour une action Saint-Frères ; dix-neuf actions B.S.F. pour cent actions Compagnie industrielle de la Corderie Circor ; une action B.S.F. pour cinq actions Manufacture française de tapis et couvertures ; sept actions B.S.F. pour vingt-cinq actions Filatures et filteries de France.

Les actions Boussac-Saint-Frères seront admises aux négociations du marché hors cote de la Bourse de Lille.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	14 mars	17 mars
Valeurs françaises	101,9	101,1
Valeurs étrangères	100,2	99,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	104,8	104,2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17/3	18/3
1 dollar (en yens)	249 40	242 60

NEW-YORK

Forte rechute

Le plan anti-inflation présenté par le président Carter a produit, lundi, l'effet d'une douche glacée sur Wall Street et le marché, qui, le vendredi précédent s'était un peu redressé, a subi de sérieux revers, l'indice des industrielles perdant 23,04 points à 788,65, pour se retrouver à son plus bas niveau depuis novembre 1978. En l'espace d'un mois sa perte dépasse 100 points.

Les « Blue Chips », qui entrent dans la composition du Dow n'ont pas été seules à souffrir puisque sur 1 900 valeurs traitées, 1 497 ont baissé, 189 seulement parvenant à monter un peu, tandis que 214 ne variaient pas.

L'activité, cependant, tout en restant assez forte, n'a pas atteint les degrés d'intensité enregistrés durant les grandes périodes de l'histoire de Wall Street et 37,02 millions de titres ont changé de mains contre 40,13 millions précédemment.

Les opérateurs n'auraient-ils pas confiance dans les remèdes proposés par le chef de l'exécutif pour guérir le mal inflationniste ? Si l'on en croit le vice-président d'une importante firme de courtage, nul autour du Big Board n'escomptait un miracle et les mesures proposées feront l'effet d'un « cautère sur une jambe de bois ». Cette réflexion illustre bien le sentiment général des milieux boursiers, persuadés que le nouveau plan ne donnera pas plus de résultats que celui de septembre 1978 resté lettre morte.

VALEURS	COURS 14/3	COURS 17/3
Alcoa	68 3/4	57 1/2
A.T.T.	47 3/8	46 3/4
Boeing	58 3/8	55 3/8
Chase Manhattan Bank	36 7/8	36 3/8
Du Pont de Nemours	34 3/4	33 1/4
Eastman Kodak	44 7/8	46 ...
Exxon	60 1/8	58 ...
Ford	29 1/2	29 3/8
General Electric	47 7/8	46 3/4
General Foods	25 7/8	24 3/4
General Motors	47 7/8	47 1/2
Goodyear	11 1/8	11 1/4
I.B.M.	60 ...	59 1/4
I.T.T.	25	24 1/2
Kennecott	30 7/8	28 5/8
Mobil Oil	74 7/8	68 3/4
Pfizer	34 .	33 3/8
Schlumberger	104 1/4	100 ...
Texaco	35 7/8	33 1/2
U.A.L. Inc.	18 7/8	18 1/8
Union Carbide	38 3/8	37 3/8
U.S. Steel	18 1/8	17 3/4
Westinghouse	21 3/8	20 3/4
Xerox	56 5/8	54 1/4

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 12 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 18 MARS - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Nord	23 30	..	Radiola	25 ..	24 80
OPB Paribas	133	133	Nodet-Gougis	230	230
Paris-Orléans	108 10	108 10	Peugeot (ac. anc.)	212	220
Paternelle (La)	254 ..	254 ..	Ratier-For G.S.P.		
Placem. Inter.	104 ..	104 ..	Ressorts Ind.	158 60	152 10
Providence S.A.	316	315			
Rosario (Fin.)	178 10	178 10			
Santa-Fé	80	80	Satam	87 40	86 ..
Seffo	129 50	129 10	Sicli	83 10	80
Sofinex	367 50	368 ..	Souders Autog.	132	132 ..
			S.P.E.I.C.H.I.M.	203	203 ..
Cambodge	93 ..	98 ..			
Ciasse	420	421	Trailor	381	350
Indo-Hévéas	181 50	174 30	Virax	68 30	65 ..
Madag. Agr. Inc.	25 50	25			
(M) Mimot	17 50	d 18 20	At. Ch. Loire	19 60	19 50
Padang	234	232 ..			
Salins du Midi	366 10	381 ..	Ent. Gares Frig.	147	145 50
			Indus. Maritime	325	330 10
Aliment Essentiel	275 ..	... ..	Mag. gén. Paris	201 60	198 ..
Allobroge	368	372 ..			
Banania	188	183	Cercle de Monaco	108 30	104
Fromagerie Bel	151 30	152 ..	Eaux de Vichy	785	785
Cédis	780	750	Sofitel	42 ..	42 20
(M.) Chambourcy	519	...	Vichy (Fermière)	368 ..	370
Cofradel	602	602	Vittel	334	325 ..
Economats Centr.	565	561			
Epargne	d756	756	Aussedat-Rey	52 10	52 50
Euromarché	579	561	Darblay S.A.	40 ..	41 10
From. P.-Renard	477 ..	479	Didot-Bottin	394	388
			Imp. G. Lang		6 30
Genvrain	185 10	190	Papet. Gascogne	100 10	105
Goulet-Turpin	286	289 50	La Risle	21	21 80
Lesieur (Cie fin.)	560	565 ..	Rochette-Cenpa	41	39 20
Gr. Moul. Corbeil	155 10	155 ..			
Gr. Moul. Paris	286	288	A. Thiéry-Sigrand	118	118
Nicolas	485	483	Bon Marché	119 80	119 80
Piper-Heidsieck	340	330	Damart-Servip	849	841
Potin	828	881	Mars Madagasc.	64	62 ..
Promodès	1828	1849	Maurel et Prom.	50 50	50 50
Rochefortaise	167 20	165	Optorg	148	150

[illegible]

HORS COTE

[illegible]

SICAV

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
169	Du Pont Nem.	148 50	143 ..	143	142 .
197	East Kodak	197 90	199	199	198 10
118	East Rand	92 .	87 ..	85 90	88 .
95	Ericsson	98 50	96 50	93	96 50
270	Exxon Corp.	255	246 ..	245	248 20
133	Ford Motor	127 50	126 ..	126 ..	125 60
245	Free State	288 ..	286 50	2 3	282 50
215	Gen. Electric	208 ..	201 ..	201 50	201 20
61	Union Corp.	52 ..	50 80	50 80	49 80
136	U. Min 1/10	104 50	102 20	104	103
300	Unit. Techn.	195 50	187	189 50	190
335	West Driet.	258	254	254	258 50
180	West Deep.	126	136 50	137 50	134
260	West Hold.	234	220	221	219
255	Xerox Corp.	242 10	235 50	235 50	235
4 41	Zambie Corp.	2 60	2 40	2 45	2 40

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
e : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/3	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	4 375	4 397	4 170	4 380
Allemagne (100 DM)	233 740	233 690	227 ..	239
Belgique (100 F)	14 390	14 376	13 580	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	212 56	212 670	207	218
Danemark (100 krd)	74 180	74 820	72 500	77 500
Norvège (100 k)	85 270	86 250	81	90
Grande-Bretagne (£ 1)	9 539	9 600	9 100	9 600
Italie (1 000 lires)	5 026	5 018	4 850	5 200
Suisse (100 fr.)	244 400	245 600	237	248
Suède (100 krs)	99 570	99 790	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 635	32 65	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 254	6 282	5 950	6 450
Portugal (100 esc.)	8 720	8 745	8 100	9 100
Canada ($ can. 1)	3 685	3 730	3 580	3 790
Japon (100 yens)	1 758	1 765	1 630	1 730

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/3
Or fin (kilo en barre)	69000	67800
Or fin (en lingot)	69200	66000
Pièce française (20 fr.)	650	621
Pièce française (10 fr.)	362	361
Pièce suisse (20 fr.)	534 ..	489
Union latine (20 fr.)	536	501
Souverain	644	591 .
Pièce de 20 dollars	2730 ..	2560 ..
Pièce de 10 dollars	1280	1220
Pièce de 5 dollars	910	...
Pièce de 50 pesos	3010	2844
Pièce de 10 florins	595 ..	517 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Une usine espagnole à Carmaux (Tarn).* — La société espagnole Textiles y Confeciones europeos, qui commercialise des jeans, a décidé de créer une usine près de Carmaux (Tarn). Deux cent soixante-seize emplois seront créés avant la fin de 1982. Cette entreprise bénéficiera, indique-t-on à la DATAR, des aides, à un taux très intéressant, du Fonds spécial d'adaptation industrielle.

A B C D E F G

Le gouvernement reporte le débat sur la peine de mort

Au cours de sa visite, lundi 17 mars, à la cour d'appel de Versailles, le garde des sceaux a annoncé que le débat sur la peine de mort n'aurait pas lieu, contrairement à ce qu'il avait laissé entendre, à la session de printemps qui commence le 2 avril. Pour M. Alain Peyrefitte, le dépôt d'un projet de loi « doit — c'est essentiel — intervenir dans des conditions de sérénité retrouvée, et la série de crimes horribles qui ont bouleversé l'opinion depuis décembre dernier ne permet pas actuellement d'engager la procédure ».

Malgré les consignes de boycottage de la visite du ministre données par le Syndicat de la magistrature (« le Monde » du 18 mars), de nombreux magistrats, selon le premier président de la cour d'appel, M. Guy Pinot, ont assisté aux réunions du 17 mars. M. Pinot nous a indiqué que tous les magistrats de la cour d'appel — « y compris les syndicalistes » — et près de soixante-dix magistrats sur les quatre-vingt-trois du tribunal étaient présents.

Une nouvelle dérobade

M. Peyrefitte « personnellement opposé à la guillotine », vient, une nouvelle fois, de repousser le moment où, dernier pays d'Europe occidentale, la France rejoindra le camp des abolitionnistes.

A plusieurs reprises au cours du septennat on avait pu croire le moment arrivé d'une suppression de la peine de mort, à commencer par le jour où M. Giscard d'Estaing fit part de son *« aversion profonde »* pour cette survivance de la loi du talion. Ce n'est pas trahir la pensée *du président de la République ni* celle du garde des sceaux sur l'abo*lition que de la résumer ainsi : « Personnellement pour, politiquement contre. »* On ne saurait interpréter autrement les déclarations de M. Peyrefitte selon lesquelles aucune initiative ne sera prise avant la session d'automne consacrée au budget. C'est dire qu'il n'y a guère de chance que ce projet soit discuté avant l'élection présidentielle de 1981. Cela malgré la conviction du garde des sceaux, exprimée dans ces colonnes (*le Monde* du 17 juillet 1979), que la peine capitale serait supprimée, pour la plupart des crimes, avant la fin du septennat.

Jamais sans doute autant d'efforts ne furent déployés pour contrecarrer un projet qui, comme la libéralisation de l'avortement, aurait été mis au crédit de M. Giscard d'Estaing.

Un député dépose-t-il un amendement supprimant les crédits du bourreau ? Le gouvernement recourt au vote bloqué. En mars 1979, M. Peyrefitte déclare qu'un débat pourrait avoir lieu à la session suivante au Parlement. Les abolitionnistes se mettent à espérer. On avait mal compris. Il ne s'agit que d'un débat d'orientation, ce qui signifie que l'on parlera. Longuement. Mais qu'il n'y aura pas de vote.

La commission des lois se prononce-t-elle pour l'abolition ? Le gouvernement passe outre : *« Ce ne sont pas treize commissaires qui peuvent prendre sur eux une décision aussi importante »*, déclare M. Peyrefitte. Le Parlement alors ? Le garde des sceaux affirme que les députés y sont opposés. On vérifie. Et on s'aperçoit qu'une confortable majo*rité d'entre eux est pour la suppres*sion totale de la peine capitale.

Il n'est plus une déclaration du ministre sur ce sujet qui ne doive être accueillie avec circonspection. N'est-ce pas lui qui, le 16 novembre 1979, déclarait à l'Assemblée nationale que le gouvernement se « disposait » à déposer au cours de la dernière session d'automne un projet que les députés « pourraient » examiner au printemps, c'est-à-dire à la session qui s'ouvre le 2 avril.

Ce projet, révélé au printemps dernier, lors du débat d'orientation, envisage trois cas : celui où la peine de mort serait maintenue, notamment pour les prises d'otages suivies d'assassinat, et les meurtres de policiers ou de gardiens de prison. Celui où elle serait supprimée, comme, par exemple, pour les vols à main armée. Enfin, les cas où elle serait suspendue pour une période probatoire de cinq ans, c'est-à-dire tous les autres. La suppression et la suspension seraient assorties d'une peine de remplacement « incompressible » de vingt à vingt-cinq ans. Il ne s'agit, on le voit, que d'un projet d'aboli*tion partielle*, et ce n'est que par un abus de langage qu'on parle parfois, à son propos, de débat sur la suppression de la peine de mort.

Les tergiversations et faux-fuyants auxquels on assiste depuis quelques mois ont pour seul motif le souci de ne pas heurter l'opinion par un projet dont l'audace donnerait le sentiment, déjà fort répandu, répète le garde des sceaux, que les pouvoirs publics font preuve de laxisme.

Depuis l'automne 1979, le projet d'abolition partielle est techniquement au point. Le conseil des ministres devait en être saisi, afin de respecter les engagements pris publiquement par M. Peyrefitte en novembre dernier. La chancellerie y a renoncé à la dernière minute, la première fois après le triple meurtre de Béziers, la seconde après les trois crimes de Carqueiranne, peut-être commis par le même homme que ceux de Béziers. C'est ce que confirme M. Peyrefitte, lorsqu'il déclare que rien ne pourra être envisagé dans l'immédiat en raison de *« la série de crimes horribles qui ont bouleversé l'opinion »*, omettant, toutefois, de préciser que le projet de la chancellerie prévoit, pour ce qu'on en sait, le maintien de la peine capitale dans des cas extrêmes, comme celui de cette série de meurtres.

Evoquant une distinction, dont la significatif n'est pas très claire, entre « sentiment public » et « opi*nion* », M. Peyrefitte note que si les sondages sont, en général, défavorables à l'abolition de la peine capitale, les jurés d'assises, tirés au sort parmi les Français, hésitent à la prononcer. On vient de le voir à Toulouse avec Norbert Garceau (*le Monde* du 13 mars). Les conclusions que le garde des sceaux tire de ces prémisses sont étonnantes. Car il admet que, placés en situation d'envoyer un criminel à la guillotine, au terme d'un débat où tout est pesé, les Français reculent. Si nos concitoyens sont si sensibles aux arguments fondés sur la raison, pourquoi justifier cette nouvelle dérobade par les passions que soulèverait dans l'opinion un vrai débat ?

Il y a huit ans, après une série d'attentats dramatiques en Allemagne fédérale, un hebdomadaire avait publié un sondage montrant que 67 % des citoyens étaient favorables au rétablissement de la peine capitale. Interrogé sur ce résultat, le chancelier Brandt avait déclaré : *« On ne gouverne pas à coups de sondage ! »* C'est pourtant ce que fait le gouvernement en préférant flatter l'opinion plutôt que de prendre le risque, électoral, de la heurter.

BERTRAND LE GENDRE.

M. SÉGUIN (R.P.R.) : une triste manœuvre

Rapporteur du projet de loi sur l'abolition de la peine capitale, que la commission des lois avait adopté le 14 juin 1979, M. Philippe Séguin, député (R.P.R.) des Vosges, déclare : *« Une fois de plus, s'agissant de la peine de mort, le garde des sceaux ne tient pas un engagement qu'il avait pris solennellement devant l'Assemblée nationale. Ce faisant, M. Peyrefitte démontre le mépris dans lequel il tient le Parlement, dont il est pourtant issu. C'est, en effet, l'annonce du dépôt d'un texte — puis de sa discussion — qui apparaît aujourd'hui comme une triste manœuvre — qui lui avait permis de différer l'expression d'une majorité abolitionniste et d'obtenir le vote de son budget. »*

« Les arguments qu'emploie le ministre pour justifier le renvoi sine die *de la discussion*, poursuit M. Séguin, *outre qu'ils traduisent une piètre opinion des Français, expriment sa volonté de ne rien changer à une situation dont le caractère insupportable à été encore illustré par le verdict de l'affaire Garceau, et de maintenir une peine qui n'est plus qu'un alibi et le paravent d'une justice inadaptée. »*

Le numéro du « Monde » daté 18 mars 1980 a été tiré à 618 624 exemplaires.

Les déclarations du garde des sceaux

A propos du *« projet de loi sur l'échelle des peines »*, le cabinet du garde des sceaux a diffusé ce mardi 18 mars un communiqué qui précise qu'il n'a nullement déclaré que ce texte *« ne serait pas discuté avant 1981 »*. *« Il s'est contenté de dire*, déclare le communiqué*, qu'après les assassinats en série de la rue Monge, de Béziers et de Carqueiranne, qui avaient soulevé l'indignation publique, le moment était inopportun pour déposer un tel texte. »*

Le communiqué rappelle, en outre, les termes d'une réponse faite à une question écrite le 13 mars à M. Philippe Séguin, député (R.P.R.) des Vosges. Cette réponse précise notamment : *« Conformément aux engagements pris par le gouvernement, les services de la chancellerie n'ont pas manqué d'élaborer un (...) texte. Toutefois pour que ses intentions soient pleinement comprises dans notre pays et que sa discussion se déroule dans la sérénité souhaitable le choix du moment est essentiel. Le gouvernement considère que de récents crimes en série qui ont profondément ému l'esprit public rendent inopportun dans l'immédiat le dépôt de ce texte. »*

Au cours d'une conférence de presse, lundi 17 mars, lors de sa visite à la cour d'appel de Versailles, M. Peyrefitte avait notamment déclaré : *« Il y a contradiction entre les sentiments du peuple qui, depuis 1970, se prononce par sondages pour le maintien de la peine capitale, et les décisions prises, cas par cas, par les jurés qui sont pourtant le reflet de ce même peuple. Le gouvernement doit tenir compte non de l'opinion mais du sentiment public. »*

[Le communiqué du garde des sceaux fait suite à la diffusion par l'A.F.P. d'une dépêche selon laquelle M. Peyrefitte avait déclaré que le débat sur la peine de mort n'aurait pas lieu avant 1981.

Ce communiqué n'infirme pas l'ensemble des propos de M. Peyrefitte. Il laisse simplement dans le flou la date à laquelle le Parlement sera saisi des projets du gouvernement sur la peine de mort.]

M. Fiszbin analyse la crise de la fédération de Paris du P.C.F.

M. Henri Fiszbin, ancien premier secrétaire de la fédération de Paris du P.C.F., expose, dans un livre à paraître prochainement (1), les conditions dans lesquelles il avait été amené à quitter le secrétariat fédéral parisien, au mois de janvier 1979, puis, en novembre de la même année, le comité central du parti communiste. M. Fiszbin, qui est resté membre du parti communiste et conseiller de Paris, estime que la crise de la fédération de Paris illustre *« la dégradation du consensus dans le parti »*. C'est contre cette dégradation qu'il veut mettre en garde les responsables et les militants communistes.

Le P.C.F. s'est engagé de longue date dans une stratégie dont la mise en œuvre s'est heurtée à des difficultés externes et internes au parti lui-même. Les dirigeants communistes ont dû combattre sur plusieurs fronts : celui de l'alliance, toujours conflictuelle, avec le parti socialiste et celui de leurs rapports avec le mouvement communiste international, ces deux batailles se répercutant, au sein du parti, dans les conflits entre les diverses sensibilités qui distinguent les militants. Cette stratégie s'est heurtée à un déséquilibre provoqué par la dynamique de l'union de la gauche au profit du P.S. M. Fiszbin estime que les dirigeants socialistes ont montré, lors du congrès du P.S. à Nantes, en juin 1977, qu'ils étaient déterminés à exploiter ce déséquilibre en leur faveur.

Dès lors, les bases mêmes de l'alliance étaient, selon M. Fiszbin, mises en cause, et la question de la rupture était posée. L'ancien responsable parisien estime que la plupart des communistes étaient alors conscients de cette situation et de l'effort qui était nécessaire pour faire pression sur le P.S., afin de le *« faire revenir à ses engagement antérieurs »*. Pour M. Fiszbin, la période qui va de la rupture de septembre 1977 aux élections de mars 1978 est celle d'une bataille que la direction du P.C.F. ne désespère pas de gagner. Cependant, l'échec de la gauche aux élections appelée une réflexion sur la façon dont cette bataille a été menée et, d'autre part, sur les raisons pour lesquelles cet affrontement était devenu inévitable.

M. Fiszbin indique que la discussion sur ces deux questions, engagée au sein de la fédération de Paris dès le lendemain de l'échec électoral, faisait apparaître un large accord sur les orientations suivies par le P.C.F., au-delà des critiques sur la façon dont ces orientations avaient été mises en œuvre. Il en conclut que le débat était positif, mais la direction en a jugé autrement. Surestimant peut-être l'hostilité des militants communistes aux positions qu'elle avait dû assumer dans la période précédente, elle a voulu une approbation sans réserves. Elle a maintenu cette exigence lors de la préparation du vingt-deuxième congrès, fixé à mai 1979, et c'est la crainte que les militants parisiens ne soient trop nombreux à lui refuser cette approbation, qui l'a décidée à entreprendre de mettre au pas leur fédération.

Tentative inutile, selon M. Fiszbin, et qui a provoqué un gâchis dont le P.C.F. aurait pu faire l'économie. — P.J.

(1) *Les bouches s'ouvrent.* Editions Grasset, 244 pages.

PAS DE COMMÉMORATION OFFICIELLE DU CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE

Le gouvernement ne s'associera pas à la célébration du cessez-le-feu en Algérie du 19 mars 1962, mais ne mettra aucun obstacle à toute commémoration privée de cet événement.

Tel est le sens d'une lettre adressée récemment par M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, au président de la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, du Maroc et de Tunisie) qui ranimera mercredi la flamme du tombeau du Soldat inconnu à la mémoire des militaires français morts en Algérie, lettre rendue publique mardi.

LA DIRECTION de G.D.F - NORMANDIE OCCUPÉE TEMPORAIREMENT

(De notre correspondant.)

Rouen. — Le siège de la direction E.D.F. - G.D.F. de la région Normandie, installé à Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime), a été investi, ce matin mardi 18 mars, par un millier de manifestants venus de toute la Normandie.

Une délégation d'employés a exposé à M. Katays, directeur régional, les raisons de son opposition à la restructuration des services. Actuellement, le centre de Normandie sert de région expérimentale pour cette restructuration.

Le bureau de M. Katays a été occupé par les grévistes pendant trois quarts d'heure.

● *Deux Français arrêtés.* — Deux Français ont été arrêtés à Sardacht (Kurdistan iranien) et ont été conduits à Ouroumieh (Azerbaïdjan-Occidental) aux fins d'interrogatoire, a annoncé, lundi 17 mars, Radio-Téhéran.

● *Trois autonomistes corses* ont été mis en liberté, le 17 mars, sur ordonnance de M. Jean-Claude Thin, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat. Ce sont MM. Jean-Dominique Grimaldi, dix-neuf ans, comptable stagiaire, d'Ajaccio ; Gérard Benedetti, trente et un ans, poissonnier à Cauro, et Jean-François Ramoin, vingt et un ans, représentant de commerce, demeurant à Nice.

● *Les deux lycéens colleurs d'affiches mis en liberté.* — Les deux lycéens colleurs d'affiches interpellés à Saint-Brieuc dans la nuit du jeudi 13 au vendredi 14 mars et placés sous mandat de dépôt (*le Monde* du 18 mars) ont été libérés lundi 17 mars. Une manifestation de soutien de près de cinq cents personnes, avec notamment les élèves et enseignants de l'établissement auquel appartiennent ces deux lycéens, a eu lieu lundi.

(Corresp.)

● *Des tracts du groupe Action directe* ont été découverts près de l'immeuble de la rue Rembrandt, à Paris, qui avait fait l'objet d'un attentat à l'explosif dans la nuit du 15 au 16 mars (*le Monde* du 18 mars). L'immeuble, qui abrite certains services de la D.S.T., n'a subi que des dégâts de moyenne importance. Si les auteurs du tract indiquent : *« Après Kolwezi, Gafsa, Djibouti, etc., vous avez le bonjour de Barbès. Signé : Action directe »*, ils ne revendiquent pas cependant l'attentat.

Lors des derniers mois, le groupe Action directe avait déjà revendiqué plusieurs attentats

A Grenoble

SEPT PERSONNES CONDAMNÉES DANS DES AFFAIRES DE PROXÉNÉTISME

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Le tribunal correctionnel de Grenoble a rendu, lundi 17 mars, ses jugements dans les deux premières affaires de proxénétisme évoquées les 25 et 26 février 1980 (*le Monde* du 27 février). Il a condamné Pascal Maldera, vingt-six ans, à cinq ans de prison et 30 000 francs d'amende, et Cologero Renna à deux ans de prison et 10 000 francs d'amende. Les deux personnes qui leur avaient « présenté » des jeunes femmes, Nourine Benchorfi, vingt-deux ans, et Louis Amico, vingt ans, ont été condamnées à dix mois de prison.

Dans une seconde affaire, le tribunal a prononcé une peine de quatre ans de prison à l'encontre d'Antoine Faccidomo, trente-quatre ans, qui avait fait « travailler » successivement plusieurs femmes. Ses deux amis, Dominique Di Caro, vingt-cinq ans, et Béatrice Trivella, vingt-six ans, chargés de récupérer les recettes, ont été condamnés à un an de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende.

Le tribunal a, semble-t-il, dans ces deux affaires tenu compte de l'absence de violences exercées contre les femmes qui se prostituaient. Aucune d'elles ne s'était portée partie civile. — C. F.

ATTENTAT A MADRID
Un mort, deux blessés

Madrid (A.F.P.). — Un soldat a été tué, et deux officiers ont été blessés, dont un général, dans un attentat à la bombe ce mardi 18 mars dans le centre de Madrid. Selon les premières informations, un engin, placé sur une moto stationnée en face du domicile du général Fernando Esquivias, a explosé au moment où celui-ci s'apprêtait à monter en voiture. Le conducteur de la voiture a été tué sur le coup, tandis que le général et un autre officier ont été blessés.

NOUVEL INCIDENT FRONTALIER ENTRE L'ARABIE SAOUDITE ET LE YÉMEN DU NORD

Beyrouth (Reuter). — L'Arabie Saoudite a dépêché des troupes au Nord-Yémen le 8 mars pour commencer à y construire des routes dans le secteur de Boa, proche de la frontière entre les deux pays, près des villages de Khabamech, Sallat et Zurein, déclarait-on lundi 17 mars *dans les milieux diplomatiques* arabes de Beyrouth.

Cette incursion — dont on ignore si elle a pris fin — constitue le second incident frontalier sérieux en moins d'un mois et traduit la tension croissante entre les deux pays. L'Arabie Saoudite tente d'exercer des pressions sur le régime du président Ali Abdallah Saleh pour l'empêcher de poursuivre ses achats d'armes à Moscou et obtenir l'expulsion de plusieurs centaines de conseillers soviétiques qui entraînent actuellement les troupes de Sanaa. De source diplomatique, on indiquait, début mars, que cinq militaires nord-yéménites avaient été tués au cours d'un engagement avec des troupes saoudiennes dans la région frontalière, les 17 et 18 février dernier.

هكذا من الأصل